This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

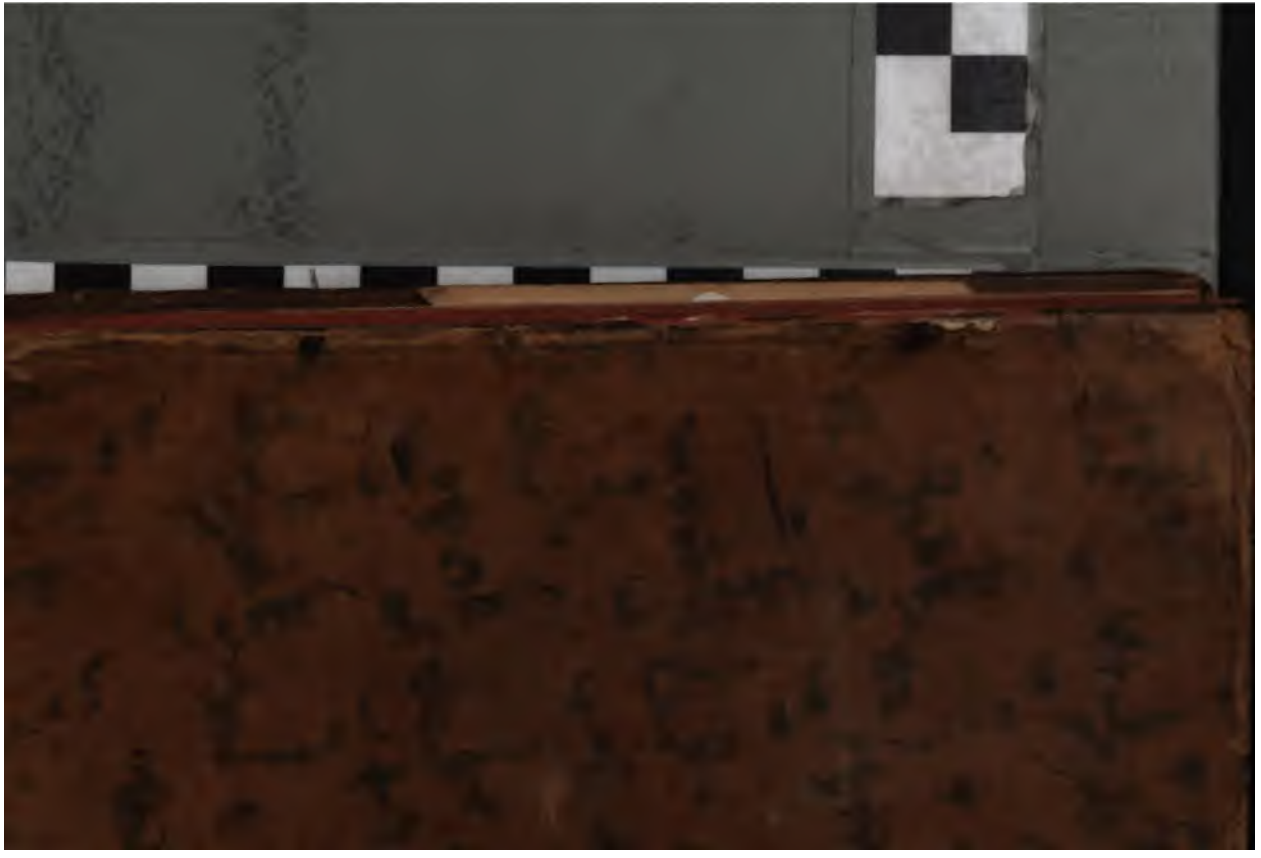

IBLIOTHEQUE
DE LA PLACE
NT-EVRAY.

LES
LIVRES
SONT
NOS
MEILLEURS
AMIS

PC
2505
.D82

RÉFLEXIONS
SUR
LA POËSIE
FRANÇOISE.

RÉFLEXIONS
SUR
LA POËSIE
FRANÇOISE:

Où l'on fait voir en quoi conſiſte la beauté des Vers, & où l'on donne des Regles ſûres pour réuſſir à les bien faire; avec une Défenſe de la Poëſie, & une Apologie pour les Sçavans.

Par le R. P. du CERCEAU, de la Compagnie de JESUS.

A PARIS,

Chez MICHEL GANDOUIN, Libraire, Quay de Conty, aux trois Vertus.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

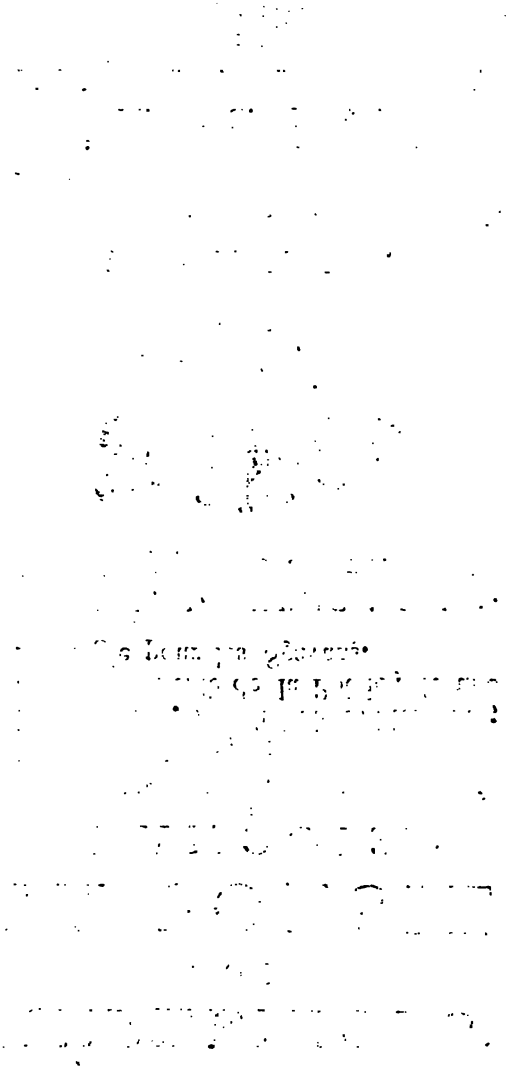

H P. Thuma
3-14-41

AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR.

POUR peu qu'on ſoit ami des Muſes, on doit ſe féliciter lorſque notre bonne fortune nous fait tomber entre les mains des Piéces du mérite de celle que je donne au Public. Il y a long tems que je l'en aurois mis en poſſeſſion, ſi une partie de cet Ouvrage n'avoit été égarée juſqu'aujourd'hui, qu'heureuſement je la viens de recouvrer. Il n'en ſera donc pas *de ces Réflexions ſur la Poëſie Françoiſe*, comme de la *Conjuration de Rienzi*, du même Auteur, à laquelle le Sçavant P. Brumoi a reſtitué de ſon propre fond ce qui s'en étoit perdu : on peut aſſûrer qu'aucune main étrangere n'a touché à cet Ouvra-

ge, & qu'il eſt dans le même état où le P. du Cerceau l'auroit fait imprimer, ſi une mort précipitée ne l'avoit empêché d'executer ſon deſſein.

Si les autres Ouvrages de cet ingenieux Auteur ont été reçûs avec tant d'accueil, j'augure tout au moins auſſi favorablement de celui-ci. La matiere qu'il y traite eſt trop intereſſante & maniée trop délicatement pour qu'on n'en voye pas l'impreſſion avec beaucoup de plaiſir. En effet qui pouvoit mieux raiſonner ſur la Poëſie Françoiſe qu'un homme qui paſſe ſans contredit pour un de nos meilleurs Poëtes, & dont les Ouvrages dans ce genre feront toûjours le plaiſir & l'amuſement des gens de bon goût ? Je croi néanmoins devoir avertir le Lecteur à qui ces Réflexions pourroient paroître un peu diffuës, de faire attention que l'Auteur aïant beaucoup de préjugés à y combat-

tre, a été obligé de s'appuyer d'un grand nombre d'exemples & de raiſonnemens, pour établir ſon opinion, & que c'eſt preſque le ſort de tous les Ouvrages didactiques d'être un peu étendus.

La Republique des Lettres ſçaura ſans doute bon gré au P. du C. d'avoir développé avec tant d'évidence, tout le Myſtere des Vers dont le ſecret n'avoit guéres été connu juſqu'ici. Les jeunes gens ſur tout, qui avec du génie & du courage tournent leurs vuës du côté du Parnaſſe François, auront le plaiſir de faire dans ſon Livre des découvertes, par le moyen deſquelles ils marcheront bien plus ſûrement & en bien moins de tems, que s'ils n'avoient pas été guidés par un auſſi habile Conducteur: Ils ſçauront éviter par les conſeils réfléchis qu'il leur propoſe, une infinité de dangers poëtiques, qui comme autant d'écueils, font échouër la plûpart de nos Poëmes,

tant Epiques que Dramatiques, faute d'être ſoutenus par une bonne verſification. Ils apprendront que la Céſure & la Rime, & même le *Jargon Poëtique*, ne ſuffiſent pas pour conſtruire des Vers heureux : que pour y réuſſir, il doit entrer dans leur compoſition ou arrangement, beaucoup d'autres parties eſſentielles, qui en produiſent tout le charme & l'agrément.

Mais, outre l'avantage ſingulier que l'on en retirera, ſoit pour ſe former le goût, ſoit pour juger plus ſainement de ce qui fait le caractere eſſentiel de la bonne verſification, il en revient encore un autre conſiderable, qui va au profit de la Langue Françoiſe; c'eſt que l'on y trouvera en paſſant, quantité de regles données, pour pouvoir rendre raiſon de pluſieurs tours de phraſes, dont on ne connoit que le méchaniſme, ſans en avoir le principe. Je ne m'étendrai

pas plus au long ſur le mérite & l'utilité de cet Ouvrage. Le titre & le nom de l'Auteur ſuffiſent pour en faire l'éloge ; & je ſuis perſuadé que tous les Connoiſſeurs ſçauront lui rendre juſtice.

REFLEXIO

RÉFLEXIONS SUR LA POËSIE FRANÇOISE.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on examine en quoi conſiſte ce qui fait le caractere propre du Vers François, & ce qui le diſtingue eſſentiellement de la Proſe.

COMME le reproche le plus ſpecieux qu'on ait fait à la Poëſie Françoiſe, roule ſur le langage contraint & forcé, auquel ſemble la réduire la néceſſité de la meſure & de la rime; il n'y a rien à quoi les Poëtes, tant bons que mauvais, ſe ſoient généralement plus étudiés qu'à rendre leurs Vers aiſés & naturels. On a tâché, malgré cette eſpece

de gêne eſſentiellement attachée à la méchanique du Vers, de faire paſſer dans la poëſie la même aiſance qui ſe trouve dans la Proſe. La poëſie en effet ne touche guéres que quand elle eſt coulante & libre dans ſa marche. Les Vers les plus beaux d'ailleurs, laſſent & fatiguent, dès-qu'on y apperçoit quelque choſe de forcé; on ſçait mauvais gré à l'Auteur, de s'être mis à la torture, pour nous y mettre enſuite nous-mêmes; & l'on ne peut s'empêcher de lui dire avec Deſpreaux.

Il ſe tuë à rimer, que n'écrit-il en Proſe?

Qui eſt-ce au contraire, qui ne ſe rend pas au charme de la facilité qui regne dans les bons Vers: on y admire d'autant plus l'Art, qu'il y eſt plus caché; & le Lecteur n'eſt jamais plus content que quand, en liſant des Vers, il lui ſemble qu'il eut été impoſſible de s'exprimer plus heureuſement en Proſe.

Mais il y a en ceci un grand écuëil à éviter; & il eſt à craindre qu'en voulant donner aux Vers le naturel de la Proſe, on n'énerve & on ne dégrade la Poëſie, & qu'on ne faſſe de la Proſe rimée, en croyant faire des Vers. Bien des gens tombent dans le cas ſans s'en appercevoir. Pourveu que la rime vienne natu-

tellement à la fin du Vers, on croit que tout eſt fait; & on ſe livre tellement à cet air de facilité, qu'on en neglige tout le reſte, & qu'à la rime près, on oublie, ou peu s'en faut, qu'on faſſe des Vers. Mais le Public éclairé n'en eſt pas la dupe; & quelque charme qu'ait pour lui ce naturel, qu'on exige & qu'on recherche aujourd'hui plus que jamais dans notre Poëſie, il ſent bien quand on lui donne de la Proſe rimée pour des Vers.

Il y a donc dans la Poëſie Françoiſe un air de facilité différent de celui de la Proſe. On demande également dans l'une & dans l'autre, un tour aiſé & naturel; mais il me paroît que ce tour n'eſt pas le même pour l'une & pour l'autre, & qu'indépendament de la meſure & de la rime, chacune a ſa marche particuliere. C'eſt un point que je ſuis ſurpris, qu'aucun Auteur n'ait encore traité. Nous avons des Livres faits exprès pour enſeigner les regles des Vers François, choſe ſi aiſée & d'un ſi petit détail, qu'il n'y a perſonne qu'en une demi-heure de tems, on ne mette parfaitement au fait ſur cette matiere. Nous avons des volumes entiers & des Diſſertations très-ſçavantes, ſur les dif-

ferentes eſpeces de Poëſies. Il y en a ſur le poëme épique, ſur le Dramatique, ſur le Lyrique, ſur l'Eclogue, ſur l'Epigramme, &c. Mais nous n'avons rien ſur ce qui fait la difference eſſentielle du ſtile dans la Proſe & dans les Vers. Cependant, faute d'être bien inſtruit ſur cet article, on peut avec la connoiſſance la plus parfaite des regles ordinaires de la verſification, & avec toute la Doctrine renfermée dans les diſcours que je viens de citer, faire de très mauvais Vers.

Il ſeroit donc à ſouhaiter que quelqu'un de nos grands Maîtres voulût bien s'ouvrir un peu là-deſſus, & nous tracer quelques leçons, touchant un point ſi délicat, & qui me paroît ſi neceſſaire pour la perfection de notre Poëſie; mais en attendant qu'il plaiſe à Apollon d'en ſuſciter quelqu'un d'aſſez zélé, pour ſe charger d'un pareil travail, je me hazarderai à propoſer ſur cela mes réflexions, plûtôt comme des doutes que comme des regles, & moins pour inſtruire les autres, que pour engager par-là quelque Poëte plus intelligent à me redreſſer, & à m'inſtruire moi-même.

Je ſuis convaincu que ſi l'on prenoit à ſerment la plûpart de ceux qui ſe

mêlent de verſifier, & qu'on leur demandât, en quoi ils font conſiſter l'eſſence du Vers François & le caractere diſtinctif qui le tire de pair d'avec la Proſe, ils conviendroient de bonne foi, qu'ils n'en ont jamais connu d'autre que la meſure & la rime: principe qu'on peut regarder, comme la ſource de ce ſtile proſaïque qui s'eſt introduit dans notre Poëſie. Car, cette maxime une fois établie, il s'enſuivra que la Proſe & les Vers auront une même allure pour le fonds, & qu'en mettant une rime au bout d'un certain nombre de ſyllabes, on pourra avec très-peu de changement, métamorphoſer en Poëte, un Orateur, & faire un Poëme d'une Hiſtoire; au moins en ce qui regarde le ſtile.

Pour rendre ceci plus ſenſible, je me ſers du premier Livre qui me tombe ſous la main, & qui ſe trouve être le ſecond Tome de l'Hiſtoire Univerſelle, où l'Auteur commence ainſi. *Nicéphore chaſſa Irene & s'empara de l'Empire d'Orient. Ce fut un Prince avare & ſans foi, Diſciple des Manichéens, & rempli de leurs ſuperſtitions, grand perſecuteur des Eccleſiaſtiques & des Moines. Il fit une paix honteuſe avec les Sarrazins, & périt dans la guerre qu'il eût contre*

les Bulgares. Voilà de la Proſe & de la plus ſimple, telle qu'il convient pour un Abregé Chronologique. Or, ſi pour faire des Vers, il ne s'agit que de meſurer des ſyllabes & de coudre une rime au bout; il me paroît que de cette Proſe ſi ſimple & ſi uni, il eſt fort aiſé de faire des Vers: en voici la preuve.

Nicéphore autrefois chaſſa du Trône Irêne,
Et bientôt s'empara de l'Empire ſans peine;
C'étoit un Prince indigne, avare, ſans honneur;
Il fut Manichéen & grand Perſecuteur.
Avec les Sarrazins fit une Paix honteuſe;
Puis, eut chez le Bulgare une fin malheureuſe.

Je pourrois continuer ſur le même ton, & la choſe eſt ſi facile qu'il ne faudroit guéres pour cela que le tems d'écrire. Que l'on compare à preſent ces prétendus Vers avec la Proſe, ſur laquelle je les ai formés, on conviendra qu'il n'y a autre difference entre les deux, que la rime que j'ai couſuë au bout d'un certain nombre de ſyllabes meſurées & coupées par la ceſure. Quant à l'arrangement des termes, & à ce qui s'appelle le ſtile, c'eſt préciſé-

ment la même choſe. On ne dira pas d'ailleurs qu'il y ait beaucoup à rédire à ces pretendus Vers, ſoit pour la céſure ſoit pour la rime, & j'en citerois s'il le falloit, qui ſans être mieux conditionnés ſur ces deux points, ne laiſſent pas de paſſer pour très-bons & de l'être en effet. Que ceux-ci ſoient très mauvais, c'eſt ſur quoi je ſuis perſuadé qu'il n'y aura point deux voix. Les Sçavans & les Ignorans conviendront également qu'ils ne valent rien. Cependant, péchent-ils contre les regles de la verſification ? Non ; tout y eſt aſſez exact pour la meſure des ſyllabes, pour la céſure & pour la rime ; mais, avec tout cela, on n'y ſent point le goût de Vers, on n'y trouve que de la Proſe cadencée & rimée. Il faut donc néceſſairement conclurre de-là, que ce qui fait l'eſſence & le caractere diſtinctif du Vers, conſiſte dans quelque autre choſe que la cadence d'un certain nombre de ſyllabes meſurées & terminées par une rime.

C'eſt de quoi je m'imagine que ceux qui liront ceci avec attention, demeureront d'abord perſuadés. Voyons, cependant, ſi on ne pourroit point encore porter la choſe à un plus haut

degré d'évidence & la rendre plus palpable. Quelqu'un dira peut-être que j'ai choiſi là une matiere peu favorable à la Poëſie, & qu'il n'eſt pas étonnant qu'on ne puiſſe faire que de mauvais Vers, de ce qui eſt pure Proſe. C'eſt ce me ſemble l'objection la plus raiſonnable qu'on peut faire, & celle qui vient le plus naturellement à l'eſprit. Mais ſi on y prend bien garde, cette objection-là même renferme la preuve de ce que je dis, qu'il y a autre choſe que la meſure & la rime, en quoi conſiſte le caractere eſſentiel du Vers : car, ſi malgré cette rime & cette meſure, la Proſe que je viens d'habiller en Vers, reſte toûjours Proſe, & n'acquiert rien de plus, ſinon qu'elle eſt cadancée & rimée ; il s'enſuit évidemment de-là, qu'indépendamment de la meſure & de la rime, les Vers ont un ſtile particulier, different de celui de la Proſe.

Mais, pour faire encore mieux ſentir la difference infinie de ces deux ſtiles, eſſayons un peu, ſi de cette même matiere qui paroît ſi ingrate & ſi peu ſuſceptible des ornemens de la Poëſie, on ne pourroit pas en faire de bons Vers & qui ne reſſemblaſſent en rien à la Proſe. Voici, à ce qu'il me

paroît, comment un Poëte pourroit en huit Vers, dire à peu près du règne de Nicéphore, ce que l'Auteur de l'Hiſtoire Univerſelle en dit en huit lignes de Proſe.

Miniſtre ambitieux, traître à ſa Souveraine,
Nicéphore autrefois chaſſa du Trône Irêne,
Prince avare & ſans foi, ce lâche uſurpateur,
Diſciple de Manés & grand Perſécuteur,
Bientôt aux Sarrazins, pour fruit de leur victoire,
Par un traité honteux, ſacrifia ſa gloire;
Et victime, à la fin du Bulgare irrité,
Périt plus noblement qu'il n'avoit merité.

Quelques ſoient ces Vers, & quelque choſe qu'on y puiſſe reprendre d'ailleurs, du moins, ne diſconviendra-t-on point que ce ne ſoient véritablement des Vers & non de la Proſe rimée. Cependant, qu'ont-ils de plus que les premiers pour la meſure ou pour la rime? Rien d'eſſentiel. Tout eſt à peu près égal de part & d'autre ſur ces deux points. Concluons donc, que ce qui fait le caractere propre du Vers, &

ce qui le diſtingue eſſentiellement de la Proſe, eſt quelque autre choſe que la meſure & que la rime.

En effet, ſi les Vers n'avoient point d'autre avantage ſur la Proſe, les Poëtes n'auroient pas lieu de s'en faire tant accroire ; & le langage des Dieux ne l'emporteroit de guéres ſur le langage ordinaire des hommes. De plus, comme les Vers de quatre pieds ou de huit ſyllabes & au-deſſous, n'ont point de céſure ou de repos déterminé, il ſe trouveroit qu'une grande partie de notre Poëſie Françoiſe, & ſur tout une de ſes eſpeces les plus nobles, qui eſt la Poëſie Lyrique, ne differeroit preſque de la Proſe que par la rime. Nos Pindares, nos Horaces & nos Anacréons modernes ſe contenteroient-ils d'une difference ſi legere, & trouveroient-ils dans la ſeule prérogative de la rime, de quoi ſe tirer de pair d'avec le reſte des Auteurs? J'avoue que dans les Vers de ſix & de cinq pieds, le repos joint à la rime, a quelque choſe de plus marqué ; mais quand il ne s'y trouve rien d'ailleurs qui caracteriſe le Vers, on ſent que la rime & la céſure (je comprends ſous ce nom la meſure des ſyllabes qu'elle partage) loin d'être

un agrément, dégénerent en une Monotonie plus inſoutenable que la Proſe même la plus ſimple & la moins ornée. Qu'y a-t-il en effet de plus ennuyeux que ce repos & cette rime qui reviennent toûjours au boût d'un certain nombre de ſyllabes toûjours le même ? L'un & l'autre, à la verité, ſont eſſentielles à la forme méchanique du Vers, ſi j'oſe m'exprimer ainſi ; mais ce n'eſt point ce qui en conſtituë le caractere, & ce qui fait le charme de la Poëſie. On convient que les Vers plaiſent plus que la Proſe ; cependant, s'ils n'en étoient diſtingués que par ces deux endroits, ils devroient plaire infiniment moins. Cette Monotonie uniforme à quelque choſe en ſoi de ſi déſagréable, que toutes choſes égales d'ailleurs, l'avantage ſeroit tout entier pour le ſtile qui s'en trouveroit le plus exempt. Or ſi malgré le déſagrément qui reſulte de cette uniformité perpetuelle de chutes & de ſons, les Vers, de l'aveu même de ceux qui ſont le moins favorables à notre Poëſie, ont plus de charmes que la Proſe ; il faut conclurre néceſſairement, qu'il y a quelque choſe de plus que la céſure & que la rime qui les en diſtingue, & qui fait en quelque ſorte

l'ame de cette Poëſie, dont le repos & la rime ne ſont, pour ainſi dire, que le corps ou la forme exterieure. Enfin, pour finir ſur cet article, il faut un diſtinctif qui ſoit général pour toutes les eſpeces de Vers; & comme les Vers de huit ſyllabes & au-deſſous, qui tous n'admettent point de céſure, ſont autant & auſſi eſſentiellement Vers, que ceux de dix & de douze ſyllabes; il eſt évident que la céſure n'eſt point ce qui décide de la Poëſie dans les Vers François : ainſi, on ne pourra ſe retrancher que ſur la rime; & alors, il ne faudra plus mettre d'autre diſtinction entre les Vers & la Proſe, ſinon que les premiers ſeront de la Proſe qui rime, & l'autre de la Proſe qui ne rime pas. Concluons donc de tout cela, qu'il faut qu'il y ait quelqu'autre choſe que la rime & que la céſure, qui conſtituë l'eſſence de la Poëſie, & qui faſſe le caractere diſtinctif de ce qui eſt véritablement Vers & de ce qui n'en a que l'apparence.

On ne peut point non plus référer ce diſtinctif à la difference des termes & à la nobleſſe de l'expreſſion; puiſque les termes ſont communs aux Vers & à la Proſe, & que tous ceux qui ſont reçus dans la bonne Proſe, ſont auſſi de miſe

dans les bons Vers. Je dis la même choſe des figures, hardies & ſublimes que la Poëſie ne fait qu'emprunter de la Rhétorique, à qui elles appartiennent en propre, & dont les Poëtes doivent l'hommage aux Orateurs.

Ce n'eſt donc que dans l'arrangement des termes, c'eſt-à-dire, dans la conſtruction & le tour de la Phraſe, que peut conſiſter cette difference qui caracteriſe le Vers François & le diſtingue de la Proſe; & c'eſt en cela uniquement que je prétends qu'elle conſiſte, comme je me flatte de le démontrer dans la ſuite.

Mais, pour aller au-devant de toute équivoque, il faut faire attention que je ne parle ici que de la verſification priſe préciſement en elle-même, indépendament du génie & de la verve du Poëte; & que je ne l'enviſage qu'entant que le tour du Vers différe de celui de la Proſe. Un Auteur peut être tout Poëtique dans un Ouvrage, par la hardieſſe & la nouveauté des fictions, par la richeſſe & la varieté des images, par la fecondité & les ſaillies heureuſes d'une imagination vive & allumée, ſans que pour cela il le ſoit dans ſa verſification. Un autre au contraire,

peut l'être dans ſa verſifiſation, ſans qu'il le ſoit dans la diſpoſition & l'œconomie de ſon Ouvrage : C'eſt ce qu'on peut dire en particulier de Lucain. Il n'eſt en quelque ſorte que trop Poëte dans ſes Vers ; il ne l'eſt pas aſſez dans l'Ordonnance de ſon Poëme. Rien de plus Poëtique que le Télémaque, par rapport à l'Ordonnance & à la conduite, aux fictions, aux figures & à tous les autres ornemens qui ne touchent point à la verſification. Pour le ſtile, non-ſeulement il ne l'eſt pas, mais même il ne le doit pas être.

C'eſt ce que je ſuis bien-aiſe de faire remarquer ici, pour détromper bien des gens qui ſur les deſcriptions brillantes, ſur les comparaiſons fleuries & autres pareils ornemens que l'Auteur a empruntés de la Poëſie, ſe ſont imaginés que le Télémaque étoit écrit en ſtile Poëtique. Ces ſortes d'agrémens ſont choſes qu'il ne faut point confondre avec le ſtile, auquel ils ſont abſolument étrangers. Dire que * *l'Aurore avec ſes doigts de roſes entr'ouvre les portes dorées de l'Orient, &c.* Souhaiter *que Morphée répande ſes plus doux charmes,*

* *Nouveau Télém. liv. 4. pag. 120. & 121.*

ſur des paupieres appeſanties, qu'il faſſe couler une vapeur divine dans des membres fatigués, & autres expreſſions ſemblables, ſouvent employées dans le Télémaque; c'eſt ce qu'on peut appeller le langage ou même le jargon de la Poëſie, qui accoûtumée à animer, à perſonnifier, & même à diviniſer tout ce qui lui plaît, nous repreſente l'Aurore ſous l'idée de Déeſſe, & le ſommeil ſous le nom d'un Dieu. Mais comme ces conceptions figurées ſe peuvent exprimer dans un ſtile Proſaïque, tout auſſi bien que dans un ſtile Poëtique, elles ne décident rien pour la qualité du ſtile. Feu M. de Cambrai ſe propoſant de faire un Poëme épique en Proſe, a pris de la Poëſie tout ce que la Proſe en pouvoit admettre. Ainſi la diſpoſition, l'Ordonnance & la conduite de ſon ſujet, les penſées, les images, les comparaiſons, les deſcriptions, tout y eſt Poëtique pour le fonds; mais, comme il ſe bornoit à écrire en Proſe, il s'eſt toujours tenu renfermé dans la ſphére d'une Proſe, vive à la verité, noble, ſublime & pompeuſe, mais, qui ne ſort point du caractere de la Proſe. Il y a plus, comme je l'ai déja remarqué; c'eſt qu'il n'a pas même dû

en uſer autrement, puiſque le ſtile Poëtique ſiéroit auſſi mal drns la Proſe, que le ſtile Proſaïque le fait dans les Vers. Ainſi, quand l'Auteur de la Préface qui eſt à la tête du nouveau Télémaque, applique à M. de Cambrai ce que Strabon a dit d'un ancien : * *Qu'il avoit imité parfaitement la Poëſie en rompant ſeulement la Meſure.*

Si par le terme de *Meſure*, il n'entend que le dérangement des pieds du Vers, il n'en dit pas aſſez ; puiſque M. de Cambrai a fait plus que cela ; & que ſon ſtile tel qu'il eſt, quand on en arrangeroit les ſyllabes ſelon la Méchanique du Vers, n'en ſeroit pas moins ſtile de Proſe. Si ſous le terme de Meſure, il entend le tour Poëtique & ce ſtile propre & particulier qui diſtingue les Vers de la Proſe rimée, je ſouſcrits ſans peine à ſa penſée, & nous ſommes parfaitement d'accord.

En effet, qu'on liſe Télémaque, on y trouvera la preuve de ce que j'avance. *Calipſo*, dit-il, d'abord en commençant, *ne pouvoit ſe conſoler du départ d'Uliſſe. Dans ſa douleur, elle ſe trouvoit malheureuſe d'être immortelle, &c.*

* *Pag.* 47.

Voilà

Voilà de la Proſe, voilà le pur ſtile hiſtorique, tel que M. de Cambrai l'employe dans tout le cours de ſon Ouvrage, & tel qu'il a dû abſolument l'employer. Veut-on transformer cette Proſe en ſtile Poëtique? Voici ce me ſemble, comme on pourroit tourner la penſée.

Du départ de ſon cher Uliſſe,
Calypſo ne pouvoit encore ſe conſoler;
Pour elle deſormais la vie eſt un ſupplice, &c.

Je crois qu'on n'aura pas de peine à ſentir la différence de ces deux ſtiles par rapport à la Poëſie; mais, je me flatte qu'on la ſentira bien mieux encore, quand j'aurai développé ce qui fait, ſelon moi, cette difference, que je ſoutiens qui ne conſiſte que dans la difference du tour qu'on donne à la phraſe, & qui eſt toute autre dans les Vers que dans la Proſe. C'eſt-à-dire, qu'il y a un tour de phraſe qui eſt Poëtique & un qui eſt Proſaïque; que ce dernier, avec la meſure la plus exacte & la rime la plus riche, eſt toûjours dans le fonds veritablement Proſe; au lieu que l'autre, ſans rime même & ſans meſure, eſt toûjours réellement

Poëſie. Il ne s'agit plus que de démêler ce qui fait la difference, & ce qui conſtituë le caractere diſtinctif de ces deux tours de phraſe.

C'eſt un point qui paroît d'abord d'autant plus difficile à déterminer, que la conſtruction Françoiſe ne nous permet pas, même dans la Poëſie la plus ſublime, ces inverſions hardies que ſouffre la conſtruction Latine, où pourvû que tous les mots qui doivent entrer dans la compoſition d'une phraſe, s'y trouvent raſſemblés, peu importe bien ſouvent dans quel ordre on les y place, & quel rang ils y tiennent. Tel qu'on met à la tête de la période, figureroit ſouvent tout auſſi bien, ſi on le renvoyoit à la queuë; de ſorte qu'en mettant confuſément tous les termes d'une phraſe dans un chapeau, & les tirant au hazard l'un après l'autre, comme les billets de Loterie, la conſtruction s'en trouveroit toûjours, à peu de choſe près, aſſez reguliere. Notre langue n'admet point une pareille liberté, & à ſa route plus reſerrée & plus gênée. C'eſt ce que quelques gens lui réprochent, comme une imperfection. J'en conviendrai ſans peine dès qu'on m'aura fait concevoir, que de

parler dans le même ordre qu'on penſe, c'eſt un défaut : Que l'obſcurité dans la conſtruction des Phraſes, eſt une vertu, & la clarté un vice ; & que plus une langue eſt embroüillée, & plus elle laiſſe à deviner, plus auſſi elle eſt belle. Pour moi, j'ai cru juſqu'ici, que comme on ne parle que pour ſe faire entendre, celui-là parloit le mieux, qui ſe rendoit le plus intelligible, & qu'on ſe le rendoit d'autant plus, qu'on laiſſoit moins à faire à la conception de ceux à qui on adreſſoit la parole. Le dérangement des mots & la diſpoſition preſque arbitraire que permet ſur ce point la conſtruction Latine, à quelque choſe de fatiguant pour l'intelligence de celui qui écoute. Il faut qu'il épele, pour ainſi dire, chaque mot, & qu'il mette en ordre dans ſon eſprit, ce que nous lui préſentons en déſordre dans le diſcours. Je ſçai que l'uſage & l'habitude rendent cette peine beaucoup moins ſenſible qu'elle ne l'eſt en effet ; mais, c'eſt toûjours une peine & une fatigue de moins que notre langue nous épargne, en preſentant les idées dans l'ordre naturel qu'elles doivent avoir : de ſorte que celui qui nous écoute, n'a rien à réformer pour l'arran-

gement, dans ce que nous lui diſons ; & comme nous lui preſentons les idées ſelon l'ordre qu'elles doivent avoir entre-elles, elles ſe placent d'elles-mêmes dans ſon eſprit, à meſure que nous parlons, & toute ſa peine ſe réduit à écouter.

C'eſt un avantage que notre langue a ſur la Latine, & ſur celles qui lui reſſemblent ; & l'on peut dire que l'éloignement naturel que nous avons pour tout ce qui demande du travail & de la diſcuſſion, n'en releve pas peu le prix. Tout ce qui ſe fait à moins de frais, eſt toûjours plus ſelon le goût de l'homme, en quelque choſe que ce ſoit & ſur-tout dans celles qui ſont d'un uſage ordinaire & neceſſaire, comme l'eſt le langage. Je ne pretends point par-là d'éprimer la Langue Latine, que j'ai étudiée toute ma vie, & dont je ſuis Partiſan auſſi zélé que perſonne : mais, je ne craindrai point de dire, que je l'admire bien moins dans la conſtruction de chaque phraſe en particulier, que dans la liaiſon des phraſes, dans le tiſſu du diſcours, & dans l'ordre naturel & aiſé avec lequel elle développe un raiſonnement ou un narré, & en aſſortit toutes les parties. C'eſt en quoi

elle l'emporte infiniment ſur notre Langue : mais quand elle l'emporteroit encore par mille autres endroits, dont la diſcuſſion ſeroit ici hors d'œuvre ; il faut qu'elle lui cede pour la régularité & la netteté de la conſtruction. Cette licence qu'elle ſe permet dans le déſordre & la confuſion des termes qui compoſent ſa phraſe eſt, ſelon moi, bien moins une liberté qu'une ſorte de libertinage, dont on doit ſçavoir bon gré à notre Langue de s'être juſqu'ici toûjours défenduë.

Il eſt aiſé de juger par-là, que je ſuis bien éloigné de ſouſcrire au ſouhait que ſemble former, en faveur de notre Langue, l'Auteur de l'excellente Préface que j'ai déja citée. C'eſt à la page XLVIII * où après avoir loüé un Poëte Anglois qui a commencé, dit-il, d'introduire avec ſuccès dans ſa Lange, *les inverſions des Phraſes : peut-être*, ajoûte-il, *que les François reprendront un jour cette noble liberté des Grecs & des Romains.* Le terme de *reprendront*, ſemble ſuppoſer qu'ils l'avoient priſe autrefois ; & en cela, cet Auteur a raiſon. Ronſard en effet l'avoit in-

* *Diſcours de la Poëſie Epique, &c. ſervant de Préface au Nouveau Télémaque.*

troduite de ſon tems dans notre langue. Sa reputation ſoûtenuë de l'exemple des beaux eſprits de ſon ſiécle, qui le regardant comme le Phénix de la Poëſie, & comme leur Maître, faiſoient gloire de l'imiter, avoit mis en crédit ces inverſions hardies de phraſes qu'il avoit empruntées du Grec & du Latin. Ces Meſſieurs crurent embellir notre langue en l'obſcurciſſant; ce fut un mérite, que de ſe rendre inintelligible; & la choſe fut pouſſée ſi loin, que du vivant même de Ronſard, il fallut un Commentaire à ſes Poëſies; c'eſt-à-dire, que ſes Vers devinrent en quelque ſorte, un langage étranger pour ſes compatriotes mêmes; & que des François, pour entendre des Poëtes François, eurent beſoin de Scholiaſtes, comme s'il ſe fut agi de Poëtes Latins ou de Poëtes Grecs.

Mais, l'illuſion ne fut pas de longue durée. Le génie droit & judicieux de la nation, qu'on ſurprend quelquefois, mais qu'on ne violente jamais long-tems, reclama bientôt, contre un goût ſi oppoſé à ce caractere de ſimplicité & de clarté, que nous aimons tant dans les Ouvrages d'eſprit. On eut honte d'avoir été quelque tems la dupe du

Pédantiſme de Ronſard & de ſes Partiſans ; & les productions de ce Poëte tomberent bientôt dans un mépris dont elles ne ſe ſont point relevées juſqu'ici. Je ne ſçai même ſi on n'a pas un peu outré les choſes à cet égard, & il me ſemble qu'on ne rend pas d'ailleurs à Ronſard toute la juſtice qu'il mérite ; car, il faut convenir, qu'il avoit, après tout, d'excellentes parties pour la Poëſie : Beaucoup d'eſprit, de l'imagination, du feu, de l'entouſiaſme, bien de la lecture, & une grande connoiſſance des Anciens ; de ſorte qu'on ne peut guéres attribuer ſa chûte & le décri de ſes Ouvrages qu'à ces *inverſions hardies*, qu'on prétend qui manquent à notre langue ; mais, qui ont ſi mal réuſſi à cet Auteur, que je ne crois pas, qu'il prenne jamais envie à aucun autre de tenter une ſemblable avanture.

Mais, en rejettant ces *inverſions hardies*, je ſuis bien éloigné, comme on le va voir, de prétendre que toute tranſpoſition ſoit incompatible avec la conſtruction de notre langue, & conſéquamment avec notre Poëſie ; puiſque, c'eſt au contraire dans ces tranſpoſitions mêmes, que je fais conſiſter le caractere eſſentiel & diſtinctif de la verſifi-

cation Françoiſe : voici comment.

J'ai dit, qu'il y avoit une phraſe Poëtique, & une phraſe Proſaïque ; & comme les termes qui entrent dans la compoſition de l'une & de l'autre, appartiennent également à la Proſe & aux Vers, & que l'uſage leur en eſt commun ; il s'enſuit que ces deux ſortes de phraſes ne peuvent differer, que par l'arrangement des termes & par le tour qu'on leur donne. Or, quel eſt ce tour de phraſe qui eſt particulier à la Poëſie, & qui diſtingue les Vers, de la Proſe ? Le voici. C'eſt uniquement *le tour qui met de la ſuſpenſion dans la phraſe, par le moyen des inverſions ou tranſpoſitions reçues dans la langue & qui n'en forcent point la conſtruction.* Les exemples rendront cela plus ſenſible, que la définition ne le peut faire ; mais, avant que de les appliquer, je crois qu'il eſt à propos de développer cette définition, dont je fais la baſe de tout mon ſyſtême ſur cette matiere.

Je regarde donc la ſuſpenſion, comme l'ame du Vers, & ce qui en fait le charme, par l'attente où elle met ; & par la ſurpriſe qu'elle cauſe. On ſoutient par ce moyen l'eſprit du Lecteur qui

qui demeure toûjours en haleine, juſqu'à ce que le terme le plus eſſentiel, & qui eſt comme la clef de la phraſe, ait enfin déterminé la penſée. Il en eſt à peu près en cela, du Vers par rapport à la Proſe, comme du Poëme par rapport à l'Hiſtoire. Un Hiſtorien qui entreprend de traiter d'une guerre, obſerve régulierement dans ſa narration l'ordre naturel des choſes, il expoſe d'abord les motifs de cette guerre, delà il paſſe aux préparatifs, & il ne fera point le Siége d'une Ville qu'il n'ait mis auparavant l'Armée en campagne. Le Poëte au contraire, tranſporte d'abord ſon Lecteur au milieu des évenemens.

* *In medias res*
Non ſecus ac notas auditorem rapit.

C'eſt par la fin d'un Siége qu'il ouvre la Scéne, & ce n'eſt que dans le cours du Poëme qu'on apprend enfin, comme par occaſion, les cauſes, les ſuites & les exploits d'une guerre qui eſt ſur le point de ſe terminer.

Telle eſt, à proportion, la marche

* *Horat. ars Poëtica.*

du Vers par rapport à la Proſe ; car ; au lieu que celle-ci débute ordinairement par le terme principal de la phraſe ; au lieu qu'elle met d'abord en chef le nominatif ſubſtantif eſcorté de ſon adjectif, s'il doit en avoir, & ſuivi de ſon verbe, qui traîne lui-même après lui ou l'accuſatif, ou tel autre cas qui lui convient : Méthode qui, comme le remarque fort bien M. de Cambrai, * *exclut toute ſuſpenſion d'eſprit, toute attente, toute ſurpriſe, toute varieté, & ſouvent toute magnifique cadence* : Le Vers au contraire, commence ſa marche, par ce qu'il renferme de moins eſſentiel. Le premier terme qui ſe preſente d'abord, en ſuppoſe preſque toûjours un autre, dont il dépend abſolument, & qui peut être, ne ſe declarera qu'à la fin de la période. Souvent tout eſt en l'air dans le premier Vers, & ce n'eſt que dans le ſecond ou le troiſiéme qu'on découvre enfin, ce qui l'appuie & lui ſert de ſoutien. C'eſt comme une intrigue de Théâtre qui cauſe un embarras intereſſant & agréable durant le cours de la Piéce, & dont on ne voit le dénoüement qu'à la fin : & voilà ce qui pro-

* *Réflexions ſur la Rhétorique.*

duit cette ſuſpenſion d'eſprit propre du Vers, & où la Proſe, de l'aveu de M. de Cambrai ne ſçauroit aſpirer.

Qu'on rappelle ici ce que j'ai cité plus haut du commencement de Télémaque, on y trouvera la preuve de ce que je viens d'expoſer. *Calypſo*, dit l'Auteur, *ne pouvoit ſe conſoler du départ d'Uliſſe.* Quel eſt dans cette phraſe le principal perſonnage, & celui qui y figure en chef? C'eſt *Calypſo.* Auſſi, eſt-ce elle qu'on met d'abord ſur la Scéne : Quelle eſt ſon attitude? C'eſt celle d'une femme déſolée. *Elle ne peut ſe conſoler* : Et de quoi? *Du départ* d'une perſonne qu'elle aime. Qui eſt cette perſonne? C'eſt *Uliſſe.* Voilà l'ordre naturel des queſtions qu'on peut faire ſur Calypſo dans le point de vûe où on la met? On veut d'abord connoître la perſonne; ce n'eſt qu'après qu'on a reconnu qu'elle eſt affligée, qu'on s'informe du ſujet de ſon affliction; & c'eſt auſſi l'ordre que ſuit la phraſe Proſaïque dans ſa conſtruction. La Poëſie au contraire, debute d'abord par ce qui fait le ſujet de l'affliction; & on apprend chez elle, pourquoi Calypſo eſt affligée, avant que de ſçavoir que Calypſo ſoit affligée.

Du départ de ſon cher Uliſſe,
Calypſo ne pouvoit encor ſe conſoler.

Ici, le premier Vers eſt comme en l'air. On y parle du départ d'Uliſſe; mais, on n'y voit point encore, ni qui s'y intereſſe, ni à quel point on s'y intereſſe; & ce n'eſt que dans le ſecond Vers qu'on apprend enfin, que c'eſt Calypſo qui y prend part, & qui en eſt même touchée à tel point, qu'elle ne peut s'en conſoler. De-là naît cette ſurpriſe, cette attente & cette agréable ſuſpenſion, dans laquelle je fais conſiſter le caractere & l'agrément de la verſification Françoiſe.

Je ferois même voir, s'il étoit neceſſaire, que la ſuſpenſion dont je parle, s'étend à la verſification Latine comme à la Françoiſe; que c'eſt en ſa faveur, qu'on y fait ordinairement marcher les épithetes avant leur ſubſtantif.

* *Sævæ memorem junonis ob iram.*

Et qu'entre deux ſubſtantifs celui qui eſt gouverné, paſſe preſque toujours devant celui qui gouverne, & qu'il ſuppoſe.

* *Virg. I. Æneid.*

* *Trojæ qui primus ab oris,*
Italiam fato profugus, &c.

Mais, comme cela eſt étranger à mon ſujet, je ne m'y arrête pas; & quoiqu'il en ſoit de la ſuſpenſion à l'égard du vers Latin, il eſt toujours vrai qu'elle eſt l'ame du vers François, & qu'elle en fait le caractere diſtinctif. Je crois avoir expliqué d'une maniere aſſez ſenſible, ce que j'entends par cette ſuſpenſion. Elle convient eſſentiellement au vers comme je me flatte de l'avoir déja montré, & comme je le ferai encore mieux ſentir dans la ſuite; & elle y convient, à la difference de la proſe, dont la marche reglée & uniforme lui donne, de l'aveu de M. de Cambrai, une entiere excluſion.

Mais, quel eſt ce principe de cette ſuſpenſion, & par-où parvient-on à la produire? C'eſt, comme je l'ai dit dans ma définition, *par le moyen des tranſpoſitions reçues dans la langue.*

Ce que j'entens par tranſpoſition, c'eſt quand l'ordre naturel de la phraſe eſt renverſé, & qu'un Nom ou un Verbe qui dépend d'un autre, paſſe devant celui de qui il dépend & qui le gou-

* *Ibid.*

verne. On en a déja vû un exemple dans ce que j'ai tourné en vers, du commencement de Télémaque, où l'on apprend le ſujet de l'affliction de Calypſo, avant que de ſçavoir qu'elle ſoit affligée. En voici un autre tiré de Racine dans la Tragedie de Mithridate. Arbate étant arrivé aſſez à tems, pour empêcher la Reine d'avaler le poiſon qu'on lui préſentoit par ordre de Mithridate, ordonne à Arcas d'aller informer ce Prince du ſuccès de ſa diligence & de ſon zéle. A parler regulierement, voici comment il auroit dû s'expliquer à Arcas, & comment en effet il auroit parlé en proſe : *Et vous Arcas, courez apprendre à Mithridate la nouvelle du ſuccès de mon zéle.* Tel eſt l'arrangement naturel que demande la conſtruction ordinaire. La poëſie au contraire, renverſe & dérange cette conſtruction, & tranſporte au commencement de la phraſe, ce qui dans la proſe ne doit être qu'à la fin.

* * *Et vous Arcas, du ſuccès de mon zéle,*
Courez à Mithridate apprendre la nouvelle.

* *Act. V. Scene III.*

La phraſe en proſe, finiſſoit par ces termes *du ſuccès de mon zele* ; c'eſt par-où elle débute en vers ; voilà ce que j'appelle tranſpoſition.

Mais, comme notre langue à ſes uſages ; qu'elle n'admet pas toutes ſortes d'inverſions ; qu'il y en a qu'elle ſouffre, & d'autres qu'elle rejette ; c'eſt pour cela que j'ai determiné les differentes ſortes de tranſpoſitions qu'admet notre poëſie, en les fixant préciſement à celles *qui ſont reçûes dans la langue.* En effet, la poëſie ſuppoſe la Grammaire ; & il faut parler François, avant que d'entreprendre de faire des vers François. C'eſt ſur cela que Deſpreaux dit ſi judicieuſement dans ſon Art Poëtique.

* *Sur tout qu'en vos écrits la langue reverée,*
Dans vos plus grands excès vous ſoit toujours ſacrée ;
Envain, vous me frapez d'un ton mélodieux,
Si le terme eſt impropre ou le tour vicieux.

Donnez à vos Vers le tour le plus

* *I. Chant.*

noble & le plus neuf qu'il vous ſera poſſible ; mais, que ce tour ſoit avoüé de l'uſage : Uſez de tranſpoſitions, vous le devez, mais n'en hazardez point que la langue n'autoriſe. M. de Cambrai * & l'Auteur de la Préface de ſon Télémaque, ſemblent ſouhaiter qu'on mît notre Langue un peu plus au large ſur le fait des inverſions. Je le ſouhaiterois comme eux, les Poëtes y gagneroient encore plus que le reſte des Ecrivains. Qu'on adopte dans notre Langue de nouvelles inverſions, je ſerai des premiers à les ſuivre, dès-qu'elles auront été admiſes. Mais juſqu'à ce que l'uſage ait naturaliſé celles qu'on prétend qui nous manquent, le plus ſûr eſt de ne rien riſquer, & de nous en tenir à celles qui ſont inconteſtablement reçuës.

Bien loin que la Poëſie ſoit pour nous, un titre de nous licentier ſur la regularité de la conſtruction ; je ſuis perſuadé au contraire, qu'elle autoriſe les Cenſeurs à exiger de nous, plus d'exactitude que du reſte des Auteurs ; & il me paroît en effet, que perſonne ne merite moins d'indulgence qu'un

* *Réflex. ſur la Rh.*

Poëte qui péche contre la Langue. Qu'on s'explique en Proſe bien ou mal, quand le fonds des choſes eſt bon, on n'y prend pas garde de ſi près : Un homme eſt excuſable de ſe faire entendre comme il peut. Mais, ſi vous ne pouvez pas parler correctement en Vers ; qui vous oblige à verſifier, & que ne vous expliquez-vous en Proſe ?

Ainſi, tant d'inverſions & de tranſpoſitions qu'il vous plaira, la Poëſie non-ſeulement les ſouffre, mais même les exige ; mais à cette condition, *qu'elles ſoient reçues dans la Langue.* J'ai ajoûté & qu'elles n'en forcent point la conſtruction. Quelqu'un croira peut-être, que cette addition eſt inutile, puiſque les tranſpoſitions qui ſont reçuës dans la Langue, n'en ſçauroient forcer la conſtruction ; mais, cela n'eſt pas tout-à-fait vrai, y ayant des tranſpoſitions qui, quoique reçuës dans la langue, ne laiſſent pas par la façon dont elles ſont maniées, d'en forcer quelquefois la conſtruction. Auſſi, cette remarque tombe-t-elle moins ſur la tranſpoſition même, que ſur le mauvais uſage qu'on en peut faire. Je n'apporte point ici d'exemple ni de l'une

ni de l'autre, parce qu'il s'en preſentera aſſez dans les Vers que j'aurai occaſion de citer dans la ſuite ; & ſur leſquels je ne manquerai pas de faire remarquer le rapport qu'ils auront à ce que je viens d'obſerver ici.

Voilà donc ma définition expliquée de la maniere la plus intelligible qu'il m'a été poſſible. Il ne me reſte plus qu'à y appliquer les exemples pour la juſtifier ; & je me flatte que cette application donnera encore une nouvelle clarté à mon opinion, en même-tems qu'elle en ſera la preuve.

Et, afin que ces exemples ſoient plus à la main, je les ai tirés pour la plûpart, d'une des plus belles Tragedies de Racine, qui eſt Mithridate. Cette ſeule Tragedie me fournira, ſoit en bonne, ſoit en mauvaiſe part, tous les traits dont j'aurai beſoin. Je n'ai garde de vouloir blâmer par-là ni la Piéce ni l'Auteur ; je rends juſtice autant que perſonne à l'un & à l'autre : Mais, comme je ne pouvois guéres mieux m'adreſſer que chez Racine, pour trouver des exemples à imiter, j'ai crû auſſi que n'y ayant point d'Auteur ſi parfait qui ne ſoit réprehenſible en quelque choſe, les exemples que je ci-

terois en mauvaiſe part, feroient bien plus d'effet, ſi je les tirois d'un Auteur de la réputation de Racine, que ſi j'allois les déterrer dans quelque Poëte médiocre, à l'incapacité duquel on pût les attribuer. J'ai été bien aiſe d'ailleurs, dans une matiere de critique, de ne toucher à aucun Auteur vivant, ou du moins de n'en point citer, que ce ne fût en bonne part. On peut en uſer avec plus de liberté à l'égard des morts, ſur tout, quand on le fait avec toute la circonſpection & la révérence même que je me propoſe d'apporter au ſujet de Racine. Je ne l'ai choiſi préférablement à d'autres, que parce que je l'ai regardé, comme un des plus excellens Poëtes & des plus corrects que nous ait fournis le dernier ſiécle: Et pour un trait où il y aura peut-être quelque choſe à rédire, j'en trouverai chez lui cent, qui pourront ſervir de modéle. Cela eſt ſi vrai, que j'ai eu bien de la peine à découvrir dans toute la Tragedie de Mithridate, un exemple en mauvaiſe part, conditionné comme je le ſouhaitois, pour l'uſage que j'en veux faire. Il eſt tiré de la Scéne où Arbate vient raconter, comment Mithridate, après avoir eſſayé

inutilement le ſecours des poiſons, a été réduit à ſe ſervir de ſon épée contre lui-même : Voici donc comme il s'explique.

* *D'abord il a tenté les atteintes mortelles,*
Des poiſons que lui-même a crû les plus fidèles.

Je n'examine point pour le préſent, ſi la céſure du premier Vers eſt d'alloi, ni, ſi le paſſage de ce même Vers au ſuivant, eſt dans les regles : Ce ſont choſes à diſcuter à part, & que je pourrai traiter dans la ſuite. Il n'eſt queſtion ici que de ſçavoir, ſi le ſtile de ces deux Vers, eſt Poëtique ou Proſaïque.

Or, pour pouvoir juger plus ſûrement, tant de ces deux Vers, que de tous les autres que j'aurai à citer dans la ſuite ; j'établis d'abord une regle générale qui me paroît évidente, & qui eſt : *Qu'un Vers, pour être veritablement de la Poeſie & non de la Proſe, doit être tel ; qu'en rompant la meſure & en ſupprimant la rime, on ne laiſſe pas de retrouver, même dans cette eſpece de demembrement, un air de*

* *Act. 5. Scene 4.*

Poëſie & un langage veritablement Poëtique. Car, s'il eſt vrai, comme je crois l'avoir montré ſenſiblement, qu'indépendament de la rime & de la meſure, la marche des Vers doit être toute différente de l'allure de la Proſe; du moins quant au ſtile, le Vers reſte toujours Vers, même après le dérangement des ſyllabes & la ſuppreſſion de la rime: & dès-qu'en le dégradant de la ſorte, il paroît Proſe; il faut conclurre que ce n'étoit pas un Vers, mais ſeulement de la Proſe rimée.

Or, ſur ce principe, je dis que les deux Vers que j'ai cités de Racine, ne ſont point d'un ſtile Poëtique. Pourquoi? Parce que ſi ou vouloit dire la même choſe en Proſe, on n'arrangeroit point les termes autrement qu'ils le ſont dans ces deux Vers; & qu'en les dépoüillant de la rime & en rompant la cadence, on n'y trouve plus que de la Proſe.

Faiſons-en l'épreuve, en les dégradant de la maniere que je viens de propoſer. Voici préciſement comme parle Arbate. *D'abord il a eſſayé les mortelles atteintes, des poiſons que lui meme avoit cru les plus fideles.* Il eſt aiſé de voir que dans cette expoſition, je ne

dérange rien de l'ordre des termes qui compoſent les deux Vers, & que je n'y apporte de changement que celui qui eſt neceſſaire pour ſupprimer la rime & rompre la cadence. Or, je demande ſi, dans cette phraſe ainſi expoſée, il reſte rien qui ſente la Poëſie? La Proſe s'énonceroit-elle autrement? On trouve ici le nominatif ſuivi immédiatement de ſon Verbe, *il a teme.* Le cas du Verbe ſuit de même immédiatement après, tenant comme par la main ſon adjectif, *les atteimes mortelles*, & traînant après lui un genitif qu'il gouverne & qui commence le Vers ſuivant : *Des poiſons.* Voilà la marche pure de la Proſe telle que nous l'a tracée * M. de Cambrai. Nulle tranſpoſition, & par conſequent nulle ſuſpenſion. Or, que faut-il faire pour ménager cette ſuſpenſion par le moyen des tranſpoſitions; & pour rendre Poëtiques, ces deux mêmes Vers? Rien autre choſe que d'en renverſer l'ordre! Et de mettre le premier, celui que Racine a mis le ſecond, en diſant :

Des poiſons que lui-même a crû les plus fid[illegible],

* *Réflexions ſur la Rh.*

D'abord il a tenté les atteintes mortelles.

Ou, comme il ſeroit encore mieux, en changeant quelque choſe de plus; pour conſerver au commencement de la phraſe, le terme de *d'abord*, qui y figure plus naturellement: On pourroit dire,

D'abord, de ces poiſons qu'il crût les plus fideles,
Mithridate a tenté les atteintes mortelles.

Qu'on ſupprime ici la rime; qu'on rompe la cadence des Vers & qu'on diſe: *D'abord des poiſons auſquels il ſe fioit le plus, Mithridate a eſſayé les mortelles atteintes.* On reconnoîtra toujours dans ces Vers mêmes ainſi dégradés, un tour étranger à la Proſe, & un ſtile véritablement Poëtique; car, comme la tranſpoſition ſubſiſte toujours la phraſe ne perd rien de cette ſuſpenſion qui tient l'eſprit en attente, & qui fait l'ame de la Poëſie.

Autre exemple tiré de la même piece. Monime voulant implorer le ſecours de Xipharès, contre Pharnace frere du même Xipharès, lui parle ainſi.

* *J'eſpere toutefois qu'un Prince magnanime,*
Ne ſacrifiera point les pleurs des malheureux,
Aux interêts du ſang qui vous unit tous deux.

La nobleſſe des termes qui entrent dans la compoſition de ces trois Vers, à quelque choſe de ſéduiſant & qui impoſe d'abord ; mais, qu'on en retranche la rime, & qu'on en rompe la cadence, comme on a fait aux précedens, on trouvera que le tour eſt pure Proſe ; car, voici ce que dit Monime. *J'eſpere pourtant qu'un Grand Prince ne ſacrifiera point les larmes des miſérables aux interêts de ce ſang qui vous lie tous deux.* Or, on ne peut diſconvenir que la conſtruction de la Proſe telle que la repreſente M. de Cambrai, ne ſoit ici très regulierement obſervée ; c'eſt ce que chacun peut juſtifier par ſoi-même, en examinant ces trois Vers en détail, comme on a fait les deux précedens. Veut-on à preſent faire de la Poëſie, de ces trois vers qui ne paroiſſent que de la Proſe rimée ? Il

* *Act. I. Sc. 2.*

ne

ne faut que déplacer les deux derniers, mettre le ſecond, celui qui eſt le troiſiéme, & en ajuſtant le reſte à ce dérangement, faire dire ainſi,

J'eſpere toutefois, Prince trop magnanime,
Qu'aux interêts du Sang qui vous unit tous deux,
Vous n'immolerez point les pleurs des malheureux.

Je parle mal peut-être, en diſant, *immoler des pleurs*, Métaphore que je ne crois pas bien reguliere; mais ce n'eſt pas de quoi il eſt ici queſtion. Il s'agit ſeulement du tour de la Phraſe, qui de Proſaïque qu'elle étoit devient Poëtique par le ſecours de la tranſpoſition. En effet, qu'on ſupprime la rime dans ces Vers, & qu'on en rompe la cadence, en diſant. *J'eſpere toutefois, Grand Prince, qu'aux interêts du Sang qui vous lie tous deux, vous ne ſacrifierez point les larmes des miſerables.* On y trouve toujours un goût de Vers, parce que la tranſpoſition y ſubſiſte toujours, & donne à la phraſe un tour que la Proſe n'admet guéres.

Encor un exemple plus étendu de la même Scene. C'eſt Xipharès qui

parle, qui ayant fait entendre à Monime, que ſi Pharnace étoit coupable en l'aimant, il étoit ſur ce point-là, plus criminel encore que Pharnace. *Vous*, lui dit Monime, avec un air de ſurpriſe; à quoi Xiphares répond ainſi

Mettez ce malheur au rang des plus funeſtes,
Atteſtez, s'il le faut, les Puiſſances Celeſtes
Contre un Sang malheureux, né pour vous tourmenter,
Pere, enfans animés à vous perſecuter, &c.

Sans qu'il ſoit beſoin de faire ici l'anatomie de ces quatre Vers, il n'y a perſonne qui n'avoüe, qu'on ne peut rien voir de plus Proſaïque que la conſtruction de cette phraſe. *Atteſtez, s'il le faut, les puiſſances celeſtes, contre, &c.*

Rien de plus aiſé cependant, que de réformer cette Proſe rimée, & de la rendre Poëtique. Il ne faut pour cela que tranſpoſer l'ordre des Vers; & voici, ce me ſemble, comment-on pourroit s'y prendre, pour les rétablir, en ajuſtant d'ailleurs les rimes par

t à ce qui précéde & à ce qui

ıtre un Sang malheureux, né pour
us tourmenter,
es, enfans animés à vous per-
uter,
eſtez, s'il le faut, les Puiſſances
eſtes,
mettez ce malheur au rang des
ıs funeſtes.

chiffrai ces quatre Vers ſelon
: qu'ils gardent dans l'original.
rouvera un grand renverſement;
e commence la phraſe par les
Vers qui la finiſſent dans Racine,
inis par celui qu'il met au com-
ment; Mais, le tour Poëtique
de cela, toutes les perſonnes qui
quelque connoiſſance de la
, conviendront, en comparant
ux phraſes, que la derniere eſt
ue, & que celle de Racine ne
ıs. Cependant, qui a-t-il de plus
une que dans l'autre? Rien, ſi-
qu'au lieu que Xiphares, chez
: dit: *Atteſtez les Puiſſances celeſ-*
tre un Sang malheureux, &c.
fais dire: *Contre un Sang mal-*
e, &c. Atteſtez les Puiſſances ce-

leſtes. C'eſt--à-dire, que j'uſe de tranſpoſition où il n'en uſe pas; & par ce ſeul ſecret, je fais des Vers avec les mêmes termes dont il ne fait que de la Proſe rimée.

Vous blâmez donc Racine, dira quelqu'un, & vous vous croyez bon pour lui faire ſon procès? Quelle préſomption? Elle eſt grande, j'en conviens; & cependant toute grande qu'elle eſt, je ne la déſavoüe pas * *Vous manquez en peu de choſe*, dit Ciceron, en appliquant à Caton ce paſſage d'un ancien; *mais, ſi vous tombez en faute, je ſuis en droit de vous reprendre*. Je puis dire la même choſe à l'égard de Racine. Rarement s'écarte-il des regles dans ſa Poëſie; mais, lorſqu'il s'en écarte, je ſuis en droit de le relever; & je le fais avec d'autant plus de confiance, que c'eſt à lui-même que je dois les lumieres à la faveur deſquelles je découvre ſes négligences. C'eſt chez lui en effet, plus que chez aucun autre Poëte, que j'ai appris combien l'uſage des tranſpoſitions étoit neceſſaire, pour parvenir à cette ſuſpen-

* *Non multa peccas, inquit ille, ſed ſi peccas, te regere poſſum.*
Cic. Or. pro Murenâ.

ſion qui fait l'ame de la Poëſie, & qu'il menage ſi habilement dans la ſienne. Il faudroit tranſcrire ici preſque toutes ſes pieces, ſi je voulois rapporter tous les exemples qu'on en peut tirer ſur ce point ; mais, comme je me ſuis borné dans cet examen, à la ſeule Tragedie de Mithridate, je me contenterai d'en citer une tirade de huit ou dix Vers de la premiere page. C'eſt Xiphares qui parle, & qui, après avoir annoncé en quatre Vers à Arbate la mort de Mithridate, pourſuit ainſi :

Après un long combat, tout ſon camp diſperſé,
Dans la foule des morts, en fuyant l'a laiſſé,
Et j'ai ſçu qu'un Soldat, dans les mains de Pompée,
Avec ſon Diadême, a remis ſon épée.
Ainſi ce Roi, qui ſeul a, durant quarante ans,
Laſſé, tout ce que Rome eût de Chefs importans,
Et qui dans l'Orient, balançant la fortune,
Vengeoit de tous les Rois, la querelle commune,

Meurt, & laiſſe après lui, pour venger ſon trepas,
Deux fils infortunés, qui ne s'accordent pas.

Qu'on examine ces Vers, on n'en trouvera guéres où il n'y ait quelque tranſpoſition & quelquefois deux plûtôt qu'une. La Proſe diroit. *L'a laiſſé dans la foule des morts... a remis ſon épée avec ſon Diadéme, dans les mains de Pompée... a laſſé durant quarante ans... balançant la fortune dans l'Orient... vengeoit la querelle commune de tous les Rois.* La Poëſie au contraire dit: *Dans la foule des morts l'a laiſſé... dans les mains de Pompée avec ſon Diadême a remis ſon épée*: Ce qui fait deux tranſpoſitions. La premiere en ce qu'il y a, *dans les mains de Pompée a remis ſon épee.* La ſeconde, en ce qu'au lieu de dire, a remis ſon épée avec ſon Diadême, on met: *Avec ſon Diadéme a remis ſon épée.* Et ainſi des autres tranſpoſitions qu'on peut juſtifier dans ce morceau, & qui ſe trouvent en aſſez grand nombre dans l'eſpace de ſept Vers ſeulement. Voilà quel eſt le ſtile ordinaire de Racine dans ſa Poëſie, & s'il lui arrive quelquefois de

mollir & de s'écarter de la regle qu'il ſuit le plus ſouvent, on doit regarder ces ſortes de libertés, comme des petites negligences, dont les plus grands Poëtes mêmes n'ont jamais été totalement exempts. Je crois qu'après cette declaration, perſonne ne trouvera mauvais que je continuë à relever ces negligences légéres qui peuvent ſervir à nous inſtruire. C'eſt par-là que les fautes mêmes ou les imperfections des grands Hommes, nous deviennent utiles.

Je n'ai juſqu'ici apporté d'exemples que de pluſieurs Vers joints enſemble, & l'on a pû voir, comment en les déplaçant ſeulement, & mettant les premiers ceux qui étoient les derniers, on faiſoit des Vers, de ce qui n'étoit auparavant que de la Proſe rimée. J'ajoûte à cela que la même choſe arrive à l'égard des moitiés de Vers ou des Hemiſtiches, où ce qui en Proſe iroit le premier, doit marcher le dernier dans la Poëſie. Qu'on diſe, par exemple,

Voudra-t-il ſe charger d'un Gendre ſans appui ?

Le Vers n'eſt point abſolument mau-

vais ; mais, la Proſe ne parlera pas autrement. Au lieu que dans la Poëſie, on tranſpoſe ces deux Hemiſtiches ; comme le fait Racine.

* *D'un Gendre ſans appui, voudra-t-il ſe charger ?*

On dira peut-être, que la rime eſt ce qui a déterminé Racine, à cette tranſpoſition. C'eſt ce qui peut bien arriver à des Poëtes médiocres ; mais, non pas à un Poëte tel que Racine. Ses Ouvrages font aſſez foi, que la rime ne le gouvernoit point. Non, que quelquefois il ne ſe diſpenſe de cette tranſpoſition d'Hémiſtiches, & qu'il ne ſuive à peu près l'allure de la Proſe. Comme quand il dit :

1. *Il faut qu'on joigne encore l'outrage à mes douleurs,*
2. *L'amour à peu de part à mes juſtes ſoupçons.*

Car, il eſt certain qu'il eût été plus Poëtique de dire,

Il faut qu'à mes douleurs, on joigne encor l'outrage,

* *Act.* 3 *Sc.* 1.
1. *Act.* 2. *Sc.* 6.
2. *Act.* 4. *Sc.* 1.

A mes

A mes juſtes ſoupçons l'amour a peu de part.

Mais il faut conſiderer qu'il y a des occaſions où cela eſt corrigé par ce qui précede ou par ce qui ſuit, & où ces inverſions trop multipliées pourroient faire un mauvais effet. C'eſt ſur quoi je m'expliquerai plus au long, en parlant de l'uſage des tranſpoſitions, & de la maniére dont il faut les ménager. Je me contenterai de faire voir ici par un ſeul exemple, qu'un Vers qui, conſideré ſeul, auroit l'allûre de la Proſe, devient Poëtique, quand il eſt joint à un autre; & cela, par le moyen de la tranſpoſition commune qui les lie tous deux.

Suppoſons donc le Vers que j'ai déja cité un peu plus haut.

Voudra-t-il ſe charger d'un Gendre ſans appui?

Il eſt sûr que ce Vers conſideré ſeul, eſt tout-à-fait dans le goût de la Proſe. Mais, joignons-en un autre qui le précede dans ce ſens.... Ce Prince qui avoit de la peine à ſe declarer pour nous dans le tems que la fortune nous favoriſoit le plus.

Lorſque tout l'Univers nous accable aujourd'hui,
Voudra-t-il ſe charger d'un Gendre ſans appui?

Alors, ce ſecond Vers, qui pris tout ſeul, paroiſſoit Proſe, devient véritablement Vers, par la jonction du premier. Pourquoi cela? C'eſt qu'il s'y trouve de la tranſpoſition, & par conſequent de la ſuſpenſion; car, dans l'ordre naturel, & tel que le demande le tour de la Proſe, il faudroit dire,

Voudra-t-il ſe charger d'un Gendre ſans appui?
Lorſque tout l'Univers nous accable aujourd'hui.

Dans cette diſpoſition des deux Vers, on n'attend plus le ſecond, qu'on ne peut regarder que comme un traîneur qui vient trop tard & après coup: au lieu qu'en commençant par ce ſecond Vers, comme je l'ai fait ci-devant, on prépare l'eſprit à l'autre vers que celui-ci ſuppoſe: Or, voilà la ſuſpenſion, & dès-qu'il y a de la ſuſpenſion, le tour eſt Poëtique.

Ainſi, quand j'examine un vers en particulier, & que je juge ſi le tour

n eſt Poëtique ou non; je n'en juge u'en le conſiderant à part, ſans rapport à ce qui précede ou à ce qui ſuit: k je dis ſur cela, que la Poëſie demande que le premier Hémiſtiche ſuppoſe toûjours, autant qu'il ſe pourra, :elui qui doit ſuivre, & qu'il y prépare l'eſprit du Lecteur; c'eſt comme :n uſe ordinairement Racine. Il ne dit point,

On m'y verra courir plus ardent qu'aucun autre...
Pourquoi vous taiſiez-vous, avant que de partir...
Preſſer notre départ, ainſi que notre hymen...

Cette tournure ne vaudroit rien, parce que, ſi on y prend garde; après le premier Hémiſtiche de ces trois Vers, on n'attend plus le ſecond: chacun de ces premiers Hémiſtiches à un ſens terminé qui ne promet plus rien. Auſſi, Racine n'a-t-il eu garde de les conſtruire de la ſorte. Il a tranſporté ces Hémiſtiches, & par-là en a fait de très-bons Vers en diſant,

1. *Plus ardent qu'aucun autre, on m'y verra courir,*

1. *Act. III. Sc. 1.*

2. *Avant que de partir, pourquoi vous taiſiez vous ?*
3. *Ainſi que notre Hymen, preſſer notre départ.*

Mais comme en établiſſant la néceſſité des tranſpoſitions, par rapport à la ſuſpenſion dont elles ſont le principe, j'ai fixé ces tranſpoſitions à celles *qui ſont reçuës dans la langue.* Je crois qu'il ne ſera point hors de propos d'examiner qui ſont celles qui ſe pratiquent en Vers, & que la Langue autoriſe ; & qui ſont celles qu'elle n'y ſouffre pas.

2. *Act. IV. Sc.* 4.
3. *Act. I. Sc.* 3.

CHAPITRE II.

Examen des tranſpoſitions permiſes ou défenduës dans le Stile Poetique.

COmme entre les tranſpoſitions qui caractériſent le tour Poëtique, par la ſuſpenſion qu'elles introduiſent dans la Phraſe, il y en a que la Langue admet, & d'autres qu'elle rejette; tout ce que j'ai dit juſqu'ici, & de la ſuſpenſion & des tranſpoſitions, ſe réduiroit aux termes d'une pure ſpéculation; ſi je ne donnois des regles ſûres, pour diſcerner celles qui ſont de miſe, de celles qui ne le ſont pas. Je ſçai bien que l'uſage, qui eſt le grand Maître de la Langue, ſemble les déterminer; mais, outre qu'il y a des tranſpoſitions qui ſont propres à la Poëſie, & que la Proſe ne ſouffre pas; que l'uſage même qu'en fait la Poëſie, n'eſt pas bien certain, bien déterminé & hors de toute conteſtation, au moins à l'égard de quelques-unes de ces tranſpoſitions; il y a lieu de douter, ſi ce principe de l'uſage, auquel on rapporte dans les bizarreries prétenduës de la

Langue, ne ſuppoſe pas lui-même un principe ultérieur, & s'il n'eſt pas fondé ſur quelque raiſon.

Pour moi, ſi j'oſe dire ce que j'en penſe, je ſuis perſuadé que les irregularités même les plus bizarres, en fait de Langue, ont un principe caché que peu de gens pénétrent; mais dont tout le monde ſuit l'impreſſion ſans le connoître. C'eſt une ſorte d'inſtinct qui inſpire toute une Nation; & qui, quoiqu'à l'aveugle, conduit auſſi ſûrement l'ignorant, que la raiſon & la regle dirigent l'homme de Lettres & le Grammairien. Pourquoi, entre deux façons de parler qui, d'elles-mêmes n'ont rien de vicieux, l'une eſt-elle admiſe & l'autre réprouvée? On répond que cela vient de l'uſage, qui admet l'une & déſavoüe l'autre, & l'on feroit ſcrupule de creuſer plus avant. Mais, comme de la maniere que les hommes ſont faits, toute une Nation ne ſe détermine pas à préferer une expreſſion à une autre, ſans qu'il y ait quelque raiſon ſourde de préference; j'oſe dire, que ſi on vouloit un peu creuſer en cette matiere, on trouveroit infailliblement ou dans le génie de la Langue, ou dans le goût de la Nation, le principe caché

qui, ſans que nous nous en appercevions, décide dans nous, de ce que nous devons admettre en fait de langage, & de ce que nous devons réprouver.

Or, c'eſt à ce principe que j'ai tâché de remonter, non pas, pour regler qu'elles ſont les tranſpoſitions dont on peut uſer, & qu'elles ſont celles dont on doit s'abſtenir; puiſque cela n'appartient qu'à l'uſage: Mais, pour juſtifier l'uſage même dans celles qu'il a permiſes, comme dans celles qu'il a condamnées. J'aurois pû m'en tenir à faire un détail exact des differentes inverſions qui ſont d'alloi dans la Poëſie, & à les appuyer par des exemples tirés de nos meilleurs Poëtes: c'étoit même à peu près, à quoi je m'étois borné d'abord. Le hazard, ſans que j'en euſſe deſſein, me mena plus loin; car, en liſant à quelques-uns de mes amis, ce que j'avois jetté ſur le papier, touchant les tranſpoſitions, & en ayant rapporté une, qui, de mon aveu, étoit bonne; mais, que j'avoüois qui m'embarraſſoit; parce que je ne trouvois pas qu'elle quadrât avec les autres de même eſpece, & que je ne voyois pas d'ailleurs, ce qui pouvoit la tirer hors

de la regle ; un d'eux, homme de beaucoup d'eſprit, * & qui ſans être Poëte, eſt fort au fait ſur la Poëſie, me donna ſur le champ le dénoüement que je cherchois, en me faiſant remarquer, que ce qui autoriſoit cette tranſpoſition, c'étoit qu'elle ſe pouvoit faire ſans ambiguité & ſans équivoque. Sa raiſon qui me parut déciſive pour la difficulté dont il s'agiſſoit, me donna lieu d'enviſager toutes les autres tranſpoſitions par le même endroit. Je les examinai, & les étudiai de nouveau, & à force de les remanier & de les confronter enſemble, je trouvai dans ce qu'on m'avoit dit pour une, la clef de toutes les autres, & le principe général & déterminant, qui a fait admettre celles qui ſont en uſage ; & qui a fait exclurre celles qui n'y ſont pas.

C'eſt ce que je vais tâcher de développer ; & pour y parvenir, il faut ſuppoſer d'abord, que les tranſpoſitions ne peuvent rouler que ſur deux ſortes de termes qui ſont, pour ainſi parler, le corps de la phraſe ; c'eſt-à-dire, ou ſur les Noms, ou ſur les Verbes.

Sur les noms, ſoit par rapport à

* *M. l'Abbé de Pons.*

d'autres Noms, dont ils dépendent, ſoit par rapport aux Verbes, qu'ils gouvernent où dont ils ſont gouvernés. Sur les Verbes, par rapport à d'autres Verbes avec leſquels ils ſe trouvent liés par la conſtruction.

A l'égard des Verbes, il n'y a point de diſtinction à faire entre les tems differens, preſent, paſſé & futur, ſur leſquels ils roulent. Car, comme cela ne change rien à leur ſignification eſſentielle, dès qu'ils ſouffrent la tranſpoſition dans un de ces tems, ils la peuvent ſouffrir dans tous les autres. Il n'en eſt pas de même des noms, par rapport au cas different dont ils ſont compoſés, & dont les uns admettent la tranſpoſition ſans reſtriction; & les autres ne s'y prêtent qu'avec précaution, & qu'en certaines ſituations. Le datif, par exemple, ſe tranſpoſe tant qu'on veut, & preſque ſans aucune exception. Le genitif & l'ablatif ſe tranſpoſent auſſi le plus ſouvent, hors en quelques rencontres particulieres. Le nominatif au contraire, & l'accuſatif n'admettent la tranſpoſition qu'à certaines conditions, & ce dernier encore plus rarement que l'autre. C'eſt ce que le Lecteur reconnoîtra par lui-même;

lorſque j'entrerai dans le détail des tranſpoſitions, par rapport à ces différens cas. Je ne mets point ici le vocatif en ligne de compte, parce que, n'ayant proprement point de regime ni actif, ni paſſif, il eſt abſolument indépendant. Au reſte, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais, qu'en parlant de tous ces cas, je me regle ſur l'Analogie Latine. Il m'a paru que dans une matiere qui ne regarde guéres que les gens de Lettres, je devois en uſer ainſi, pour leur plus grande commodité; & je ne diſconviendrai pas que je n'aye eu auſſi en cela, un peu égard à la mienne. La difference de certains cas dans notre Langue, eſt ſi peu marquée que j'aurois été fort embarraſſé à diſtinguer en pluſieurs occaſions, le genitif de l'accuſatif. Il m'a donc fallu, pour les fixer, avoir recours à la méthode qu'on ſuit dans les Déclinaiſons de la Langue Latine; & ſuivant ce plan, j'appelle nominatif, genitif, &c. ce qui dans notre Langue, répond au nominatif, genitif & autres cas des Latins. Détail de Grammaire aſſez déſagréable, mais ſi utile, que je me flate, qu'on voudra bien l'excuſer en faveur de la clarté qu'il répandra ſur

tout ce que j'ai à dire des tranſpoſitions.

Ce fut dans la diſcuſſion de ces cas differens, qu'ayant remarqué que des cinq cas, à l'égard deſquels la tranſpoſition, pouvoit avoir lieu, le datif l'admettoit ſans violence, & même aſſez naturellement; qu'à peu de choſe près, il en étoit de même du genitif & de l'ablatif; mais qu'au contraire, le nominatif ne la ſouffroit qu'à peine, & ſeulement en certaines conjonctures; & que l'accuſatif y répugnoit preſque totalement; je voulus demêler d'où pouvoit venir tant de répugnance dans les derniers, & tant de facilité dans les premiers. Car, d'attribuer cela à la bizarrerie de l'uſage, il me paroiſſoit que c'étoit éviter la difficulté, & non pas la réſoudre. Je me figurai donc qu'il falloit néceſſairement qu'il y eût dans quelques-uns de ces cas, quelque choſe de particulier qui ne ſe trouvât pas dans les autres. Sur cela je me mis à les examiner tous en détail, dans trois ſortes de noms différens, tels que je les repreſente ici.

SINGULIER.

Nominatif.	L'homme.	La table.	Le temple.
Genitif.	De l'homme.	De la table.	Du temple.
Datif.	A l'homme.	A la table.	Au temple.
Accuſatif.	L'homme.	La table.	Le temple.
Ablatif.	De l'homme.	De la table.	Du temple.

PLURIER.

Nominat.	Les hommes.	Les tables.	Les temples.
Genitif.	Des hommes.	Des tables.	Des temples.
Datif.	Aux hommes.	Aux tables.	Aux temples.
Accuſatif.	Les hommes.	Les tables.	Les temples.
Ablatif.	Des hommes.	Des tables.	Des temples.

Comme les Noms dans notre Langue, n'ont point d'inflexions différentes, ainſi que dans la Latine, c'eſt l'article ſeul qui y diſtingue les cas. Or, je remarquai qu'il n'y avoit que le datif qui eût un article particulier, lequel ne lui fut commun avec un autre cas; c'eſt l'article *à* ou *au* pour le ſingulier, & *aux* pour le plurier. Ainſi, remarquai-je en même-tems, que c'étoit comme on le verra dans la ſuite, celui de tous les cas, dont la tranſpoſition étoit la plus naturelle, & avoit le plus d'agrément & de douceur. Pour le genitif & l'ablatif, je trouvai une entiere conformité entre eux; de ſorte que, quand ils concourent enſemble, ils ſemblent deux genitifs de ſuite; car, en diſant : *De l'Armée de Céſar il paſſa*

dans celle de Pompée; cela fait à peu près le même effet, que ſi on diſoit: *Il étoit le meilleur Soldat de l'Armée de Céſar.* Sur quoi, je fis trois obſervations; la premiere, que ce concours de l'ablatif & du genitif étoient rares. La ſeconde, que comme ils figuroient de la même maniere que deux genitifs, ils devoient auſſi obſerver la même régle, & que par conſequent, il ne pouvoit y avoir de tranſpoſition entre eux, non plus qu'entre deux genitifs, à cauſe de l'équivoque qui en reſulteroit, comme je l'expliquerai dans l'article de cette tranſpoſition. Enfin, la troiſiéme obſervation que je fis, fut que par tout ailleurs, où il n'y avoit point lieu à une ſemblable équivoque, le genitif & l'ablatif pouvoient ſe tranſpoſer: de ſorte qu'étant d'eux-mêmes & de leur nature, très ſuſceptibles de tranſpoſition, ce n'étoit qu'accidentellement, qu'ils y répugnoient quelquefois, & toûjours, pour éviter l'ambiguité & l'équivoque, que cette tranſpoſition y pourroit mettre.

Enfin, je trouvai entre le nominatif & l'accuſatif, une reſſemblance plus parfaite encore par ſa ſimplicité, qu'entre le genitif & l'ablatif; car, ni l'un

ni l'autre n'ont d'articles : Reſſemblance d'ailleurs, bien autrement incommode que dans les deux autres cas ; en ce que ſe trouvant preſque toûjours enſemble par la conſtitution de la phraſe, où le Verbe doit avoir ſon nominatif & ſon cas, lequel pour le plus ſouvent eſt l'accuſatif ; il n'y avoit que l'ordre de la marche entr'eux qui pût les caracteriſer : de ſorte qu'on ne pouvoit diſcerner le nominatif de l'accuſatif, que parce que celui-là précédoit le Verbe, & celui-ci le ſuivoit : car, ſi on veut tranſpoſer les termes de cette phraſe ; *Céſar aimoit la gloire*, en diſant, *la gloire aimoit Céſar* ; on prendra cela plûtôt pour un changement de phraſe, que pour une tranſpoſition. *La gloire* paſſera pour le nominatif, parce qu'elle eſt devant le Verbe, & *Céſar* pour l'accuſatif, parce qu'il eſt après ; & perſonne ne s'imaginera qu'on veuille dire dans cette tranſpoſition, que c'eſt Céſar qui aimoit la gloire, & non pas la gloire qui aimoit Céſar.

De cette remarque je tirai deux conſequences. La premiere, que la répugnance que ces deux cas ſembloient avoir à la tranſpoſition, ne venoit que de la confuſion inévitable que leur uni-

formité cauſeroit dans la phraſe, pour peu qu'on en troublât l'ordre naturel : La ſeconde, que toutes les fois qu'il n'y avoit point d'ambiguité à craindre, on pouvoit tranſpoſer ces deux cas, comme les autres ; & que c'étoit pour cela qu'il y avoit des occaſions, où la tranſpoſition du nominatif, loin de choquer, avoit un très-bon effet.

Enfin, ramaſſant tout ce que j'avois fait d'obſervations, & conſiderant que le datif ne repugnoit preſque jamais à la tranſpoſition ; parce qu'ayant ſa marque particuliere dans ſon article, l'inverſion à ſon égard, ne pouvoit cauſer d'ambiguité : Que les autres cas ne l'excluoient, que quand elle faiſoit un ſens douteux & équivoque ; & que hors de-là, ils l'admettoient librement : que de même, comme on le verra dans ſon lieu, elle ſe ſouffroit entre deux Verbes, lorſqu'elle n'y apportoit point d'embarras & de confuſion ; je tirai cette conſequence générale, dont je fais la régle déciſive, pour diſcerner les bonnes ou mauvaiſes tranſpoſitions : *Que toute inverſion de phraſe eſt permiſe & legitime, dès qu'elle n'en altere point la clarté, & qu'elle n'y cauſe ni confuſion, ni équivoque.* Principe, d'autant

plus ſolide & plus sûr, qu'il eſt fondé ſur le génie de la Langue Françoiſe, dont le caractere propre & particulier, eſt la clarté. La conſtitution ſimple & naturelle de la phraſe, dans laquelle, l'expreſſion ſuit l'ordre de la penſée, nous en eſt une preuve. Notre Langue ſe prêtera toûjours ſans répugnance aux tours les plus hardis, aux figures les plus outrées, aux tranſpoſitions les plus extraordinaires, à toutes les libertés, & aux déſordres même de la Poëſie, ſi j'oſe parler ainſi; mais, à cette condition, que ſa clarté n'en ſouffrira point. Tant de beautés & d'ornemens qu'il vous plaira; mais ni obſcurité, ni confuſion, ni équivoque. La clarté eſt un point, ſur lequel elle n'admet aucune compenſation, & elle préférera toujours une ſimplicité ſans embarras, à un ſublime obſcur & fatiguant.

Ce principe étant établi, il ne reſte plus qu'à l'appliquer, & cette application même en fera la preuve; car, en examinant ſur cette regle, toutes les tranſpoſitions, tant bonnes que mauvaiſes, je ferai toucher aux doigts; que les premieres ne ſont permiſes que parce qu'en donnant de la beau-

té à la phraſe, elles n'en alterent point la clarté ; & que les autres ne ſont rejettées, que parce que, ſous prétexte d'embellir la phraſe, elles l'obſcurciſſent.

Et comme, de toutes les tranſpoſitions, celle du datif eſt la plus naturelle ; c'eſt par elle auſſi que je crois devoir commencer, en l'examinant, & par rapport aux Verbes, & par rapport aux noms, avec leſquels le datif peut être tranſpoſé.

CHAPITRE III.

EXAMEN de la tranſpoſition du Datif.

LE Datif eſt ordinairement regi par un Verbe qui le demande après lui : comme quand on dit. *Tout conſpire à mes deſſeins. On s'oppoſe à mes vœux. Dérober ſa tête à un fardeau.* Voilà comment on doit parler en Proſe, où l'on place le Verbe devant le cas qui en dépend : En Vers, c'eſt tout le contraire. Le ſtile Poëtique exige, qu'en renverſant la phraſe, on tranſporte le cas devant le Verbe, & qu'on diſe : *A mes deſſeins tout conſpire. A mes vœux on s'oppoſe. A un fardeau dérober ſa tête* : Et c'eſt ainſi qu'en uſe Racine.

1. *A mes juſtes deſſeins, je vois tout conſpirer.*
2. *Il ſe plaint qu'à ſes vœux un autre amour s'oppoſe.*
3. *Chacun à ce fardeau veut derober ſa tête.*

Tragédie de Mithridate.

1. *Act. III. Sc. I.*
2. *Act. II. Sc. VI.*
3. *Act. III. Sc. I.*

Ce n'eſt pas dire, que Racine lui-même ſuive toujours cette méthode ; car, dans un autre endroit, il dit ſans uſer de tranſpoſition,

* *Tu ne* t'attendois *pas ſans doute* à ce diſcours.

Mais en cela même, il s'écarte de ſa pratique ordinaire ; & il eſt évident qu'il ſeroit plus Poëtique d'uſer de tranſpoſition, & de dire,

Sans doute à ce diſcours *tu ne* t'attendois *pas.*

On peut donc établir, comme une regle sûre, que le ſtile Poëtique exige la tranſpoſition du datif, par rapport aux Verbes dont ce datif dépend.

Je ne prétends pas néanmoins qu'il ne ſoit jamais permis de s'abſtenir de tranſpoſitions, tant à l'égard de ce cas, que des autres qui en ſont ſuſceptibles ; car, ſur ce pied, il faudroit mettre dans un Vers, toutes les tranſpoſitions qui pourroient y entrer : Ce qui feroit le plus ſouvent un très-mauvais effet. Il y a du plus & du moins, & des temperamment à garder en tout cela. C'eſt

* *Act. I. Sc. I.*

de quoi je parlerai plus au long dans la ſuite, lorſque je traiterai de l'uſage qu'on doit faire des tranſpoſitions. Mais quant à preſent, je me borne à déterminer ce que le tour de la Poëſie exige de lui-même, & à quoi il faut s'aſſujettir, lorſqu'il n'y a point de raiſon légitime de s'en diſpenſer.

Outre les Verbes qui gouvernent des datifs, il y a auſſi des adjectifs, dont ces mêmes datifs dépendent.

Quelquefois, ces adjectifs ſont liés à un Verbe. Comme quand on dit. *Ce fils fut cruel à ſon Pere.* Quelquefois, ils ſe trouvent ſeuls & ſans Verbe, comme ſi on diſoit: *Et par un trait funeſte à ſa gloire.* Et quelquefois auſſi, ils ſont participes d'un Verbe. C'eſt ainſi qu'on dit. *Soumis à mes Loix, attaché à ſon devoir.* Trois ſituations, par rapport auſquelles il faut conſiderer la tranſpoſition du datif.

Toutes les fois que l'adjectif fait lui-même partie d'un Verbe, ou qu'il eſt lié à un Verbe, il peut être regardé comme Verbe par rapport au datif qui le ſuit, & par conſequent, la tranſpoſition du datif a lieu à ſon égard auſſi naturellement qu'à l'égard des Verbes. En voici des exemples, dont je forge

le premier, parce que je n'en trouve point ſous ma main ; & je prie le Lecteur d'agréer que j'en uſe de la ſorte, lorſqu'ils me manqueront.

A ſon Pere *ce Fils fut toujours trop* cruel,
1. *Je ſçai que de tout tems* à mes ordres *ſoumis*,
Il haït autant que moi nos communs ennemis.

Dans le premier exemple, l'adjectif eſt joint à un Verbe ; dans le ſecond, l'adjectif eſt participe, & la tranſpoſition fait fort bien dans tous les deux.

Mais, lorſque l'adjectif eſt tout ſeul, & qu'il n'eſt point participe, il eſt difficile que la tranſpoſition ne cauſe de l'ambiguité dans la phraſe. S'il falloit dire, par exemple,

Mais, entrepriſe hélas ! Trop funeſte à ſa gloire.

Et qu'on tranſpoſât ainſi.

Mais, entrepriſe hélas ! A ſa gloire funeſte.

Cette tranſpoſition ne vaudroit rien,

1. *Act. II. Sc. III.*

parce qu'on pourroit douter, ſi l'adjectif *funeſte*, ſe rapporteroit à *entrepriſe*, ou *à gloire*, & que ſelon le principe général des tranſpoſitions, on n'en doit point uſer, dès qu'elles peuvent apporter la moindre obſcurité au ſens de la phraſe. Toutes les précedentes ne ſont bonnes, que parce qu'elles n'en alterent en rien la clarté; de ſorte même, que ſi en gardant la tranſpoſition dans ce dernier Vers, on pouvoit le tourner, de maniere qu'il n'y eût lieu à aucune équivoque; comme ſi on diſoit,

Mais, à ſa gloire *helas* ! *entrepriſe* funeſte.

La tranſpoſition ſeroit beaucoup plus tolerable. Cependant, comme dans ces termes, *à ſa gloire*, l'article *à*, qui n'eſt point déterminé, peut paſſer pour prépoſition, & avoir le même ſens que *ad ejus gloriam* en Latin; c'eſt-à-dire, marquer un accuſatif; comme ſi on diſoit : *A ſa gloire il faut que je le publie* : l'eſprit ſouffre dans l'incertitude où il eſt, ſi l'article, *à*, eſt ici un article ou une prépoſition; & ſi c'eſt un datif ou un accuſatif qu'il lui annonce : Or, il ne faut jamais que l'eſprit travaille

pour deviner ce qu'on lui expoſe. Quelque belle que fut une tranſpoſition, on doit toujours la ſacrifier en faveur de la clarté ; ou plûtôt, elle n'eſt plus recevable dès qu'elle pêche contre ce principe.

C'eſt de la ſuſpenſion que la Poëſie demande, & non de l'incertitude ; deux impreſſions qu'il ne faut point confondre. L'incertitude renferme la ſuſpenſion, & en corrompt l'agrément par la peine, & la perplexité qu'elle y porte ; mais, la ſuſpenſion ne ſuppoſe point l'incertitude. Son idée au contraire, ne nous preſente qu'une attente agréable de ce qu'elle nous annonce, & qu'elle nous met par avance à portée de deviner au moins en partie. Par exemple, dans le Vers ſuivant,

1. *Aux offres des Romains, ma Mere ouvrit les yeux.*

Il y a de la ſuſpenſion, mais, il n'y a point d'incertitude ; parce que la particule *aux*, manque évidemment un article, & non une prépoſition : Et quand il y auroit, *à l'offre des Romains*, ce ſeroit la même choſe, comme on peut le voir dans le Vers qui ſuit.

1. *Act. I. Sc. I.*

1. *A mille coups mortels contre eux me dévouer.*

Cette particule, *à*, détermine abſolument le datif, & annonce le Verbe qui demande ce cas : de ſorte que, quand ce Verbe arrive, l'eſprit qui étoit demeuré en ſuſpens, durant le premier Hémiſtiche, eſt enfin content & ſatisfait ; parce qu'il trouve ce qu'on lui avoit annoncé, & ce qu'il s'étoit promis. Au lieu que, quand il ne ſçait ſi la particule, *a*, eſt article ou prépoſition ; & ſi elle prépare à un datif, ou à un accuſatif, comme dans ces termes ci-deſſus, *a ſa gloire*, il ſouffre, il peine, il n'oſe prendre de parti entre le datif & l'accuſatif ; ou, s'il le prend, il riſque à ſe voir obligé de revenir ſur ſes pas, choſe deſagreable pour notre eſprit, & mortifiante pour notre vanité. Toute erreur nous humilie ; & comme nous n'aimons pas à être humiliés, nous voulons toûjours du mal à ceux qui ont donné occaſion à notre humiliation : Nous cherchons à nous diſculper à leurs depens ; & ſur ce point, comme dans toutes les choſes où nous

a. *Act. I. Sc. I.*

avons

avons quelque tort, nous nous en prenons toûjours plus volontiers à autrui, qu'à nous-mêmes. Or, rien n'eſt plus fâcheux, & plus imprudent à un Auteur, que de mettre ſon Lecteur, c'eſt-à-dire, ſon juge, contre lui. Enfin, ce qui fait auprès de nous le merite de la ſuſpenſion, & le déſagrément de l'incertitude, eſt fondé ſur la bonne opinion que nous avons de notre intelligence. Nous voulons deviner, ce qui eſt la choſe du monde qui bleſſe le plus notre eſprit; mais, nous ne voulons pas nous tromper; ce qui eſt la choſe du monde qui l'humilie le plus: Or, par tout où il y a du doute & de l'incertitude, il faut, ou que l'eſprit s'arrête tout court, ou qu'il s'expoſe à ſe méprendre: s'il eſt obligé de s'arrêter, c'eſt un aveu de ſon peu de pénétration; s'il paſſe outre, c'eſt précipitation & imprudence; deux partis qui bleſſent preſque également ſon orgueïl, & dont il ſçait toujours mauvais gré, à ceux qui ne lui laiſſent ſur cela que le choix, au lieu que, quand il n'y a que de la ſuſpenſion; il a le plaiſir pur de pouvoir deviner, ſans courir riſque de ſe tromper. Peut-être trouvera-t-on que je me ſuis trop étendu ſur ce point;

mais, dans une matiere ſi mince d'elle-même je ne crois pas devoir rejetter, ce qui peut en quelque ſorte, en corriger la ſéchereſſe ; ſur tout, quand ce ſont des réflexions que mon ſujet me fournit de lui-même : Et d'ailleurs, il eſt bon que, par le rapport ſecret que des minuties de Grammaire ont à notre amour propre, nous ayons occaſion de connoître juſqu'où s'étend ſa tyrannie.

Voilà à peu près, à quoi ſe réduit la tranſpoſition du datif, à l'égard des Verbes, & des adjectifs dont il peut dépendre.

Mais, il peut encore ſe trouver en concurrence avec d'autres cas ; il eſt à propos d'examiner qui ſont ceux, à l'égard deſquels il admet la tranſpoſition, & ceux avec qui il la comporte moins. Ce qu'on peut dire en général, c'eſt que, quand la tranſpoſition ſouffre de la difficulté, cela vient moins de la part du datif, que de celle des autres cas avec leſquels il ſe trouve lié. De lui-même, il s'y prête toûjours aſſez volontiers.

Voici pourtant une rencontre, où il paroît autant de réſiſtance de ſa part à la tranſpoſition, qu'il peut y en avoir

du côté du genitif : Car, ſuppoſons qu'on veüille tranſpoſer ces deux cas dans le Vers ſuivant.

Au plus grand des Héros, j'oſe le comparer.

Il faudra dire :

Des Héros au plus grand, j'oſe le comparer.

Tranſpoſition qui paroît ſonner mal & qui même, n'eſt pas néceſſaire dans ce Vers, où il y en a déja une. Mais, ce qui rend ce Vers rude, ce n'eſt pas la multiplicité de l'une des deux ; je veux dire, celle du genitif & du datif qui y répugnent également. Le genitif premierement, à cauſe de l'article, *des*, qui devient alors équivoque entre lui & l'ablatif. Car, on ne ſçait, ſi cet Hémiſtiche, *des Héros au plus grand*, annonce une ſimple comparaiſon, ou une eſpece de gradation, comme *du petit au grand* : Et en ſecond lieu, du côté du datif, on doute ſi la particule, *au*, eſt un article, ou une prépoſition ; ſi elle déſigne un datif, ou un accuſatif. Et ce qui ſemble prouver, que l'incongruité de la tranſpoſition vient de-là en partie ; c'eſt que

ſi on change le nominatif en datif, & qu'on diſe :

Des Heros le plus grand ſe fit voir à nos yeux.

La tranſpoſition ſera bonne.

J'ai dit que ce qui donnoit de la rudeſſe au Vers,* n'étoit pas la multiplicité de tranſpoſitions qu'il renferme, mais la qualité de l'une de ces tranſpoſitions. C'eſt ce qu'il faut que j'explique, quoique cela regarde proprement l'uſage & le ménagement des tranſpoſitions, dont j'ai deſſein de traiter à part ; mais, pour ne point laiſſer le Lecteur dans l'embarras, je crois devoir par avance en toucher ici quelque choſe.

En quoi donc, eſt-ce que la quantité d'une des tranſpoſitions dans ce dernier Vers, en cauſe la rudeſſe ? C'eſt en ce qu'une de ces tranſpoſitions eſt double, c'eſt-à-dire, en ce que le même cas eſt tranſpoſé deux fois, l'une avec un autre cas, & l'autre avec ſon Verbe. Car, quoique la phraſe Poëtique exige des tranſpoſitions, elle ne les admet neanmoins, comme nous l'avons remarqué, qu'autant qu'elles n'embarraſſent point

* *Des Héros au plus grand, j'oſe le comparer.*

trop la phraſe. Or, la phraſe ne peut manquer d'être embarraſſée, dès-qu'un terme qui a de la liaiſon avec deux autres, eſt tranſpoſé à l'égard de tous les deux; & c'eſt ce qui arrive dans ce Vers.

Des Héros au plus grand, *j'oſe le comparer.*

Au plus grand, qui eſt un datif, eſt déja tranſpoſé, par rapport à ſon Verbe qu'il précede; car, dans l'ordre naturel, il devroit le ſuivre, & on devroit dire, *comparer au plus grand.* On le tranſpoſe encore à l'égard du genitif qu'il régit, puiſqu'au lieu de dire. *Au plus grand des Heros*, on dit, *Des Heros au plus grand.* Voilà donc le même cas tranſpoſé deux fois: De ſorte qu'il faut que l'eſprit faſſe deux opérations ſur le même terme, pour démêler le vrai ſens que cette duplicité de tranſpoſition obſcurcit. Ce n'eſt plus un plaiſir, tel que celui de la ſuſpenſion; c'eſt une peine & une eſpece de torture, dont notre délicateſſe ne s'accommode pas.

D'où vient que dans la ſeconde maniere de tourner ce même Vers, en

changeant le datif en nominatif; & en disant:

Des Héros le plus grand, ſe fit voir à nos yeux.

La tranſpoſition eſt de miſe? C'eſt qu'alors le même mot n'eſt tranſpoſé qu'une fois.

Et pour prouver encore plus ſenſiblement, que la dureté de l'autre Vers, *des Héros au plus grand, &c.* ne vient point de ce qu'il y a deux tranſpoſitions; mais, de ce que l'une des deux eſt double; c'eſt-à-dire, que le même terme y eſt tranſpoſé deux fois; je vais citer un Vers de Racine, auſſi compliqué qu'il puiſſe y en avoir, par la multitude des termes differens qui le compoſent, & qui forment deux tranſpoſitions; ſans que pourtant, la beauté du Vers, ni la clarté de la phraſe en ſouffrent. Le voici:

1. *De mon Pere à la Reine il conta la diſgrace.*

Il y a dans ce Vers un nominatif *il*: un genitif, *de mon Pere*: un datif *à la Reine*: un accuſatif, *la diſgrace* un Verbe, *conta*. Il s'y trouve de plus

1. *Act. I. Sc. I.*

deux tranſpoſitions, mais toutes deux ſimples, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a aucun terme qui ſoit tranſpoſé deux fois. Le genitif l'eſt, par rapport à l'accuſatif, *de mon Pere la diſgrace*, au lieu de dire, la diſgrace de mon Pere. Le datif l'eſt, par rapport au verbe qui le gouverne, *à la Reine il conta*, au lieu de dire il conta à la Reine. Ainſi, cela ne fait point d'embarras; cela n'altere point la clarté de la phraſe; & dès-lors, ſelon notre principe, les tranſpoſitions ſont bonnes. Ce n'eſt point la multiplicité des tranſpoſitions, mais leur qualité qui peut nuire à la beauté du Vers. Paſſons aux autres cas avec leſquels le datif peut ſe rencontrer.

Il ſe trouve quelquefois deux datifs enſemble, comme dans ce Vers:

Aux Gaulois, aux Romains, la valeur fut fatale.

Mais ces deux datifs n'ayant point de dépendance l'un de l'autre, il ne peut y avoir entre eux de tranſpoſition. L'arrangement en eſt purement arbitraire: On peut mettre le premier ou le dernier, celui des deux qu'on juge à propos, & c'eſt dans cette occaſion que, comme dit Dom Japhet:

Il n'importe guéres.
Que Paſcal ſoit devant, ou Paſcal ſoit derriere.

On peut dire la même choſe du datif, par rapport au nominatif & à l'accuſatif; parce que, quoiqu'ils ſe trouvent enſemble dans une même phraſe; c'eſt ſans dépendance l'un de l'autre, & par conſequent, ſans qu'il puiſſe y avoir de tranſpoſition. Il n'en faut point d'autre exemple, que le dernier Vers que j'ai cité de Racine.

De mon Pere à la Reine, il conta la diſgrace.

Car dans ce Vers, le datif, *à la Reine*, ne dépend que du Verbe, *il conta*; & n'a point de rapport, ni au genitif, *de mon Pere*, ni à l'accuſatif, *diſgrace.*

Il ne reſte que l'ablatif, avec lequel le datif puiſſe ſe rencontrer; mais, ni le datif, ni aucun autre cas ne peut être lié avec l'ablatif, qui ne dépend que des Verbes, comme on l'expliquera en ſon lieu. Dans le Vers ſuivant de Deſpreaux.

De Paris au Perou, du Japon juſqu'à Rome.

Il faut prendre garde que la particule, *au*, n'eſt point article, mais prépoſition; & qu'elle ne déſigne pas un datif, mais un accuſatif. Ainſi cela ne regarde point la tranſpoſition du datif, à laquelle nous nous bornons dans cet article, & que je crois avoir examinée, ſelon toutes les ſituations que ce cas peut avoir.

Or, de tout ce que j'ai dit juſqu'ici ſur la tranſpoſition du datif, je tire trois conſéquences.

La premiere. Que de lui-même, il ne répugne preſque jamais à la tranſpoſition, & que, quand elle ne ſe peut faire, ce n'eſt guéres de ſon côté que l'affaire manque.

La deuxiéme. Que la ſeule occaſion où il paroît ne la pas ſouffrir ſi commodément, eſt quand, la particule, *à*, ou, *au*, qui fait ſon article déterminant, ſe peut prendre pour une prépoſition, & former par-là une équivoque, comme quand on dit: J'oſe le dire *à ſa gloire*.

La troiſiéme. Que quand, par la nature des autres cas avec leſquels il concourt, la tranſpoſition ne peut ſe pratiquer; elle ne ſe trouve excluſe, qu'à raiſon de l'équivoque & de l'ambiguité.

qu'elle introduiroit dans la phraſe.

Conſequences, qui toutes trois, quadrent avec le principe général que j'ai établi ſur les tranſpoſitions, & en même-tems, en ſont la preuve ; ſçavoir :

Que toute tranſpoſition eſt permiſe, dès qu'elle peut ſe faire ſans alterer la clarté de la phraſe.

Juſqu'à preſent, je n'ai enviſagé la tranſpoſition du datif, que dans ce qu'elle a d'eſſentiel, & uniquement pour régler, quand elle pouvoit avoir lieu. Mais, comme, quelque naturelle & quelque douce qu'elle ſoit par-elle-même, elle peut avoir plus ou moins de beauté, ſelon la maniere dont on la pratique, il ne ſera pas hors de propos de faire ſur cela quelques remarques.

La principale, & celle qui renferme toutes les autres, & qui eſt générale pour tous les cas, eſt que plus ils ſont éloignés du mot, auquel ils ſont liés, & dont ils dépendent ; & plus auſſi la tranſpoſition a de douceur. Ainſi, quand les deux termes, entre leſquels ſe fait la tranſpoſition, ſe trouvent dans le même Hémiſtiche, elle eſt moins douce, que quand ils ſont dans deux Hé-

miſtiches différens. C'eſt ce qu'on peut voir dans les exemples ſuivans.

1. *Je ſçai que de tout tems*, à mes ordres ſoumis.
   Il haït autant que moi, *&c.*
2. *Un cœur que ſon devoir*, à moi ſeul aſſervit.

La tranſpoſition du datif eſt ſi naturelle, que même pratiquée de la ſorte, elle n'a rien de bien rude; mais, elle ſeroit encore plus agréable, ſi les deux termes rélatifs ſe trouvoient dans deux Hémiſtiches différens, en tournant ces Vers de la maniere qui ſuit.

Et je ſçai qu'à mes Loix *ſon cœur toûjours* ſoumis.
Ce grand cœur qu'à moi ſeul *ſon devoir* aſſervit.

Enfin, ſuivant le principe que j'ai avancé, la tranſpoſition s'adoucit toûjours, à proportion de l'éloignement qui ſe trouve entre les termes relatifs qui la compoſent: Je vais en apporter des exemples, où comme par gradation, ils s'éloignent toûjours de plus en plus.

1. *Act.* 2. *Sc.* 3.
2. *Act.* 2, *Sc.* 5.

1. *Quand je ſçûs* qu'à ſon lit, *Monime reſervée.*
2. Qu'aux offres *des Romains*, *ma Mere* ouvrit les yeux.
   Et ſe pourroit-il bien qu'à mon reſſentiment,
3. *Mon amour indiſcret* eût livré *mon Amant* ?

On voit dans ces trois exemples, que le datif s'éloigne toûjours de plus en plus du Verbe dont il dépend : Que même au dernier, ils ſont l'un & l'autre dans deux Vers differens ; & que la tranſpoſition n'en a que plus de grace. C'eſt ce que je ferai obſerver dans les autres, comme dans celle-ci, de laquelle je paſſe immédiatement à la tranſpoſition du genitif, & à celle de l'ablatif, comme étant ſes plus naturelles, après celle du datif. La conformité & la reſſemblance que ces deux cas ont entre eux, m'engage à les traiter enſemble ; & je le ferai de maniere, que loin que cela y mette de la confuſion, ils ſe donneront au contraire du jour l'un à l'autre.

1 *Act. I. Sc. I.*
2. *Ibid.*
3. *Act. IV. Sc. 1.*

CHAPITRE IV.

EXAMEN de la tranſpoſition du genitif & de l'ablatif.

COmme le genitif & l'ablatif ont tous deux le même article, & qu'on dit également à l'un & à l'autre, *de l'homme, de la table, du temple*, il faut d'abord donner un moyen de les diſtinguer. Or, voici le diſtinctif de l'un & de l'autre.

Le genitif eſt toûjours gouverné par un nom, ſoit ſubſtantif, ſoit adjectif: En voici des exemples.

* *De ſes feintes bontés* j'ai connu *la contrainte.*

* J'ai honte de me voir ſi peu *digne de vous.*

* Seigneur, *de mes malheurs*, ce ſont-là *les plus doux.*

Dans le premier exemple, le genitif eſt gouverné par un ſubſtantif. Dans le ſecond par un adjectif: & dans le

* *Act. IV. Sc. II.*
* *Act. III. Sc. I.*
* *Act. I. Sc. II.*

troiſiéme, par un ſuperlatif, qui eſt auſſi une ſorte d'adjectif.

L'ablatif eſt toûjours gouverné par un Verbe ; & toutes les fois qu'un nom qui a l'article commun au genitif & à l'ablatif, eſt regi par un Verbe, il le faut tenir pour un ablatif. Exemple.

1. *Allez*, de ſes fureurs *ſongés* à vous garder.
2. *Et même* de mon ſort *je ne pourrois* me plaindre.

Je n'examine point ici ſcrupuleuſement, ſi en rigueur de Grammaire, il n'y a pas des noms qui gouvernent le genitif ; & ſi quand on dit, *digne d'amour*, ou, *je me ſouviens de vous* ; *amour* eſt à l'ablatif dans le premier, & *de vous*, au genitif dans le ſecond. Que ce ſoit ablatif ou genitif, je n'enviſage ces mots que par rapport aux autres avec qui ils ſont liés ; & tout ce que je me propoſe, c'eſt d'expliquer comment on doit en uſer pour la tranſpoſition, à l'égard d'un cas qui a, *de*, *du* ou, *des*, pour article : Et comme ce cas déſigné par un de ces articles, eſt tantôt joint à un Verbe, & tantôt

1. *Act. IV. Sc. II.*
2. *Ibid. Sc. IV.*

joint à un nom, je l'appelle genitif, quand il eſt joint à un nom; & ablatif quand il eſt joint à un Verbe.

Je dois auſſi faire obſerver qu'il y a des ablatifs régis par une prépoſition, telle que, *dans*, *ſans*, *par*, *avec*, *&c.* Mais, comme je traiterai à part de la tranſpoſition des noms, qui ſont régis par une prépoſition, quelque ſoit cette prépoſition, & quelque cas qu'elle demande; je renvoye là les ablatifs de cette nature, & ne traite dans l'article préſent, que de ceux qui ſont gouvernés immédiatement par un Verbe.

Il s'agit donc de ſçavoir, ſi à l'égard du genitif joint à un nom, & d'un ablatif joint à un Verbe, on peut uſer de tranſpoſition; & ſi au lieu de dire, *balancer le deſtin des Romains*, *honorer d'un titre funeſte*; on peut dire; *des Romains balancer le deſtin*, *d'un titre funeſte honorer*. Je répons qu'oüi! En voici des exemples de Racine. D'abord pour le genitif.

1. *Qui* des Romains *toûjours balançant* le deſtin.
2. Du Palais *à ces mots*, *il leur ouvre* les portes.

1. *Act. II. Sc. III.*
2. *Act. V. Sc. IV.*

En voici d'autres pour l'ablatif.

3. *Quand* d'un titre funeſte *on me vint* honorer.
4. *Que* de tant d'ennemis *vous puiſſiez vous* deffendre.

Les deux premiers exemples, ſont pour la tranſpoſition du genitif à l'égard d'un nom ſubſtantif; en voici d'autres, pour la tranſpoſition, avec un nom adjectif.

1. *Vous faſſe* des Romains, *devenir* l'alliée.
2. *Seigneur*, de mes malheurs *ce ſont-la* les plus doux.

Telle eſt la regle générale pour le genitif & l'ablatif, qui tous deux admettent la tranſpoſition avec le terme dont ils dépendent. Il ne reſte plus qu'à faire les obſervations qui peuvent être particulieres au genitif, par rapport aux autres cas, avec leſquels il peut ſe rencontrer. Car, comme l'ablatif, ſelon que nous l'avons expliqué, ne dé-

3. *Act. V. Sc. II.*
4. *Ibid. Sc. derniere.*
1. *Act. III. Scene V.*
2. *Act. I. Sc. II.*

pend

pend que des Verbes, il ne peut concourir avec les noms.

De tous les cas, le nominatif & l'accuſatif ſont ceux avec leſquels la tranſpoſition du genitif, ſe fait le plus commodément, & le plus gracieuſement. La raiſon de cela eſt, que le nominatif, & l'accuſatif n'ayant point d'article; on ne peut les confondre avec le genitif. Auſſi, le genitif ne ſe trouve-t-il jamais tranſpoſé plus fréquemment, qu'avec ces deux cas. Les exemples en fourmillent dans tous les Livres de Poëſie : Je me contente d'en rapporter un pour le nominatif, & un autre pour l'accuſatif.

1. D'un Héros *tel que vous*, *c'eſt-là* l'effort ſuprême.
2. D'un Rival inſolent, *arrêter* les complots.

Il y a ſeulement à l'égard de ces deux cas joints avec le genitif, une précaution à prendre dans leur tranſpoſition; c'eſt d'arranger tellement les termes, que quand, dans le même Vers

1 *Act. II. Sc. VI.*
2. *Ibid. Sc. V.*

il ſe trouve deux nominatifs, ou bien un nominatif & un accuſatif avec le genitif, on ne puiſſe douter auquel des deux le genitif ſe rapporte. C'eſt à quoi Racine ſemble n'avoir pas fait aſſez d'attention dans le Vers ſuivant.

* *Le Parthe des Romains, comme moi la terreur.*

Voilà deux nominatifs : *Le Parthe & la terreur* : Et l'on peut douter ſi, c'eſt *le Parthe des Romains*, ou *la terreur des Romains*. Je ſçai que quand le Vers eſt achevé, on voit bien auquel des deux le genitif, *des Romains*, ſe rapporte, parce que le ſens le détermine ; mais, cela fait toûjours d'abord quelque peine : J'ajoûterai que, quand même au lieu d'un ſecond nominatif, on mettroit un accuſatif, en tournant le Vers de la maniere qui ſuit,

Le Parthe des Romains, redoutoit la terreur.

La même équivoque reſteroit toû-

* *Act. III. Sc. I.*

jours. L'embarras étoit de tourner autrement le Vers ; car, de dire,

Des Romains comme moi le Parthe la terreur.

L'équivoque eût été encore plus grande, parce que, *comme moi*, ſe rapporteroit alors bien plus naturellement aux *Romains* qu'à la *terreur* ; outre que les deux nominatifs joints de ſi près, font un mauvais effet : on pouvoit encore l'arranger ainſi.

Le Parthe comme moi des Romains la terreur.

Ou bien,

Comme moi des Romains le Parthe la terreur.

Mais, cette derniere maniere a encore le déſagrément des deux nominatifs qui ſe ſuivent. La précedente vaut mieux, & je crois que Racine ne l'a rejettée, qu'à cauſe de la proximité des deux mots qui forment la tranſpoſition du genitif : Ce qui rend cette tranſpoſition plus rude, comme nous l'avons déja fait remarquer au ſujet du datif. Mais, j'aimerois mieux encore m'expoſer à cette rudeſſe, par-deſſus

laquelle Racine passe quelquefois ; que de mettre rien d'équivoque ou d'obscur dans le Vers. Pour celui-ci, il est impossible, en conservant la rime, de la *terreur*, & la transposition du genitif, d'en faire un Vers bien parfait ; & j'aurois autant aimé me passer de transposition dans ce Vers, & dire.

Le Parthe comme moi la terreur des Romains.

Cet exemple du moins, nous fait voir, combien Racine jugeoit la transposition essentielle au Vers ; puisqu'il en a voulu absolument mettre une dans celui-ci, aux dépens même de la clarté ; mais, je m'en tiens à mon principe : Que la transposition n'est de mise, qu'autant qu'elle ne jette point d'embarras, ni d'obscurité dans la phrase.

Au reste, on trouve dans ce Vers de Racine, une preuve de ce que j'ai insinué dans ma définition du tour Poëtique, qui est ; qu'il y a des transpositions, qui quoique reçuës dans la Langue, en forcent quelquefois la construction. Car, la transposition du genitif avec le nominatif, en disant, *des Romains la terreur*, au lieu de dire, *la terreur des Romains*, est une transposi-

tion très permiſe & de fort bon alloi ; mais, toute permiſe qu'elle eſt d'elle-même, elle force ici la conſtruction, à cauſe de la concurrence des deux nominatifs ; & par-là, elle déchoit de ſon prix.

Autre exemple de tranſpoſition, où la conſtruction eſt forcée : c'eſt dans ce Vers du même Auteur.

* *La foi* de tous les cœurs *eſt pour moi* diſparuë.

C'eſt ici une tranſpoſition d'ablatif, & d'elle-même elle eſt bonne ; car, ſi on change le terme de *foi*, qui ne peut pas entrer dans le Vers, de la maniere qu'il le faut tourner ; & qu'on ſubſtituë à ſa place celui de *crainte*, on pourra conſtruire le Vers de la maniere ſuivante, & il ſera bon.

De tous les cœurs la crainte eſt pour moi diſparuë.

Ce n'eſt donc point du côté de la tranſpoſition que péche ce Vers. Tout le défaut n'en vient, que de la maniere dont cette tranſpoſition eſt tournée, & de l'arrangement qu'on donne à la

* *Act. III. Sc. IV.*

revendiqua publiquement en imprimant ſes Poëſies, peu d'années avant ſa mort. Or dans cette piéce, après les quatorze premiers Vers, voici comme il fait parler Amarillis.

* *Du Ciel pour nous trop rigoureux*
Par quel ordre injuſte & barbare,
Faut-il que le ſort nous ſépare ?

L'équivoque dans ces Vers, conſiſte en ce que le mot, *du Ciel*, étant tranſpoſé, on ne ſçait d'abord à quoi il faut le rapporter; ſi c'eſt à ce nom, *ordre, injuſte & barbare*, ou ſi c'eſt à ce Verbe, *nous ſépare*; puiſque, dans la conſtruction, il peut ſe rapporter également à l'un & à l'autre, & qu'il peut être ou genitif, en ſe rapportant au nom; ou ablatif, en ſe rapportant au Verbe: De ſorte que ce n'eſt qu'après avoir examiné le ſens de la phraſe, qu'on démêle enfin, que c'eſt au nom qu'il doit ſe rapporter, & que par conſéquent, c'eſt un genitif.

Apparemment, que l'Abbé Regnier ſentit lui-même l'inconvenient de cette équivoque; & ce fut pour y remedier, qu'entre pluſieurs changemens qu'il fit

* *Poëſies Françoiſes de M. l'Abbé Regnier des Marais, p.* 2.

de-

de cette ſcéne, dans une ſeconde Traduction qu'il nous a donnée à la ſuite de la premiere, il ſupprima totalement le premier Vers ; & par ce retranchement il ſupprima l'équivoque, ſe contentant de dire :

* *Par quel ordre injuſte & barbare,*
Faut-il que le Ciel nous ſépare ?

Ce changement étoit abſolument néceſſaire ; mais auſſi, étoit-ce preſque le ſeul qu'il fallût faire ſelon moi, à la premiere Traduction. Je ne ſçai, ſi l'habitude & la prévention ne me ſéduiſent point, en faveur de cette premiere façon, à laquelle je ſuis accoûtumé depuis plus de trente ans ; mais, je ne puis m'empêcher de la préferer de beaucoup à la ſuivante, quoique faite dans un âge plus mûr, & de la même main que la premiere : Il me ſemble du moins, en n'enviſageant cette Scéne que du côté de la verſification, & mettant à part ce qui en fait le ſujet ; que je me ſçaurois bon gré d'avoir fait la premiere Traduction, & que je ne me ſoucierois pas d'avoir fait la ſeconde. On ſent dans celle-ci, non-

* *Ibid. page 5.*

ſeulement le Phlegme, mais même la peſanteur de l'âge, & la ſechereſſe, ou la ſervitude d'une vaine que l'Art gourmande & maîtriſe, & qui ne coule plus librement : Dans l'autre, au contraire, ce qu'il peut quelquefois y avoir de lâche, eſt compenſé, & en quelque ſorte rectifié par un heureux naturel ; rien, je ne dis pas, qui y ſoit forcé ou contraint, mais même qui y paroiſſe recherché ou étudié ; ſoit dans les expreſſions, ſoit dans les tours ; & cependant, tours & expreſſions qui ſemblent faites, pour les ſentimens dont ils ſont les organes, & qui ont quelque choſe d'auſſi tendre & d'auſſi naturel que les penſées. Tout y coule de ſource ; un ſtile aiſé, intereſſant, nourri, moëlleux ; & qui porte avec lui, non-ſeulement le feu & la legereté, mais encore, l'embonpoint & le coloris de la jeuneſſe. Enfin, quand je lis la premiere Traduction, je ſuis tenté de croire, que c'eſt Amarillis qui y parle elle-même : Mais, je ne reconnois que l'Abbé Regnier dans la ſeconde.

Je ne dirai rien ici de la tranſpoſition du genitif avec le datif ; parce que j'en ai parlé, en traitant de la tranſpoſition du datif même. Reſte donc à trai-

ter de celle de l'ablatif avec le genitif; laquelle, comme il eſt viſible, ne peut avoir lieu ; à cauſe de l'équivoque qu'elle cauſeroit infailliblement.

Un exemple rendra la choſe plus ſenſible. Racine dit:

* Mais, *des fureurs du Roi*, que puis-je enfin *juger*?

Le terme, *de fureurs*, eſt un ablatif, étant gouverné par le Verbe, *juger*. Le terme, *de Roi*, eſt un genitif régi par celui de *fureurs*. Si, outre la tranſpoſition de l'ablatif ou du Verbe, on veut encore en faire une, entre l'ablatif & le genitif qu'il gouverne, cela fera pis qu'une équivoque; car, le ſens de la phraſe ſera totalement changé.

Mais, *du Roi des fureurs*, que puis-je enfin *juger*?

Ce n'eſt plus une tranſpoſition, c'eſt un changement de cas, qui ne produit que le changement du ſens de la phraſe. L'ablatif devient genitif, & le genitif devient ablatif: Ce n'eſt plus *des fureurs du Roi* qu'on juge, c'eſt *du Roi des fureurs*. Inconvenient d'autant plus

* *Act. II. Sc. VI.*

insurmontable, qu'il vient de l'uniformité qui se trouve entre le genitif & l'ablatif: De sorte que tant qu'ils auront le même article, la transposition sera toûjours impraticable entr'eux.

Je dis la même chose de deux genitifs qui se suivent, & dont l'un dépend de l'autre, puisque changeant en genitif, l'ablatif du Vers précédent, le même inconvenient reste toûjours, comme on va voir.

Mais, *des fureurs du Roi*, suis-je toûjours l'objet?

Le terme, *de fureurs*, qui étoit ablatif dans le Vers précédent, devient genitif dans celui-ci; cependant, l'équivoque, ou plûtôt le contre-sens, n'en reste pas moins sensible; car, de dire,

Mais, *du Roi des fureurs*, que puis-je enfin juger?

Ou de dire,

Mais, *du Roi des fureurs*, suis-je toûjours l'objet?

C'est par rapport au contre-sens, tout-à-fait la même chose.

Je n'ai rien à dire ici de l'ablatif,

par rapport aux autres cas. Premierement, parce que ne dépendant jamais que d'un Verbe, ſelon la définition que j'en ai donnée, il ne peut être gouverné par un nom, en quelque cas que ce ſoit : Secondement, parce que ſi, ſans être gouverné d'aucun nom, il en gouverne quelqu'un lui-même, il ne peut le gouverner qu'au genitif; & nous venons de traiter ce point, en montrant, pourquoi la tranſpoſition ne pouvoit ſe pratiquer entre le genitif & l'ablatif.

Ainſi, après avoir déterminé ce qu'il y a d'eſſentiel, pour la tranſpoſition de ces deux cas, il ne reſte qu'à dire un mot, de ce qui peut la rendre plus ou moins douce.

Sur quoi, il faut obſerver d'abord, que la remarque qu'on a faite au ſujet de la tranſpoſition du datif, a lieu tout de même, à l'égard de celles du genitif & de l'ablatif; c'eſt à-dire, que plus les termes tranſpoſés ſeront éloignés l'un de l'autre, plus la tranſpoſition aura de douceur. L'on peut même ajoûter, que c'eſt un ménagement, d'autant plus néceſſaire à ces dernieres tranſpoſitions, qu'elles ſont moins naturelles que celles du datif. Car, dans cel-

le-ci, on peut abſolument renfermer les deux termes tranſpoſés dans le même Hémiſtiche, ſans que cette proximité rende la tranſpoſition bien rude ; comme en font foi les exemples qu'on a rapportés, & d'où ſont tirés ces deux Hémiſtiches.

. . . *A mes ordres ſoûmis.*
. . . *A moi ſeul aſſervit.*

Au lieu que dans la tranſpoſition du genitif & de l'ablatif, ce voiſinage ſeroit un très-mauvais effet ; comme ſi au lieu de dire,

1. *Qui de Rome toûjours balançant le deſtin.*

On diſoit :

Qui toûjours balançant *de Rome le deſtin.*

Autre exemple en ce genre, pour l'ablatif. Si, au lieu de tourner le Vers ſuivant, comme l'a tourné Racine.

2. De ce trouble fatal, *par-où dois-je* ſortir ?

On raprochoit le genitif, *trouble*,

1. *Act. II. Sc. III.*
2. *Act. V. Sc. V.*

du Verbe, *ſortir*, qui le gouverne, & qu'on dit :

Et par-où dois-je enfin de ce trouble ſortir.

Cela auroit quelque choſe de choquant & de fort dur.

Le mieux eſt donc, d'éloigner, autant que la conſtruction de la phraſe le peut ſouffrir, tant le genitif que l'ablatif, du Verbe ou du nom avec lequel ils ſont liés. Voici des exemples de l'un & de l'autre, qui vont par gradation, comme nous avons fait à l'égard du datif. Et premierement, pour le genitif.

1. *Vangeoit* de tous les Rois la querelle, *commune*,
2. *Il faut* d'un ſuppliant *emprunter* le viſage.
3. D'un rival inſolent *arrêter les* complots.

Quelquefois le genitif eſt dans un Vers, & le nom qui le gouverne, ne paroît qu'au Vers ſuivant.

1. *Act. I. Sc. I.*
2. *Act. III. Sc. I.*
3. *Act. II. Sc. III.*

Je ne m'attendois pas que de notre Hymenée,
4. *Je dusse voir si tard arriver* la journée.

On pourroit même encore, & les Vers n'en auroient que plus de nobleſſe, mettre le genitif au commencement du premier Vers ; & renvoyer à la fin du ſecond, le nom qui le gouverne : Tel eſt cet exemple que j'ajuſte exprès.

De l'Hymen *malheureux où j'étois deſtinee*,
J'attendois malgré-moi, la fatale journée.

Voici d'autres exemples pour l'ablatif, qui vont auſſi par gradation.

1. *Et même* de mon ſort, *je ne pourrois me* plaindre.
2. *Que* de tant d'Ennemis, *vous puiſſiez vous* défendre.

On peut encore de ce dernier Vers, en faire deux, où l'ablatif ſoit au com-

4. *Act. II. Sc. IV.*
1. *Act. IV. Sc. VI.*
2. *Act. V. Sc. dern.*

mencement du premier, & le Verbe, à la fin du ſecond.

Quand, de tant d'Ennemis *tous prêts*
à vous ſurprendre,
Vous pourriez eſperer, *Seigneur*, *de* vous
défendre.

Ces exemples ſuffiſent pour faire connoître combien l'éloignement des termes, qui ſont relatifs l'un à l'autre, adoucit ces deux tranſpoſitions.

Je crois pourtant devoir faire ſur cela une obſervation : J'ai recherché d'où venoit, que dans les tranſpoſitions, tant du datif, dont nous avons déja traité, que du genitif & de l'ablatif, ſur leſquels nous ſommes à preſent ; plus les termes du renverſement deſquels ſe forme la tranſpoſition, ſe trouvoient éloignés l'un de l'autre, & plus la tranſpoſition avoit de grace. Le fait eſt sûr, comme on l'a pû voir par les exemples ; & cependant, il ſemble, que plus des termes relatifs ſont près l'un de l'autre, & mieux ils devroient compatir enſemble.

Sur quoi, il m'a paru que l'éloignement étoit moins le principe que l'occaſion de ce bon effet ; & que la grace, qu'il donne à la tranſpoſition,

ne venoit pas préciſement, de ce que les termes tranſpoſés étoient ſéparés l'un de l'autre ; mais de ce que par cette ſéparation, ils facilitoient l'arrangement naturel de la conſtruction du reſte de la phraſe. Je m'explique.

Un genitif, par exemple, eſt gouverné par un nom, & ce nom réciproquement, eſt lié à un Verbe, dont il eſt, ou le nominatif, ou plus ſouvent encore le cas. Suppoſons cette phraſe, pour rendre cela plus ſenſible. *Il m'annonça l'amour & les deſſeins du Roi.* Dans cette phraſe, *annoncer*, eſt le Verbe, *amour & les deſſeins*, voilà l'accuſatif ou le cas du Verbe. *Du Roi*, voilà le genitif qui ne dépend que de l'accuſatif, l'amour & les deſſeins. On veut faire un Vers de cette phraſe ; & pour y donner le tour Poëtique, on y ménage la tranſpoſition du genitif avec l'accuſatif dont il dépend ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de mettre *l'amour & les deſſeins du Roi* ; on met, *du Roi l'amour & les deſſeins.* Voilà la tranſpoſition faite. Mais, comme toute tranſpoſition eſt un dérangement de l'ordre naturel, & qu'il ne ſe fait point ſans quelque ſorte de violence ; il eſt sûr que ſi à cette premiere violence, on en

ajoûte une ſeconde, le dérangement en ſera d'autant plus déſagréable. Or, c'eſt ce qui arrive, quand les termes tranſpoſés ſe touchent, comme dans ce Vers de Racine.

1. *M'annoncerent du Roi l'amour & les deſſeins.*

La premiere eſpece de violence eſt viſible, c'eſt la tranſpoſition du cas du Verbe, & du genitif que ce cas gouverne. Mais, où-eſt la ſeconde? Elle conſiſte en ce que ce genitif ſépare du Verbe, le cas que ce même Verbe gouverne, & qui le devroit ſuivre immédiatement. C'eſt-à-dire, qu'il ne ſe contente pas de déranger l'accuſatif, par rapport à lui-même, il le dérange encore par rapport à ſon Verbe. C'eſt ce qu'on voit dans le Vers de Racine que j'ai cité, où le genitif qui eſt ce terme, *du Roi*, ſe met entre le Verbe, *annoncer*, & l'accuſatif qui devroit le ſuivre, *l'amour & les deſſeins*: Dérangement, dont le Verbe ſeroit en droit de ſe plaindre, & de demander raiſon au genitif. Il vous plaît de vous déplacer, & de changer de poſte avec l'accuſatif que je dois avoir à ma ſuite. A la bonne-heure, pourvû que je n'en

1. *Act. I. Sc. I.*

ſouffre point ; mais, vous venez vous jetter à la traverſe, & couper ma marche, en me ſéparant de mon accuſatif, qui dans l'ordre naturel, doit me ſuivre immédiatement, & dont rien ne m'oblige ici de me ſéparer : En cela, je ſuis lézé, & vous me faites tort. Tant de tranſpoſitions que vous voudrez ; mais à condition, que ce ne ſoit pas à mon préjudice. Il me ſemble que ce *Verbe* a raiſon de ſe plaindre ; & comme on doit juſtice à tout le monde, il faut la lui rendre. Comment cela ? En réformant le Vers, & rapprochant le Verbe de ſon accuſatif ; mais, comme cela ne ſe peut faire avec le terme, *annoncerent*, à cauſe de la céſure à laquelle il n'eſt pas propre, je le change en celui *d'annonça*, & je dis,

Et *du Roi* m'annonça l'amour & les deſſeins.

Comme le genitif, *du Roi*, dans ce Vers, eſt plus éloigné de l'accuſatif qui le régit, qu'il ne l'eſt dans celui de Racine ; on croit d'abord, que c'eſt cet éloignement qui adoucit la tranſpoſition ; mais dans le vrai, l'adouciſſement ne vient, que de ce qu'en s'éloignant davantage, il laiſſe au Verbe ſa

place naturelle, & ne trouble en rien la conſtruction.

On pourra m'objecter, que dans ce même Vers, de la maniere que je l'ai tourné, la céſure eſt moins marquée que dans celui de Racine. J'en conviendrai, ſi l'on veut; mais, je répons à cela, que je préfererai toûjours la clarté de la phraſe, à la beauté de la céſure; comme la raiſon, à la rime.

Je n'apporte point d'autre exemple ſur ce dérangement; parce que, celui que j'ai allegué, par rapport à l'accuſatif, peut s'appliquer au nominatif & au datif, quand ces deux cas ſe trouvent dans un même Vers avec le genitif. Il ſuffit ſeulement d'établir pour maxime certaine en ce genre; que comme, toute tranſpoſition cauſe toûjours un dérangement dans la conſtruction naturelle de la phraſe; moins on le trouble, & on la dérange d'ailleurs, & mieux la tranſpoſition eſt reçûë.

Après tout, je ne voudrois pas nier abſolument, que l'éloignement des deux termes rélatifs ne contribuât par lui-même à adoucir leur tranſpoſition. Car, quoiqu'il ſemble, comme je me le ſuis objecté, que plus, deux termes de cette eſpece ſont près l'un de

l'autre, & plus ils doivent convenir entre eux : Cela eſt vrai, quand ces termes ſont dans leur ſituation naturelle ; mais, quand ils ſont déplacés, ce n'eſt plus la même choſe. Au contraire, il paroît qu'alors, ce que ce déplacement peut avoir de rude, s'affoiblit & s'adoucit à proportion de leur éloignement. Il en eſt, comme de deux couleurs contraires, dont l'oppoſition eſt d'autant moins ſenſible, qu'elles ſont plus éloignées l'une de l'autre. Ce milieu qui les ſépare, eſt une ſorte de dégradation qui ſert à faciliter leur accord.

Ce qui me le fait juger ainſi, par rapport aux tranſpoſitions, c'eſt la remarque que j'ai faite, ſur-tout à l'égard de celle du genitif ; qu'une épithéte ajoûtée à l'un des ſubſtantifs tranſpoſés, adouciſſoit infiniment la tranſpoſition. Je vais en apporter des exemples, qui feront connoître ſenſiblement, quelle différence il y a pour la douceur dans le même Vers, lorſque les ſubſtantifs tranſpoſés ſont dénués d'épithétes, & lorſqu'ils en ſont révêtus. Suppoſons donc d'abord ce Vers, ſans épithétes.

J'y penſe, & de ce jour le ſouvenir
m'afflige.

On ſent que le choc de ces deux ſubſtantifs qui ſe heurtent immédiatement, *de ce jour le ſouvenir*, a quelque choſe de rude : Joignons une epithéte au premier, & le Vers perdra beaucoup de ſa dureté. En voici la preuve.

De ce jour malheureux, le ſouvenir
m'afflige.

L'épithéte eſt jointe ici au premier ubſtantif ; mais, quand elle ne le ſeroit qu'au ſecond, elle ne laiſſeroit pas e produire à peu près le même effet : On pourra en juger par ce Vers de acine.

Et que de mon devoir Eſclave infortunée.

Ce Vers en effet n'a rien de choquant ; mais il auroit encore plus de douceur, ſi, outre l'épithéte jointe au ſecond ſubſtantif, on en ajoûtoit encore une au premier, en diſant :

Et ce cruel devoir Eſclave infortunée.

Act. II. Sc. VI.

Et peut-être, ſeroit-il plus doux encore, ſi cette nouvelle épithéte ſéparoit les deux ſubſtantifs, & qu'on dit:

D'un devoir odieux Eſclave infortunée.

Car, quoiqu'il y ait plus de ſuſpenſion, quand l'épithéte précéde ſon ſubſtantif, on doit toûjours ſacrifier cet agrément, en faveur de tout ce qui peut adoucir la tranſpoſition. C'eſt par-où je finirai ce qui regarde celle-ci, pour paſſer à celle du nominatif & de l'accuſatif, dont il nous reſte à parler.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

AMEN des tranſpoſitions du nominatif & de l'accuſatif.

'Ai déja fait obſerver que de tous les cas, il n'y en a point, dont la ſpoſition ſoit plus difficile que celle nominatif & de l'accuſatif; & j'en n même tems inſinué la raiſon, qui que n'y ayant aucune difference e eux, & ſe rencontrant d'ailleurs deux dans la plûpart des phraſes, y a que leur ſituation qui puiſſe les nguer. De ſorte que, quand le noatif & l'accuſatif ſont enſemble; ie les peut diſcerner l'un de l'autre, parce que le nominatif marche de- le Verbe, & que l'accuſatif marès : C'eſt ce que prouve évi- ment l'exemple de cette phraſe; *r aimoit la gloire*, que j'ai apporté ommencement de ce Livre; & où ne peut mettre de tranſpoſition, renverſer totalement le ſens de la ſe.

ien n'eſt plus propre à faire ſentir auvais effet de cette tranſpoſition, en Proſe, ſoit en Vers, qu'un

exemple que j'en ai trouvé dans le t
tre d'un chapitre du Plutarque d'Amic
C'eſt à la queſtion 4. du Livre 1
des propos de Table, où voici cor
me le ſujet de cette queſtion eſt énonc
Quelle main de Venus bleſſa Diomed
Il n'y a perſonne, qui en liſant ce t
tre, ne croïe que, ſelon Plutarque, c
fut Venus qui bleſſa Diomede. J'avoi
que j'y fus pris d'abord, & que je n
dis à moi-même: Plutarque ſe tror
pe: Homere dit tout le contraire
car ce fut Diomede qui bleſſa Venu
Je ne fus détrompé de l'erreur que j'a
tribuois à Plutarque, que quand, e
liſant la queſtion même, je trouv
qu'un Rhétoricien demanda à un Gran
mairien: Quelle main de Venus Di
mede avoit bleſſé? Il n'y a point d'
quivoque dans cette ſeconde manie
de s'énoncer, parce que le nominat
paſſe avant le Verbe; & il n'y en au
roit point eû non plus dans le titre
ſi, au lieu de propoſer, comme le Tr
ducteur a fait, *Quelle main de Ven*
bleſſa Diomede? Il avoit mis: *Quel*
main de Venus Diomede bleſſa? Pour
quoi? Parce que dans ce dernier arran
gement, *Diomede* précédant le Verbe
ne peut être pris que pour un nomi

tif. Au lieu que dans l'autre, n'étant qu'à la ſuite du Verbe, il ne peut être pris que pour un accuſatif. Ce renverſement de phraſe, *bleſſa Diomede*, pour dire *Diomede bleſſa*, eſt quelque choſe de pire qu'une équivoque; car l'équivoque du moins, porte avec elle du doute & de l'incertitude; mais ici, on donne dans la mépriſe, ſans croire ſe méprendre, & même ſans qu'on puiſſe ſe l'imputer. C'eſt uniquemment la faute de l'Auteur qui s'explique mal, & qui voulant dire une choſe, s'exprime d'une maniere à faire entendre tout le contraire. Il eſt donc viſible que l'équivoque, qui naît de l'uniformité du nominatif & de l'accuſatif, eſt ce qui met dans eux, un obſtacle continuel à leur tranſpoſition.

Il ſemble d'abord, que ces deux cas n'ayant aucune dépendance l'un de l'autre, ils devroient naturellement ſe prêter à la tranſpoſition, avec moins de répugnance que le genitif, qui, quoique dépendant d'un autre cas, ne laiſſe pas de ſe tranſpo er avec le même cas dont il dépend: Mais, s'ils n'ont point entr'eux de rapport immédiat, ils en ont chacun un particulier, à un troiſiéme terme dont ils dépendent diffé-

remment, & qui les gêne autant, l'un à l'égard de l'autre, que la dépendance la plus immédiate le pourroit faire : ce troiſieme terme, dont je parle, eſt le Verbe, que le nominatif précéde & conduit, & dont l'accuſatif reçoit la Loi : Et quoiqu'il ne ſoit pas tant queſtion d'examiner, ſi ces deux cas peuvent ſe tranſpoſer réciproquement enſemble, que de ſçavoir, ſi chacun d'eux peut ſe tranſpoſer avec le Verbe auquel il eſt lié, ou en qualité de nominatif, ou en qualité d'accuſatif; cependant, cela revient à peu près au même, puiſque les tranſpoſitions du Verbe avec le nominatif, & de l'accuſatif avec le Verbe, ne ſe peuvent faire, que ces deux cas ne changent en même tems de ſituation entr'eux. A quoi, outre l'équivoque que cauſeroit inévitablement leur uniformité, je trouve encore un nouvel obſtacle dans la duplicité de tranſpoſition, que le Verbe auroit à eſſuyer néceſſairement; ne pouvant ſe tranſpoſer à l'égard de l'un de ces deux cas, qu'il ne ſe tranſpoſe en même-tems à l'égard de l'autre.

Mais, comme la principale difficulté vient de l'équivoque qui reſulte de leur

uniformité ; il eſt naturel de conclure, que cet obſtacle ceſſant, la tranſpoſition pourroit auſſi bien ſe faire à leur égard, qu'à l'égard des autres cas. Il ne s'agit donc que de ſçavoir, s'il y a des rencontres & des diſpoſitions de phraſes, où la tranſpoſition du Verbe avec le nominatif, & celle de l'accuſatif avec le Verbe, puiſſe ſe faire, ſans cauſer d'ambiguité. Et, parce que la choſe peut arriver à l'égard d'un de ces deux cas, ſans qu'elle arrive à l'égard de l'autre, & qu'ils ont chacun leurs droits à part ; celà forme deux queſtions qu'il faut traiter ſéparement : Commençons par la tranſpoſition du nominatif.

ARTICLE PREMIER.

Examen de la tranſpoſition du nominatif avec ſon Verbe.

Quand le ſens équivoque, auquel donne lieu l'uniformité du nominatif & de l'accuſatif, ne formeroit pas un obſtacle continuel à la tranſpoſition du nominatif avec ſon Verbe ; il ſemble que la raiſon & l'ordre naturel de la penſée, devroient toûjours interdire tout

dérangement à leur égard, non-seulement, quand ce nominatif eſt un pronom perſonnel, comme, *je*, *vous*, *il*, ce qui eſt hors de doute; mais même, lorſque c'eſt un nom propre, ou quelque autre ſubſtantif, quel qu'il puiſſe être: Car, comment pouvoir rien démêler dans une action, ſi l'on ne ſçait d'abord qui eſt celui qui agit. Ainſi, dans ces deux Vers de Racine.

1. *Pharnace* dès long-tems tout Romain dans le cœur,
Attend tout maintenant de Rome & du vainqueur.

Le Verbe, *attend*, n'a qu'une ſignification vague & confuſe; ſi l'on ne ſçait que c'eſt de *Pharnace*, qu'il s'agit, & que c'eſt lui qui attend; c'eſt-à-dire, ſi le nominatif n'a précédé le Verbe.

Cependant, malgré cette regle qui paroît ſi raiſonnable & ſi bien fondée, je trouve dans nos meilleurs Poëtes, des nominatifs tranſpoſés à l'égard de leurs Verbes, qui les précédent au lieu de les ſuivre; & je remarque en même-tems, que cette tranſpoſition, loin

d'avoir rien de rude ou de choquant produit au contraire un fort bon effet, & donne de la force & de la grace aux Vers où elle ſe trouve. En voici des exemples tirés de Racine.

2. Tout ce que lui *promet l'amitié* des Romains.
1. Le trouble où vous *jetta l'amour* de votre pere.
2. Des feux qu'*a rallumés ſa liberté* mourante.

On voit dans ces trois exemples, que le nominatif ne paſſe qu'après le Verbe qu'il régit, & qu'il devroit précéder; car, dans l'ordre naturel, on devroit dire : *Ce que l'amitie des Romains lui promet. Le trouble où l'amour de votre pere vous jetta. Des feux que ſa liberte mourante a rallumés.* Conſtruction plus réguliere en certain ſens; mais auſſi, conſtruction plus froide, & qui ne vaut pas, à beaucoup près, celle qu'à employée Racine. Comment donc accorder cette tranſpoſition du nominatif, avec la régle qui ſemble l'interdire? Le voici.

2. *Act. I. Sc. I.*
1. *Act. II. Sc. II.*
2. *Act. III. Sc. I.*

C'eſt que l'inconvenient ſur lequel eſt fondée cette régle, ne ſe trouve point dans les Vers que nous venons de citer. Cet inconvenient eſt l'équivoque, que formeroit l'uniformité du nominatif & de l'accuſatif, ſi on les tranſpoſoit. Or, il n'y a point ici d'équivoque, quoiqu'il y ait dans la phraſe & nominatif & accuſatif. Comment cela ſe peut-il faire? C'eſt par la qualité de cet accuſatif, qu'on appelle relatif, & dont la conſtruction demande qu'il précéde toûjours ſon Verbe en Proſe, comme en Vers: en effet, l'on dit toûjours. *Les Vers que j'ai lûs: le preſent que vous m'avez envoyé.* Ainſi, comme ſa ſituation naturelle & conſtante, eſt de précéder toûjours ſon Verbe, il n'y a point en cela de tranſpoſition, & il n'y en pourroit avoir, qu'en le mettant après le Verbe, ſi la choſe étoit praticable; ce qui n'eſt pas: Mais, pourquoi cet accuſatif ainſi placé ne forme-t-il point d'équivoque avec le nominatif? C'eſt, parce qu'étant relatif, il eſt dès-lors reconnu pour le cas du Verbe ſuivant; & quelque ſoit ce cas, il ne peut jamais être pris pour le nominatif, lequel ne ſçauroit être le cas du Verbe. Or, dès-

qu'ils

qu'ils ne peuvent être pris l'un pour l'autre, il n'y a plus d'obſtacle à la tranſpoſition : C'eſt ce qu'on peut remarquer dans les Vers que j'ai cités ci-deſſus.

Tout *ce que* lui *promet* l'amité des Romains, &c.

Ce que, dans ce Vers, ne peut être pris que pour l'accuſatif du Verbe ſuivant, *promet* : Ainſi, dès qu'il paroît, on eſt sûr de ce qu'il eſt, & on s'attend à voir ſuivre ſon Verbe. & le nominatif de ce Verbe. Du reſte, que ce Verbe & ce nominatif ſoient tranſpoſés, ou non ; cela n'intereſſe en rien le relatif dont le ſort eſt déja reglé, & à qui la tranſpoſition des deux autres termes, eſt tout-à-fait indifférente ; puiſque, ſoit qu'on diſe en les tranſpoſant,

Tout *ce que* lui *promet* l'amitié des Romains,

Ou qu'on diſe ſans les tranſpoſer,

Tout *ce que* l'amitié des Romains lui *promet*.

Le relatif *que*, les précéde toûjours l'un & l'autre, avec le caractere cer-

tain d'accuſatif : Ce qui ôte toute ambiguité.

Auſſi, faut-il remarquer que, toutes les fois qu'on tranſpoſe le nominatif, au moins à l'égard des Verbes actifs ; (exception dont on verra plus bas la cauſe) cette tranſpoſition ne ſe fait que dans une phraſe ſubalterne, pour ainſi dire, & dépendante d'une autre, & à la faveur d'un relatif qui lie & rapporte la ſeconde phraſe à la premiere. C'eſt ce qu'on peut voir dans les exemples que j'ai cités, & à chacun deſquels, pour rendre la choſe plus claire, je vais joindre le premier Vers dont ils dépendent.

Je verrai ſans regret tomber entre ſes mains,
1. Tout *ce que* lui *promet* l'amitié des Romains.
Et la triſte Italie encor toute fumante,
Des feux *qu'à rallumés* ſa liberté mourante.

Je ne raporte point le troiſiéme exemple, parce qu'il faudroit aller prendre trop loin les Vers dont il dépend ; & que d'ailleurs, la conſtruction n'en eſt pas reguliere.

1. *Act. I. Sc. I.*

Tenons nous-en aux deux exemples cités, qui nous ſuffiſent, & où l'on voit que la ſeconde phraſe eſt liée à la premiere par des relatifs : Tout *ce que* lui promet : Des feux *qu'à* rallumés.

Voilà donc conſtamment une ſituation de phraſe, où la tranſpoſition du Verbe avec le nominatif, ſe peut faire ſans cauſer d'ambiguité.

Mais, ne ſe trouve-t-il point encore quelque phraſe d'une autre eſpece, où la même tranſpoſition ſe puiſſe faire auſſi légitimement ? Oüi, & en voici un exemple que j'ai ajuſté exprès, faute d'en avoir trouvé de propre ſous ma main.

De-là, juſqu'au plus haut des murs,
S'élevoit ce roc eſcarpé.

Il y a deux choſes à conſiderer ſur ſecond Vers ; la premiere, que le minatif eſt tranſpoſé à l'égard de ſon rbe ; car dans l'ordre naturel, il roit dire, *ce roc eſcarpé s'élevoit* : ſeconde, que cette tranſpoſition a grace, & qu'on ne ſçauroit mê- guéres s'en paſſer ; l'arrangement el de la Proſe ayant quelque choſe oid. Voilà deux faits ſur leſquels vois pas qu'il y ait à conteſter.

Mais, pourquoi la tranſpoſition du nominatif, qui eſt impraticable en tant d'autres occaſions, ſe ſouffre-t-elle ici ? C'eſt parce que le Verbe, avec lequel ſe fait cette tranſpoſition, eſt un Verbe neutre ; & qu'en cette qualité, ne gouvernant rien après lui, il ne peut y avoir d'équivoque entre le nominatif & l'accuſatif : De ſorte que, dès qu'on lit ce terme, *s'élevoit*, on eſt sûr que le ſubſtantif qui va ſuivre eſt ſon nominatif ; & dès que le ſubſtantif paroît, on le prend pour tel : Ainſi, il ne peut y avoir d'ambiguité. Ce qui ſauve la tranſpoſition dans la remarque précedente, c'eſt que l'accuſatif eſt ſi bien déterminé par ſa qualité de relatif, qu'il ne peut y avoir d'équivoque. Ce qui la ſauve dans celle-ci, c'eſt qu'il ne s'y trouve pas même d'accuſatif. Cela eſt ſi vrai, que comme le Verbe *élever*, a deux ſignifications differentes ; l'une active, & l'autre neutre ; ſi l'on employe la ſignification active dans ces deux Vers que j'ai propoſés, & qu'on diſe :

Sa cime juſques dans les nuës,
Elevoit ce roc eſcarpé.

La tranſpoſition ſera mauvaiſe & très déſagréable ; pourquoi cela ? Parce

qu'ici, le Verbe, *élever*, eſt actif; & que comme tel, il demande après lui un accuſatif: Et comme dans l'uniformité qui ſe trouve entre le nominatif & l'accuſatif, il n'y a que leur ſituation, par rapport au Verbe auquel ils ſont liés, qui puiſſe les diſtinguer & les caractériſer; il s'enſuit de-là, qu'on ne ſçauroit changer leur ſituation naturelle, c'eſt-à-dire, les tranſpoſer, ſans troubler la phraſe, & ſans la rendre énigmatique: Car, il faut deviner dans les Vers que je viens de citer, que *roc eſcarpe* eſt le nominatif du Verbe, & que *ſa cime* en eſt le cas: La ſituation forcée où ils ſe trouvent, ſemble annoncer le contraire; & dans ce dérangement, ils ne paroiſſent tous deux, rien moins que ce qu'ils ſont en effet. Qu'on retranche l'accuſatif de la phraſe, l'inconvenient ceſſe auſſi tôt: Or, dans le Verbe neutre, qui exclut tout régime après lui, l'accuſatif ſe trouvant entiellement retranché, il n'y a plus d'obſtacle à la tranſpoſition; ainſi, rien n'empêche plus d'en uſer & de dire:

De-là, juſqu'au plus haut des nuës,
S'élevoit ce roc eſcarpé.

Concluons de tout cela, que lorſ-

que le nominatif répugne à la tranſpoſition, ce n'eſt qu'à cauſe de l'équivoque que ſon uniformité avec l'accuſatif pourroit former entr'eux ; mais que hors de-là, & dès qu'il n'y a plus lieu à aucune ambiguité, il ſe tranſpoſe auſſi agréablement que les autres cas dont nous avons parlé. Conſequence qui quadre entierement à la regle générale que j'ai établie ſur les tranſpoſitions ; & qui eſt, qu'elles ſont toutes permiſes, dès qu'elles n'alterent en rien la clarté de la phraſe.

Mais, après avoir reglé ce qui regarde l'eſſentiel de la tranſpoſition du nominatif, en déterminant, quand elle eſt permiſe, & quand elle ne l'eſt pas ; il faut encore, ſuivant la méthode que j'ai gardée à l'égard des autres tranſpoſitions, dire un mot de ce qui peut ſervir à l'adoucir, quand on l'employe, & à lui donner plus de relief & de grace.

En effet, quelque bonne que ſoit cette tranſpoſition, lorſqu'il eſt permis de l'employer ; il eſt sûr qu'elle perd beaucoup de ſon agrément, dès que le nominatif & le Verbe tranſpoſés, ſe trouvent près l'un de l'autre dans le même Hémiſtiche, comme dans le Vers ſuivant de Racine,

1. Je le pardonne au Roi *qu'aveugle ſa colere.*

Cette proximité des deux termes de la tranſpoſition, y met ſans doute de la dureté : Qu'on les éloigne un peu l'un de l'autre, en les partageant dans différens Hémiſtiches, de la maniere ſuivante.

Plaignez le Roi qu'aveugle une indigne colere.

La tranſpoſition ménagée de la ſorte, n'a plus rien de rude. C'eſt preſque la ſeule obſervation qu'il y ait à faire par rapport au nominatif, lorſqu'il eſt tranſpoſé.

Mais, comme il n'y a que deux rencontres où on le puiſſe tranſpoſer, c'eſt-à-dire, lorſque l'accuſatif eſt relatif ; & lorſqu'il n'y a point d'accuſatif, ce qui arrive, quand le Verbe eſt neutre ; il eſt vrai de dire que l'uſage de la tranſpoſition n'eſt pas fréquent entre ce nominatif & ſon Verbe ; & que le plus ſouvent, le premier précéde l'autre. Qu'on liſe trente Vers de ſuite, on reconnoîtra que pour un où le no-

1. *Act. II. Scene VI.*

minatif eſt tranſpoſé, il y en a vingt-neuf, où il ne l'eſt pas ; & où il ſe trouve réduit par conſequent à la ſimplicité de la conſtruction Proſaïque.

J'avoüe que, dans l'uſage continuel qu'on eſt obligé de faire du nominatif & du Verbe, qui entrent néceſſairement dans les moindres phraſes, l'inconvenient dont je viens de parler, ne laiſſeroit pas d'être conſiderable, ſi l'on n'avoit en quelque ſorte de quoi y rémedier ; ou plûtôt, ſi l'on ne pouvoit emprunter d'ailleurs que du Verbe, une eſpece de tranſpoſition en faveur du nominatif, & lui procurer par-là cette ſuſpenſion qui fait l'ame de la Poëſie.

En effet, ce nominatif du Verbe n'eſt pas toûjours ſeul. Il ne s'en tient pas même toûjours à mener, comme dit M. de Cambrai, *ſon adjectif par la main* ; mais, il traîne encore quelquefois avec lui dans ſa marche, des morceaux entiers de phraſes qui lui tiennent lieu d'épithétes, & qui lui ſont une eſpece d'eſcorte un peu plus brillante & plus honorable : Je m'explique par un exemple. C'eſt Mithridate qui parle en ces termes à Monime.

nſi prête à ſubir un joug qui vous op-
prime,
Vous n'allez à l'Autel, que comme
une victime.

Toute cette phraſe du premier Vers,
te a ſubir un joug qui vous opprime,
ſt qu'une eſpece d'épithéte attachée
pronom perſonnel, *vous*, qui eſt le
minatif de la phraſe. Or, dès que
tte longue épithéte paſſe devant le
onom dont elle dépend, c'eſt une
rte de tranſpoſition qui met de la
ſpenſion dans la phraſe : Elle ſuppoſe
effet, le nominatif, *vous*, qui ne
ent qu'après, & qu'elle annonce par
ance ; car, dans l'ordre naturel de
phraſe, ſi le nominatif n'étoit pas
pronom perſonnel comme l'eſt ici,
us, il devroit paſſer devant la plus
ande partie de ce qui fait le premier
ers. C'eſt ce qu'on va voir d'une ma-
ere plus ſenſible dans les Vers ſui-
ns, où le nominatif eſt un nom
opre.

e croyez pas Seigneur, qu'Auteur de
mes allarmes,

Act. II. Sc. IV.

2. *Pharnace* m'ait jamais coûté les moindres larmes.

Qu'on arrange les termes de cette phraſe, ſelon l'ordre naturel que demande la Proſe, on dira; *ne croyez pas Seigneur, que Pharnace, comme Auteur de mes allarmes, m'ait jamais coûté les moindres regrets.* Ainſi, lorſqu'avant que de prononcer le nom de Pharnace, on ſemble le déſigner par ces termes, *Auteur de mes allarmes*, qui tombent ſur lui & qui l'annoncent; cela forme une ſuſpenſion qui donne de l'élévation & de la nobleſſe au Vers. C'eſt auſſi à quoi on doit faire grande attention, en faiſant des Vers: Et ſoit que le nominatif ſe trouve être un pronom perſonnel, ou quelque autre ſubſtantif, dès qu'on peut y joindre quelque choſe qui le caracteriſe, & qui en dépende, il faut toûjours, autant qu'il eſt poſſible, que ce qu'on y joint, paſſe devant, & forme une ſorte de tranſpoſition, par rapport au nominatif. En voici quelques exemples de Racine.

Inutile témoin de tous ſes attentats,

Act. III. Sc. V.

1. *Je* n'ai pour me vanger ni Sceptres ni Soldats.
Songez que ce matin *ſoumiſe à mes ſouhaits*,
2. *Vous* deviez l'épouſer & ne me voir jamais.
Mais, je ne ſçavois pas que *pour moi pleins de feux*,
3. *Xipharès*, des mortels fut le plus amoureux.

Dans ces trois exemples, on voit que le nominatif n'eſt qu'au ſecond Vers; & cependant, tout ce qui eſt dans le premier, ſuppoſe & annonce ce nominatif, & forme par-là cette ſuſpenſion qui réveille le lecteur, & le tient, pour ainſi dire, toûjours en haleine.

Un des grands avantages de cette ſorte de tranſpoſition, c'eſt qu'elle eſt un moyen infaillible, de donner de la ſuſpenſion à un Vers même, où elle n'eſt pas. Je n'en veux point d'autre preuve, que ce Vers ſuivant que j'ai employé en verſifiant, dans le premier

1 *Act. I. Sc. III.*
2 *Act. IV. Sc. II.*
3 *Act. II. Sc. I.*

Chapitre de ces Réflexions, le regne de Nicéphore. Voici le Vers.

Nicéphore autrefois chaſſa du Trône, Iréne.

Ce même Vers entre dans les deux manieres dont j'ai verſifié ce morceau; il eſt le même, ſans aucun changement dans toutes les deux; & cependant, c'eſt de la Proſe pure dans la premiere façon, & c'eſt un Vers dans la ſeconde. Comment cela ſe peut-il faire? Le voici. C'eſt que dans la premiere maniere, comme rien ne précéde le nominatif, *Nicephore*, il n'y a point de ſuſpenſion; au lieu que dans la ſeconde, comme ce nominatif eſt précédé d'un Vers entier, qui caracteriſe ce Nicéphore, avant qu'on le nomme, & qui déſigne & l'annonce par avance, en diſant:

Miniſtre ambitieux, traître à ſa Souveraine.

Cela excite la curioſité de notre eſprit, qui ſe prépare à apprendre qu'il eſt celui qu'on caracteriſe de la ſorte, & ſa curioſité eſt ſatisfaite, quand il l'entend nommer au commencement du ſecond Vers, & qu'il y trouve enſuite

les motifs du caractere odieux qu'on en a fait.

Nicéphore autrefois chaſſa du Trône Irène.

C'eſt ainſi que par cet arrangement, d'où naît la ſuſpenſion, le même Vers qui étant ſeul, ne preſente que de la Proſe rimée, devient Poëtique, dès qu'on le fait préceder d'un autre qui le ſuppoſe & qui l'annonce.

La ſeule précaution qu'il y ait à prendre dans la pratique de cette ſuſpenſion, eſt d'avoir égard, que ce qui précede le nominatif dont il dépend, & dont il annonce la marche, ſe rapporte néceſſairement à ce nominatif: autrement, il y auroit de l'équivoque, & dès lors la ſuſpenſion ne ſeroit plus de miſe. Un exemple tiré des Poëſies du feu Abbé Regnier des Marais, rendra cette obſervation plus ſenſible. C'eſt dans une Eclogue, où il introduit un Berger, qui parlant de l'habileté d'une Bergere à travailler en laine & en ſoie s'exprime ainſi.

Philis ſçait manier & la laine & la ſoie,
Et c'eſt avec tant d'art que ſa main les emploie,

Qu'on diroit qu'à l'ouvrage *elle-même* autrefois,
Minerve ait pris plaiſir de lui former les doigts.

Dans le troiſiéme de ces Vers, le terme, *elle-même*, que j'ai mis en caractere particulier, doit ſe rapporter dans l'intention de l'auteur, *à Minerve*, qui ne paroît qu'au commencement du quatriéme Vers; mais il faut convenir que, ſi le ſens ne déterminoit abſolument ce rapport, on ne s'en aviſeroit point; & que, juſqu'à ce qu'on ſoit venu au terme de *Minerve*, on croit que c'eſt de Philis qu'on veut parler, quand on dit, *elle-même*. En effet, voici le ſens de la phraſe: *Philis eſt ſi habile à l'ouvrage, qu'on croiroit qu'elle même, &c.* S'aviſe-t-on de douter, quand on a lû juſque-là, que cet *elle-même*, ne ſe rapporte à Philis; & peut-on s'imaginer qu'il ſuppoſe un autre nominatif qui doit ſuivre? Non, ſans doute; & l'on s'y attend d'autant moins, que le pronom, *elle-même, lui-même, &c.* ne paſſe jamais, même en Proſe, qu'après le terme auquel il eſt joint. On ne dit point, *lui-même Ariſtote eſt de cet avis. Elle-*

même la ſageſſe ne s'exprimeroit pas mieux; on dit toûjours au contraire. *Ariſtote lui-même eſt de cet avis; la ſageſſe elle-même ne s'exprimeroit pas mieux*: De ſorte que dans l'uſage reçû de cette conſtruction, ce pronom ſe rapporte toûjours au ſubſtantif précédant, & le plus prochain avec lequel il peut s'accorder. On ſe donnoit autrefois bien plus de liberté à l'égard de ce terme, *même*, qu'on ne s'en donne aujourd'hui; & au lieu de dire, *vous êtes la ſageſſe même*, on ne faiſoit point de façon de mettre, quand la rime le demandoit, *vous êtes la même ſageſſe*. Mais aujourd'hui, qu'on exige dans les Poëtes, & avec raiſon, une régularité exacte ſur la Langue; ce déplacement ne ſe ſouffre plus. Cependant, quelque mauvais effet qu'il puiſſe produire, je le trouverois preſque plus ſupportable, que la conſtruction du terme, *elle-même*, dans les Vers de l'Abbé Regnier. Il faut néceſſairement que celui de *Minerve*, le précéde, pour qu'il puiſſe faire un ſens clair & non équivoque; & voici, ce me ſemble, comme on pourroit réformer les deux derniers Vers.

Qu'on diroit que *Minerve elle-même* autrefois,

A l'ouvrage ait pris ſoin de lui former les doigts.

C'eſt par-où je finirai ce qui regarde la tranſpoſition du nominatif, pour paſſer à celle de l'accuſatif.

ARTICLE SECOND.

Examen de la tranſpoſition de l'accuſatif avec ſon Verbe.

Il faut commencer par diſtinguer deux ſortes d'accuſatifs; l'un, qui eſt régi, immédiatement par ſon Verbe, comme, *ſignaler ſon courage. Vanter ſes exploits. Refuſer l'encens.* L'autre, qui n'en eſt gouverné que dépendamment d'une prépoſition, comme, *éclater contre quelqu'un, agir pour quelqu'un.* A l'égard de cette derniere eſpece, nous n'en parlerons point dans cet article, parce que cela regarde les prépoſitions dont nous devons traiter à part.

Il ne s'agit donc ici que des accuſatifs qui ſont régis immédiatement par des Verbes. Et il eſt queſtion de ſçavoir

voir ſi on peut les tranſpoſer, c'eſt-à-dire, ſi au lieu de mettre, *ſignaler ſon courage. Vanter ſes exploits, refuſer l'encens*; on peut dire en Vers, *ſon courage ſignaler. Ses exploits vanter. L'encens refuſer.* A quoi je réponds que cette tranſpoſition ne vaut rien, & fait un très-mauvais effet en Vers. Ainſi, quoique dans la plûpart des autres cas, la marche des Vers & de la Proſe ſoit toute differente, elle eſt abſolument la même dans celui-ci. On doit donc établir, comme une regle certaine, qu'en Vers comme en Proſe, l'accuſatif ne doit jamais prendre le pas ſur le Verbe dont il dépend, & que ſoit qu'ils ſe trouvent joints, ſoit qu'ils ſe trouvent ſeparés, il ne lui eſt permis de marcher qu'après. C'eſt ſur quoi les exemples ſont ſi communs & ſi fréquents, qu'on ne peut lire deux Vers de ſuite ſans en rencontrer. En voici trois de Racine que je cite ſeulement pour indiquer la choſe.

Il crut que ſans *prétendre une plus haute gloire*,

1. Elle lui *cederoit une indigne victoire*.
2. Tu ſçais par quels efforts il *tenta ſa vertu*.

On voit dans ces trois Vers, que le Verbe précéde ſon accuſatif, & qu'on y dit, *pretendre une plus haute gloire. Ceder une indigne victoire. Tenter ſa vertu*; & non, *ſa vertu tenter : Une victoire indigne ceder, une plus haute gloire prétendre;* ce qui formeroit un langage barbare.

Mais, n'y a-t-il point de rencontre, où cette tranſpoſition puiſſe être de miſe? Car puiſque, ce qui la rend impraticable, n'eſt fondé que ſur l'uniformité entiere qu'il y a entre le nominatif & l'accuſatif; & que par conſequent, la difficulté eſt égale de part & d'autre, ne peut-il pas y avoir quelque exception pour l'accuſatif, par rapport à cette regle, comme il y en a pour le nominatif?

Je réponds que l'exemple du nominatif ne conclud rien pour l'accuſatif, parce que les deux ſeules occaſions où celui-là ſouffre la tranſpoſition, ne ſçauroient avoir lieu à l'égard de celui-ci. La premiere eſt, quand l'accuſatif, avec lequel le nominatif ſe trouve dans la même phraſe, eſt un relatif; car pour lors, le nominatif ne pouvant être confondu avec ce relatif, demeure autant en liberté pour la tranſ-

poſition, que s'il n'y avoit point d'accuſatif dans la phraſe. Ainſi, il peut paſſer immédiatement devant ou après ſon Verbe. Mais, comme ce relatif a ſa route marquée, qui eſt de précéder toûjours le Verbe dont il dépend, il répugne encore plus à la tranſpoſition que les autres accuſatifs. Car pour le tranſpoſer, il faudroit qu'il marchât après ſon Verbe, & qu'au lieu de dire, *le preſent que vous m'avez envoyé*; on pût dire, *le preſent vous m'avez envoyé lequel*; ce qui ſeroit inintelligible.

Il ſeroit neceſſaire, pour que la choſe fût égale de part & d'autre, que comme l'accuſatif relatif facilite la tranſpoſition du nominatif avec ſon Verbe, le nominatif relatif facilitât de même la tranſpoſition du Verbe & de l'accuſatif. Mais, comme ce nominatif relatif n'a rien qui le diſtingue des autres nominatifs, dont il ſuit la marche ordinaire, ce que ne fait pas l'accuſatif relatif, qui prend une route toute contraire à celle des autres accuſatifs; il ne peut pas, tout relatif qu'il eſt, ménager en faveur de la tranſpoſition de l'accuſatif, la même facilité qu'apporte l'accuſatif relatif, en faveur de la tranſpoſition du nominatif.

Cependant il faut avoüer, que comme ce nominatif relatif, lequel s'exprime ordinairement par *qui*, ne peut être pris pour l'accuſatif, celui-ci s'exprimant par *que*; ce, *qui*, le caracteriſe de telle ſorte, qu'il ne peut guéres y avoir d'équivoque entre lui & quelque accuſatif que ce ſoit. Auſſi, faut-il dire, que s'il y a une occaſion, où la tranſpoſition de l'accuſatif avec ſon Verbe ſoit tolérable, c'eſt dans celle-ci; & je ne trouverois pas grand inconvenient à la tranſpoſition ſuivante.

Cet homme fier de ſon crédit,
Qui votre lettre me rendit.

Sur quoi, il eſt bon de remarquer, que ce qui facilite cette tranſpoſition, n'eſt pas ſeulement le caractere marqué du relatif *qui*, qu'on ne peut prendre que pour un nominatif; mais encore la ſituation, qu'il conſerve toûjours, malgré la tranſpoſition du *nominatif & du Verbe*: Car, il paſſe toûjours le premier, & par-là, détermine le ſens de la phraſe, dans laquelle tout nom qui vient après lui, ne peut plus être regardé que comme le cas du Verbe. Après tout, quoique cette tranſpoſition, qui ſe fait à la faveur d'un no-

minatif relatif, ne ſoit point abſolument mauvaiſe, elle a quelque choſe de ſi contraire à la regularité de la conſtruction & à la ſimplicité de notre Langue, qu'elle en contracte, je ne ſçai quel air de badinage, qui me feroit croire qu'elle ne conviendroit gueres dans le ſerieux. Auſſi, ne conſeillerois-je point, qu'on s'en ſervît autre part que dans le ſtile marotique, ou dans tout autre ſtile qui comporte de l'enjoüement & un air de negligence.

La ſeconde occaſion, où le nominatif ſe tranſpoſe avec le Verbe, eſt quand ce Verbe eſt neutre; parce que, comme alors il ne regit rien, il ne peut y avoir d'équivoque entre le nominatif & l'accuſatif. Mais, s'il y a des Verbes qui n'ont point de cas, il n'y en a point qui ſoient ſans nominatif: Ainſi, par-tout où il y a un accuſatif regi par un Verbe, il y a auſſi un nominatif de ce Verbe, & par conſequent l'exception qui a lieu pour la tranſpoſition du nominatif, n'a point lieu pour celle de l'accuſatif.

Mais, n'arrive-t-il jamais, que le nominatif ſoit d'un caractere [illegible]arqué, qu'on ne puiſſe le confondre avec l'accuſatif? La particule, *on*, par exem-

ple, ou eſt nominatif, ou tient lieu de nominatif, à l'égard des Verbes auſquels elle eſt jointe, comme quand nous diſons : *On blâme, on eſtime.* Or, cette eſpece de nominatif eſt ſi bien caracteriſée, qu'elle ne peut jamais être accuſatif. Il n'y a donc plus d'équivoque ; & dès lors, qui empêche que la tranſpoſition de l'accuſatif, ne puiſſe avoir lieu en cette occaſion, Puiſque le ſeul obſtacle qui pouvoit l'empêcher, & qui eſt l'équivoque, ſe trouve levé.

Voilà, ce me ſemble, l'objection dans toute ſa force ; mais pour y donner encore plus de poids, j'y ajoûte un exemple de Moliere qui ſemble l'autoriſer. Il eſt tiré de la derniere Scéne du Miſantrope, où Alceſte s'exprime ainſi :

Montrer que c'eſt à tort que *ſages on*
nous nomme,
Et que dans tous les cœurs il eſt toûjours
de l'homme.

Je réponds à cela, que cette tranſpoſition *ſages on nous nomme*, n'a rien de choquant, & qu'elle a même meilleure grâce & quelque choſe de

plus noble, que ſi l'on diſoit ſimplement & ſans inverſion.

Montrer que c'eſt à tort *que l'on nous nomme ſages.*

Mais, je ne conviens pas, que cela vienne préciſement de ce que la particule, *on*, tient lieu de nominatif dans cette phraſe. Pourquoi? Parce que, ſi c'étoit là préciſement la veritable cauſe qui autoriſât cette tranſpotiſion, il faudroit que par-tout, où la particule, *on*, tiendroit lieu de nominatif du Verbe, l'accuſatif pût ſe tranſpoſer ſans inconvenient : Or, c'eſt ce qui n'eſt pas, comme on peut le voir dans l'exemple ſuivant, tiré du P. le Moyne. Entretien VIII. adreſſé à M. de Bailleul.

Par mille inventions *le Public on dépoüille.*

Dans cet exemple, la particule *on*, tient lieu de nominatif, & ne peut être priſe pour un accuſatif; & par conſequent, le ſubſtantif, *le Public*, ne peut être que l'accuſatif d'un Verbe qui eſt déja pourvû de ſon nominatif.

Tout cela eſt vrai, & l'on ne peut en douter, quand on eſt parvenu à

cette particule, *on*, & au Verbe dont elle eſt le nominatif. Mais le malheur eſt, qu'avant qu'on en ſoit venu là, on a déja pris ſon parti ſur le ſubſtantif qui a précédé, & qu'on l'a déja déterminé pour nominatif dans ſon eſprit. Car, comme dans l'uniformité qu'il y a entre le nominatif & l'accuſatif, l'unique choſe qui les diſtingue l'un de l'autre, eſt leur ſituation par rapport au Verbe, le nominatif paſſant toûjours devant le Verbe, & l'accuſatif ne venant qu'après, on ne peut s'empêcher de prendre pour nominatif, tout terme équivoque entre ces deux cas, lorſqu'il ſe preſente avant que le Verbe ait paru. Ainſi quand on entend :

Par mille inventions *le Public* .....

On eſt prévenu que ce ſubſtantif, *le Public*, eſt le nominatif d'un Verbe qui va ſuivre ; on s'arrange ſur ce pied-là, & l'on n'eſt détrompé, que quand on découvre la particule, *on*, & le Verbe auquel elle eſt jointe. Il n'y a point à la verité d'équivoque réelle, puiſque la particule, *on*, étant conſtamment nominatif dans cette phraſe, le ſubſtantif, *le Public*, ne peut être qu'accuſatif, mais il y a une ſorte de

ſurpriſe

ſurpriſe qui fait le même effet : en ce que, le terme que nous prenons pour nominatif, & que, dans la place où il eſt, nous ſommes en droit de prendre pour tel, ſe trouve par l'évenement, être un accuſatif. Il faut donc changer d'idée, & au lieu de l'arrangement qu'on avoit pris, en ſuppoſant un nominatif, en prendre un tout différent, qui quadre avec l'accuſatif ; c'eſt-à-dire, qu'on eſt obligé de revenir ſur ſes pas, & qu'il en coûte deux opérations pour une ; en quoi il y a un double déſagrément : le premier de s'être mépris, le ſecond, d'avoir à recommencer ſur nouveaux frais. C'eſt plus qu'il n'en faut pour choquer notre délicateſſe.

Rien n'eſt plus ſubtil que les opérations de l'eſprit : Un terme n'eſt pas plûtôt lû ou entendu, que notre imagination lui aſſigne ſa place, & lui donne ſon attitude dans cette eſpece de groupe qu'elle ſe forme de tout ce qui entre dans la compoſition d'une phraſe : A meſure que les termes ſe preſentent, elle les arrange ſelon qu'ils doivent figurer : ainſi dans ce Vers du P. le Moyne que j'ai cité.

Par mille inventions, *le Public . . .*

Dès que ce dernier terme paroît, notre eſprit le détermine, comme nominatif du Verbe qui doit ſuivre. La particule, *on*, qui vient après avec ſon Verbe, *on depouille*, arrive trop tard. Le mal eſt déja fait; cette nouvelle lumiere peut bien ſervir à détromper; mais non pas, à prévenir l'erreur. C'eſt à cette même cauſe, qu'il faut attribuer le mauvais effet, que produit la tranſpoſition de l'accuſatif dans le Vers ſuivant, tiré du même Auteur & de la même piece.

Il doit cueïllir le fruit, *& non, l'arbre arracher.*

Cette tranſpoſition, *l'arbre arracher*, nous fait tomber dans une ſorte de méconte, différente du précédent; mais qui ne nous dérange pas moins. Ce qui cauſoit la mépriſe dans le premier, c'eſt qu'on prenoit pour nominatif, le terme qui étoit réellement accuſatif dans cette phraſe, *le Public on depouille*, au lieu que dans celle-ci, *& non, l'arbre arracher*, le ſubſtantif, *l'arbre*, eſt pris à la verité pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, pour un accuſatif: Mais la mé-

priſe vient du Verbe, auquel d'abord on l'attache; car quand on dit:

Il doit cuëillir le fruit, *& non l'arbre....*

On croit que l'Auteur veut dire, que ce n'eſt pas l'arbre, mais le fruit qu'il faut cuëillir : L'eſprit s'arrange ſur ce pied-là, & n'eſt détrompé que quand le Verbe, *arracher*, vient à paroître & revendique ſon accuſatif. Si la neceſſité de la rime obligeoit le Poëte à ce renverſement de phraſe, il devoit le préparer, en gardant le même ordre dans le premier Hémiſtiche; & il y auroit eu moins d'inconvenient à tourner ce Vers, de la maniere ſuivante, quoique toûjours mauvaiſe.

Il faut *le fruit cuëillir*, & non *l'arbre arracher.*

La premiere inverſion auroit annoncé la ſeconde; & l'eſprit y auroit été préparé; au lieu que de la maniere que le P. le Moyne a tourné ſon Vers, l'arrangement regulier du premier Hémiſtiche, ne donne pas lieu de s'attendre à l'irrégularité & au dérangement qui ſe trouve dans le ſecond. Mais, comme nous cherchons ici le bon, &

il faut outre cela, qu'il n'y ait rien d'ailleurs qui puiſſe donner lieu à la mépriſe : C'eſt ce qui ſe rencontre dans le Vers de Moliere, où le terme de *ſages*, eſt employé d'une maniere vague & ſans article; au lieu que l'article, *les*, joint au même terme dans le ſecond Vers, donne lieu à une ſurpriſe qui rend la tranſpoſition vicieuſe.

Je ne puis m'empêcher d'ajoûter encore ici, un exemple de Madame des Houlieres, bien propre à confirmer ma remarque. Comme je ne connois aucun de nos Poëtes qui l'emporte ſur elle, & très-peu qui l'égalent, ſi même il y en a dans le genre qu'elle a ſuivi ; ſon autorité doit être d'un très-grand poids, dans la matiere preſente. L'exemple dont je parle, eſt tiré d'une balade en Vers Marotiques qui commence par ce Vers:

A caution tous Amans ſont ſujets.

Dans le troiſiéme couplet, voici comme elle emploie une tranſpoſition d'accuſatif, qui eſt la ſeule que j'aie encore remarquée dans ſes Poëſies.

Don de merci ſeul, *il n'a pas* en vûë.

Pour dire, *il n'a pas en vûë don de merci ſeul.* La tranſpoſition eſt de miſe ſans doute, & fait très bon effet. Pourquoi cela? Parce que cet accuſatif n'eſt point eſcorté de ſon article déſignatif, *le.* Qu'on lui rende cet article, en allongeant le Vers de la maniere ſuivante.

Le don de merci ſeul *il n'eût* jamais en vûë.

La tranſpoſition ne vaudra rien, parce qu'il y aura de la ſurpriſe, & que ce, *le don*, ſe trouvant à la tête du Vers, ne peut manquer d'être pris d'abord pour un nominatif. Qu'on retranche l'article, ce n'eſt plus la même choſe. Le terme de *don*, demeure comme ſuſpendu, & l'eſprit ne prend point de parti ſur lui, que le Verbe ne l'ait déterminé à celui qu'il doit prendre.

On peut donc établir, comme une regle aſſez générale, que la tranſpoſition du Verbe avec l'accuſatif qu'il régit, ne doit point ſe pratiquer en Vers; & que, par rapport à ce cas,

la Poëſie ne change preſque rien à la conſtruction de la Proſe.

Peut-être ſera-t-on ſurpris, que je me ſois donné tant de mouvemens, pour combattre l'uſage d'une tranſpoſition qui paroît ſi viſiblement mauvaiſe ; & l'on auroit ſans doute peine à croire, qu'elle eût été employée, ſi je n'en avois des exemples de tous les âges. Pour ne point remonter plus haut, Malherbe ne faiſoit nulle difficulté de s'en ſervir dans l'occaſion.

1. Ont d'un commun aſſaut *mon repos offenſé*,

Pour dire, *ont offenſé mon repos.*

2. Ont aux vaines fureurs *les armes arraché.*

Pour dire, *ont arraché les armes.*

Les autres Poëtes de ſon tems uſoient ſans aucun ſcrupule, de la même liberté ; & le P. le Moine ſur tout, ne s'en eſt jamais fait faute. Il dit dès la ſeconde page de ſon Soleil Poëtique.

3. En tout ce qui pourra ton *regne ſignaler.*

1. Pſeaume. *Sæpe expugnaverunt.*
2. *Prieres pour le Roi, allant en Limoſin.*
3. Entret. Poëtiques.

Et deux pages après,

Et quelque obſcurité qui *les choſes noirciſſe.*

La Fontaine même eſt tombé dans la même negligence, comme quand il dit dans ſon diſcours à Madame de la Sabliere.

1. *Mais, vous avez cent fois mon encens refuſé.*

Il eſt évident que toutes ces tranſpoſitions ſont forcées, & par conſequent vicieuſes. On doit donc les rejetter; comme n'étant point reçûës dans la Langue, dont l'uſage eſt, qu'en Vers, comme en Proſe, on diſe: *Ont offenſé mon repos. Ont arraché les armes. Signaler ton regne. Qui noirciſſe les choſes. Vous avez refuſé mon encens.*

J'appelle negligence, *dans la Fontaine*, cette mauvaiſe tranſpoſition, parce que c'étoit pure pareſſe dans lui. En effet, quoiqu'il ſe ſoit donné plus de libertés qu'aucun de nos bons Poëtes, & qu'il n'y en ait point, même à qui on les paſſe plus volontiers; il

1. *Fables de la Fontaine.*

faut cependant lui rendre juſtice, ſur ces ſortes d'inverſions forcées, qui ſont aſſez rares dans ſes ouvrages, & qui le ſont encore plus dans ſes contemporains du premier ordre; de ſorte que, je doute qu'on en pût trouver d'exemple, dans Deſpreaux ou dans Racine.

Mais, il n'en va pas de même à l'égard du P. le Moyne, & de quelques autres Poëtes de ſon tems. Il paroît qu'il y avoit plus de recherche que de negligence, dans l'uſage qu'ils faiſoient de ces ſortes de tranſpoſitions. Loin de les éviter, ils les affectoient au contraire; & dans la fauſſe idée où ils étoient, que ces regimes déplacés donnoient de la force & de la majeſté à la Poëſie, ils ſe faiſoient une loi d'en ſemer de tems en tems leurs ouvrages. Auſſi, les employoient ils plus fréquemment dans les ſujets heroïques, que dans les autres; & l'on en trouvera encore plus d'exemples dans le St. Loüis du P. le Moyne que dans ſes entretiens Poëtiques. Dès le commencement du premier Livre de ſon Poëme épique, il dit:

En ce tems Mélédin *l'Egypte gouvernoit*,

Et du poids de ſes ans *le Sceptre ſoutenoit.*

Et quelques Vers plus bas.

Son camp chargeoit la terre & *les fleuves ſechoit.*

En voici trois exemples en trois Vers.

J'oſe avecque mon cœur *mon bras te preſenter.*
Si je puis ſur ta foi *ce loyer eſperer,*
Dûſſai-je contre moi *mille morts attirer.*

Enfin cette tranſpoſition eſt très frequente chez le P. le Moine, bon Poëte d'ailleurs, & qui le cédoit à fort peu de ceux de ſon tems; mais, il s'étoit mis dans l'eſprit, que de dire; *l'Egypte gouvernoit, le Sceptre ſoûtenoit*, cela étoit plus ſublime & plus énergique, que de dire ſimplement, comme on le dit en Proſe, *gouvernoit l'Egypte, ſoûtenoit le Sceptre.*

Pour moi, je ne vois pas quelle force & quelle majeſté, pouvoit donner au Vers un renverſement de conſtruction, qui a quelque choſe de fort

approchant du Jargon de Madan Jourdain, lorſqu'elle dit :

Fort envie de rire nous avons.

La conſtruction de la phraſe Fra çoiſe admet veritablement plus de v rieté & de liberté dans la Poëſie, q dans la Proſe ; c'eſt de quoi les tra poſitions qu'elle autori e & qu'elle ex ge même, font aſſez foi ; mais el n'admet rien de forcé, ni dans l'une ni dans l'autre. Ce n'eſt pas varier ſtile, mais défigurer la Langue, q d'employer des tranſpoſitions qu'el ne reconnoît pas, & qu'elle ne ſouffi point ſans répugnance.

De-là vient que je n'ai pas été pe ſurpris, de trouver deux tranſpoſitio de cette nature dans une Ode de fe M. de Cambrai, qu'on a imprime au bout du nouveau Télémaque, qu'on nous donne comme une pre ve *de ſon talent naturel pour la verſ fication.* Ces tranſpoſitions ſe trouve dans deux Strophes de ſuite, qui fo la troiſiéme & la quatriéme. L voici.

TROISIE'ME STROPHE.

Dès que la vermeille Aurore,

De ſes feux étincellans,
Toutes ces Montagnes dore,

Pour dire : *Dore toutes ces Montagnes.*

QUATRIE'ME STROPHE.

Fleuve où jamais le vent n'oſe,
Les moindres Flots ſoulever.

Au lieu de dire : *Soulever les moindres Flots.*

J'avoüerai, pour moi, que dans les ſentimens d'admiration que j'ai toûjours eus pour M. de Cambrai, & dans la vénération extrême que je conſerve pour ſa mémoire, j'aurois été plus diſpoſé que perſonne, à ſouſcrire en ſa faveur, *à ce talent naturel pour la verſification*, qu'on lui adjuge ſur le ſeul garant de ſon Ode poſthume. Le génie & la verve Poëtique, qui brillent dans toutes les pages de ſon Télémaque, ſembloient annoncer dans M. de Cambrai, un grand talent pour toutes les parties de la Poëſie. J'avois même regret, pour l'interêt & l'honneur des Muſes, qu'un ſi bel eſprit, & qui paroiſſoit ſi verſé dans leur commerce, n'eût point derobé de le-

gers momens à des occupations
ſérieuſes & plus importantes, pour
de tems en tems quelques pron
des ſur le Parnaſſe, & y laiſſer
veſtiges, qui puſſent ſervir de ré
ceux qui viendroient après lui. E
le préjugé étoit entierement pou
de Cambrai, & je l'aurois toû
crû très capable d'être un exc
Poëte, s'il n'avoit jamais fait de
Mais, après ceux qu'on nous a d
de ſa façon, il n'y a plus moye
tenir pour le préjugé, il faut l'
donner malgré qu'on en ait.

Que la piece ait été *compoſée*
ſa jeuneſſe, comme on l'inſinuë
précaution; c'eſt ce que je n'ai
peine à croire, & rien n'eſt plus
la vraiſemblance; mais, cette
conſtance ne change rien dans mc
prit à l'impreſſion qu'y a faite
Ode. S'il n'y avoit à y rédire qu
tranſpoſitions que j'y ai relevées
conſideration de l'âge pourroit le
re excuſer, & j'aurois tort d'en
conclure, au préjudice de ce t
naturel pour la verſification, qu'c
tribuë à M. de Cambrai. J'ai vû
eſſais des jeunes gens où tout fou
loit de fautes & de negligences; n

au milieu même des barbariſmes & des négligences les plus groſſieres, on ne laiſſoit pas de démêler dans le tour de la conſtruction & dans la marche des Vers, le génie de la verſification. C'étoit de mauvais Vers, mais c'étoit des Vers. Oſerai-je le dire ? Je n'ai rien ſenti de ſemblable dans ceux de M. de Cambrai ; & quelque vicieuſes que ſoient les inverſions que j'ai attaquées ; c'eſt peut-être ce qu'il y avoit de moins reprehenſible dans la piéce. Ce grand homme qui s'exprime toûjours ſi heureuſement en Proſe, paroît tout entrepris, dès qu'il entâme la Poëſie : Son ſtile par tout ailleurs libre & aiſé, ne ſe reconnoît plus ici, où tout eſt forcé & contraint. Ce ſont des Vers (a) *raboteux, obſcurs & languiſſans. Il veut donner à ſes penſées un tour délicat, & il le faut chercher.* (b) Ce ſont *des épithetes couſuës & forcées pour attraper la rime.* Je m'explique ici nettement, & crois pouvoir ſans ſcrupule, uſer d'une liberté dont M. de Cambrai lui-même nous a donné l'exemple. Comme ce ſont ſes expreſſions propres que j'employe contre lui,

a *Lett. ſur l'éloq. la Poëſie, &c. p.* 299.
b *ag.* 302.

je ne penſe pas que ſes Partiſans les plus zélés ayent lieu de s'en formaliſer ; & il y auroit une délicateſſe outrée à trouver mauvais, que je diſe de ſes Vers, ce qu'il n'a point fait de difficulté de dire lui-même, de ceux de nos (a) *plus grands Poëtes*, & des *plus eſtimables*.

Il attribuë en grande partie à la gêne de la rime, ce qu'il reprend dans leurs ouvrages, & il prétend, qu'il *ſeroit à propos de les mettre un peu plus au large*, ſur ce point ; (b) *pour leur donner moyen d'être plus exacts ſur le ſens & ſur l'harmonie*. C'eſt un ſentiment que j'ai déja réfuté dans une autre occaſion ; * mais, il eſt difficile de lire ſon Ode, ſans être tenté de croire qu'il parloit en cela un peu pour ſon interêt. Rien en effet, ne lui a tant peſé que le joug de la rime. Il ſe récrie inceſſamment contre elle ; & il la trouve ſi gênante, qu'il ne craint point d'avancer, qu'elle *eſt plus difficile, elle ſeule, que toutes les regles de la verſification Grecque & Latine priſes enſemble*. (c)

a *Ibid.*
b. *Ibid.*
* *On trouvera dans la défenſe de la Poëſie Françoiſe, qui eſt à la ſuite de ces Réflexions, la réfutation dont parle ici le P. du Cerceau*
c *Pag.* 303.

Me

Me permettra t-on de le dire ? Voilà le langage d'un homme à qui la rime à fait paſſer de mauvais quarts d'heure. Chacun ſent ſon mal, & s'en plaint. Quand on en eſt-là, je ne ſuis point ſurpris qu'on deſeſpere de la perfection de la verſification Françoiſe, & qu'on la regarde comme 1. *preſque impoſſible.*

La verſification eſt un mêtier, & il faut le ſçavoir, non-ſeulement pour s'en mêler, mais même pour en parler. Feu M. de Cambrai avoit une infinité de belles connoiſſances ſur d'autres matieres bien plus importantes ; mais, pour ce qui regarde celle-ci, je ne puis m'empêcher de le dire ; il n'étoit au fait, ni ſur la théorie, ni ſur la pratique. Tout ce qu'il en débite ſe réduit à des raiſonnemens vagues & ſuperficiels, avec leſquels il n'y a rien ſur quoi on ne puiſſe dire le pour & le contre. Ce ſont de grands lieux communs, à la faveur deſquels ſon imagination toûjours brillante & lumineuſe ſe donne l'eſſor, ſans preſque effleurer le ſujet, & où peut-être, entre-t-il, même à ſon inſçu, un peu de

1. P. 295.

chagrin, contre un Art où il ſentoit bien qu'il ne pouvoit réüſſir.

Quoiqu'il en ſoit, je ſuis perſuadé que, s'il ſe fût donné le loiſir de diſcuter & d'approfondir un peu la matiere, il nous auroit fourni ſur cela des lumieres dignes de la pénétration, & de la juſteſſe de ſon génie, & tout autres que ces réflexions hazardées, qu'il a comme jettées, dans ſa lettre à l'Academie, & qui ne ſont ni aſſez juſtes, ni aſſez en ordre, pour répondre dignement à la haute réputation de l'Auteur.

Je voudrois pouvoir préſumer la même choſe au ſujet de ſon Ode, & avoir lieu d'augurer, qu'avec des ſoins, de l'étude & de l'uſage, il auroit pû réüſſir dans la Poëſie Françoiſe; mais, à parler naturellement, je ne vois rien qui promette dans ſes Vers, & qui, même avec beaucoup de travail, pût faire eſperer un Poëte au-deſſus du médiocre.

Je parle ſur ce point, avec d'autant plus de liberté, que la Poëſie eſt un talent qui dépend plus du caprice de la nature, que des efforts de l'Art. M. de Cambrai étoit ſi diſtingué par une infinité d'autres talens ſuperieurs,

qu'il pouvoit aiſément ſe paſſer de celui-ci ; dont les prérogatives, quelque interêt que nous ayons à les faire valoir, ne vont pas fort loin. Ce n'eſt pas lui que je trouve à plaindre en ceci : Ce qu'il y perd eſt peu de choſe ; c'eſt notre Poëſie que je plains : La perte eſt toute entiere de ſon côté. Quel dommage pour elle, que le talent de la verſification ait manqué à une imagination ſi vive & ſi féconde ! Quels tréſors & quels modéles n'auroit-elle pas aujourd'hui, dans des piéces de Vers façonnées avec cet Art & cette délicateſſe, qui plaît & qui enchante ſi agréablement dans la Proſe même du Télémaque ! C'eſt ce qu'on ne peut s'empêcher de regretter, pour peu qu'on prenne à cœur les interêts du Parnaſſe, & j'avoüe, pour moi, que dans le zéle extrême que j'ai pour la gloire des Muſes, ce n'eſt pas ſans peine, que je vois un ſi beau génie & un nom ſi illuſtre, leur échaper.

De tout ceci, il faut conclure, que quelque poids que puiſſe avoir en toute autre choſe, l'autorité de M. de Cambrai, on ne doit point l'imiter dans la tranſpoſition forcée, qui nous a donné

occaſion de parler de lui ; & qu'on doit tenir au contraire, pour maxime indubitable & reçûë univerſellement aujourd'hui, que l'accuſatif, hors les occaſions que nous avons marquées, ne doit jamais ſe déplacer, & qu'il doit toûjours marcher immédiatement après le Verbe dont il dépend.

Je n'entreprendrai point de décider abſolument, s'il a plus de grace, lorſqu'il ſuit immédiatement ſon Verbe, que lorſqu'il en eſt ſéparé & éloigné : C'eſt un point qui, tant en Vers qu'en Proſe, dépend de l'arrangement & du tour du reſte de la phraſe. Il me paroît en général, qu'il y a & plus de netteté & plus d'énergie dans la conſtruction, lorſque l'accuſatif eſt joint à ſon Verbe : En voici des exemples.

1. Et j'ai ſçû qu'un Soldat dans les mains de Pompée,
   Avec ſon Diadême *a remis ſon épée.*
2. D'un malheureux Empire *acheter le débri.*

Il me paroît même, que quand on les ſépare, ce n'eſt d'ordinaire qu'en

1 *Act. I. Sc. I.*
2. *Ibid.*

faveur de la céſure, & pour ménager le repos du Vers. Exemple.

3. *Les Romains Vers l'Euphrate ont attaqué mon pere,*
Et trompé, dans la nuit, *ſa prudence ordinaire.*

Car, ſi le Verbe dans ce dernier Vers, précédoit immédiatement l'accuſatif, & qu'il y eût,

Et dans la nuit, *trompé ſa prudence ordinaire,*

La céſure ſeroit aſſez foible; ce qu'on a mis entre deux, ſert à ménager le repos.

OBSERVATION.

Sur le Vocatif.

Quoiqu'il n'y ait point lieu à la tranſpoſition, par rapport au vocatif; parce qu'étant libre dans ſa marche, on peut le placer comme on veut; cependant, il faut avoir égard à le diſpoſer le plus qu'on peut; de telle ſorte

3. *Ibid.*

qu'il mette quelque ſuſpenſion dan
Vers.

1. *On nous faiſoit, Arbate, un fi*
rapport.

C'eſt ainſi que parle Racine, à
je joins Corneille, qui dans ſa Tr
die de Cinna, fait ainſi parler
guſte.

Oüi, je vous unirai, *couple ingra*
perfide,
Et plus mon ennemi, qu'Antoine &
Lépide.

Ces deux témoignages ſont plus
ſuffiſans ſur une choſe ſi commune,
je n'en parle, que pour ne point
roître l'avoir oubliée.

OBSERVATION

Sur les Noms adjectifs ou les Epith

Il ne reſte plus, pour finir ce
regarde les noms, qu'à parler de l
dre que doivent garder entr'eux
ſubſtantif & l'adjectif, ou l'Epith

1. *Act. I. Sc. I.*

Sur quoi je ferai remarquer, que comme la ſituation des épithetes dépend bien ſouvent des ſubſtantifs auſquels elles ſont jointes, il n'eſt pas poſſible d'établir ſur ce point aucune régle générale; & que ſi on vouloit l'entreprendre, il faudroit preſque autant de regles, qu'il y a de ſubſtantifs & d'adjectifs. Je m'en tiendrai donc à faire ſur cet article deux obſervations. La premiere eſt que, comme il y a des adjectifs qui paſſent toûjours avant leur ſubſtantif; & d'autres au contraire, qui vont toûjours après: Qu'il y en a qui précédent ou qui ſuivent, ſelon les ſubſtantifs auſquels ils ſont joints, on doit garder ſur cela, en Vers, la conſtruction de la Proſe. Ainſi, comme on dit toûjours en Proſe, *fils ingrat*, & jamais, *ingrat fils*, *dans un lâche ſilence*, & non, *dans un ſilence lâche*, & ainſi des autres exemples pareils, on doit ſuivre le même ordre en Vers: Si le Poëte eſt bon Grammairien, comme je ſuis en droit de le ſuppoſer, il ſçaura aſſez à quoi s'en tenir ſur cette pratique, dont je ne dois rien dire de plus, puiſque je traite de la Poëſie & non de la Grammaire.

La ſeconde obſervation eſt, que quand l'adjectif eſt indifférent de lui-même, à être devant, ou après le ſubſtantif ; on doit regler ſa ſituation, ſelon qu'il paroît figurer mieux dans le Vers, & qu'il y donne plus de ſuſpenſion. Il y a de certaines épithétes où cela eſt égal : Par exemple.

D'un glorieux trepas, d'un trepas glorieux,
Je ne vois pas encor qui figure le mieux.

Mais, il y en a d'autres, qui, quoiqu'elles puiſſent abſolument ſe placer devant ou après le ſubſtantif, font cependant un bien meilleur effet, dans l'une ou l'autre de ces deux ſituations, ſelon les ſubſtantifs différens auſquels elles ſe rapportent ; & alors, il faut bien prendre garde que la rime ne nous ſéduiſe, au préjudice de ce que demande la vivacité du tour & la beauté du Vers, & ſe ſouvenir toûjours de ce précepte de Deſpreaux.

1. *La rime eſt un eſclave & ne doit qu'obéir.*

Rien ne rend un Vers plus froid &

1. *Art. Poët. ch.* 1.

plus

plus déſagréable, qu'une épithéte mal placée.

C'eût été ici le lieu de traiter de la tranſpoſition des noms, qui ſont régis par des prépoſitions ; mais, comme les mêmes prépoſitions s'étendent auſſi juſque ſur les Verbes, j'ai crû que je ferois mieux de les renvoyer après la tranſpoſition des Verbes.

CHAPITRE VI.

EXAMEN de la tranſpoſition des Verbes.

COmme il y a des noms qui dépendent les uns des autres ; auſſi, y a-t-il des Verbes qui ſont entr'eux dans la même dépendance. Il s'agit donc de ſçavoir, ſi, entre ces Verbes liés enſemble, & dont l'un gouverne l'autre, il peut y avoir lieu à la tranſpoſition. Sur quoi, ce que je me propoſe, eſt moins de preſcrire des régles particulieres, que de réduire à celles que j'ai données ſur les noms les différentes ſortes de Verbes, dont les uns ſouffrent, ſans peine, la tranſpoſition, & les autres ne l'admettent qu'avec reſtriction.

Et pour y parvenir, je ferai d'abord remarquer que de deux Verbes, dont l'un gouverne l'autre, le dernier eſt toûjours à l'infinitif ; comme quand on dit : *Je veux parler. Il faudra faire. Je lui ferai dire. Je ſongeois à partir. Je crains de déplaire.*

Or, rien ne reſſemble davantage à

la dépendance, où les cas des noms ſont à l'égard des Verbes qui les gouvernent, que la dépendance de ces infininitifs à l'égard des Verbes qui les précédent & qui les régiſſent. C'eſt du moins la même choſe, par rapport à la tranſpoſition ; puiſque les mêmes raiſons, qui font que certains cas peuvent être tranſpoſés, & que d'autres ne le ſçauroient être qu'en certaines occaſions, font auſſi que certains de ces infinitifs admettent aſſez généralement la tranſpoſition, & que d'autres ne la ſouffrent qu'à certaines conditions.

Pour développer ce principe, il faut avant toutes choſes, qu'entre les infinitifs qui ſont gouvernés par un Verbe, nous en diſtinguions de deux ſortes. La premiere eſt un infinitif qui eſt lié immédiatement au Verbe dont il dépend, ſans qu'il y ait aucune particule qui les joigne enſemble, comme par exemple. *Je viens troubler. Je dois trouver, &c.* La ſeconde eſpece d'infinitifs, eſt de ceux qui ſont liés par des particules au Verbe dont ils dépendent : Particules qui ſe réduiſent à ces deux : La particule *de*, & la particule *à*. Voici des exemples de l'une & de

l'autre. *Je conſens de ſucceder. Je m'obſtine à me taire.* Il y en a même encore une troiſiéme eſpece, qui eſt; lorſque l'infinitif n'eſt gouverné par le Verbe précédent, que dépendamment d'une prépoſition. Par exemple. *J'accours pour le ſauver.* Mais, comme la prépoſition, eſt ce qui détermine le ſort de ces infinitifs, je les renvoye à l'article particulier des prépoſitions, où la même regle doit ſervir pour eux & pour les noms.

Tous les autres infinitifs ſe réduiſent donc aux deux que j'ai marqués; & ſur cela je dis. 1°. Que les infinitifs, qui ſont liés immédiatement & par eux-mêmes, aux Verbes dont ils dépendent, répreſentent la conſtruction de l'accuſatif; & que par conſequent, ce qui a été dit de la tranſpoſition par rapport à ce cas, doit auſſi ſervir de régle, par rapport à ces ſortes d'infinitifs. Je dis, 2°. Que les infinitifs qui ſont liés au premier Verbe, par la particule *de*, repreſentent la conſtruction du genitif & de l'ablatif; & qu'ainſi ils doivent ſuivre pour leur tranſpoſition, la régle de ces deux cas. Je dis, 3°. Que les infinitifs qui ſont liés à un autre Verbe par la particule *à*

reſentent la conſtruction du datif,
nt la régle doit auſſi ſervir pour eux:
:ſt ce qu'il faut à preſent juſti-

J'ai donc ſur cela deux choſes à faire.
premiere, de montrer que ces in-
tifs différens, ſe rapportent au cas
: noms que j'ai marqués : La ſe-
ıde, de prouver par des exemples
ils ſuivent effectivement, par rap-
:t à la tranſpoſition, les mêmes
;les que les cas auſquels ils ſe rap-
:tent.

ARTICLE PREMIER.

:amen des Infinitifs qui ſont régis par un nom, ou par un Verbe.

Où l'on montre,

ue ces ſortes d'Infinitifs ſe rapportent à quelques-uns des cas des noms.

Quelque étrange qu'il paroiſſe de
ıuloir traiter un Verbe comme un
ım; ceux qui ſont un peu au fait ſur
conſtruction de la Langue Grec-
ıe, ſçavent que rien n'y eſt plus or-
naire, que d'y voir des infinitifs re-

gardés ſur ce pied-là. Ces infinitifs y ſont conſiderés, comme des noms neutres indeclinables, dont les cas ſont diſtingués par les mêmes articles qui caracteriſent les cas des noms; c'eſt-à-dire, le nominatif, le genitif, le datif & l'accuſatif. Je ne citerai point ici de Grec, pour ne faire peur à perſonne; mais j'exprimerai du moins en François, la ſubſtance de la phraſe Grecque, & je le ferai d'une maniere auſſi claire qu'il le faut, pour me rendre intelligible à ceux mêmes qui n'ont point l'uſage de cette Langue ſçavante.

Dans la Langue Françoiſe, auſſi bien que dans la Latine, nous diſons: *La mort eſt plus douce que la vie.* Les Grecs diſent: *Le mourir eſt plus doux que le vivre.* Voilà pour le nominatif & l'accuſatif: Ils diſent comme nous; *curieux d'apprendre, ſoigneux d'étudier*, & joignent à ces infinitifs l'article du genitif. Nous l'y joignons auſſi; mais, avec cette différence, que leur article eſt bien plus marqué, & plus ſpecifique que le nôtre. Enfin, au lieu que nous diſons: *Le péché eſt oppoſé à la crainte de Dieu*, les Grecs diſent, *au craindre Dieu.* De ces trois

manieres de réduire l'infinitif d'un Verbe à la condition des noms, & de lui aſſigner des cas différens, par le moyen des articles qu'on y joint; celle où il eſt traité comme un genitif, eſt la ſeule qui ſoit bien en uſage en notre Langue, & ſur laquelle il y ait une conformité parfaite entre le Grec & le François. Les autres nous paroiſſent bizarres, & peu s'en faut que nous ne les prenions pour le Jargon d'un Suiſſe qui, en écorchant le François, réduit dans ſon Baragoüinage, preſque tout à l'infinitif.

Comme rien n'eſt plus arbitraire dans les Langues, que la maniere de s'exprimer, chacun a raiſon de ſon côté; mais, ſi l'on veut examiner régulierement ces manieres différentes de s'exprimer, & en juger ſur l'image plus ou moins vive qu'elles preſentent à l'eſprit, il eſt évident que la phraſe Grecque l'emporte ſur la notre; & que, *le mourir*, *le vivre*, *le fuïr*, & *le craindre*, forment une idée plus forte & plus marquée, que ne peuvent faire ces termes, *la mort*, *la vie*, *la fuite*, & *la crainte*. Ces ſubſtantifs n'ont qu'une ſignification abſtraite, qui ne repreſente que ſous une

idée métaphiſique, les actions, ou les paſſions qu'elles expriment. Les infinitifs au contraire, ſubſtantifs pour ainſi dire, par l'article qui les commande; réaliſent en quelque ſorte, les paſſions, ou les actions qu'ils nous peignent. Quand on nous dit, *la mort*, *la crainte*, cela ne forme en nous qu'une idée vague & indeterminée, qui n'a point de ſubſtance: Au lieu que, *le mourir*, *le craindre*, nous font la peinture d'un homme mourant, d'un homme allarmé, effrayé, & nous preſentent une idée qui a du corps, & qui par-là s'imprime avec bien plus de force. La premiere façon de s'exprimer, ne paſſe qu'à l'eſprit; celle-ci ſaiſit l'imagination: faculté à laquelle il faut d'autant plus aſſervir les expreſſions, que nous ne concevons rien que dépendamment de ſon miniſtere; de ſorte que, quand l'expreſſion ne nous fournit pas une image véritable, nous y ſuppléons par une image fauſſe. Ainſi, quand on dit, *la mort*; nous nous répreſentons un ſquelette décharné, tel qu'on en voit dans les tableaux; mais pourtant, un ſquelette qui marche, qui agit, & que nous ſuppoſons vivant ſous la figure d'un

mort. Idée fauſſe, à laquelle notre imagination a recours, faute de trouver dans l'expreſſion qu'on lui preſente, de quoi en former une veritable : Au contraire, ce ſeul mot, *le mourir*, nous fait un tableau naturel d'un homme qui meurt ; on croît le voir au milieu des horreurs de ce cruel état : Il eſt aux abois, il jette le dernier ſoupir. Image réelle & d'autant plus énergique, qu'elle ne repreſente rien que de vrai, & que de conforme à ce qui ſe voit tous les jours. Si l'on y prend garde, ce qui fait la différence d'un ſtile froid, d'un ſtile vif & animé, c'eſt que le premier ne donne rien, ou preſque rien à l'imagination ; au lieu que l'autre lui parle toûjours. Avec le premier, elle peîne & ne ſçait ſouvent, quelle teinte donner au tableau qu'il lui faut tracer dans notre eſprit ; au lieu qu'avec l'autre, elle trouve ſes objets ſi bien deſſinés & ſi bien arrêtés dans les termes qui les expriment, qu'il n'y a pour elle que de l'agrément à les peindre.

Mais, quelle conſequence prétends-je tirer de l'uſage & de la pratique des Grecs, dans ces ſortes d'infinitifs

traités à la maniere des ſubſtantifs? Que cela ſe faſſe dans une Langue; eſt-ce une raiſon de conclure, que la même choſe ſe puiſſe faire dans une autre, & dans la notre en particulier? Non pas préciſément; car, chaque Langue à ſes uſages; mais au moins, cela m'autoriſe-t-il à expliquer par analogie à la phraſe Grecque, ce que nous avons d'approchant dans la phraſe Françoiſe.

Je ſuis d'autant plus en droit de le faire, que notre phraſe, en bien des choſes, ſemble avoir été formée ſur la Grecque. C'eſt ce qui paroît, ſur tout dans l'uſage fréquent que nous faiſons des participes, pour lier enſemble les parties d'une phraſe qui en renferme d'autres: Car, au lieu que les Latins, avec les conjonctions dont ils ſe ſervent, font une eſpece de circuit qui énerve la phraſe; nous la rendons au contraire plus ſerrée & plus vive, par le moyen des participes, dont la pratique nous eſt commune avec les Grecs. Auſſi, y a-t-il bien moins de changement à faire dans la conſtruction de la phraſe, en traduiſant de Grec en François, que du Latin en la même Langue.

Mais, pour deſcendre de ce préjugé général, à quelque choſe de plus particulier, je ferai remarquer, que nous avons dans notre Langue certains infinitifs, dont l'uſage, à la longue, a fait des noms, & qui à force d'être traités ſur le pied de ſubſtantifs neutres, ſe ſont à la fin naturaliſés comme tels. C'eſt ainſi que des infinitifs, *vivre*, *ſçavoir vivre*, *vêtir*, *boire*, *manger*, *parler*; on a fait, en y joignant des articles, les ſubſtantifs ſuivans: *Le manger*, *le boire*, *le vêtir*, *le parler*, *le vivre*, & *le ſçavoir vivre*. Ne dit-on pas tous les jours: Cela ſe diſcerne & ſe connoît au *toucher*. Quoi de plus connu à la chaſſe que le *laiſſer courre*? La Bruyere dit, dans l'article *de la Ville*: *Il ſçait un rendez-vous de chaſſe, il s'y trouve, il eſt au laiſſer courre.* Le *lever* & le *coucher* du Soleil ne ſe déclinent-ils pas comme des noms, & ſelon tous les cas? On dit de même, le *lever*, le *coucher*, le petit *coucher du Roi*; & l'on ne peut pas douter, que tous ces mots ne ſoient autant d'infinitifs ſubſtantifiés par l'uſage. Moliere en les employant, en a fait des eſpeces de ſubſtantifs tirés du participe; & comme on dit: Au *vû*

& au *ſçû* de tout le monde, il a mis de la même maniere, au *levé*, au petit *couché*.

Parbleu je viens du Louvre, où Cleonte au *levé*,
Madame, a bien paru ridicule achevé.

Et plus bas vers la fin de la même Scéne.

Moi, pourvû que je puiſſe être au *petit couché*,
Je n'ai point d'autres affaires où je ſoi attaché.

Mais, on doit regarder cela, comme des irrégularités de langage, telles qu'il s'en trouve de tems en tems dans cet Auteur, quelque habile qu'il ſoit d'ailleurs dans ſon Art.

Enfin, ſans entrer dans un plus grand détail, je ſuis perſuadé que, qui voudroit ſe donner la peine de faire la recherche de ces ſortes d'infinitifs, on en trouveroit bien d'autres que j'obmets ici. Je ne craindrai pas même de dire, qu'ils ſont, de leur nature, ſi fort dans le goût de notre Langue, qu'il y a apparence, que le nombre en augmentera plûtôt qu'il ne diminuera.

Il y a donc conſtamment dans notre Langue, comme dans la Grecque des infinitifs ſubſtantifs ; & quoiqu'ils n'y ſoient pas auſſi communs, & qu'il n'y ait que ceux que l'uſage a naturaliſés, qu'on ſoit en droit de traiter abſolument comme tels ; cependant il eſt vrai de dire que les autres, à certains égards, peuvent être conſiderés ſur le même pied, dès qu'ils ſont gouvernés par d'autres Verbes, ou par des adjectifs.

Tout Verbe, hors les Verbes neutres, demande naturellement à ſa ſuite, un nom qui ſoit dans ſa dépendance, & qui ſe range à certain cas, ſelon l'exigence du Verbe. Mais, ſi le Verbe eſt gouverné lui-même, & qu'il tienne la place d'un nom à l'égard d'un autre Verbe, ou d'un nom ; alors, on eſt en droit de le regarder comme un nom. Or, tels ſont les infinitifs dont je parle ; ils ſont régis eux-mêmes, comme le ſeroit un nom ; ils font, par rapport aux Verbes ou aux noms qui les commandent, la même figure qu'un nom pourroit faire : De ſorte que ſi on mettoit un ſubſtantif à leur place, cela ne changeroit rien au reſte de la conſtruction ; nous pouvons donc,

au moins en fait de tranſpoſitions, les conſiderer comme tels ; & l'on eſt d'autant plus autoriſé à le faire, qu'il n'y a aucun de ces ſortes d'infinitifs qui ne ſe rapporte naturellement à quelqu'un des cas dont nous avons traité.

En effet, ces infinitifs qui ſont joints à un autre Verbe, & quelquefois à un nom, y tiennent, ou par une prépoſition, ou par une particule, ou par eux-mêmes immédiatement. S'ils y tiennent par une prépoſition, c'eſt un point qui regarde l'article des prépoſitions que nous avons renvoyé à la fin ; & dont nous n'avons rien à dire ici. Si c'eſt par une particule, ces particules ſe réduiſent à deux, qui ſont la particule *de*, & la particule *à*. Or, je prétends, que la particule *de*, eſt à l'égard de l'infinitif auquel elle eſt attachée, la marque & l'article d'un genitif ou d'un ablatif, n'importe lequel ; & que la particule *à*, eſt l'article qui déſigne un datif : Que ſi les Verbes ſans être ſéparés par aucune particule, ſont joints immédiatement enſemble, je ſoutiens que l'infinitif qui eſt en ſecond, & qui ſe trouve régi par un autre Verbe, déſigne un

ccuſatif ou un nominatif. C'eſt ce que les exemples rendront plus ſenſible.

Quand nous diſons en François, *curieux de dire*, *ſoigneux de faire*. Nôtre phraſe eſt toute la même que la phraſe Grecque. Cette particule *de*, eſt exprimée dans la phraſe Grecque par l'article du genitif : article qui étant decliné dans le Grec, ne peut être équivoque ; & qui d'ailleurs, ne peut ſe rendre en François, que par la particule, *de*, qui eſt l'article de notre genitif, & de notre ablatif ; deux cas qui ſe trouvent renfermés dans le ſeul genitif des Grecs. Nous devons donc regarder tout infinitif de cette nature ſur le même pied que les infinitfs des Grecs ; c'eſt-à-dire, comme une eſpece de nom neutre indéclinable, que l'article détermine au genitif ſeul, en Grec ; au genitif, ou à l'ablatif, en François. Qu'on diſe : *Vous êtes affligé de mon bonheur*, ou, *vous êtes affligé de me voir heureux*. L'article *de*, fait la même figure dans ces deux phraſes ; & comme il déſigne dans la premiere, un genitif ou un ablatif ; auſſi, doit-il être cenſé le déſigner dans la ſeconde.

Nous pouvons dire la même choſe

on doit dans la tranſpoſition, les traiter de la même maniere que s'ils étoient réellement des genitifs, ou des ablatifs ; & ainſi de ceux qui repreſentent d'autres cas : Et quand je dis qu'on doit les traiter de la ſorte, ce n'eſt pas une regle que j'établis de mon chef, c'eſt l'uſage que j'expoſe ; je décide de ce qui ſe doit pratiquer, ſur ce qui ſe pratique ; je vais le juſtifier par des exemples qui feront voir, que ces ſortes d'infinitifs ſuivent effectivement, par rapport aux tranſpoſitions, les mêmes regles que les cas qu'ils repreſentent.

ARTICLE SECOND.

Suite de l'examen des Infinitifs :

Où l'on montre,

Qu'ils ſuivent dans la tranſpoſition, les mêmes regles que les cas auſquels ils ſe rapportent.

Dès qu'il eſt prouvé que les infinitifs qui ſont regis par un Verbe, ou un nom, ſe rapportent à quelques-uns des cas des noms ; il s'enſuit par une con-

ſequence naturelle, qu'ils doivent garder dans leur tranſpoſition, les mêmes regles, que les cas des noms qu'ils repreſentent, & auſquels ils ſe rapportent. Auſſi les gardent-ils en effet, & leur uniformité avec les noms ſur ce point, eſt une nouvelle preuve du rapport naturel qu'ils ont enſemble: De ſorte que ſur ce principe, on peut fort bien raiſonner ainſi. Si les infinitifs ſe rapportent aux cas des noms, ils doivent garder les mêmes régles que ces cas, dans leur tranſpoſition, & s'ils gardent les mêmes régles que ces cas, il eſt évident qu'ils ſe rapportent naturellement aux cas dont ils ſuivent les regles. Or eſt-il, qu'ils gardent les mêmes regles que les cas auſquels ils ſe rapportent; c'eſt ce que j'ai maintenant à prouver. Et, comme en traitant de la tranſpoſition des cas des noms, j'ai commencé par le datif, je garderai ici le même ordre dans le parallele que je vais faire, & commencerai par les infinitifs qui ſe rapportent au datif.

Je crois devoir, pour plus g
clarté, mettre d'abord ſous les
les deux ſortes de conſtruction
je fais le parallele. Suppoſons
ces deux phraſes. *Je m'occupe a*
& je m'occupe à jouer. La pre
eſt une conſtruction de datif : l
conde, eſt une conſtruction d'i
précédé par la particule *à.* Il e
dent que la ſeconde ſe rapporte
rement à la premiere, comme
montré, & que l'infinitif, dans c
tuation, tient lieu d'un datif.
donc ſuivre les mêmes erremer
ſa tranſpoſition; & il les ſuit eff
ment.

Quel eſt l'uſage, par rapport

1. *A prendre* ce détour qui l'auroit pû *forcer.*

L'infinitif *prendre*, avec la particule *à*, tient lieu dans cet exemple, du cas du Verbe & du cas déſigné par l'article *à*, qui devient effectivement article à ſon égard, & le conſtituë en quelque ſorte datif : Et quoique Racine n'uſe pas toûjours de tranſpoſition, à l'égard de ces ſortes d'infinitifs ; cela n'empêche pas qu'il ne pût en uſer, & que même, quand rien ne s'y oppoſe d'ailleurs, le Vers n'en eût meilleure grace. Il dit par exemple,

2. Pour me *faire*, Seigneur, *conſentir* à vous *voir.*

Il ſeroit difficile de faire de tranſpoſition dans ce Vers, à cauſe des trois infinitifs, *faire*, *conſentir*, *voir*, qui concourent enſemble, & dépendent l'un de l'autre ; mais, pour montrer que la difficulté ne vient point de la part de l'infinitif datif, & qu'il a même meilleure grace en Vers, quand

1. *Act. IV. Sc. IV.*
2. *Act. I. Sc. II.*

il eſt tranſpoſé ; ſuppoſons que l
ſoit ainſi.

Il ne peut cependant *conſentir*
voir.

Il n'y a point de tranſpoſitic
ce Vers. Eſſayons d'y en met
changeant le Vers de la mani
vante.

Cependant *à me voir* il ne pe
ſentir.

Il n'y a perſonne qui ne ſen
ce ſecond Vers acquiert, par le
de la tranſpoſition, une grace
nobleſſe que le premier n'avc
Racine dit :

1. Tandis que tout *s'occupe*
perſécuter,

On pourroit dire auſſi,

A me perſécuter tandis que t
cupe.

Je n'approuverois pourtant
cette derniere tranſpoſition,
du dérangement de la conjo
tandis que, qui figure mieux

1. *Act. III. Sc. I.*

mencement de la phraſe ; mais, ſi le Vers ſe trouvoit de la maniere ſuivante :

Tout le monde *s'occupe* à me *perſécuter.*

Il eſt ſûr qu'il ne deviendroit que meilleur, en tranſpoſant l'infinitif comme je vais le faire.

A me perſécuter tout le monde *s'occupe.*

Il s'enſuit de-là, que ces infinitifs précédés de l'article *à*, ſe prêtent auſſi naturellement à la tranſpoſition, qu'un datif même ; & que, quand il s'y trouve de la répugnance, elle ne vient jamais, non plus qu'à l'égard des datifs, purement de leur part. C'eſt à quoi il faut faire beaucoup d'attention dans les tranſpoſitions où l'on trouve de la difficulté, & l'on doit examiner, ſi cette difficulté, & cette réſiſtance vient de la tranſpoſition même, ou de quelque obſtacle accidentel : Mais, comment faire cet examen ? Le voici, changer la tournure du Vers, & n'y conſerver que la tranſpoſition. Si vous trouvez une maniere de l'employer, ſans qu'elle ait rien de rude ; ce ſera

une preuve que la difficulté ne vient pas de ſa part : En voici un exemple. Racine dit :

1. Ne *ſongez* maintenant qu'à *répondre* à ma flâme.

De la maniere que ce Vers eſt conſtruit, il eſt certain que, ſi on n'y change rien, de quelque côté qu'on le tourne, il n'y a pas moyen de tranſpoſer l'infinitif *répondre* ; mais, ſi on en retranche la négation qu'il renferme, & que j'appelle négation de reſtriction, qui traîne toûjours un *que* après elle, la tranſpoſition ſe fera avec les mêmes Verbes ſans aucune difficulté. Ainſi l'on pourra dire :

A répondre à nos vœux il eſt tems de *ſonger.*

Que s'il reſte encore quelque dureté dans cette tranſpoſition ; elle vient moins de la tranſpoſition même, que des deux datifs, qui ſont, *à répondre*, & *à nos vœux* ; leſquels deux datifs cauſent une ſorte d'ambiguité, en ce que tous deux pouvant ſe rapporter au Verbe *ſonger*, on ne ſçait d'abord

1 *Act. IV. Sc. IV.*

s'il

s'il faut entendre, *ſonger à répondre*, ou bien, *ſonger à nos vœux*. Cela eſt ſi vrai, que ſi, au lieu du Verbe répondre, qui exige un datif après lui, nous en mettons un autre qui demande un accuſatif, la tranſpoſition n'aura plus rien de forcé : En voici la preuve.

A défendre nos droits il eſt tems de *ſonger*.

Cette remarque au reſte, ſert encore à juſtifier l'exactitude du parallele entre le datif & l'infinitif précédé de la particule, ou article *a* ; puiſque la même difficulté ſe trouveroit à l'égard d'un datif. Car, ſuppoſons qu'au lieu de dire, comme dans le Vers de Racine rapporté ci-deſſus, *ne ſongez qu'à répondre*, il y ait, *ne ſongez qu'au coup* ; la tranſpoſition ſera auſſi impraticable avec ce datif, qu'elle l'eſt avec l'infinitif, comme on peut le voir dans le Vers ſuivant.

Ne ſongez maintenant qu'*au coup* qui nous menace.

Retranchons la négation avec le *que*, qui en fait une partie ; alors, les deux termes ſe tranſpoſeront ſans violence, en diſant :

Au coup qui nous menace il eſt tems
de ſonger.

La répugnance à la tranſpoſition, dans le Vers de Racine, ne vient donc point de la part des Verbes, ou de la nature de la tranſpoſition même, ni même de la négation ſeulement; mais du caractere particulier de cette négation qui eſt liée neceſſairement avec le *que* qu'elle exige après elle, & qui y fait une reſtriction; car, avec une négation ſimple, la tranſpoſition pourroit fort bien ſe pratiquer, comme le prouve l'exemple ſuivant.

Aux malheurs de nos tems, *ne ſongez*
plus, Seigneur.

Mais, pourquoi cette autre eſpece de négation, que j'appelle de reſtriction, met-elle obſtacle à la tranſpoſition? En voici la raiſon. C'eſt que cette négation renferme deux parties: La premiere, qui conſiſte dans la particule *ne*, marque une excluſion générale, & la ſeconde, qui conſiſte dans le *que*, eſt un correctif qui met une exception, ou une reſtriction à cette excluſion générale: Or, cette reſtriction, cette exception ſuppoſe l'exclu-

ſion qui a dû précéder ; & comme cette premiere partie, c'eſt-à-dire, le *ne* excluſif, eſt toûjours attaché au Verbe qui gouverne ; & que ſa ſeconde partie, c'eſt-à-dire, le *que*, tient neceſſairement à l'infinitif qui eſt gouverné, il s'enſuit que cet infinitif ne doit jamais paſſer avant le Verbe dont il dépend ; & dès-lors, il ne peut y avoir de tranſpoſition.

Si l'infinitif n'étoit jamais gouverné que par un Verbe ; ce que nous avons dit juſqu'ici ſur ſa tranſpoſition, pourroit ſuffire. Mais, comme ce même infinitif dépend quelquefois d'un adjectif, il nous reſte encore à décider de ſa tranſpoſition à cet égard. Voici des exemples de l'infinitif gouverné par un adjectif. *Prêt à partir ; prompt à parler ; ardent à combattre ; enclin à blâmer ; empreſſé à ſervir ; diligent à ſuivre ; accoûtumé à bien faire.* Entre ces adjectifs, il y en a d'une, de deux, de trois & de quatre ſyllabes ; & j'en rapporte exprès de ces differentes eſpeces, parce que le nombre des ſyllabes ſert quelquefois à faciliter & à adoucir la tranſpoſition.

Il faut donc commencer par appliquer ici ce qu'on a dit des adjectifs

dans la tranſpoſition du datif; c'eſt-à-dire, que, lorſque cet adjectif fait partie d'un Verbe, étant ou participe lui-même, ou formé ſur un participe; & lorſqu'il eſt joint à un Verbe, ſa tranſpoſition ſe fait ſans peine: Ainſi l'on peut dire:

A gagner des combats ce Prince *accoûtumé*,
A ſervir ſes amis diligent *empreſſé*.

Quand même il arriveroit, que les deux termes tranſpoſés ſe trouveroient dans le même Hémiſtiche, la tranſpoſition ne laiſſeroit pas de ſe ſouffrir; comme ſi on diſoit:

Dans la paix, dans la guerre *à ſervir empreſſé*.

Mais, comme nous l'avons remarqué dans l'examen de la tranſpoſition par rapport au cas des noms; ce que le dérangement des termes tranſpoſés, fait neceſſairement influer de rudeſſe dans la tranſpoſition, s'adoucit toûjours, à proportion de la diſtance qu'on met entre ces termes.

Il s'en faut bien, que les autres adjectifs qui ne ſont point émanés d'un Verbe, ſe prêtent auſſi facilement à la

tranſpoſition; c'eſt ce qu'on remarquera infailliblement dans les deux exemples que je vais rapporter, & où il n'y aura d'autre différence, que celle des deux adjectifs, dont l'un eſt participe & l'autre ne l'eſt pas; les voici:

Mais, *à répondre accoûtumé*,
Je pris auſſi-tôt la parole.

Mais, *à répondre diligent*,
Je pris auſſi-tôt la parole.

Il me paroît que la tranſpoſition, dans le premier exemple, n'a rien qui faſſe peine, au lieu qu'elle a quelque choſe de forcé dans le ſecond; & afin qu'on ne s'imagine point que, l'avantage que l'un a ſur l'autre, vienne de ce que ce terme, *accoûtumé*, a quatre ſyllabes, ce que j'avoüe qui n'y nuit pas, & de ce que *diligent*, n'en a que trois; voici un exemple où *obſtiné*, qui n'eſt que du même nombre de ſyllabes, figure auſſi bien que, *accoûtumé*

L'ingrat, *à ſe taire obſtiné*,
Ecoûta toûjours mes reproches.

La difference ne peut donc venir que, de ce que l'un eſt participe, & l'autre ne l'eſt pas: Mais, pourquoi

cette qualité de participe, facilite-t-elle la tranſpoſition? C'eſt, parce qu'elle ôte toute équivoque, ou du moins toute incertitude; & voici comment.

Tout participe d'un Verbe a un regime déterminé, qui eſt le même que celui de ſon Verbe; de ſorte que, ſi le Verbe exige après lui un datif, le participe l'exige de même.

Ainſi, dès qu'on dit: *S'accoûtumer à quelque choſe: Je m'obſtine à dire, à faire*; on dit auſſi, *accoûtumé à quelque choſe; obſtiné à dire, à faire.* D'où il s'enſuit, qu'on ne peut pas douter, que le datif qui a précédé, ne dépende de ce participe; parce que c'eſt ſon regime propre. En effet, quand après cet infinitif datif, *à répondre*, je trouve le participe, *accoûtumé*; la dépendance neceſſaire, ou eſt cet infinitif à l'égard du participe, fixe la conſtruction, & détermine mon eſprit. Je vois que ce datif qui précéde, demande un nom ou un Verbe qui le gouverne; je trouve dans le participe qui ſuit, un adjectif qui exige ce datif; je conçois donc ſans peine, que l'un eſt fait pour l'autre; & que quand on dit: *A répondre accoûtumé*, cela ſignifie, *accoûtumé à répondre.*

Il n'en va pas de même à l'égard d'un adjectif, qui ne fait point partie d'un Verbe, & qui, ni par rapport à un Verbe, ni par lui-même, n'a aucun régime déterminé. *Diligent*, par exemple, ſe peut prendre abſolument; & l'on peut dire, *cet homme eſt diligent*, ſans marquer à quoi il eſt diligent. Quand je dis: *A répondre diligent.* Cet infinitif datif, *à répondre*, exige quelque terme qui le gouverne; mais comme, *diligent*, peut-être pris dans un ſens abſolu, il n'eſt pas sûr que ce ſoit à lui que le datif ſe rapporte, & que cela ſignifie, *diligent à répondre*: De ſorte qu'il reſte toûjours quelque incertitude dans l'eſprit, qui balance, s'il doit rapporter, ou non, le datif à l'adjectif.

Mais, n'eſt-ce pas aſſez, pourra-t-on me dire, que cet adjectif demande quelquefois le datif après lui? Car dans ce Vers:

Mais, *à répondre diligent.*

Comme le datif, *à répondre*, paſſe le premier, il annonce après lui un mot qui doit le gouverner; & dès que l'adjectif qui ſuit, peut ſe rapporter à ce régime, n'a-t-on pas lieu de con-

clure qu'il s'y rapporte effectivement dans cette phraſe, & qu'elle ſignifie *diligent à répondre* ?

Je réponds à cela, que ce rapport accidentel & contingent ne ſuffit pas tout-à-fait, & que, pour ôter tout embarras, il faut qu'il ſoit néceſſaire & réciproque; tel qu'il eſt à l'égard de l'adjectif participe. C'eſt-à-dire que, comme le datif exige néceſſairement un Verbe ou un adjectif qui le gouverne, il faut que le Verbe ou l'adjectif exige neceſſairement un datif après lui. Tels ſont les adjectifs participes. Dans le Vers, par exemple,

Mais, *à répondre accoûtumé*.

Le datif *à répondre*, exige neceſſairement, & ſuppoſe un mot tel qu'*accoûtumé*, dont il dépend. Ce participe *accoûtumé*, exige de ſon côté un datif tel qu'*à répondre*. Ainſi, la liaiſon eſt égale de part & d'autre, & le rapport eſt réciproque. Il ne l'eſt pas de même dans cet autre Vers.

Mais, *à répondre diligent*.

Parce que le datif, *à répondre*, exige bien un Verbe, ou un adjectif, tel que

diligent; mais, *diligent*, n'exige pas un datif tel qu'*à répondre*; puiſque cet adjectif peut ſe prendre dans un ſens abſolu & ſans régime. Par-où l'on voit, que ce qui fait que la tranſpoſition eſt naturelle à l'égard de l'un, & qu'elle eſt forcée à l'égard de l'autre, ne vient que du plus ou moins de liaiſon, que le terme qui gouverne, & celui qui eſt gouverné, ont enſemble.

Il doit donc demeurer pour conſtant que par rapport à la tranſpoſition, l'adjectif participe n'a d'autre avantage ſur l'adjectif qui n'eſt point émané d'un Verbe, ſinon, que le premier exige neceſſairement un datif, & que l'autre ne le demande qu'accidentellement, & en certaines rencontres. Et, quoique dans ce que je viens de dire ſur ce point, je puiſſe me flater d'avoir prouvé ſuffiſamment la choſe, je vais tâcher par un parallele qui me paroît déciſif en cette matiere, d'en rendre la preuve encore plus ſenſible & plus complete.

Je ſuppoſe pour cela, deux Vers où ces deux adjectifs, *ardent* & *enclin*, ſoient tranſpoſés. Voici les deux Vers.

differens, qui terminent l'un c
tre.

Ainſi la tranſpoſition eſt ſa'
& dans le même dégré de dif
c'eſt-à-dire, que les adjectifs ſo
lement éloignés des datifs, da
& dans l'autre de ces deux Ve

Or, pour peu qu'on ait d'o
on conviendra que la premiere
deux tranſpoſitions a quelque ch
forcé; & que la ſeconde au cont
eſt aſſez douce, & n'a rien qu
que. Et, afin qu'on ne croie poi
ce qu'il y a de rude dans cett
miere tranſpoſition, vienne de
contre des *r. r.* dans ces deux te
à blâmer ardent. Je vais ici en
tuer d'autres de même nature,
même inconvenient, ne ſe tro

blâmer ardent; & elle eſt autant forcée dans celui-ci, que dans l'autre. Au contraire dans le Vers ſuivant.

Et ce Prince *à punir enclin.*

La tranſpoſition eſt auſſi douce, que dans le Vers *à blâmer enclin.* Ainſi, l'adjectif *enclin*, ſe tranſpoſe ſans peine; & les adjectifs *ardent* & *conſtant*, répugnent à la tranſpoſition. Pourquoi cela, puiſque l'adjectif, *enclin*, n'eſt pas plus participe que les deux autres?

Cela eſt vrai, mais cet adjectif, *enclin*, ſans être participe, a la même prérogative que les participes, & par conſequent il a droit de ſuivre leur marche. Car, ce qui fait que les adjectifs participes peuvent être tranſpoſés, ce n'eſt pas préciſément, parce qu'ils ſont participes; mais parce que, comme tels, ils ont un régime neceſſaire: Par exemple, le participe, *accoûtumé*, demande après lui un datif: L'on ne dit point, *accoûtumé*, dans un ſens abſolu, mais relativement à quelque choſe. De ſorte que, ſi l'on dit de quelqu'un: *Il eſt accoûtumé*, cela ne ſignifie rien, à moins qu'on ne diſe à quoi. Or, il en eſt tout de même de

l'adjectif, *enclin*, qui exige neceſſairement un regime après lui. Qu'on diſe : *Cet homme eſt enclin* ; on demande à quoi ? Il ſuppoſe donc neceſſairement un datif qui lui eſt attaché, & ſans lequel il ne ſçauroit aller : & par conſequent, le rapport eſt reciproque de part & d'autre: au lieu que les adjectifs, *ardent*, *conſtant*, & ſemblables ſe peuvent prendre dans un ſens abſolu, & que quand on dit, *cet homme eſt ardent* ; *cet homme eſt conſtant*, cela fait un ſens fini & regulier : L'eſprit eſt content, & n'exige rien de plus.

Voici pourtant, car il ne faut rien diſſimuler, un adjectif du même caractere que l'adjectif, *enclin*, & qui cependant, ne peut être tranſpoſé. C'eſt l'adjectif, *ſujet*. Cet adjectif demande neceſſairement auſſi bien qu'*enclin*, un datif après lui ; car, ſi l'on dit de quelqu'un, *il eſt ſujet* : On demande à quoi ? Les deux adjectifs ſignifient d'ailleurs, à peu près, la même choſe, ſi ce n'eſt, qu'*enclin*, peut ſe prendre quelquefois en bonne part, au lieu que *ſujet* ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part, & déſigne toûjours une mauvaiſe habitude. Tout paroît aſſez égal d'ailleurs, & cependant, l'un

tranſpoſe, & l'autre ne ſe tranſpoſe nt.
On dit :

Ce cenſeur *à blâmer enclin.*

Et l'on ne peut pas dire,

Ce cenſeur *à blâmer ſujet.*

Pourquoi cette difference? Le voici. s deux mots, *enclin* & *ſujet*, ſont us deux égaux en qualité d'adjec- ? Mais il y a, à l'égard de ce der- r, une particularité qui ne ſe trouve s dans l'autre, & qui, ſuivant le ncipe général que j'ai établi pour tranſpoſitions, met obſtacle à celle- C'eſt que le terme, *ſujet*, eſt com- n à un adjectif, & à un ſubſtantif. n dit, il eſt *ſujet* à ce défaut; voilà adjectif. *J'ai ſujet de me plaindre. traite ce ſujet. Le ſujet d'un Prince.* oilà le ſubſtantif pris en differens ſens. r, quand en tranſpoſant, on dit :

Ce cenſeur *à blâmer ſujet.*

On ne ſçait ſi, *ſujet*, eſt là un ad- ctif, qui régiſſe, *a blâmer*, ou un bſtantif qui ſoit régi lui-même par ce erbe pris dans une ſignification ac- ve. Il eſt vrai, que ſi au lieu du

Verbe *blâmer*, qui peut ſe prendre, ou activement, ou neutrement, l'on met dans le Vers un Verbe purement neutre, tel que *mentir*, & qu'on diſe:

Ce hableur *à mentir ſujet.*

La tranſpoſition ſera moins forcée, mais elle peînera toûjours l'eſprit, par une ſorte d'incertitude où elle le laiſſera ſi le terme eſt là comme adjectif ou comme ſubſtantif. Ainſi, le rapport entr'eux n'eſt plus neceſſaire, ſelon que nous avons dit plus haut, qu'il falloit qu'il le fût. L'infinitif datif, *à mentir*, exige abſolument un terme qui le gouverne; mais le terme *ſujet*, n'exige de ſon côté ce datif, que conditionnellement; c'eſt-à-dire, en cas que, *ſujet*, ſoit adjectif. Ainſi, le rapport n'eſt point également neceſſaire, & certain de part & d'autre: Ce qui ſuffit pour interdire la tranſpoſition, que le moindre obſtacle déconcerte. Car, comme toute tranſpoſition fait déja par-elle même, une ſorte de violence à la conſtruction naturelle qu'elle dérange; le moindre embarras qu'on ajoûte à ce dérangement, met neceſſairement de la confuſion dans la phraſe, & corrompt par conſequent, tout

le merite & l'agrément de la tranſpoſition.

Après avoir parlé des adjectifs de pluſieurs ſyllabes, qui peuvent avoir après eux un infinitif datif, il me reſte à parler des adjectifs monoſyllabes qui demandent le même régime. Tels ſont *prompt*, *prêt*, & ſemblables s'il y en a. On dit, *prompt à parler*, *prêt à ſervir*. Peut-on dire auſſi en tranſpoſant, *à partir prompt*, *à tenir prêt*. Non ſans doute. Car, outre qu'ils ont le même défaut que les autres adjectifs non dérivés d'un Verbe, dont j'ai parlé ci-deſſus, c'eſt-à-dire, qu'ils peuvent être pris dans un ſens abſolu, & qu'ils n'exigent point neceſſairement de régime après eux; ils n'ont pas d'ailleurs aſſez de volume, ni aſſez de corps pour pouvoir ſe ſoutenir tout ſeuls. Auſſi, Racine les joint-ils pour l'ordinaire, immédiatement à leur régime qu'il met à leur ſuite.

Ils ſçavent que ſur eux *prêt à ſe déborder*,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.[1]

[1] *Act. III. Sc. I.*

1. D'un camp *prêt à partir* vous entendez les cris.
2. Qui *prêts à s'irriter* contre le moindre obſtacle.
3. Tandis que mes Soldats *prêts à ſuivre* leur Roi.

Ces ſortes d'adjectifs ont donc deux principes de répugnance, par rapport à la tranſpoſition. Le premier, qui leur eſt commun avec d'autres, eſt, qu'ils n'exigent pas toûjours de datif après eux ; le ſecond, qui leur eſt particulier, eſt le peu de corps qu'ils ont.

Mais, ne peut-on en aucune maniere remedier à ces deux inconveniens? Et n'arrive-t-il jamais qu'on puiſſe tranſpoſer ces adjectifs monoſyllabes avec les infinitifs datifs qu'ils gouvernent? Je réponds, que cette tranſpoſition n'eſt pas toûjours impraticable, & j'apporte trois moyens de la faciliter.

Le premier eſt, quand on joint cet adjectif monoſyllabe, à un autre adjectif qui ſoit propre à la tranſpoſition. Par exemple, *prêt à partir*, ne peut

1. *Ibid. Sc. V.*
2. *Act. IV. Sc. I.*
3. *Ibid. Sc. IV.*

ſe

ſe tranſpoſer ; mais, *prêt & déterminé à partir*, ſe tranſpoſe fort bien, comme on peut en juger par le Vers ſuivant.

Ce Héros à partir *prêt & déterminé.*

Le monoſyllabe, *prêt*, joint à l'adjectif *déterminé*, ne fait en quelque ſorte, qu'un même mot avec lui ; & par cette jonction, il ſe donne du volume, & entre dans tous les droits de l'autre. Or, ſi cette union facilite la tranſpoſition, à l'égard des adjectifs monoſyllabes ; elle la facilitera encore plus à l'égard des autres qui y répugnent par un endroit de moins. Ainſi, quoique l'adjectif, *ardent*, ne ſouffre point, de lui-même, la tranſpoſition comme quand on dit :

Ce Héros *à combattre ardent.*

Il la ſouffrira ſans peine, dès qu'on le joindra à un autre qui l'admet, & l'on dira très-bien.

Ce Héros *à combattre ardent, déterminé.*

Le ſecond moyen eſt, quand on joint quelque Verbe à l'adjectif monoſyllabe : Ainſi l'on peut dire :

Le courier *à partir* d'abord *ſe trouva prêt.*

Ne fut-ce même qu'un Verbe auxiliaire, la tranſpoſition n'en ſeroit pas moins de miſe.

Le courier *à partir fut prêt.*

Et à plus forte raiſon, pour un adjectif de deux ſyllabes, comme dans l'exemple ſuivant.

A ſouffrir juſqu'au bout ce chrêtien *fut conſtant.*

Or, voici en quoi ce Verbe facilite la tranſpoſition à l'égard de l'adjectif, c'eſt qu'il lie cet adjectif à ſon régime ; & que d'indifferent qu'il étoit auparavant, il le détermine & le rapporte au datif qui l'a précédé. Car, quand on dit : *A partir fut, &c.* Ce Verbe auxiliaire annonce que le terme qui va ſuivre, a rapport à ce terme, *à partir :* Ainſi, l'eſprit s'attend à cela ; & lorſqu'il trouve enſuite l'adjectif, *prêt*, il ne l'enviſage plus que par le rapport qu'il a à ce qui a précédé ; & pour lors comme il n'y a plus d'incertitude ſur l'état de cet adjectif,

on entend auſſi clairement cette conſtruction tranſpoſée :

Le courier *à partir fut prêt.*

Que cette conſtruction naturelle :

Le courier *fut prêt à partir.*

Le troiſiéme moyen qui eſt fondé ſur la même raiſon que le ſecond, eſt, lorſqu'on joint à l'adjectif quelque adverbe qui le modifie, *comme, plus, trop, toûjours, &c.* Car alors, ces adverbes annoncent l'adjectif ſuivant, comme ayant rapport à ce qui a précédé. Ainſi, quand on dit :

A parler, toûjours *prompt*, *à blâmer* toûjours *prêt.*

Dès qu'on a prononcé ces mots : *A parler, toûjours* ..... On s'attend que le terme qui va ſuivre, a rapport au précédent, *à parler* : ainſi, notre eſprit ſe trouve déterminé, & ſçait à quoi s'en tenir. Dès qu'il n'y a plus d'ambiguité, la tranſpoſition ne le peine plus ; & il comprend auſſi bien le Vers tranſpoſé ci-deſſus, que le même tel qu'il ſuit, ſans tranſpoſition.

Toûjours prompt à parler ; toûjours prêt à mentir.

J'ai changé dans ce dernier Vers, le terme *blamer*, en celui de *mentir*, pour ôter la rime de l'Hémiſtiche qui fait une ſorte de cacaphonie. Il eſt preſque inutile de faire remarquer, que ces adverbes ſont le même effet à l'égard des adjectifs qui ne ſont point monoſyllabes; je me contente d'en apporter un exemple.

Cenſeur *à blâmer plus ardent*,
Que Poëte habile à bien faire.

Je ferai ſeulement obſerver que, comme les termes monoſyllabes ont ſouvent quelque choſe de rude, quand on les met trop près l'un de l'autre; les adverbes monoſyllabes n'adouciſſent pas aſſez la tranſpoſition des adjectifs de même nature. En effet, celle-ci, *à partir trop prompt; à partir plus prêt*, ne ſont pas ſi douces que ces autres; *à partir toûjours prompt; à partir toûjours prêt*. Ainſi, quand on veut tranſpoſer ces adjectifs monoſyllabes, il faut, autant qu'on peut, y joindre des adverbes de pluſieurs ſyllabes: Pour ce qui eſt des autres adjectifs, qui d'eux-mêmes ont aſſez de corps, cela eſt aſſez indifferent.

Mais quelque bonne que puiſſe être

tranſpoſition, dans les occaſions
c les menagemens que nous avons
ıés, elle exige encore une pré-
ın, par rapport aux Verbes, dont
itif eſt tranſpoſé : & c'eſt que ce
: ſoit, ou purement neutre, ou
'il eſt mixte, c'eſt-à-dire, que
t de nature à être pris neutrement
tivement, on le détermine actif
certaines occaſions, en lui joi-
le cas qu'il exige : je m'expli-

Verbe, *partir*, eſt *purement neu-*
ıarce qu'il ne demande point de
près lui, & qu'on le prend toû-
dans un ſens abſolu. On dit, *il*
, *il partoit*, *il eſt parti* ; & ſi
ıjoûte, *pour Vienne*, *pour Ro-*
: eſt la particule, *pour*, & non pas
ɛrbe *partir*, qui regit ces noms de
. Je dis la même choſe des Ver-
mentir, *aller*, *venir*, & ſembla-
que j'appelle *purement neutres* ;
qu'ils ne ſçauroient être pris que
une ſignification neutre, & qu'ils
jamais de régime après eux.
ıppelle au contraire, *Verbes mix-*
eux qui, quoiqu'actifs de leur na-
peuvent être pris dans un ſens
ı & ſans régime. Par exemple,

blâmer, *combattre*, *flater*, *tromper*, ſont de cette eſpece : On dit, *blâmer quelqu'un*; *combattre un ennemi*; *flater & tromper ſes amis*; & alors, ces Verbes ſont actifs. Mais, on dit auſſi, c'eſt un homme *prompt à blâmer*; il eſt hardi *à combattre*. Il eſt ſujet *à flater*, *à tromper* : Et alors, ces Verbes ſont pris neutrement.

Or, je dis, quand on veut tranſpoſer les infinitifs de ces Verbes *mixtes*, il faut les déterminer à la ſignification active, en leur donnant un cas après eux ; ou que ſi on les employe dans leur ſignification neutre, il vaut mieux en certaines rencontres, ne les point tranſpoſer. Qu'entens-je par certaines rencontres ? C'eſt lorſqu'ils peuvent donner lieu à une équivoque. Un exemple rendra la choſe plus ſenſible, & je n'en veux point d'autre, que les derniers Vers que j'ai propoſés.

Cenſeur *à blâmer plus ardent*,
Que Poëte habile à bien faire.

Le Verbe *blâmer*, eſt pris là, neutrement & ſans régime; & voici en quoi il donne lieu à l'équivoque. C'eſt que, quand on dit d'abord, *cenſeur à blâmer*, On ne ſçait, ſi cette particule

à, déſigne un article ou une prépoſition ; ſi elle ne ſignifie point cenſeur, *qu'on doit blâmer*, cenſeur *qui merite d'être blâmé*, auquel cas le Verbe *blâmer*, ſeroit pris dans une ſignification neutre. Or, cette incertitude peîne & embaraſſe l'eſprit ; & il vaut mieux lui épargner cet embaras, en s'abſtenant de la tranſpoſition, que de la lui faire acheter au prix de la moindre perplexité.

La même difficulté ne ſe trouve point avec les Verbes purement neutres ; tels que *partir*, & il ne peut y avoir d'équivoque, quand on dit :

Le courier *à partir fut prêt.*

On pourroit bien ôter l'équivoque à l'égard des Verbes mixtes, en arrangeant le Vers de la maniere ſuivante.

A blâmer, cenſeur *plus ardent.*

Mais, on tombe dans un nouvel inconvenient par ce dérangement ; en ce qu'alors, le nominatif cenſeur, peut être pris pour le cas du Verbe *blâmer*, conſideré activement ; comme ſi on vouloit dire, *à blâmer un cenſeur.* C'eſt ce qui paroîtra encore plus ſenſible dans l'exemple ſuivant.

Suppoſons qu'on tranſpoſe le nominatif dans ce Vers,

Un cenſeur à blâmer enclin,

Et qu'on diſe,

A blâmer un cenſeur enclin.

Il eſt évident que le terme, un cenſeur, paroît plûtôt accuſatif que nominatif dans ce Vers; & qu'on croit, en le liſant, qu'il s'agit de quelqu'un *enclin à blâmer un cenſeur*, & non *d'un cenſeur enclin à blâmer*.

Mais ſi au lieu de laiſſer ce Verbe *mixte* dans la ſignification neutre, on le détermine à la ſignification active, en lui donnant un regime, & en diſant,

A cenſurer autrui Critique *plus enclin*,
Que Poëte habile à bien faire.

Alors, il n'y a plus d'équivoque, parce que ce Verbe mixte, *cenſurer*, eſt pris dans une ſignification active; & qu'ayant ſon accuſatif dans le terme *autrui*, *Critique* ne peut plus être pris que pour le nominatif d'un Verbe ſous-entendu; car, c'eſt comme ſi on diſoit : *Critique* qui eſt *plus enclin*.

On peut juger par toutes ces remarques,

ques, combien cette tranſpoſition des infinitifs régis par des noms adjectifs, demande de précautions, & toûjours par rapport aux équivoques qu'elle peut cauſer. Auſſi, faut-il en uſer fort ſobrement. Deſpreaux n'en a point employé dans les Vers ſuivans, qui ſont les deux derniers de ſon Art Poëtique.

Cenſeur un peu fâcheux, mais pourtant neceſſaire;
Plus *enclin à blâmer*, que ſçavant à bien faire.

Pourquoi n'a-t-il point uſé de tranſpoſition dans ces deux Vers? Pour pluſieurs raiſons. 1°. Parce qu'il n'étoit pas neceſſaire qu'il y en eût, ces deux Vers étant eux-mêmes une tranſpoſition, par rapport à ce qui a précédé: C'eſt ce que je me contente d'indiquer ici, me reſervant à expliquer cela plus au long en ſon lieu. 2°. Parce qu'il vouloit conſerver la grace de l'Antithèſe dans le dernier Vers, en diſant dans le même ordre, *enclin à blâmer. Sçavant à bien faire.* 3°. Parce que finiſſant le Vers précédent, par l'adjectif *neceſſaire*, qui régit ſouvent le

datif; s'il eut commencé le Vers ſuivant par l'infinitif datif, *à blâmer*, cela auroit fait une équivoque, & l'on n'auroit pas ſçû, s'il vouloit dire, *enclin à blâmer*, ou, *neceſſaire à blâmer*. De ſorte qu'il y a lieu de croire que cette raiſon & celle de l'Antitheſe a été ce qui l'a fait paſſer par-deſſus une petite imperfection qui reſte dans le dernier Vers, & qu'il auroit évitée, en tranſpoſant ces termes, *enclin à blâmer*. Car, dans la rigueur, on devroit prononcer, *enclin*, qui ſe trouve devant la voyelle, *à*, comme s'il y avoit *encline* au feminin; de la même maniere, que *divin* devant, *amour*, ſe prononce, comme s'il y avoit *divine*; avec cette différence neanmoins, que la prononciation feminine du dernier, eſt autoriſée de l'uſage, & que celle d'*encline*, pour *enclin*, ne l'eſt pas. Il eût pû abſolument uſer de tranſpoſition, ſi, au lieu de l'adjectif *neceſſaire*, qui eſt mixte, c'eſt-à-dire, qui quelquefois a un régime, & quelquefois n'en a pas, il eût mis un adjectif tel que *ſévére*, qui ne gouverne rien; en diſant,

Cenſeur un peu ſevere;

A blâmer plus enclin, que ſçavan tà bien faire.

Mais, comme le terme de *neceſſaire* fait un beau ſens, il a mieux fait de l'employer, que de rechercher une tranſpoſition inutile en cet endroit, & qui ne pouvoit tout au plus, que remedier à la legere imperfection dont j'ai parlé. La raiſon dans les Vers, comme dans toutes choſes, doit toûjours l'emporter ſur tout le reſte.

Je m'imagine ici que quelqu'un me demandera, où j'ai pris que Deſpreaux ait fait toutes ces réflexions, pour ſe déterminer ſur la forme qu'il devoit donner aux deux derniers Vers de ſon Art Poëtique, & l'on ne manquera pas de dire, que, s'il en a fait autant à proportion ſur le reſte de ſes Vers ils lui ont encore plus coûté que nous ne penſons.

Que ſes Vers lui ayent beaucoup coûté; c'eſt de quoi on ne doit faire aucun doute. Tous ceux qui l'ont un peu pratiqué, ſçavent avec quel ſoin & quelle application il les travailloit; combien il les limoit & leur donnoit de façons, les remaniant & les retournant en tout ſens, & tâtant toutes les

ſituations différentes des termes qu'il mettoit en œuvre. Deſpreaux avoit le genie & la verve Poëtique, dans un très-haut dégré ; mais la facilité & le naturel, en fait de verſification, ne répondoit pas au reſte : Et, quoique perſonne, peut-être, n'ait mieux tourné un Vers que lui, il devoit en cela beaucoup plus à l'Art qu'à la nature. Dans Racine & encore plus dans Moliere, ce ſont des Vers qui ſemblent couler de genie, & qu'on diroit n'avoir preſque rien coûté à l'Auteur. Tout y eſt ſi naturellement à ſa place, qu'il ſemble qu'un terme a amené l'autre, & que le Poëte a tout trouvé ſous ſa main. Je ne dis pas qu'il y ait dans leurs Vers moins d'étude & de recherche, que dans ceux de Deſpreaux : mais il y en paroît moins. L'art & le travail échapent au Lecteur dans les Ouvrages des deux autres ; mais ils ſe ſont ſentir dans ceux du dernier ; & il n'y a perſonne qui ne s'apperçoive en les liſant, qu'ils lui ont infiniment coûté.

Prétends-je prouver par-là, qu'il ait fait formellement toutes les réflexions que je lui attribuë, au ſujet des deux Vers que j'ai cités ; & qu'en

compoſant, il entrât dans le détail de ces ſortes de diſcuſſions ? C'eſt ce que je n'ai garde de penſer d'un homme auſſi verſé qu'il l'étoit dans la Poëſie ; mais, de quoi je ne doute point, c'eſt qu'il n'ait eu, en gros, une partie de ces vûës. Je ne fais que développer ici ce qui ſe paſſe en un inſtant dans l'eſprit d'un homme qui compoſe. Ce ne ſont pas ces mêmes réflexions articulées qui l'ont déterminé ; mais, les traces de ces réflexions mêmes, gravées & empreintes dans ſon eſprit. Tout cela ſe fait imperceptiblement & ſans qu'on s'en apperçoive ſoi-même ; à peu près, comme on lit un livre, ſans faire attention aux lettres qui le compoſent, quoique réellement aucune ne nous échape. C'eſt par cette réflexion que je finirai ce premier parallele, pour paſſer à celui des Verbes qui répondent au genitif, & à l'ablatif des noms.

CHAPITRE VII.

PARALLELE,

De la tranſpoſition des genitifs ou ablatifs, & de celle des infinitifs qui ſont précédés par la particule ou article, de.

AVant que d'entrer dans le détail de ce parallele, je croi devoir faire obſerver une choſe qui en marque d'abord la juſteſſe : C'eſt que la même difference, qui ſe trouve pour la douceur, entre la tranſpoſition du datif & celle du genitif ou de l'ablatif, ſe trouve auſſi entre la précédente qui répond au datif ; & celle-ci, qui répond au genitif & à l'ablatif. C'eſt-à-dire, que, comme la tranſpoſition de ces deux cas à quelque choſe de beaucoup plus rude que celle du datif ; auſſi, les infinitifs précédés de la particule ou article, *de*, ne ſe prêtent pas à beaucoup près, ſi naturellement & ſi heureuſement à la tranſpoſition, que les infinitifs précédés de la par-

ticule ou article, *à*, dont nous venons de traiter.

Ils s'y prêtent néanmoins, ainſi que les genitifs ou ablatifs qu'ils repreſentent, & ils ſouffrent ce dérangement de conſtruction ; mais, ils l'admettent avec une ſorte de répugnance, qui demande du ménagement & de la précaution.

Ces ſortes d'infinitifs précédés de la particule ou article, *de*, peuvent être régis, ou par un autre Verbe, comme quand on dit : *Il me preſſe d'obéir.* Je ne puis *me défendre de vous condamner.* Ou par un adjectif, comme : *Impatient de partir, glorieux de mourir.* Ou enfin, par un ſubſtantif, comme : *L'honneur d'executer. Le bonheur de vous voir.*

C'eſt par rapport à ces trois régimes, qu'il faut comparer leur tranſpoſition avec celle du genitif ou de l'ablatif. Je ne puis rendre ce parallele plus ſenſible qu'en oppoſant dans des Vers différens ces genitifs & ces ablatifs, aux infinitifs qui les repreſentent. Je commence par les infinitifs qui ſont gouvernés par des Verbes. *Ouvrir les portes du Palais*, eſt une phraſe qui renferme une conſtruction de genitif,

puiſque le dernier mot eſt effectivement un genitif regi par un ſubſtantif. *Il me preſſe d'obeïr.* Voilà un infinitif, qui, ſelon la regle que je me ſuis faite, repreſente à la verité, plûtôt un ablatif qu'un genitif, puiſqu'il eſt commandé par un Verbe; mais à l'égard de la tranſpoſition, c'eſt la même choſe: & de même que le genitif peut ſe tranſpoſer dans le premier exemple, auſſi, l'infinitif peut-il ſe tranſpoſer dans le ſecond, comme on le va voir dans le parallele des deux Vers ſuivans, dont le premier eſt de Racine, & le ſecond eſt formé ſur le premier.

1. *Du Palais* à ces mots il leur ouvre *les portes.*
   D'obeïr à ſes Loix il nous *preſſe* aujourd'hui.

La tranſpoſition de l'infinitif, *obeïr*, dans le ſecond Vers, fait un auſſi bon effet que celle du genitif, *Palais*, dans le premier: Mais, afin que le parallele ſoit encore plus regulier & plus exact, oppoſons un ablatif à un infinitif gouverné par un Verbe, *ſe défendre de ſes ennemis*; voilà une

1. *Mithridate.*
Act. V. Sc. IV.

conſtruction d'ablatif. *Se défendre de condamner* quelqu'un, voilà une conſtruction d'infinitif qui repreſente un ablatif. Or, tous deux ſe prêtent également à la tranſpoſition, comme les Vers ſuivans en ſont preuve.

Gardez-vous de prétendre,
Que *de tant d'ennemis* vous puiſſiez *vous défendre.*
Avez-vous dû prétendre,
Que *de vous condamner* je pûſſe *me défendre.*

Je croi qu'après ce parallele, on ne peut rien ſouhaiter de plus marqué ſur l'uniformité parfaite de ces deux tranſpoſitions.

Mais, lorſqu'il arrive que l'infinitif eſt gouverné par un nom adjectif, il y a des précautions à prendre pour pratiquer la tranſpoſition, c'eſt-à-dire, qu'il faut avoir égard à la maniere dont l'adjectif eſt employé. S'il eſt joint à un Verbe, alors, il entre dans les droits de ce Verbe auquel il eſt joint, & avec lequel il ne fait, pour ainſi dire, qu'une même choſe. Ainſi, quand on dit, *il eſt doux de vivre*, il

eſt doux de mourir; l'adjectif, *doux*, y fait, en quelque ſorte, autant partie d'un Verbe, que le participe *aimé*, ou *haï*, fait partie du Verbe dans ces phraſes; *il eſt aimé*, *il eſt haï*: & ſur ce pied-là, il ne répugne pas plus à la tranſpoſition de l'infinitif qu'il gouverne, que le feroit un autre Verbe. Racine a dit.

1. Seigneur, *de mes malheurs* ce ſont-là *les plus doux.*

Voilà une tranſpoſition de genitif. Le Vers ſuivant nous en fournit une ſemblable dans un infinitif qui repreſente un genitif.

De mourir pour ſa gloire il me ſeroit *trop doux.*

Ce n'eſt donc point préciſément comme adjectif, que celui-ci ſe prête à la tranſpoſition, mais comme adjectif joint à un Verbe dont il fait partie.

En effet, ſuppoſons un adjectif indépendant d'un Verbe, & qui ſe ſoutienne par lui-même, tel que l'adjectif *content*, comme ſi on diſoit, *content de ſa victoire. Content d'avoir vaincu.*

1. *Act. I. Sc. II.*

La tranſpoſition ne pourroit guéres ſe pratiquer, ni à l'égard du genitif dans la premiere phraſe, ni à l'égard de l'infinitif dans la ſeconde. Ainſi il faudra dire pour l'un, & pour l'autre.

Content de ſa victoire, il pardonne au vaincu.
Content d'avoir ſçû vaincre, il pardonne au vaincu.

Eſſayons cependant, quel effet feroit la tranſpoſition, en prenant des termes qui puiſſent la menager, & qui neanmoins, figurent de la même maniere, comme ſeroient : *Content de ſa gloire, & content de vaincre.* Voici, comme ſe feroit la tranſpoſition dans les deux Vers.

De ſa gloire content, il pardonne au vaincu.
Et *de vaincre content*, il pardonne au vaincu.

La tranſpoſition du genitif dans le premier Vers : *De ſa gloire content*, a veritablement quelque choſe de rude, & qui n'y ſeroit pas, ſi l'adjectif étoit joint à un Verbe, comme dans le Vers ſuivant.

De ſa gloire à mes yeux, il parut *trop content.*

Mais enfin toute rude qu'elle eſt, & meilleure, ſelon moi, à ſupprimer, qu'à employer; elle eſt pourtant beaucoup plus ſupportable que la tranſpoſition de l'infinitif dans le ſecond Vers.

Et de vaincre content, il pardonne au vaincu.

Peut-être ſe trouvera-t-il des gens à qui l'une ne paroîtra pas plus mauvaiſe que l'autre; mais après tout, on ne peut diſconvenir, qu'il n'y ait dans la tranſpoſition du ſecond Vers, un défaut qui n'eſt pas dans celle du premier. Ce défaut conſiſte dans l'équivoque que forme le déplacement de l'adjectif, *content.* Car, quand on dit, *content de vaincre*, on voit bien que c'eſt l'adjectif qui gouverne l'infinitif; mais quand on dit, *de vaincre content*; on ne ſçait, ſi ce n'eſt pas le Verbe qui régit l'adjectif, & ſi celui-ci eſt nominatif ou accuſatif: Si le Verbe, *vaincre*, eſt pris neutrement ou activement: Equivoque qui va à renverſer tout le ſens de la phraſe, puiſ-

il y a bien de la différence, entre
un homme content de vaincre, &
vaincre un homme content.
Au reſte, cela ne préjudicie en rien
a juſteſſe du parallele entre les ge-
fs & les infinitifs précédés de la
ticule, *de*: Ce qui empêche en cet-
occaſion, la tranſpoſition de l'infi-
f, ce n'eſt pas que cet infinitif ne
reſente un genitif: L'obſtacle ne
nt que de ce que cet infinitif, en
enant une eſpece de genitif, ne
e pas d'être Verbe, & d'avoir,
me tel, un cas après lui. D'ailleurs,
même difficulté ſe trouveroit dans
ranſpoſition du genitif d'un nom,
étoit du même genre que l'adjectif
uel on l'auroit joint; comme ſi on
it, *content du triomphe*, au lieu de
, *content de ſa gloire*, & qu'on le
ſpoſât ainſi.

triomphe content, il pardonne au
vaincu.

y auroit autant d'équivoque dans
e tranſpoſition, que dans celle du
s,

de vaincre content, il pardonne au
vaincu.

Mais ſi, au lieu d'employer un Verbe actif qui demande un regime après lui, ou un Verbe mixte, qui, quoique pris neutrement, peut ſe prendre activement, on employe un Verbe purement neutre, qui, comme tel, n'en demande point; rien n'empêche alors qu'on n'uſe de tranſpoſition entre l'infinitif & l'adjectif qui le gouverne; & qu'au lieu de dire, *impatient de s'élever*, on ne diſe en tranſpoſant, comme dans les Vers ſuivans.

De s'élever impatient,
Il rompt avec fureur le lien qui l'arrête.

Cette tranſpoſition ne forme point d'équivoque, parce que le Verbe *s'élever*, ne demandant point de régime après lui, on ne peut prendre l'adjectif *impatient*, pour ſon cas : On le prend au contraire pour ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, pour un nominatif; & il n'y a pas plus d'inconvenient à dire,

De s'élever impatient,
Qu'il y en a, à dire.
S'élevoit ce roc eſcarpé.

Vers que j'ai employé dans la tranſ-

oſition du nominatif, où j'ai fait oir que cette maniere de tranſpoſer : cas, étoit fort bonne.

Il nous reſte à parler des mêmes finitifs gouvernés par un ſubſtantif. omme, *la gloire de vaincre, le plaiſir obliger*, & autres ſemblables; & il e ſemble qu'on peut raiſonner du bſtantif, comme on a fait de l'adctif, & que la tranſpoſition des initifs demande, à l'égard du premier, s mêmes précautions que nous avons it voir qu'elle exigeoit à l'égard de utre.

C'eſt-à-dire, qu'il faut diſtinguer ene les ſubſtantifs qui ſont joints à un erbe ceux qui en ſont le cas, & ux qui en ſont indépendans, ou du oins qui n'y ſont joints que comme ominatifs. Par exemple, dans ce ers.

Je fais *gloire* de l'avoüer.

Le ſubſtantif *gloire*, eſt le cas du erbe *je fais*; & l'on peut dire qu'il a fait, en quelque ſorte, partie; uiſque, *je fais gloire*, eſt la même oſe que de dire, *je me glorifie* : Et ors, rien n'empêche qu'on ne tranſoſe l'infinitif, en diſant :

De l'avoüer je fais *gloire.*

Mais, lorſque le ſubſtantif n'
point joint à un Verbe dont il faſſ
en quelque ſorte, partie comme
précédent, & qu'il n'en eſt que le n
minatif; alors, il y a une diſtincti
à faire entre les Verbes dont ces ſul
tantifs gouvernent l'infinitif. Si c
Verbes ſont actifs & ont un régi
après eux, ou même s'ils ſont mixte
c'eſt-à-dire, qu'ils puiſſent être pri
tantôt activement & tantôt neutreme
la tranſpoſition ne peut ſe pratique
leur égard, à moins que ces infinit
n'ayent leur cas après eux. Pourquo
Parce que ſans cette précaution,
tombe dans une équivoque inévi
ble.

En effet, ſi on veut tranſpoſer
phraſes, *l'honneur d'executer*, *le b
heur de prévoir*; la tranſpoſition re
verſera tout le ſens de la phraſe
faiſant dire, *d'executer l'honneur*,
prévoir le bonheur, *&c.* ſi l'on v
tranſpoſer ce Vers,

Le plaiſir innocent *d'obliger* m'eſt b
doux.

Et qu'on diſe,

D'obli

D'obliger le plaiſir innocent, m'eſt bien doux.

On croit que dans cette ſeconde maniere, le plaiſir eſt le cas du Verbe, *obliger* ; ce qui renverſe tout le ſens, & rend le Vers inintelligible. Mais, ſi ce Verbe, *obliger*, avoit ſon regime après lui, cela leveroit l'équivoque, comme ſi en tranſpoſant ce Vers,

Le plaiſir d'obliger mes amis m'eſt bien doux.

On diſoit,

D'obliger mes amis, *le plaiſir*, m'eſt bien doux.

Il eſt certain que non-ſeulement il n'y auroit point d'équivoque, mais, que le Vers en ſeroit beaucoup meilleur. Ce qui ôte l'équivoque en cette occaſion, c'eſt que le Verbe, *obliger*, ayant ſon régime déterminé immédiatement après lui, on ne peut prendre le ſubſtantif qui vient enſuite, que pour ce qu'il eſt réellement ; c'eſt-à-dire, pour le nominatif d'un Verbe qui doit ſuivre ; & c'eſt auſſi pour la même raiſon, que cette même tranſ-

poſition ſe pratique ſans inconvenient à l'égard des Verbes neutres ; puiſqu'excluant, comme ils ſont, tout régime après eux, le ſubſtantif qui les ſuit ne peut être regardé que comme le nominatif du Verbe ſuivant. Ainſi, cette phraſe : *Oüi, l'honneur de mourir pour vous me ſeroit doux*, ſe peut fort bien tranſpoſer en diſant :

Oüi, *de mourir* pour vous,
L'honneur me ſeroit doux !

Voilà à peu près, ce qu'il y a de plus eſſentiel ſur cette tranſpoſition : Je croi cependant devoir avertir, que quoiqu'on en puiſſe uſer abſolument dans les occaſions que j'ai marquées, on doit le faire avec menagement & reſerve. Comme elle a toûjours quelque choſe de rude, elle a beſoin d'adouciſſement, ſans quoi, il vaut mieux s'en paſſer que de l'employer. Il faut la regarder, en fait de Vers, à peu près, comme une diſſonance, en fait de Muſique ; c'eſt-à-dire, qu'elle n'a de grace, qu'autant que le Poëte ſçait la préparer & la ſauver.

CHAPITRE VIII.

PARALLELE,

De la tranſpoſition des accuſatifs, & de celle des infinitifs gouvernés immédiatement par un Verbe.

COmme j'ai déja fait voir le rapport qu'il y avoit entre la tranſpoſition des infinitifs gouvernés immédiatement par un Verbe, & la tranſpoſition des accuſatifs; il ne me reſte plus qu'à montrer, que l'une eſt auſſi impraticable que l'autre. C'eſt de quoi je ſuis d'autant plus perſuadé, que je n'en ai point encore vû d'exemple, même dans les plus méchans Vers. Mais, comme ce n'eſt qu'un préjugé, cela ne nous diſpenſe pas d'en venir à la preuve. Eſſayons donc quelle grace auroit cette ſorte de tranſpoſition: & comme j'ai cité dans l'article de la tranſpoſition de l'accuſatif, ce Vers du P. le Moyne:

En ce tems Mélédin l'Egypte gouvernoit.

Je me ſervirai du même Vers pour mettre cette tranſpoſition d'accuſatif, en parallele avec une tranſpoſition d'infinitif. Suppoſons donc, qu'au lieu que le Poëte dit de Mélédin qu'il *gouvernoit l'Egypte*, il lui faſſe dire, qu'il *ſe laiſſoit gouverner*; voici comment on tranſpoſeroit la conſtruction dans le Vers.

En ce tems Mélédin, *gouverner ſe laiſſoit.*

Dans ce dernier Vers, *gouverner*, eſt régi par le Verbe, *laiſſoit*; comme dans celui du P. le Moyne, l'accuſatif *l'Egypte*, eſt régi par le Verbe *gouvernoit*. Or, il eſt évident que la tranſpoſition figure auſſi mal dans l'un que dans l'autre, & dans tous les deux, elle eſt inſoutenable. Racine dit:

1. *Je verrai ſans regret tomber entre ſes mains,*
Tout ce que lui promet l'amitié des Romains.

Quel effet feroit le premier Vers, ſi on le tranſpoſoit en diſant:

Tomber *entre ſes mains*, je verrai *ſans regret*,
Tout ce que des Romains l'amitié lui promet.

Il n'y a perſonne qui ne ſente la rudeſſe de cette tranſpoſition. Je n'en dirai pas davantage ſur ce qui la regarde ; le peu que j'en ai expoſé, ſuffit pour faire connoître combien elle eſt inſoûtenable. Je ſuis d'ailleurs, ſi ennuyé du détail de ces tranſpoſitions, que pour peu que le Lecteur en ſoit auſſi ennuyé que moi, je ne puis m'empêcher de le plaindre. Il nous faut pourtant à lui & à moi eſſuyer encore la tranſpoſition des termes, ſoit noms, ſoit Verbes, qui ſont gouvernés par des prépoſitions. C'eſt un morceau que je traiterai le plus laconiquement qu'il me ſera poſſible, & que je tâcherai de réduire à des principes généraux, qui me diſpenſent de deſcendre dans le détail de chaque prépoſition.

CHAPITRE IX.

EXAMEN de la tranſpoſition des Noms & des Verbes gouvernés par des Prépoſitions.

LES *Prépoſitions*, ſont des termes indéclinables qui gouvernent des noms ou des Verbes, devant leſquels on les place d'ordinaire, & c'eſt pour cela qu'on les appelle *prépoſitions*. En voici des exemples : *Après un long combat. Après avoir bravé les dangers.* Il s'enſuit de cette définition, qu'il ne s'agit pas ici de ſçavoir, ſi ces noms & ces Verbes, peuvent ſe tranſpoſer à l'égard de la prépoſition même qui les gouverne ; puiſqu'il eſt comme eſſentiel à cette prépoſition de les précéder : Il s'agit d'examiner ſi ces noms & ces Verbes, régis par des prépoſitions, peuvent ſe tranſpoſer à l'égard des autres termes auſquels ils ſe rapportent dans la phraſe. Par exemple, dans ce Vers de Racine.

1. *La place & les tréſors confiés en ſes mains.*

1 *Act. I. Sc. I.*

On ne demande pas, ſi la prépoſition, *en*, peut ſe déplacer à l'égard des termes, *ſes mains*, qu'elle régit; ce qui rendroit la conſtruction inintelligible : Mais on demande, ſi la prépoſition & ce qu'elle gouverne, peut ſe déplacer à l'égard du Verbe auquel l'un & l'autre a rapport, & ſi, en changeant quelque choſe au Vers de Racine, on peut dire.

La place & les tréſors *en ſes mains confiés.*

Voilà préciſement à quoi ſe réduit l'état de la queſtion. Il faut encore remarquer, que toute prépoſition dit deux choſes. 1°. Un terme qui en gouverne un autre, ſoit Nom, ſoit Verbe. 2°. Un terme qui gouverne le Nom, à tel cas, & le Verbe, à tel tems.

Comme cette différence de cas ou de tems, que demandent les différentes prépoſitions, ſelon leur eſpece, ne fait rien pour la tranſpoſition; il ſeroit inutile d'examiner les prépoſitions par cet endroit; & c'eſt pour cela, qu'en traitant de la tranſpoſition des Noms & des Verbes, j'ai renvoyé à un article particulier, ce qui regardoit les

prépoſitions qui avoient rapport à ces Verbes & à ces Noms. Il ne faut donc les enviſager ici, que par l'endroit qui leur eſt commun à toutes, c'eſt-à-dire, préciſement comme des termes qui en gouvernent d'autres, quelqu'ils ſoient.

Tout cela poſé, je dis que, non-ſeulement la tranſpoſition des Noms ou des Verbes gouvernés par des prépoſitions, eſt bonne & legitime; mais encore, que de toutes les tranſpoſitions, il n'y en a point de plus douces, ni qui ayent plus de graces.

En effet, ſi le principe général que j'ai établi ſur les tranſpoſitions, eſt vrai, comme j'en ſuis convaincu en mon particulier, c'eſt-à-dire, ſi toute inverſion eſt permiſe dès qu'elle n'altere point la clarté de la phraſe, il eſt évident, que moins elle en alterera la clarté, moins elle fera de violence à la conſtruction, & plus elle ſera recevable. Or, de toutes les tranſpoſitions, il n'y en a point qui violente moins le ſens de la phraſe que celle des noms, & des Verbes qui ſont régis par des prépoſitions. Pourquoi cela? C'eſt que ces prépoſitions qui les régiſſent, les détachant pour ainſi dire, des Verbes auſquels

leſquels ils ont quelque rapport, & les affranchiſſant, au moins en grande partie, de la juriſdiction de ces Verbes, ils ſe trouvent en bien plus grande liberté, d'aller devant ou après ces Verbes, & de ſe placer indifféremment dans tel ou tel endroit de la phraſe. La prépoſition qui regle & détermine leur ſort, leur eſt une eſpece de ſauve-garde, ſous la protection de laquelle ils peuvent, ſans riſque, s'écarter du Verbe auquel ils ſe rapportent, quelque ſoit leur dépendance à cet égard.

En effet, quoiqu'il n'y ait guéres de prépoſitions qui, en gouvernant un nom ou un Verbe, ne le rapporte à un autre Verbe dont elle le fait dépendre, cette dépendance n'eſt pas toûjours également forte, & ſe trouve plus ou moins gênante, ſelon les différentes prépoſitions. Il y en a qui détachent tellement de tout le Verbe, les termes qu'elles régiſſent, que ces termes n'y ont qu'un rapport bien éloigné. Il y en a d'autres au contraire, qui, même en les détachant de leur Verbe, les laiſſent toûjours dans une ſorte de dépendance au moins médiate. Les deux Vers ſuivans de Racine

nous fourniſſent un exemple de l'un & de l'autre.

1. *Après un long combat* tout ſon camp diſperſé,
Dans la foule des morts en fuyant l'a *laiſſé*.

Il y a dans ces deux Vers deux prépoſitions, qui ſont, *après*, & *dans*. Toutes deux ont rapport au même Verbe qui eſt, *laiſſé*, mais avec cette différence, que la premiere n'en dépend preſque point, & fait un ſens fini avec le ſubſtantif & l'adjectif qu'elle gouverne; au lieu que la ſeconde exige néceſſairement un Verbe pour finir ſon ſens & faire, pour ainſi dire, corps de phraſe. En effet, quand on dit, *après un long combat*, on a l'idée d'une action complete, & quoiqu'il n'y ait point de Verbe exprimé dans cette phraſe, il y en a un tacitement renfermé; puiſque dire, *après un long combat*, c'eſt comme ſi l'on diſoit, *après qu'un long combat a été donné*. Il n'en eſt pas de même de la ſeconde prépoſition, *dans*, qui ne peut ſe paſſer d'un Verbe, & qui exige que ce Verbe ſoit formellement énoncé; puiſque dire, *dans la foule des morts*, ne

1. *Act. I. S. I.*

fait point de ſens déterminé, ſi on n'y ajoûte un Verbe qui ſpecifie l'action, dont ce morceau de phraſe ne marque qu'une ſeule circonſtance, & cette action ſe trouve ici ſpecifiée par le Verbe *laiſſe*.

Dans la foule des morts en fuyant l'a *laiſſé*.

Or, il eſt sûr que moins les prépoſitions dépendent des Verbes auſquels elles ont rapport, & plus elles ont de liberté pour la tranſpoſition. Mais, comme cette dépendance n'eſt jamais immédiate, & qu'elle eſt par conſequent toûjours bien moindre que celle des cas qui ſe prêtent le plus naturellement à la tranſpoſition, tels que le datif qui dépend toûjours immédiatement de ſon Verbe; il s'enſuit que la tranſpoſition ſe fait toûjours commodément à l'égard de ces deux eſpeces de prépoſitions.

Ainſi, on peut dire que les prépoſitions dans notre Langue, ſont une ſource de tranſpoſitions d'autant plus belles, que ſans gêner en rien la conſtruction de la phraſe, elles y mettent de la ſuſpenſion & de la nobleſſe: Et comme ces prépoſitions ſont en grand

nombre, & qu'il en entre preſque jours quelqu'une dans la plûpart phraſes, elles fourniſſent elles-ſe plus de moyens de tranſpoſitions, tous les cas différens des noms, & les Verbes enſemble.

Quelques exemples ſuffiront ; appuyer ce que je dis ; & comme parlé de deux ſortes de prépoſiti dont les unes ne dépendent point du moins ne dépendent que fort des Verbes, auſquels elles ſe rap tent, & les autres ſont dans une pendance plus étroite à l'égard d Verbes ; j'apporterai des exemple ces deux eſpeces. En voici d'a de la premiere.

1. Et qui *dans l'Orient* balança fortune.
Il crût que *ſans prétendre* une haute gloire,
2. Elle lui céderoit une indigne toire.
3. *Malgré toute ma haine*, on qu'il m'ait ſçû plaire.
Vous ſeul, Seigneur, vous *après quarante années*,

1. *Act. I. Sc. I.*
2. *Ibid.*
3. *Act. II. Sc. VI.*

1. Pouvez encor lutter contre les deſtinées.

On voit dans ces exemples que ces prépoſitions détâchent ſi bien les noms ou les Verbes qu'elles gouvernent, des autres Verbes auſquels les premiers ont rapport, qu'en quelque ſituation qu'on les mette, ſoit devant, ſoit après ces Verbes, ils ne troublent en rien la clarté de la conſtruction : Mais, on peut remarquer en même-tems, qu'elles ne figurent jamais mieux en Vers, que quand elles ſont tranſpoſées; comme dans les exemples que j'ai cités, & l'on ne peut guéres même ſe diſpenſer de tranſpoſition à leur égard ſans que le Vers n'en ſouffre, & qu'il ne retombe un peu dans la Proſe. Ce que je dis ici de cette premiere eſpece de prépoſition, peut s'étendre encore à la ſeconde; mais neanmoins, avec plus de reſerve, & à proportion du plus, ou moins de dépendance, que celles-ci ont à l'égard des Verbes auſquels elles ſe rapportent. Voici des exemples de cette ſeconde eſpece.

1. *Act. III. Sc. I.*

Et j'ai ſçû qu'un Soldat, *dans les mains de Pompée*,

1. Avec ſon Diadême, a remis ſon épée.
2. La place & les tréſors, *confiés en ſes mains.*
3. J'oubliai mon amour, *par le ſien traverſé.*

Dans ces deux derniers exemples on voit que le premier eſt ſans tranſpoſition, & que la tranſpoſition au contraire, eſt employée dans le ſecond; & j'avoüe que j'aime bien autant le premier que le ſecond : *Confiez en ſes mains*, me paroît auſſi bon, & même un peu meilleur que, *en ſes mains confiés* : Et quand, au lieu de cet Hémiſtiche, *par le ſien traverſé*, Racine auroit mis, *traverſé par le ſien*, je ne croirois pas qu'il en eût fait plus mal; mais, le déſagrément qui peut ſe trouver dans de pareilles tranſpoſitions, vient moins, comme je l'ai déja fait remarquer ailleurs, de la nature de la tranſpoſition même, que de la proxi-

1. *Act. I. Sc. I.*
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

mité des termes tranſpoſés. Autre exemple de la même Scéne.

Avec le même zéle, *avec* la même audace ;
Que *je ſervois* le Pere, & *gardois* cette place,
Et *contre* votre frere, & même *contre* vous ;
Après la mort du Roi je vous ſers contre tous.

La prépoſition, *avec*, qui commence les quatre Vers, ſe rapporte au Verbe, *je vous ſers*, qui eſt à la fin du quatriéme ; & cette tranſpoſition, qui a de l'élevation & de la nobleſſe, fait un très-bel effet. Racine n'a point uſé de tranſpoſition dans le ſecond & le troiſiéme de ces Vers, à l'égard des Verbes *ſervir* & *garder*, & de la prépoſition, *contre* ; & il me paroît qu'il auroit mieux fait d'en uſer, parce que, faute de l'avoir fait, il donne lieu à une équivoque qu'il eût évitée par ce moyen ; car, on ne ſçait ſi ce troiſiéme Vers,

Et *contre* votre frere & même *contre* vous,

Doit ſe rapporter au ſecond, ou au quatriéme, & ſi l'Auteur veut dire :

Je ſervois votre pere contre votre frere & contre vous ; ou bien, *je vous ſers contre votre frere & contre vous.* Il eſt bien vrai qu'un peu d'attention rectifie ce petit déſordre où l'équivoque met l'eſprit ; mais, c'eſt toujours une peine qu'on pouvoit lui épargner ; & dans la délicateſſe dont eſt notre eſprit à cet égard, il faut que ce qu'on lui preſente ſoit ſi clair, qu'il ne puiſſe pas même douter quand il le voudroit. C'eſt un inconvénient qu'il ſeroit aiſé d'éviter dans ces quatre Vers, ſi au lieu de mettre les rimes maſculines & feminines, deux à deux, comme l'uſage des Tragédies le demande, on pouvoit les croiſer, en y ajoûtant une tranſpoſition de plus : car, voici comme il faudroit manier ces quatre Vers pour y ôter toute ambiguité.

Avec le même zéle, avec la même audace,
Que contre votre frere & même contre vous,
Je ſervois votre pere & gardois cette place :
Après la mort du Roi je vous ſers contre tous.

On voit ici que la tranſpoſition bien

ménagée, loin d'embarraſſer la phraſe, peut quelquefois en corriger l'ambiguité; car c'eſt par le moyen de la tranſpoſition qui ſe trouve dans le ſecond & le troiſiéme Vers, tels que je les ai arrangés, que j'ai rectifié l'équivoque qui étoit dans ceux de Racine.

Au reſte, il ne ſera pas inutile de faire remarquer ſur le nombre des prépoſitions qui ſe trouvent en cet exemple, combien ce que j'en ai dit ci-deſſus, eſt vrai: qu'elles entrent dans une infinité de phraſes, & que dans l'aptitude qu'elles ont à la tranſpoſition, c'en eſt une ſource qu'on trouve toujours ſous ſa main, & qui eſt intariſſable.

Il y en a de plus, qui y ſont ſi propres, qu'elles admettent la tranſpoſition en proſe même, & ce ſont ſur-tout celles qui ſont le plus détachées des Verbes auſquels elles ont quelque rapport, & qui, indépendamment de ces Verbes, font un ſens par elles-mêmes. Par exemple, dans le dernier Vers que j'ai cité, la tranſpoſition dont on y uſe à l'égard de la prépoſition, *après*, peut auſſi bien avoir lieu en proſe qu'en Vers; & comme on dit en Vers,

Après la mort du Roi je vous ſers contre tous.

On peut dire de même en proſe ; en rompant la cadence : *après la mort du Roi, je vous ſervirai contre quiconque*. Cette tranſpoſition cependant, n'eſt commune à la Proſe & aux Vers, qu'à l'égard de certaines prépoſitions, entre celles mêmes qui ſont le plus détachées des verbes avec leſquels elles figurent ; & le privilege n'eſt pas général pour toutes les autres de cette eſpece.

Pour ce qui eſt de celles-ci, & des autres prépoſitions qui ſont dans une dépendance plus étroite, à l'égard des Verbes auſquels elles ſe rapportent, leur tranſpoſition n'a lieu que dans le ſtyle Poëtique : par exemple, Racine dit fort bien en Vers :

1. Il lui fit *par tes mains porter* ſon Diadême.

Mais, s'il avoit eû la même choſe à dire en Proſe, il n'auroit eû garde d'uſer de la même tranſpoſition, & il auroit dit tout ſimplement, *porter par tes mains*.

Au reſte, les prépoſitions s'accommodent ſi bien de la tranſpoſition, & s'y

tent ſi naturellement, que lorſqu'el-
y repugnent, elles ceſſent, en quel-
: ſorte, d'être prépoſitions. Je m'ex-
que, en apportant pour exemple, des
rs de Racine.

:r de leur amitié, Pharnace croit
peut-être
Commander dans Nymphée, & *me*
parler en Maître.

Ce dernier Hémiſtiche, *& me parler*
Maître, ne peut ſe tranſpoſer; c'eſt-
lire qu'on s'exprimeroit mal ſi on
oit, *en Maître me parler*. Mais auſſi,
it il faire attention que la particule,
, ne figure là que comme une mo-
ication du Verbe, *parler*; & que la
rté de la conſtruction demandant
e la choſe qui eſt modifiée paſſe
ant celle qui la modifie, le Ver-
doit paſſer avant le ſubſtantif qui le
termine à telle ou telle modification.
es ſortes de Verbes qui traînent avec
x des ſubſtantifs de cette nature, ne
nt, pour ainſi dire, qu'un corps avec
s ſubſtantifs, & ne ſe ſéparent guéres,
en loin de pouvoir être tranſpoſés. La
rticule, *en*, qui ſert à leur modifi-
tion, n'eſt point ici prépoſition, *par-*
en Maître, *parler en grand Seigneur*,
. *Ibid.*

parler en étourdi, en ignorant, cela ſignifie *parler comme un Maître, comme un grand Seigneur, comme un étourdi, comme un ignorant.* Cette Particule n'eſt prépoſition, que quand elle ſignifie, *dans*, & alors, elle ſe tranſpoſe fort bien ; & comme Racine a dit ſans tranſpoſition.

La place & les tréſors *confiés entre ſes mains.*

On peut dire en tranſpoſant ;

La place & les tréſors *en ſes mains confiés.*

Ce que j'ai dit de la Particule, *en*, je le dis auſſi d'autres termes qui ceſſent d'être prépoſitions, dès qu'il ſont ſans régime. Par exemple, on dit : *il eſt au-deſſus, il eſt au-deſſous, il eſt pour, il eſt contre*, & ainſi d'autres expreſſions ſemblables. Ces ſortes de termes ne peuvent plus alors, être regardés que comme des adverbes, qui faiſant un même corps avec le Verbe auquel ils tiennent, ne peuvent ſe déplacer à ſon égard. Quand, *pour* & *contre*, ſont prépoſitions, c'eſt-à-dire, quand ils gouvernent un Nom ou un Verbe, l'un & l'autre ſe tranſpoſe non ſeulement ſans

eine, mais même avec grace, comme
n peut le voir dans les Vers ſuivans.

t je ne ſçavois pas que *pour moi* plein
de feux,
. Xipharès des mortels fût le plus
amoureux.
. A mille coups mortels *contre eux*
me dévouër.

Je dis de même des prépoſitions, *au-*
eſſous & *au-deſſus*. Racine a dit:

e ſonge avec reſpect, de combien je
ſuis née
. *Au-deſſous* des grandeurs d'un ſi no-
ble hymenée.

Il n'y a point là de tranſpoſition: & de
-maniere que ces Vers ſont tournés,
avouë qu'il ſeroit difficile d'y en met-
e: mais, la difficulté ne vient point
e la part de la prépoſition, comme
n peut le remarquer dans l'exemple
uivant, où je tourne ces deux Vers
'une autre maniere.

e ſonge de combien, pour mon bon-
heur peut-être,

1. *Act. II. Sc. I.*
2. *Act. I. Sc. I.*
3. *Act. IV. Sc. III.*

phraſes, qu'à la ſimple tranſpoſition des termes dans la même phraſe. Par exemple quand Racine dit :

Mais *avant que partir*, je me ferai juſtice,

Ce Vers renferme deux phraſes, dont la derniere, dans l'ordre naturel, devroit paſſer la premiere ; comme ſi on diſoit :

Je me ferai juſtice *avant que de partir.*

Car, c'eſt ainſi qu'il faut parler, & non pas, *avant que partir.* J'aurois encore mieux aimé, *avant de partir* ; mais ni l'un ni l'autre n'eſt correct. Quoique Racine paſſe pour parler bien, on ne croiroit pas combien il lui échape de fautes & de négligences contre la Langue dans ſes Vers. Mais, pour revenir au dernier que j'ai cité, la tranſpoſition de phraſe, eſt une ſorte de tranſpoſition qui convient autant à la Proſe qu'aux Vers.

Peut-être aurois-je traité de ces tranſpoſitions de phraſes, ſi j'avois crû que ce que j'en aurois pû dire, eût été de quelque utilité au Lecteur ; mais les réflexions qu'on peut faire là-deſſus ſont

iſées, que j'ai crains d'ennuïer plu-
que d'inſtruire.
Je m'en tiens donc là, ſur ce qui
arde le détail des tranſpoſitions; &
roi ne pouvoir mieux finir ce mor-
u, que par les conſequences qui
vent naturellement de tout ce que
dit ſur cette matiere.

CHAPITRE X.

Conſequences qui ſuivent de tout ce qui a été dit ſur les Tranſpoſitions.

LA premiere de ces conſequences eſt ſi naturelle, que je ſuis perſuadé, qu'elle viendra d'abord à l'eſprit de tous ceux qui ſe donneront la peine de lire ce Traité; & qu'ils concluront, comme moi, que toute ſimple qu'eſt la conſtruction de notre Langue, elle admet plus d'inverſions qu'il n'en faut pour varier le ſtyle.

* A entendre parler ſur ce point feu M. de Cambrai, il ſemble que les inverſions nous ſoient preſque univerſellement interdites, même en Vers. *La ſévérité de notre Langue contre preſque toutes les inverſions des phraſes*, dit-il, *augmente encore infiniment la difficulté de faire des Vers François.* Voilà de ces principes & de ces axiomes deciſifs & trenchans, qu'on ne devroit jamais avancer ſans preuve. Il n'y a que les verités conſtamment & unanimement reçuës, qu'on puiſſe ſe diſpenſer de

* P. 303. *Lettre à l'Acad.*

uver, & c'eſt une eſpéce de ſophiſ-
que d'en uſer ainſi, à l'égard des
nts qui ſont au moins encore obſcurs,
ui n'ont pas été diſcutés. Le Lecteur
n'eſt ſur ſes gardes s'y laiſſe ſur-
ndre. Il croit bonnement qu'on ne
donneroit pas un principe pour cer-
n, s'il n'étoit reconnu comme tel; &
'imagine qu'une choſe n'a pas beſoin
preuve, préciſément ſur ce qu'on
lui donne ſans preuve.

Cette docilité antique, qui a perpé-
é bien des préjugés, n'eſt plus du
ût de notre ſiécle, où l'on eſt bien
e de voir clair, & de connoître par
-même. Il eſt juſte & raiſonnable de
ferer à l'autorité d'autrui, dans les
oſes qu'on ne peut voir par ſes pro-
es yeux; mais, à l'égard de celles
'on peut connoître par ſa propre ex-
rience, il n'y a perſonne à qui on ſe
plus qu'à ſoi-même. M. de Cam-
ai prétend que la *ſéverité de notre Lan-*
e exclut *preſque toutes les inverſions*,
me en Vers, & il le dit ſans le prou-
r: & moi, après avoir fait le détail
n grand nombre d'inverſions que no-
e Langue admet, ſur-tout en Vers;
après avoir juſtifié l'uſage de ces
ſpoſitions, par des exemples tirés

de nos meilleurs Poëtes,& des exemples généralement approuvés, je conclus contre M. de Cambrai,que la *ſéverité de notre Langue*, loin d'aller à interdire *preſque toutes les inverſions*, en admet non-ſeulement plus qu'il n'en faut,pour donner de la varieté, de l'agrément, & de la nobleſſe au ſtyle Poëtique; mais même, n'en exclut aucune de celles qui peuvent diverſifier le ſtyle, ſans le défigurer.

C'eſt préciſément ce que renferme le principe général que j'ai établi pour la régle des tranſpoſitions : *que toute inverſion de phraſe eſt permiſe & légitime, dès qu'elle n'en altere point la clarté.* Principe que je n'ai point imaginé, ni hazardé à l'avanture; mais qui eſt le fruit du long examen que j'ai fait de cet matiere, & le précis de tout ce que j'en ai conçû : principe dont je ne me ſuis pas contenté de me convaincre moi-même, mais que j'ai tâché de demontrer ſenſiblement, en faiſant voir, que de toutes les inverſions que rejettoit notre Langue, il n'y en avoit aucune qui ne mît de l'ambiguité & de l'équivoque dans la phraſe. Voilà les ſeules & uniques tranſpoſitions que notre Langue rejette, au moins, à l'égard du ſty-

Poëtique. Ce n'eſt point même à *ſévérité* qu'il faut s'en prendre ſur te excluſion. Notre Langue n'eſt rien ins que ſévere, mais elle eſt ſimple; c'eſt uniquement ſa ſimplicité qui fait rejetter les inverſions qui donroient un ſens louche à ſa phraſe, & i ne ſerviroient qu'à faire illuſion au cteur, & à le fatiguer en pure perte.

n'en dirai pas davantage ſur cet arle, que je n'aprofondis pas plus avant, ns la crainte de m'engager dans une cuſſion qui me meneroit trop loin, je voulois réfuter tout ce que feu M. Cambrai a dit de notre Poëſie dans lettre à l'Academie.

La ſeconde conſéquence que je tire, ce que j'ai vérifié ſur les tranſpoſins, & du principe général ſur leel j'ai fondé tout ce que j'en ai dit, , qu'il eſt impoſſible d'introduire de uvelles tranſpoſitions dans notre Lane, au moins par rapport aux phraſes i ſont déja reçuës.

Cette conſéquence eſt directement ntre M. 1. de Cambrai, & contre M. de Ramſai, Auteur de la belle prée du nouveau Télémaque. M. de

. *Lettre à l'Acad. Franç.*
Préface de Télémaque.

Cambrai croit qu'il ſeroit avantageux à notre Langue qu'on y introduiſit de nouvelles tranſpoſitions; mais, comme dans leur nouveauté, elles pourroient avoir quelque choſe de dur, & mêler de l'obſcurité dans la phraſe, il ſeroit d'avis que cette innovation ſe fit, avec ménagement, & qu'on y apportât deux précautions. La premiere, ſur le nombre de ces inverſions qu'il ne faudroit point hazarder d'abord en trop grande quantité : la ſeconde, ſur leur qualité, à laquelle il voudroit qu'on eût égard, en choiſiſſant *de proche en proche* les inverſions les plus douces, & les plus voiſines de celles que notre Langue permet déja.

M. de Ramſai entre ſur cela dans les vûës de M. de Cambrai, & ſouhaiteroit qu'à l'exemple d'un Poëte de ſa nation, qui a hazardé de nouvelles inverſions dans ſa Langue Angloiſe, & à qui cette tentative a réüſſi, nous repriſſions auſſi, nous autres François, à l'égard de l'inverſion des phraſes, l'ancienne liberté des Grecs & des Romains.

On ne peut ſçavoir trop de gré à M. de Ramſai de s'intereſſer, autant qu'il le fait, tout étranger qu'il eſt, à la

perfection de notre Langue, & c'eſt dans lui une politeſſe dont les François, lui doivent tenir compte : quoiqu'il écrive auſſi-bien en François, que ſi c'étoit ſa Langue naturelle, il n'eſt pas ſurprenant que dans le ſouhait qu'il a formé en notre faveur, il ne ſe ſoit pas apperçû qu'il ſouhaitoit une choſe preſque impoſſible. L'exemple de M. de Cambrai, qui entendoit ſi bien lui-même toutes les beautés de notre Langue, le juſtifie aſſez ſur ce point.

A n'enviſager les choſes qu'en général, le bon effet que produiſent les inverſions dans notre Langue, doit porter tous ceux qui s'intereſſent à ſon embelliſſement, à ſouhaiter qu'on en augmente le nombre ; & quand, en répondant ſur ce point là à M. de Ramſai, dans la premiere partie de ce Traité, j'ai regardé la choſe comme impraticable ; ce n'a été que ſur le préjugé du mauvais ſuccès qu'avoient eûes en cette matiere les tentatives de Ronſard & de ſes Contemporains. Mais à préſent, que par la diſcuſſion des tranſpoſitions qui ſont en uſage dans notre Langue, & par la recherche des principes qui les faiſoient admettre en certaines ſituations, & rejetter dans d'au-

tres, qui autoriſoient celles-ci & qui excluoient celles-là, j'ai approfondi la matiére; ce n'eſt plus ſur un ſimple préjugé, mais ſur une démonſtration auſſi ſenſible qu'on puiſſe en avoir en ce genre, que je ſoûtiens qu'on ne peut introduire de nouvelles inverſions en notre Langue. En effet, s'il eſt vrai, comme je croi l'avoir démontré, que notre Langue admet toutes les inverſions qui n'en alterent point la clarté; & qu'il n'y en a pas une ſeule de celles qu'elle exclut, qui ne mette de l'obſcurité & de l'équivoque dans la phraſe, je ſuis en droit de ſoûtenir qu'on ne pourra jamais réhabiliter aucune de ces tranſpoſitions vicieuſes, ni les faire goûter dans notre Langue, à moins qu'elle ne change de nature, & qu'elle ne perde l'oppoſition naturelle qu'elle a pour tout ce qui ſent l'obſcurité & l'équivoque. Il ſe peut bien faire, qu'en introduiſant de nouvelles phraſes ou de nouvelles manieres de parler, on pourroit auſſi introduire de nouvelles tranſpoſitions, ſuppoſé que ces nouvelles phraſes puſſent ſouffrir la tranſpoſition, ſans que leur clarté en fut alterée; mais, à l'égard des phraſes reçuës, je croi que ceux qui feront quelque attention aux

principes

principes que j'ai établis & prouvés, conviendront avec moi de l'impoſſibilité qu'il y a d'y introduire de nouvelles inverſions.

Ce qui nous jette dans la mépriſe ſur ce point, c'eſt la comparaiſon que nous faiſons de notre Langue aux autres, & la prévention que l'amour propre donne à chaque Nation, en faveur de la Langue qui lui eſt particuliere. Parce que la Langue Grecque & la Latine admettent toutes ſortes d'inverſions ſans inconvénient, nous voudrions, ſans examiner ſi la choſe eſt impoſſible, que la notre eût le même privilege; ou plûtôt on croit que tout cela ne dépend que de l'uſage; & l'on donne une ſi grande étenduë à l'autorité qu'on attribuë à l'uſage, qu'il n'y a rien de ſi extraordinaire, en fait de langage, qu'on ne le juge capable de pouvoir établir avec le temps. C'eſt ſuivant ce principe, que M. de Cambrai avertit, que pour introduire de nouvelles tranſpoſitions, il faut y aller, pour ainſi dire, pas à pas, de proche en proche, & en commençant par celles qui ont le plus de douceur & le plus de rapport à celles qu'on a déja admiſes: ménagement & précaution qui ſeroient

inutiles, ſi l'on ne ſuppoſoit, qu'en fait de la Langue, il n'y a point d'obſtacle dont l'uſage, à la longue, ne puiſſe venir à bout. Et, comme cette ſupoſition peut être la ſource d'une infinité d'erreurs en cette matiére, je croi qu'il eſt à propos d'examiner juſqu'où s'étend l'autorité & le credit de l'uſage dans les Langues, & de déterminer ce qu'il peut en ce genre, & ce qu'il ne peut pas.

CHAPITRE XI.

Examen de l'autorité de l'uſage dans les Langues.

TOutes les Langues conſiſtent en deux choſes; premierement, dans les *termes* de chaque Langue, pris chacun ſéparément, & en tant qu'on s'en ſert pour ſignifier telle ou telle choſe. Secondement, dans l'arrangement & conſtruction de ces termes, pour exprimer une penſée, & c'eſt ce que nous appellons, *phraſe*.

A l'égard de la premiére de ces deux choſes, je veux dire des *termes*, l'autorité de l'uſage eſt abſoluë & ſans aucunes bornes. C'eſt-à-dire, qu'il n'y a point de termes ſi barbares, ſi durs, ſi choquans, que l'uſage ne puiſſe établir & civiliſer; comme il n'y a point de ſauvage ſi étranger à l'égard d'aucune Nation, à qui elle ne puiſſe donner des lettres de naturalité, & qu'elle ne puiſſe mettre en poſſeſſion de tous les droits & priviléges dont joüiſſent les Naturels du païs; c'eſt de quoi nous avons de grands exemples dans notre Langue,

laquelle non-ſeulement, a naturaliſé une infinité de mots tirés de Langues étrangeres, tant anciennes que modernes; mais qui même, en naturaliſant certains mots, en a reglé la ſignification, de la maniere du monde la plus arbitraire. Une bataille ſe donne près d'un Village nommé Stinkerke; il plaît à nos Dames d'illuſtrer ce nom, en le faiſant paſſer du Village, à une eſpéce de mouchoir de cou, de nouvelle invention. Cela s'établit, l'uſage l'autoriſe, & perſonne ne s'inſcrit en faux contre. On a raiſon, c'eſt ſon droit. J'en dis de même du falbala, auſſi-bien que des prétintailles, qui d'abord ſe ſont introduites dans les jupes & dans les écharpes; de-là ſont paſſées dans le jeu de l'hombre: & qui, après avoir fait fortune, dans le ſens propre, ſe ſont encore hazardées avec ſuccès dans le ſens figuré. Il n'y a rien à y redire; car, comme les termes ſont des ſignes purement artificiels, c'eſt-à-dire qu'il n'y a point de raiſon pourquoi un terme ſignifie plûtôt une choſe qu'une autre, & qu'on auroit pû auſſi-bien ſe ſervir du mot de *table* pour déſigner une chaiſe à bras, que de celui de *fauteüil*; l'uſage eſt le maître abſo-

'une détermination purement arbi-
re, & où la juriſdiction de la raiſon
ſçauroit s'étendre. Ainſi, quelque
ɔrité qu'on attribuë à l'uſage ſur cet
cle, c'eſt-à-dire ſur les termes, on
ſçauroit jamais la pouſſer trop loin,
'on peut dire qu'il eſt tout-puiſ-
: en ce genre.
Mais, il n'en eſt pas de même de l'ar-
gement de ces termes, & ſon autoſi abſoluë dans le premier article, fort reſtrainte dans le ſecond. Il t établir, abolir, renouveller, chantels termes qu'il lui plaira, ſans ir ſur cela compte à rendre à perne: mais, pour ce qui eſt de l'argement de ces termes & de la conſtion des phraſes, il a des meſures à ler, & des précautions à prendre. urquoi cela? Parce qu'en ce point il dépend de la raiſon. Il ne s'agit ; ici ſimplement de termes, qu'il indifférent à la raiſon humaine, ɔn employe à ſignifier telle ou telle ſe; il s'agit d'une penſée qui forun ſens fini, & comme ce ſens peut plus ou moins clair, plus net, ou ; embarraſſé & plus obſcur, ſelon les termes par leſquels on les exne, ſont ou mieux ou plus mal ar-

rangés, la raiſon à grand interêt de ne pas laiſſer à l'uſage une autorité auſſi arbitraire ſur l'arrangement des termes, que ſur le changement & l'innovation des termes. C'eſt par cet endroit que l'uſage, dont l'autorité eſt abſolument indépendante & parfaitement ſouveraine à l'égard des mots d'une Langue, relève & dépend de la raiſon dans la maniére d'employer & d'arranger ces termes. Arrangement ſur lequel on ne lui donne qu'une liberté reſtrainte & conditionnelle; c'eſt-à-dire, qu'on le laiſſe maître d'ordonner du tour & de la conſtruction de la phraſe, mais, à condition que ce tour & cette conſtruction n'auront rien qui en obſcurciſſe le ſens. Car, comme l'arrangement des termes a été établi pour la communication des penſées: dès qu'un arrangement, ou une conſtruction, au lieu d'exprimer ce qu'on veut dire, fait entendre tout autre choſe, ou donne à deviner entre deux ſens équivoques qu'il préſente, lequel eſt le véritable; cette conſtruction péche contre ſon principe, & contre ſon inſtitution, qui eſt, d'exprimer la penſée; & c'eſt un défaut eſſentiel que l'uſage ne peut jamais rectifier.

De tout cela il reſulte que l'idée qu'on s'eſt faite de l'autorité de l'uſage, renferme une eſpéce de ſophiſme qui tombe de lui même, dès qu'on vient à diſtinguer ces deux points, *les termes & l'arrangement des termes*; & que l'erreur ne vient que de ce qu'on étend ſur la conſtruction, l'autorité abſoluë, indépendante, & totalement arbitraire que l'uſage n'a que ſur les mots.

Perſonne n'a relevé plus haut, & avec plus d'énergie & de pompe, les droits & l'autorité de l'uſage, que l'a fait Horace : Cependant, qu'on péſe bien ce qu'il dit, on reconnoîtra qu'il ne lui en accorde pas plus que je lui en donne ici ; car, voici ſes termes : * *Quand il le plaira à l'uſage qui eſt le maître arbitraire & abſolu du langage, bien des termes qui ſont aujourd'hui décriés, ſe rétabliront, & bien d'autres qui ſont aujourd'hui en vogue, ſeront abolis.* De quoi, parle-t-il ici, & ſur quoi attribue-t-il à l'uſage une autorité ſi deſpotique. Eſt-ce ſur la conſtruction des

* *Multa renaſcentur quæ jam cecidere, cadentque. Quæ nunc ſunt in honore vocabula, ſi volet uſus, Quem penes arbitrium eſt, & jus & norma loquendi.*

phraſes, ſur l'arrangement des mots ? Non, c'eſt ſur les mots ſeuls. *Vocabula.*

Tels ſont aujourd'hui à la mode, qui dans quelque tems perdront tout credit ; tels qui ſont vieillis aujourd'hui, reviendront en honneur, s'il le plaît ainſi à l'uſage. Il eſt le maître abſolu & ſouverain de la Langue, pour y changer & introduire tout ce qu'il lui plaît, mais bien entendu pour ce qui regarde préciſément les termes *vocabula* : Horace n'étend point ſon autorité plus loin ; & dans ce que j'en ai dit, je ne l'ai pas plus reſtrainte que l'a faite Horace.

Au reſte, je ne prétends point que l'uſage n'ait nulle autorité ſur l'arrangement des termes ou ſur les phraſes, puiſqu'il en introduit tous les jours de nouvelles ; mais, ce que je prétends, eſt que ſon autorité, à cet égard, eſt bien plus limitée qu'à l'égard des termes, & qu'il ne peut introduire de nouvelles phraſes, qu'autant qu'elles quadreront avec le caractere, & la conſtitution de la Langue.

C'eſt en dévelopant ce principe, que je vais répondre à une difficulté qu'on me pourroit faire ; en me demandant, pourquoi l'uſage, qui a eû le credit

d'introduire certaines inverſions dans la Langue Grecque & Latine, n'auroit pas le même credit par rapport à la nôtre ? A quoi je reponds, que la conſtitution de ces Langues lui a permis des libertés, que la nôtre ne lui permet pas. Comment cela ? C'eſt ce que je vais expliquer par un ſeul exemple pris des noms de la Langue Latine.

Comme les cas de ces noms ont pour la plûpart une inflexion particuliere, ils ſont par eux-mêmes diſtingués l'un de l'autre : Ainſi, dès que je trouve dans une phraſe latine, *muſam* au ſingulier, ou *muſas* au plurier : en quelque endroit que ſoit placé ce cas, je ſçai que c'eſt un accuſatif, je le connois pour tel : je m'attends donc qu'il viendra enſuite un Verbe, dont dépend cet accuſatif que j'arrange déja dans mon eſprit comme accuſatif, ſans que je puiſſe y être trompé. Que je diſe au contraire en François, *la Muſe* ou *les Muſes* ; ce n'eſt que par leur ſituation, à l'égard du Verbe, que je puis diſtinguer ſi c'eſt un nominatif ou un accuſatif. C'eſt un nominatif, ſi le cas marche devant le Verbe, c'eſt un accuſatif s'il ne vient qu'après : l'uſage ne peut donc changer leur ſituation,

ſans jetter de l'équivoque dans la phraſe ; & par conſéquent, il ne lui eſt point permis de la changer. Il le peut en Latin, parce que l'inflexion caracteriſe ſi bien le cas par lui-même, qu'en quelque ſituation qu'il ſe trouve, on ne ſçauroit le prendre pour un autre : Il ne le peut en François ; parce que comme c'eſt la ſituation qui caractériſe le cas, & qui le fait nominatif ou acuſatif, il ne ſçauroit changer ſa ſituation, ſans lui ôter ſon ſigne & ſon caractere propre. Ainſi, de ce que l'uſage s'attribuë dans une Langue, certains droits qu'il n'oſe s'attribuer dans une autre, cela ne vient point de ſa biſarrerie & de ſon caprice, mais de la conſtitution differente de ces Langues, où les termes laiſſent à ſon autorité plus ou moins de liberté, ſelon qu'ils ſont plus ou moins ſujets à équivoque.

Mais, la Langue Latine & celles qui lui reſſemblent, n'ont-elles point en cela un avantage ſur la Françoiſe ? Et n'eſt-ce pas pour elles un titre de prééminence, que d'être ſuſceptiples de tranſpoſitions que la Langue Françoiſe ne peut admettre ſans équivoque ?

A cela je reponds d'abord en géné-

ral, qu'il n'y a peut-être point de Langue, ſoit ancienne ſoit moderne, qui par quelque endroit ne l'emporte ſur une autre; & que, pour juger de la prééminence entr'elles, il faudroit diſcuter les avantages & les inconveniens de chacune de ces Langues, & en faire la compenſation.

Pour ce qui eſt du point particulier dont il s'agit ici, c'eſt-à-dire du plus ou du moins de facilité qu'une Langue peut avoir à ſe prêter aux inverſions; ce n'eſt pas préciſément ce qui lui donne l'avantage ſur une autre, mais bien le principe, ou la cauſe qui lui donne cette facilité: je m'explique.

Ce qui fait, comme je l'ai déja remarqué, que la Langue Latine, par exemple, ſouffre des inverſions que la Françoiſe ne comporte pas; c'eſt que ſes termes ſont ſi caracteriſés par des infléxions particulieres, qu'ils ſont toûjours reconnoiſſables par eux-mêmes, en quelque endroit de la phraſe qu'ils ſoient ſitués; & ce qui fait que la Langue Françoiſe rejette beaucoup de ces inverſions, c'eſt que l'uniformité qui ſe trouve entre pluſieurs de ces termes, qu'on ne peut diſtinguer que par leur ſituation, s'oppoſe à des inverſions,

qui en changeant la ſeule choſe qui diſtingue les termes, ne pourroient manquer de les confondre. Or, il eſt sûr qu'en fait de Langues, plus les termes ſont diſtingués l'un de l'autre, & plus une Langue eſt intelligible. Pourquoi ? Parce que, comme les termes d'une Langue ſont des ſignes inſtitués pour repreſenter les penſées; plus ces ſignes ſont ſinguliers, moins ils ſont ſujets à équivoque; & par conſequent plus en ſont-ils propres à produire l'effet qu'on s'eſt propoſé en les inſtituant. Il eſt donc conſtant que quelque avantage que la Langue Françoiſe pût avoir d'ailleurs ſur la Latine, celle-ci l'emporte beaucoup de ce côté-là, & par rapport aux Noms, & par rapport aux Verbes : Par rapport aux Noms, en ce que les cas de ces noms ont chacun une infléxion particuliere dans le Latin, & ne ſont diſtingués en François que par l'article, qui d'ailleurs eſt ſouvent commun à differens cas : Par rapport aux Verbes ; en ce que les tems ont auſſi leurs infléxions particulieres en Latin, ce qu'ils n'ont pas en François.

Car dans notre Langue, ſi l'on en excepte les tems préſens, imparfaits,

& futurs de la voix active, & le préterit ſimple comme on l'appelle, en le diſtinguant du compoſé, tous les autres ne conſiſtent que dans un adjectif participe joint aux Verbes auxiliaires, *avoir* & *etre*, qui ſont communs à tous les Verbes; ſi bien que dans les tems paſſés de l'actif, & dans tous ceux du paſſif, un Verbe n'eſt diſtingué d'un autre que par l'endroit qui ne le fait point Verbe. Par exemple, ces tems du Verbe actif, *aimer*, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *que j'aye aimé*, *que j'euſſe aimé*, *avoir aimé*; ne ſont diſtingués de ceux du Verbe *chanter*, qui ſont, *j'ai chanté*, *j'avois chanté*, que *j'aye chanté*, que *j'euſſe chanté*, *avoir chanté*, que par la différence qu'il y a entre l'adjectif participe, *aimé*, & celui de *chanté*. Le Verbe auxiliaire, *avoir*, qui ſeul par ſa jonction avec ces adjectifs, leur donne forme de Verbe, eſt commun à l'un & à l'autre, & à tous les autres Verbes de notre Langue. La choſe va encore plus loin pour la voix paſſive, où les preſens mêmes, les imparfaits & les futurs ne ſont diſtingués, que par le Verbe auxiliaire, *être*. *Je ſuis loüé*, *j'étois loüé*, *je ſerai loüé*, *je ſuis loüé*, *je ſerois loüé*. C'eſt

ce qu'on peut voir d'un coup d'œil, dans les Tables des Verbes François dreſſées depuis peu : On y dévelope avec une grande netteté & une grande juſteſſe, tout le myſtére de la conjuguaiſon de nos Verbes ; & on en aſſortit les tems d'une maniere qui rend ſenſible la rélation qu'ils ont entr'eux, & la dépendance où les uns ſont à l'égard des autres. Mais en même tems, on nous met en état de juger que tous nos Verbes, à un petit nombre de tems près dans la voix active, ne conſiſtent que dans des adjectifs joints aux Verbes auxiliaires *être* & *avoir*. Ils ſont donc bien moins diſtingués entr'eux, que ne le ſont ceux de la Langue Latine, laquelle inconteſtablement de ce côté-là, l'emporte ſur la nôtre.

Il s'enſuit de tout cela, qu'il y a dans toutes les Langues, certains agrémens particuliers, que la conſtitution d'une autre Langue ne comporte pas ; & qu'ainſi, il ne faut pas toûjours raiſonner de ce qui ſe peut faire dans une Langue, par ce qui ſe fait dans une autre. A quelque état de perfection qu'on ait porté notre Langue dans ces derniers tems, je ne conteſterai pas

lle ne puiſſe encore recevoir de veaux accroiſſemens ; mais ce que ɔûtiens, c'eſt qu'elle ne peut adtre d'embeliſſemens, qu'autant qu'ils viendront avec ſa conſtitution parliere & eſſentielle : & c'eſt ſur ce cipe, que quelque deſir que j'euſſe, l'interêt que je prends à ce qui ırde notre Poëſie, qu'on pût l'enir & la varier par de nouvelles inſions ; je ne croi pas qu'on puiſſe ais en introduire de nouvelles.

CHAPITRE XII.

Eclairciſſemens ſur ce qui fait le caractere propre & eſſentiel du Vers François ; ou l'Auteur répond à quelques objections qu'on lui avoit faites touchant ſon opinion.

QUand j'ai propoſé mon opinion particuliere, ſur *ce qui fait le caractere propre du Vers François, & ce qui le diſtingue eſſentiellement de la Proſe* ; Je n'ai pas eû la préſomption de croire que tout le monde dût donner d'abord dans mon ſentiment. Je me ſuis au contraire, fort attendu à trouver bien des oppoſitions dans mon chemin, & j'ai la conſolation de ſçavoir que je ne me ſuis pas tout-à-fait trompé. Car, quoique perſonne ne m'ait encore contredit dans les formes, je ne ſuis pas cependant à ignorer, que j'ai contre moi de très habiles gens, & de très bons Critiques, en matiere de litterature. Ils ſont en grand nombre à ce qu'on prétend & je ſuis tout ſeul. J'ai contre moi le préjugé de la nouveauté toûjours ſuſpecte, en quelque matiere

matiere que ce ſoit ; & ils ont pour eux un certain uſage, obſcur à la verité, & non encore développé, mais conſacré, en quelque ſorte, par ſon ancienneté. J'ai une opinion à établir, & ils ne ſont obligés qu'à la réfuter. Enfin, s'ils ont raiſon en un ſeul point, j'ai tort en tout, & ils ont raiſon en tout, ſi j'ai tort en un ſeul point. En voilà ſans doute plus qu'il n'en faut, pour déconcerter un homme peu accoûtumé au choc des combats litteraires, & qui, dans cet eſprit de défiance qu'inſpire la timidité, n'a pas voulu hazarder ſes ſentimens en public avant que de les avoir communiqués à ſes amis pour profiter de leurs lumieres & de leurs conſeils.

Il y a toûjours du riſque à ouvrir la lice, & j'avoüe que lorſque je me ſuis mis à enviſager de ſang froid, tous les combats que j'aurois à rendre, pour maintenir mon opinion, il m'eſt arrivé plus d'une fois, de me répentir de la temerité qui me l'a fait avancer.

En effet, qu'avois-je affaire de me mêler de vouloir apprendre aux bons Poëtes, en quoi ils écrivent bien, & aux mauvais, en quoi ils écrivent mal ?

Qu'étoit-il beſoin de réveler au Public, à notre préjudice, des myſtéres du Parnaſſe que nous avions juſqu'ici ignorés nous-mêmes, & de mettre tout le monde en état de juger, ſi nos Vers ſont bons, ou mauvais ? Les Juriſconſultes de l'ancienne Rome ſçûrent autrefois aſſez mauvais gré à un * certain Flavius Greffier public, d'avoir fait une eſpece d'Almanach du Palais, qui, en inſtruiſant le Peuple des jours auſquels on pouvoit plaider, & de ſemblables uſages, le rendoit indépendant de ces Meſſieurs, en pluſieurs des points ſur leſquels on avoit coûtume de les conſulter. Je ne ſçai ſi quelques-uns de nos Poëtes me pardonneront plus volontiers, d'avancer une opinion qui va mettre quiconque au fait ſur les ſecrets de notre Art, & qui peut ſervir de regle ſur le plus ou moins d'eſtime que meritent nos productions. J'en ſouffrirai moi-même pour ma part, on m'en a averti ; & quand on viendra à examiner mes piéces ſur mes principes, peut-être y relevera-t-on bien des choſes, ſur leſquelles juſqu'à preſent on m'avoit fait

* *Cicero Orat. pro Murena.*

grace ; & il ſe trouvera par l'évenement, que j'aurai été aſſez imprudent pour fournir moi-même de quoi me faire mon procès.

J'aurois dû, avant que de m'engager, prévoir ces inconvéniens ; & peut-être que ſi c'étoit à recommencer, je prendrois le parti de laiſſer chacun ſur ſa bonne foi : Mais il n'y a plus de remede, depuis que j'ai rendu publique une partie de ces réflexions. * Quand j'abjurerois ce que j'ai avancé, je n'ôterois pas de l'eſprit de bien des gens, l'impreſſion que je ſçai que mon opinion y a faite ; & je n'empêcherois pas que quelqu'autre plus zélé & moins timide que moi, ne ſuivît mon plan, & n'entreprît la défenſe d'un ſentiment que j'aurois abandonné. Il faut donc autant l'entreprendre moi-même ; & je m'y réſou avec d'autant moins de répugnance, que ſoit que j'aye raiſon ou non, dans le point eſſentiel, le Public & la Poëſie même pourront tirer un jour de tout ceci beaucoup d'utilité.

En effet, ceux mêmes qui ſont le plus oppoſés à mon ſentiment, ne me

* *Le P. du Cerceau avoit inſéré les premiers Chapitres de ces Réflexions dans les Journaux.*

contrediſent que ſur une ſeule choſe ; qui eſt, ſur ce que je prétends, que l'eſſence du ſtile Poëtique conſiſte dans la *ſuſpenſion que les tranſpoſitions mettent dans la phraſe*. Ils ne conviennent pas à la verité que ce ſoit là ce qui fait l'eſſence du Vers François ; mais, qu'il y faille de la ſuſpenſion pour en relever le ſtile, que les tranſpoſitions ſoient propres à produire cet effet, qu'elles ayent très bonne grace en Vers, & qu'elles y doivent être même aſſez fréquentes ; c'eſt de quoi il me paroît qu'ils tombent tous d'accord.

Il ne s'agit donc proprement entre nous, que d'une queſtion métaphiſique ; c'eſt-à-dire, de ſçavoir, ſi une choſe que nous convenons tous, qui doit entrer dans les Vers, & qui eſt ſi particuliere au ſtile Poëtique, qu'elle ne convient point à la Proſe, eſt eſſentielle ou non, au ſtile Poëtique. Mettons la choſe en exemple. Racine dit :

1. *D'un Rival inſolent arrêtez les complots.*
2. *De ce trouble fatal par-où dois-je ſortir ?*

1. *Act. II. Sc. V.*
2. *Act. V. Sc. V.*

Il eſt évident que ces deux Vers, où le genitif dans le premier, & l'ablatif, dans le ſecond, ſont tranſpoſés valent beaucoup mieux que ſi, en ſupprimant ces deux tranſpoſitions, on les tournoit ſelon lordre de la conſtruction ſimple & naturelle, en diſant.

Arrêtez les complots d'un Rival inſolent.
Par-où dois-je ſortir de ce trouble fatal?

La ſeule difference qu'il y a entre ces deux derniers Vers & ceux de Racine, c'eſt que dans ceux de Racine il y a de la tranſpoſition, & que dans les autres, il n'y en a point. Toute ce qu'il y a de gens qui ſçavent ce que c'eſt que Vers conviennent également que les deux Vers de Racine ſont fort bons, & que les deux autres ne valent rien: Qu'on ne peut les rendre bons, qu'en uſant de tranſpoſition, comme a fait Racine; ſur quoi, pluſieurs ſe contentent de dire que ces derniers Vers ne vallent rien, faute de tranſpoſition; ce ſont des Vers Proſaïques, ou de la Proſe rimée.

Nous convenons donc tous de la neceſſité de l'uſage de la tranſpoſition,

du bon effet qu'elle produit dans les Vers, & qu'il vaut mieux dire, en tranſpoſant, comme Racine.

1. *A d'éternels ennuis, je me vois enchaînée.*
2. *A l'amour de Pharnace, on impute mes pleurs.*

Que de dire ſans tranſpoſer :

Je me vois enchaînée, à d'éternels ennuis.
On impute mes pleurs, à l'amour de Pharnace.

Or, dès que nous convenons de ce point, il eſt inconteſtable que tout ce que j'ai dit ſur les tranſpoſitions, eſt d'une grande utilité & d'un grand ſecours pour la perfection de notre Poëſie. C'eſt-à-dire, que quand j'aurois tort de faire conſiſter l'eſſence du ſtile Poëtique dans l'uſage des tranſpoſitions, il eſt toûjours vrai que ces tranſpoſitions ſervent beaucoup à la relever & à la perfectionner ; & que par conſequent, ſoit qu'on les regarde comme une partie eſſentielle au ſtile Poëtique, ou ſimplement comme une

1. *Act. II. Scene VI.*
2. *Ibid.*

choſe qui contribue beaucoup à ſa perfection & à ſon luſtre, mes principes & mes obſervations ſubſiſtent toûjours & ne ſont pas moins d'uſage dans la pratique, pour mettre au fait, & ceux qui compoſent des Vers, & ceux qui veulent ſe mêler d'en juger; ce qui comprend bien du monde.

Je pourrois m'en tenir-là, en adoucissant ma théſe, & en déclarant que tout ce que j'ai dit juſqu'à preſent ſur les tranſpoſitions, ne doit être regardé que comme un moyen de plus grande perfection & d'embelliſſement pour la Poëſie, & non, comme choſe qui en faſſe partie eſſentielle. Il eſt bien vrai que je ne pourrois faire cette déclaration ſans m'expoſer au reproche d'avoir un peu reculé. Mais, comme je ne cherche dans tout ceci que le vrai, parce qu'il n'y a que le vrai qui ſoit conſtamment utile au public; je n'aurai jamais aucune peine à renoncer à mon opinion, dès qu'on me fera voir qu'elle n'eſt pas bien fondée. Je ne ſçai ce que c'eſt que le prétendu point d'honneur qu'on fait conſiſter à ne point reculer; ou plûtôt, je n'en reconnois point d'autre, en matiere de diſpute, que de reformer ſon ſentiment, quand

on nous prouve qu'il n'eſt pas exact ; & de ſçavoir gré à ceux qui nous détrompent. Je tiens encore aujourd'hui auſſi fortement que jamais, à l'opinion que j'ai avancée ſur ce qui fait l'eſſence du ſtile Poëtique dans les Vers François, & depuis près d'un an que j'ai commencé à travailler ſur ce ſujet, toutes les recherches, toutes les remarques, & toutes les réflexions que j'ai faites, m'y ont toûjours confirmé de plus en plus : De ſorte qu'au point que je ſuis convaincu de la verité de mon opinion, je ne vois pas d'apparence qu'on puiſſe me faire changer de ſentiment. Mais, malgré la conviction preſente où je ſuis, je ne fais point de difficulté de déclarer, que ſi on me fait voir clairement, & par de bonnes raiſons, que je me ſois trompé, ou en tout, ou en partie, non-ſeulement je n'aurai nulle répugnance à en convenir, mais je me ferai même un honneur de l'avoüer, & de réformer mon opinion ſur les lumieres qu'on m'aura données.

C'eſt à quoi j'aurai d'autant moins de peine, que je n'ai eu nul interêt à prendre préferablement à tout autre, le ſentiment que j'ai embraſſé ; & qu'il a été

a été uniquement le fruit des recherches que j'ai faites, pour découvrir en quoi conſiſtoit l'eſſence du Vers François, & ce qui le diſtingue de la Proſe.

Il y a bien des années que j'ai fait des Vers pour la premiere fois, & j'avoüe que dans les premiers, comme dans la plûpart de ceux que j'ai faits depuis, je ne me ſuis point propoſé d'autre regle, que les Ouvrages des bons Poëtes, ſur la lecture, deſquels j'ai tâché de former une ſorte de goût, ou ſi l'on veut de routine, pour me guider dans ce que je faiſois, & dans le jugement que je portois ſur les productions des autres.

Je m'étois mis par-là aſſez en état de ſentir ce qui étoit bon, & ce qui étoit mauvais, en fait de Poëſie ; je diſtinguois fort bien, à la faveur d'un certain uſage que donnent la lecture & la réfléxion, ce qui étoit veritablement Vers, de ce qui n'étoit que de la Proſe rimée ; mais, je ne m'étois jamais aviſé de vouloir aller plus loin, ni de rechercher en quoi conſiſtoit ce qui fait la différence de l'un & de l'autre. Il n'y a pas même bien long-tems que je n'en ſçavois pas davantage, &

je crois pouvoir dire, ſans faire tort à perſonne, qu'il en va à peu près de même de la plûpart de mes Confreres en Apollon. Ils conviendront preſque tous, s'ils veulent mettre la main à la conſcience, qu'ils n'ont point eu d'autre regle dans leur verſification, qu'un certain inſtinct formé par la lecture des bons Auteurs qu'ils ont tâché de ſuivre au plus près ; c'eſt-à-dire, que nous nous ſommes tous faits Poëtes ſur la foi de nos devanciers.

Il eſt vrai cependant, qu'on n'en eſt pas plus mauvais Poëte pour cela. Il arrive au contraire aſſez ſouvent, que l'inſtinct & le goût conduiſent mieux que la régle. Mais, il y a un inconvenient en ceci. C'eſt que tant que le vrai goût n'eſt point fixé par des principes certains & connus, chacun ſe croit en droit de ſuppoſer qu'il eſt de ſon côté ; d'où il arrive d'étranges diſparates dans les jugemens qui ſe font d'une même piéce que l'un blâme, tandis que l'autre l'admire, & dont celui-ci fait l'éloge, tandis que celui-là la trouve déteſtable. Rien ſur tout n'impatiente davantage que d'entendre prononcer ſur cette matiére, des Poëteraux de deux jours qui n'en ſont

encore qu'à l'A, B, C. & qui croyent déja être des la Fontaine, & des Deſhoulieres. J'ai vû de ces petits Merciers du Parnaſſe, qui ſans autre fonds que de quelques phraſes, & de quelques rimes détournées dont ils avoient garni leurs malettes, ſe donnoient la liberté de juger ſouverainement des ouvrages d'autrui, & d'y mettre le tau, & qui confondoient pitoyablement ce qui fait le tour aiſé dans les Vers, avec ce qui y fait le tour Proſaïque.

On ſent bien le ridicule & l'extravagance de certains jugemens; mais, il ne ſuffit pas de le ſentir; il faut avoir encore de quoi s'aſſûrer ſoi même qu'on a raiſon dans ce qu'on penſe & de quoi en convaincre les autres: Pour cela, il faut remonter aux ſources primitives, & en tirer des regles. C'eſt ce que je me propoſai enfin, & non content de ſentir par moi-même, toute la différence qu'il y a entre des Vers qui ſont veritablement de la Poëſie, & des Vers qui ne ſont que de la Proſe rimée, je voulus démêler ce qui faiſoit le caractere diſtinctif des uns & des autres: Et après avoir lû beaucoup de piéces de différent gen-

re, & de différens Auteurs bons & mauvais, je ne trouvai rien de plus marqué & de plus ſenſible, pour caracteriſer la différence du ſtile qui eſt Poëtique, d'avec celui qui eſt Proſaïque, que le principe ſur lequel j'ai établi mon opinion ; c'eſt-à-dire, le tour qui, par le moyen des tranſpoſitions, met de la ſuſpenſion dans la phraſe. Si je me ſuis trompé en ce point, je me ſuis trompé de bonne foi. J'ai cherché la verité en cette matiere, & je ne me ſuis arrêté au ſentiment que j'ai ſuivi, que parce qu'il m'a paru le mieux fondé & le plus sûr. Mais comme, même dans ce qui fait le ſtile Proſaïque, il y a du plus & du moins, il eſt neceſſaire, pour l'intelligence de ce que j'ai a dire dans la ſuite, d'expliquer en quoi conſiſte ce plus ou moins.

ARTICLE PREMIER.

En combien de manieres la verſification peut être Proſaïque.

Le ſtile dans les Vers, peut-être Proſaïque en deux manieres. Premierement, par des tours ou des expreſ-

ſions lâches & plates, telles en un mot, que les tranſpoſitions même les plus nobles ne pourroient les rélever, ni en faire de la Poëſie. On en jugera par les Vers ſuivans, qui, quoique tirés d'un Poëte aſſez eſtimable d'ailleurs, ne valent conſtamment rien, & ſont de la Proſe rimée, & mal rimée.

Eſt-il quelque maiſon que vous ne quittaſſiez ?
Eſt-il quelque vaiſſeau d'où vous ne ſortiſſiez ?
Pour vous ſauver du feu, pour éviter l'orage.

Il n'y a point de tranſpoſition dans ces trois Vers; mais, quand on y en mettroit, en tranſpoſant le troiſiéme Vers pour en faire le premier, les termes, *quittaſſiez* & *ſortiſſiez*, & cette conſtruction triviale, *eſt-il quelque maiſon que, &c. eſt-il quelque vaiſſeau d'où, &c.* y laiſſeroient toûjours un fonds de Proſe que rien ne peut rectifier. Cela s'appelle mettre formellement de la Proſe dans les Vers; & ceux qui ſont Proſaïques de la ſorte, le ſont par quelque choſe de poſitif.

Il y en a d'autres qui le ſont ſeulement d'une maniere negative ; c'eſt-à-dire, qu'il ne leur manque que de la ſuſpenſion, pour en faire des Vers réellement bons. Tel eſt le Vers ſuivant.

Vous entendez les cris, d'un Camp prêt à partir.

Il y a de la Proſe dans ce Vers, mais elle n'y eſt que d'une maniere negative, & ſeulement par l'arrangement Proſaïque des termes. Auſſi, Racine en a-t-il fait un très bon Vers, & d'un ſtile très Poëtique, ſans y faire d'autre changement que de tranſpoſer les Hémiſtiches, en diſant :

* *D'un Camp prêt à partir, vous entendez les cris.*

Ainſi, quand je dis que c'eſt le défaut de tranſpoſition & de ſuſpenſion, qui rend les Vers Proſaïques, je n'entends parler que de cette ſeconde maniere que j'appelle negative. Je ſuppoſe que les Vers ont d'ailleurs tout ce qu'il faut du côté de l'expreſſion & du tour pour entrer avec dignité dans le ſtile

* *Act. III. Sc. V.*

Poëtique ; c'eſt-à-dire, que je ſuppoſe que la matiere eſt toute propre & toute diſpoſée d'elle-même, à recevoir la forme. A l'égard des Vers qui ſont Proſaïques par quelque choſe de poſitif, il n'en eſt point ici queſtion. Quand la matiere manque par ſa qualité, & qu'elle eſt vicieuſe par elle-même, la forme n'y peut rien. Les plus nobles figures & les plus belles tranſpoſitions, dont on orneroit une Proſe lâche, triviale & rampante, n'y figureroient pas mieux, que de la broderie ſur de la bure.

On ne doit donc pas conſiderer la nobleſſe, la fineſſe, la délicateſſe, la vivacité de l'expreſſion, comme ce qui fait la matiere du ſtile Poëtique. Avec cette matiere ſeule, on fera quelque choſe de beau, de fin, de vif, de rélévé, de magnifique, ſi l'on veut, mais on ne fera pas de la Poëſie. Il faut quelqu'autre choſe qui anime cette matiere, qui y mette la forme méchanique du Vers ; c'eſt de quoi il me paroît qu'on convient aſſez. Il s'agit ici de ſtile, & c'eſt à quoi la meſure ni la rime ne changent rien.

Je trouve au contraire que les tranſpoſitions caractériſent tellement le ſtile

Poëtique, que même en retranchant la rime & en rompant la meſure, ce ſtile demeure toûjours le même : C'eſt-à-dire, un ſtile en quelque ſorte étranger à la Proſe, & qui eſt hors d'uſage : Un ſtile qui ne ſe ſouffre que dans les Vers, & qui eſt ſi marqué pour appartenir à la Poëſie, qu'on ſent, & qu'on convient d'abord, que pour faire des Vers excellens, il n'y manque que de la rime & de la meſure, c'eſt-à-dire, ce qui fait préciſement la forme méchanique du Vers. Or, dès que l'uſage des tranſpoſitions forme un ſtile qui n'eſt admis que dans les Vers, quel autre nom puis-je donner à ce ſtile que celui de ſtile Poëtique ?

Sur quoi je dirai, que l'étude exacte que j'ai faite de cette matiere, & les longues diſcuſſions où elle m'a engagé, m'ont conduit naturellement à une réflexion, qui paroîtra d'abord un paradoxe, mais ſur laquelle je ſupplie le Lecteur de vouloir bien ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que je l'aye entierement développée. C'eſt que, quoiqu'il n'y ait peut-être point de Poëſie qui paroiſſe plus facile que la nôtre, il n'y en a peut-être point qui demande plus d'art. Ceci demande à

être développé, comme je vais tâcher de le faire.

ARTICLE. SECOND.

En quoi conſiſte ce qui fait la difficulté de la Poëſie Françoiſe.

Il n'y a rien en ſoi-même de plus aiſé dans la pratique, que ce qui fait la forme méchanique du Vers François. La céſure qui ne regarde que les Vers Héroïques & les Vers de cinq pieds, eſt une bagatelle, & le partage des Hémiſtiches dans quoi elle conſiſte, eſt la choſe du monde qui renferme le moins de difficulté. La rime à la vérité, en renferme davantage; c'eſt la plus grande qu'y ait trouvée M. de Cambrai, * & preſque la ſeule qu'y reconnoiſſent, non-ſeulement bien des Lecteurs, mais même bien des Poëtes. Difficulté neanmoins, la plus petite du monde pour peu qu'on ſoit rompu au métier. Un peu d'exercice & d'habitude en fait bientôt raiſon, & la facilité en ce genre, eſt une de ces choſes qui s'acquierent, ſans beaucoup

* *Lettre à l'Acad. p.* 303.

d'eſprit & ſans beaucoup d'habileté. Il eſt donc évident qu'il n'y a rien de ſi aiſé dans notre Langue que de faire ce qu'on appelle communement des Vers.

Mais d'un autre côté, il n'y a rien de ſi difficile que de faire de bons Vers François. Voici pourquoi. C'eſt que dans notre Langue, le langage pour le fonds, eſt à peu près le même dans la Proſe & dans les Vers; qu'il doit être également correct dans l'un & dans l'autre ſtile; & qu'à l'égard des licences, les Vers n'en ſouffrent pas plus que la Proſe. Les *Grecs*, comme le remarque fort bien M. de Cambrai 1. *avoient recours aux divers dialectes*. Ils avoient auſſi bien que les Latins, 2. *des ſyllabes ſuperflues qu'ils ajoûtoient librement pour remplir leurs Vers*, mais les Latins plus rarement. Pour les autres, ils avoient encore certaines particules, qu'on appelle *particules expletives*, parce qu'elles ne ſervent uniquement qu'à remplir la meſure du Vers ſelon le beſoin. Nous n'avons rien de tout cela, & nous ſommes au contraire ſi reſervés ſur cet article, que nous

1 *Lettre à l'Acad. p.* 102.
2 *Ibid.*

egardons, comme quelque choſe de
icieux dans un Vers, tout terme qui
'y a place que pour en remplir la
neſure.

Toute la différence pour le ſtile,
ntre la Proſe & les Vers, ſe réduit
onc préciſement à celle qu'y peuvent
nettre les tranſpoſitions : Sur quoi, je
ais faire quelques obſervations qui fe-
ont toucher au doigt, combien cette
ifference eſt quelque choſe de déli-
at, & de preſque imperceptible.

1°. Quoique par le détail que [illegible]
ait de ces tranſpoſitions, il paroiſſe
ue notre Langue en a beaucoup plus
u'on ne s'étoit imaginé; cependant, il
ſt viſible que notre Langue n'en a
oint un aſſez grand nombre, pour
onder une différence bien notable &
ien ſenſible dans le ſtile qui les ad-
net.

2°. C'eſt que la tranſpoſition eſt
mpraticable dans la conſtruction de
elle de nos phraſes, qui eſt la plus
rdinaire & la plus uſitée dans le diſ-
ours; c'eſt-à-dire, celle où entre un
Verbe actif avec ſon accuſatif. Nous
e pouvous rien dire, rien écrire, ni
n Proſe ni en Vers, que cette conſ-
ruction ne revienne dix fois au moins,

contre une conſtruction d'une autre eſpece. Celle-là ſeule, ſi elle admettoit la tranſpoſition, fourniroit plus de varieté & une différence plus ſenſible dans le ſtile, que toutes les autres conſtructions enſemble; & il ſe trouve que c'eſt preſque la ſeule qui la rejette, & qui lui donne l'excluſion la mieux fondée, comme je l'ai juſtifié & démontré en traitant de la tranſpoſition de l'accuſatif.

3°. A l'égard des autres conſtructions qui admettent la tranſpoſition en Vers, il y a encore bien des écueils à éviter, & bien des ménagemens à garder, ſoit pour le choix de ces tranſpoſitions, ſoit pour la maniere de les placer, ſoit pour les adouciſſemens que la plûpart demandent, ſelon le plus ou le moins de violence qu'elles font à la conſtruction naturelle. De ſorte que, quelque bonne que telle tranſpoſition ſoit par ſoi-même, il y a bien des rencontres où il eſt plus à propos de la ſupprimer que de l'employer.

Ajoûtons pour quatriéme & derniere obſervation, qu'une tranſpoſition ne fait jamais un meilleur effet dans le Vers, que lorſqu'elle y paroît moins ce qu'elle eſt; c'eſt-à-dire, que lorſ-

que de la maniere qu'elle eſt ménagée, elle imite de ſi près la conſtruction naturelle, qu'elle fait en quelque ſorte, illuſion au Lecteur, & lui dérobe même toute idée de tranſpoſition.

Concluons de tout ceci, que dès que ce qui fait la différence entre le ſtile Poëtique & la Proſe, conſiſte en quelque choſe de ſi fin, de ſi délié & pour ainſi dire, de ſi imperceptible; il faut un art infini pour y atteindre: & que par conſequent, comme il n'y a point de Langue où le ſtile qui diſtingue les Vers de la Proſe, ſoit moins marqué & moins palpable que dans la nôtre; il n'y en a point auſſi, qui demande plus de fineſſe & plus d'art.

Cet art & cette fineſſe dont je parle, ne conſiſtent pas, comme on le juge bien, à trouver des tranſpoſitions & à en farcir ſes Vers; puiſque ces tranſpoſitions ſont à la main de tout le monde, & que chacun eſt maître de les employer, tant & ſi peu qu'il lui plaît: l'habileté en ce point, conſiſte dans leur choix & dans la maniere de les pratiquer, le tout par rapport à la qualité du ſujet qu'on traite, & au caractere du ſtile propre à l'eſpece par-

ticuliere de Poëſie dans laquelle on travaille ; c'eſt ce qu'il faut que j'explique.

ARTICLE TROISIE'ME.

Diſtinction de trois ſortes de ſtiles differens dans la Poeſie.

On peut diſtinguer en bien des manieres les differentes ſortes de Poëſies. 1°. Par le nombre de ſyllabes qui entrent dans les differentes ſortes de Vers ; & c'eſt ainſi qu'un Vers de douze ſyllabes, eſt diſtingué de tout autre Vers qui en a moins. 2°. Par la differente eſpece de pieces. Et c'eſt ainſi que le Dramatique differe de l'Epique, & que dans le Dramatique même, le Tragique differe du Comique ; c'eſt ainſi que l'Elegie differe de l'Eglogue ; & le Sonnet, du Rondeau, &c. 3°. Par la qualité du ſtile qu'on employe dans un Ouvrage ; il y a un ſtile héroïque, grand, ſublime ; il y a un ſtile aiſé, naïf, familier ; & un ſtile qui par ſon caractere, eſt au-deſſous de l'héroïque & au-deſſus du naïf & du ſimple, & que par cette raiſon, j'appellerai mitoyen. Il y auroit même en-

encore une infinité de ſubdiviſions à faire ſur cette derniere diviſion, qui admet bien des dégrés différens dans chacune de ſes parties; mais, je m'en tiens à cette diviſion de trois ſortes de ſtiles, qui ſuffit ſeule pour mon ſujet.

Or, c'eſt par rapport à cette derniere diviſion, que je dis que notre Poëſie demande beaucoup d'art dans le choix des tranſpoſitions, & dans la maniere de les employer. Il eſt vrai que le plus ou moins de fineſſe & d'habileté en ceci, dépend du génie & du goût de chaque Poëte en particulier; mais cependant, comme il doit y avoir dans la maniere de verſifier, quelque choſe qui rende la verſification plus ou moins noble, ſelon le ſtile dans lequel on compoſe, on eſt en droit d'exiger de moi, que je marque en quoi j'aſſigne cette différence. Je regarde même ce point là, comme quelque choſe d'eſſentiel à mon opinion; puiſqu'elle ne peut être fondée en verité: Si le même principe, qui ſert à diſtinguer les Vers de la Proſe, ne fournit auſſi de quoi diſtinguer, dans la verſification même, ce qui y rend un Vers plus ou moins noble, & de quoi en caracteriſer les ſtiles différens.

Je ſçai qu'en Vers comme en Proſe, la qualité du ſtile dépend en partie du choix des termes, & encore plus du caractere des penſées ; mais, comme une penſée peut-être exprimée en termes magnifiques, ſans que le Vers ſoit noble, auſſi, peut-il y avoir de la nobleſſe dans la verſification, ſans qu'il y en ait, ni dans la penſée, ni dans les termes. L'Empereur Tytus dans la Berenice de Racine, ouvre le ſecond Acte par ce Vers ;

A-t-on vû de ma part le Roi de Comagéne ?
Sçait-il que je l'attends ?

Il y a dans ce Vers une ſorte de nobleſſe du côté du ſentiment. C'eſt un Empereur Romain qui parle, & qui fait ſentir la ſuperiorité de ſon rang ſur celui des Rois, telle qu'elle étoit dans ce tems-là. Les termes qu'il employe, n'ont rien d'ailleurs qui ne convienne à la Majeſté d'un Empereur. Mais, à n'enviſager ce Vers que du côté de la verſification, il n'a rien de plus noble que celui-ci, par lequel, Columbine congédie Arlequin dans les Scenes Italiennes,

Vous

Vous plairoit-il faquin, de décamper d'ici?

Autre exemple d'autant plus propre à appuyer ce que je dis, qu'il eſt tiré du même Vers entendu dans deux ſens differens : Le voici.

Ses rides ſur ſon front ont gravé ſes exploits.

Ce meme Vers ſe peut dire également, & d'un Héros avancé en âge, & d'un Sergent qui a vieilli dans le métier, comme l'a fait Racine dans les *Plaideurs*, à peu de choſe près. Dans le premier ſens, & la penſée & les termes en ſont nobles ; dans le ſecond, l'un & l'autre devient burleſque ; mais en quelque ſens qu'on le prenne, la verſification en eſt toûjours très belle & très noble. Il y a donc dans la verſification un principe, qui par lui-même, & indépendamment de la penſée, & des termes, donne plus ou moins de grandeur & d'élevation au Vers. Or, ce principe qu'il faut chercher, & qu'on a droit d'exiger de moi que j'aſſigne, en marquant ſur quoi dans mon opinion, j'établis ce plus ou moins d'élevation, de force ou de dou-

ceur, qui diſtingue & caracteriſe les différentes ſortes de ſtiles dans la Poëſie ; & c'eſt à quoi je vais tâcher de ſatisfaire.

La verſification comprend deux choſes. Premierement, ce qui fait la forme méchanique du Vers, comme la rime, la meſure, & la céſure pour les Vers qui en demandent. Secondement, ce qui en fait, pour ainſi dire l'ame & la forme intérieure, que je fais conſiſter dans ce tour, qui par le moyen des tranſpoſitions, met de la ſuſpenſion dans la phraſe, ſelon la définition que j'en ai donnée. * Or, à ne conſiderer le ſtile dans les Vers, que par raport à ce qui vient purement de la verſification, & independamment de l'élevation, ou de la ſimplicité des termes qui y ſont employés, je dis que la difference du ſtile plus ou moins élevé, ſe tire de ces deux points, dans leſquels je fais conſiſter toute la verſification. C'eſt-à-dire, que plus un Vers ſera parfait dans ces deux points, plus auſſi, aura-t-il de grandeur & d'élévation par lui-même. Je dis par lui-même, pour faire remarquer que je fais ici abſtraction de la no-

* *Voyez ci-devant. pag. 244.*

bleſſe qui vient des termes, des figures, & de tout ce qui n'eſt point particulier au Vers; car quoique j'en aie déja averti, il eſt ſi aiſé de confondre les choſes dans une matiere que je ſuis obligé de réduire à une extrême préciſion, que je croi ne pouvoir trop rapeller mon Lecteur à ce qui peut le fixer, & le mettre exactement au fait. Entrons préſentement dans la preuve du principe que je viens d'avancer.

Le ſtile de la verſification eſt de lui-même un ſtile noble & élevé, c'eſt le caractere qui lui eſt le plus particulier. Il s'enſuit de là, que plus un Vers ſera complet & parfait dans toutes ſes parties, ou, ce qui ſignifie la même choſe, plus il ſera Vers, & plus il aura de grandeur & de nobleſſe par lui-même: Il s'enſuit encore, par la même raiſon, qu'à proportion du déchet qu'il ſouffrira dans l'une des deux parties qui le compoſent, il perdra auſſi de ſon élevation & de ſa majeſté: Et, par une conſequence néceſſaire: Que la différence du ſtile pour l'héroïque, pour le mitoyen, pour le ſimple & le familier, ne vient proprement que du plus ou moins de perfection qu'aura le Vers dans ce qui fait ſes deux parties eſſen-

tielles. Quelque clarté que je tâche de donner ici à ma penſée, je ſens bien qu'il y reſte toûjours une certaine obſcurité, qu'il n'y a que le détail qui la puiſſe corriger: Entrons donc dans ce détail, qui donnera du jour à ce que je dis.

Dans ce que j'apelle la forme méchanique d'un Vers, je ne vois rien de plus eſſentiel que la ceſure. La richeſſe de la rime peut contribuer à l'agrément du Vers, mais elle décide infiniment moins que la ceſure pour l'eſſentiel. Un Vers peut être très ſimple avec la rime la plus riche; au contraire, toute céſure bien marquée donne toûjours au Vers un air de nobleſſe & de grandeur. Je n'explique point ici ce que j'entends par une céſure de cette ſorte; cela demanderoit un détail qui m'écarteroit trop. Je croi pouvoir ſuppoſer que les gens du métier, ou qui ſont au fait ſur la Poëſie, & pour qui principalement j'écris, entendent fort bien ce que je veux dire par une céſure bien marquée.

Je fais donc conſiſter preſque uniquement la nobleſſe du Vers, pour ſa forme méchanique, dans la beauté & la régularité de la céſure. Et comme il

n'y a que deux ſortes de Vers qui admettent du repos, ceux de douze ſyllabes, après le troiſiéme pied; & ceux de dix ſyllabes, après le ſecond; auſſi n'y a-t-il que ces deux ſortes de Vers, qui pour la forme méchanique, puiſſent être ſuſceptibles du plus ou moins d'élévation. La difference, qui peut ſe trouver entre les autres à cet égard, ne peut venir que du fond de la penſée, ou de la différence des termes qui l'expriment, mais nullement de la verſification.

Je fais conſiſter ce que j'appelle la forme interieure & l'ame du Vers, dans la ſuſpenſion de la phraſe. Comme cette ſuſpenſion ſe fait par le moyen des tranſpoſitions, tout ſe réduit à cet égard aux ſeules tranſpoſitions. Sur quoi, il faut remarquer qu'il y en a de differentes ſortes, c'eſt-à-dire, les unes plus naturelles, les autres plus hardies. Il s'enſuit de là, qu'il y a lieu au choix dans les tranſpoſitions; & que ſelon le ſtile dans lequel l'on vérſifie, il y a des tranſpoſitions qui conviennent mieux que d'autres. Il s'enſuit en ſecond lieu, qu'on peut en employer plus ou moins dans une même période.

Cela poſé, je prétens que la diffé-

rence des ſtiles dans cette partie, dépend du plus ou moins de tranſpoſitions ; c'eſt-à-dire, que plus elles ſeront hardies, & plus auſſi les Vers auront de grandeur & d'élévation. De ſorte que le ſtile héroïque en demande un plus grand nombre, & de plus hardies que le ſtile mitoyen, & celui-ci de même à proportion, à l'égard du ſtile ſimple & familier.

Ainſi, la dégradation de ces trois ſortes de ſtiles, l'heroïque, le mitoyen, le familier, ou le ſimple, ſe reduit dans la Poëſie à ces deux points ; la céſure, pour la méchanique des vers ; le nombre & le choix des tranſpoſitions, pour ce qui en fait l'ame.

Je ne prétens pas pour cela, que des Vers ſoient d'autant plus beaux, qu'ils renferment un plus grand nombre de tranſpoſitions, & que ces tranſpoſitions ſont plus hardies & plus éloignées de la conſtruction naturelle : la beauté d'un Vers eſt quelque choſe de relatif, & qui dépend du ſtile dans lequel il eſt fait. Il y a des tranſpoſitions qui font un très-bon effet dans le ſublime, leſquelles défigureroient un ſtile ſimple & uni. Je ne regarde ici ce plus ou moins, qu'autant qu'il ſert à marquer

la difference des ſtiles, au moins, ſelon ma penſée que je vais tâcher de juſtifier & de rendre encore plus palpable par des exemples.

ARTICLE QUATRIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile heroïque dans la verſification.

Je commence par le ſtile héroïque, & je dis que ce qui le diſtingue en Poëſie, à ne l'enviſager que du côté de la verſification, & indépendamment de la nobleſſe des termes, c'eſt le grand nombre & la hardieſſe des tranſpoſitions. Je n'exige pas qu'elles ſoient continuës, & qu'il n'y ait pas un ſeul Vers où il ne s'en trouve; cela ne ſeroit ni toûjours bon, ni même toûjours praticable : mais, ce ſtile demande qu'on y en employe, tout autant qu'on le peut, ſans embarraſſer la phraſe. Il ſeroit inutile de citer ſur cela grand nombre d'exemples : un ſeul ſuffit pour mettre au fait. Il eſt tiré du feu Abbé Regnier, qui entre ceux de nos Poëtes qui ont eu de la réputation, eſt à mon ſens celui dont la Poëſie ſent le plus la Proſe; & il eſt pris de celui de ces ouvrages qui a été le

moins eſtimé, & qui véritablement merite le moins de l'être. C'eſt la traduction de ſon premier Livre de l'Iliade d'Homere. Les Vers en ſont généralement aſſez médiocres, mais cependant, voici un morceau qui m'a paru plus tolérable que la plûpart du reſte de l'ouvrage, & où l'Auteur a donné en partie au genre ſublime, les tranſpoſitions qu'il demande : Ce morceau eſt à la page 318. de ſes Poëſies Françoiſes, où il met ces Vers dans la bouche d'Achille.

Quel orgueil eſt le tien, Atride audacieux ?
Lui dit-il ; & comment les troupes de la Gréce
De t'obéir encore ont-elles la foibleſſe ?
Ou comment deſormais, dans les travaux de Mars
Peuvent-elles pour toi, s'expoſer aux hazards ?
Que m'ont fait les Troyens pour leur faire la guerre ?
Aux bords de Theſſalie ont-ils jamais pris terre ?

M'ont

M'ont-ils jamais contre eux juſtement [5]
irrité
Par quelque enlevement, par quelque
hoſtilité ?

Des Troyens, quant à moi, je n'ai point [6]
à me plaindre.
Ils ne m'ont fait nul tort, je n'ai rien
d'eux à craindre.
Nous ſommes ſéparés par des climats
divers,
Par de vaſtes Pays, par des Monts, par
des Mers.

Ce morceau n'eſt pas parfait, il s'en faut beaucoup ; mais, il eſt aiſé de ſentir que les tranſpoſitions qu'on y a miſes, & que j'ai chriffrées exprès, ne contribuënt pas peu à en relever le ſtile. Le tout n'en eût été que meilleur, plus poëtique, & plus ſublime, ſi l'Auteur y avoit encore ménagé d'autres tranſpoſitions, comme il le pouvoit ; c'eſt-à-dire, ſi au lieu de mettre,

M'ont-ils jamais contr'eux juſtement
irrité,
Par quelque enlevement, par quelque
hoſtilité ?

Il eût renverſé l'ordre de ces deux Vers, en diſant,

Par quelque enlevement par quelque hoſtiliie,
M'ont-ils jamais contre eux juſtement irrite ?

Et pourquoi cette arrangement vaut-il mieux ? En voici la raiſon. C'eſt que dans la maniere dont l'Abbé Regnier a diſpoſé ces deux Vers, ils ne ſont point liés enſemble. Quand on eſt à la fin du premier, comme il a un ſens fini par lui-même ; on ne s'attend point au ſecond. Au lieu que dans l'arrangement que je leur donne, le ſecond eſt annoncé par le premier, & tous deux ſe trouvent liés enſemble.

A l'égard des deux derniers Vers du même morceau, ils ſont inſoutenables par leur marche toute Proſaïque.

Nous ſommes ſéparés par des climats divers ;
Par de vaſtes Païs, par des Monts, par des Mers.

Cela s'appelle de pure Proſe rimée, & il eſt impoſſible d'en faire de bons

Vers, qu'en tranſpoſant. Or, comme cette phraſe n'eſt compoſée que d'un Verbe & de pluſieurs mots qui ne font qu'un, étant régis par la même prépoſition ; on ne peut la tranſpoſer, qu'en renvoiant le Verbe après la prépoſition, & les termes qu'elle gouverne ; c'eſt-à-dire, qu'en finiſſant les deux Vers par l'hemiſtiche qui les commence ; & tout homme qui aura un peu d'oreille, en fait de verſification, ſentira qu'il falloit terminer la phraſe par ces mots : *Nous ſommes ſéparés*, en diſant par exemple.

Sous des climats divers en naiſſant ſé-
queſtrés
Par de vaſtes Païs nous ſommes ſépa-
rés.

L'uſage que je prétends tirer de ce morceau, eſt de faire voir que, ce qui s'y trouve de bon, tire en grande partie ſa beauté, du ſecours des tranſpoſitions ; & que ce qui s'y fait ſentir de foible, n'eſt mauvais que faute de tranſpoſitions. Le ſujet en demandoit de lui-même, & je ne puis mieux le prouver, que par la maniere dont Racine a traité le même morceau d'Home-

re, en faiſant dire à Achille dans ſa Tragedie d'Iphigenie, ce qu'Homere lui fait dire dans ſon Iliade.

* *Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours ?*
Au pié[1] *de ſes remparts quel interêt m'apelle ?*
Pour qui, ſourd à la voix d'une mere immortelle,
Et d'un pere[2] *éperdu, négligeant les avis*
Vais-je y chercher la mort tant prédite à leur fils ?
Jamais vaiſſeaux partis des rives du Scamandre,
Aux[3] *champs Theſſaliens oſerent-ils deſcendre ?*
Et jamais dans[4] *Lariſſe un lâche Raviſſeur*
Me vint-il enlever ou ma femme ou ma ſœur ?

Que l'on change la marche de ceux de ces Vers où il y a de la tranſpoſition, en diſant par exemple.

Quel interêt m'appelle au pié de ſes remparts.....

* *Iphig. Act. 4. Sc. 6.*

Négligeant les avis d'un pere infortuné.....
Oſèrent-ils deſcendre aux champs Theſſaliens.....
Enfin, vint-il jamais un lâche Raviſſeur,
M'enlever dans Lariſſe, ou ma femme ou ma ſœur.

Ce morceau qui eſt ſi beau & ſi noble, de la maniere que l'a traité Racine, perdra une grande partie de ſa beauté & de ſa grandeur.

Je ne puis m'empêcher d'indiquer ici en paſſant que le repos du Vers n'eſt preſque jamais bien marqué, quand il n'y a point de tranſpoſition dans la phraſe. Par exemple dans ces Vers.

Quel interêt m'apelle au pié de ſes remparts?
Négligeant les avis d'un pere infortuné.
Oſèrent-ils deſcendre aux champs Theſſaliens?

La céſure eſt foible; ſelon le principe où je ſuis, que c'eſt une imperfection dans le Vers François, au moins, pour le ſtile héroïque & ſublime, lorſque le terme, qui finit le premier hémiſtiche, tient au ſecond par un régi-

me néceſſaire : tels que ceux-ci : *M'apelle au pié de &c. Les avis d'un pere. Deſcendre aux champs.* Et autres ſemblables.

Le repos alors, n'eſt là que comme accidentel, & parce qu'hûreuſement le Verbe finit avec l'hémiſtiche. Pour que la céſure ſoit légitime, & que le Vers puiſſe être cenſé coupé en deux parties, il ne ſuffit pas qu'on coupe une phraſe en deux morceaux, qui réellement n'en font qu'un, mais il faut qu'on tourne la phraſe de telle maniere qu'elle préſente, en quelque ſorte, deux phraſes. Or, c'eſt l'effet que produiſent les tranſpoſitions, comme on peut le remarquer dans ces mêmes Vers, de la maniere que Racine les a tournés.

Au pié de ſes remparts quel interêt m'apelle.....
Et d'un pere éperdu négligeant les avis...
Aux champs Theſſaliens oſerent-ils deſcendre.....

Dans ces trois Vers, ce qui finit le premier hémiſtiche, ne gouverne point ce qui commence le ſecond. *Au pied de ſes remparts.* Voilà un morceau de phraſe qui n'a nulle liaiſon avec les

deux premiers termes qui ſuivent. *Quel interêt* : de ſorte que juſque là, on n'apperçoit point quel raport ces deux morceaux ont enſemble : ils forment en quelque ſorte, deux commencemens de phraſe différens ; & ce n'eſt qu'après que le Verbe, *apelle*, qui eſt à la fin du Vers, a paru, qu'on s'apperçoit que ces deux morceaux ont un rapport entr'eux par le moyen du Verbe qui les lie : Mais le Vers d'ailleurs eſt ſi bien coupé au milieu, par l'indépendance qu'ont à l'égard l'un de l'autre, les termes entre leſquels ſe forme le repos, que ce n'eſt qu'à la fin du Vers qu'on découvre le raport éloigné & médiat qu'ils ont l'un à l'autre. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce point ; mais, je ſuis perſuadé que ceux qui y voudront faire quelque attention, conviendront que cette raiſon ſeule ſuffiroit, pour faire juger de l'importance & de la néceſſité de la tranſpoſition, au moins, pour les Vers dont le ſtile doit être dans le genre ſublime : car, pour ceux dont le ſtile, quoique noble, ne s'éleve pas juſqu'à cette ſphere, j'avouë qu'on peut de tems en tems ſe relâcher de cette rigueur.

ARTICLE CINQUIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile mitoyen dans la verſification.

Je fais donc conſiſter dans deux choſes, la différence qu'il y a entre ce ſtile que j'apelle mitoyen, & le ſtile héroïque, 1°. dans une ſorte de relâchement, que le ſtile mitoyen admet à l'égard de la céſure, qu'il n'exige pas qui ſoit toujours ſi marquée. 2°. Dans le ménagement des tranſpoſitions, qui doivent y être, & moins fréquentes, & plus douces que dans l'héroïque L'un ſuit preſque de l'autre, ſelon la remarque que je viens de faire touchant la céſure; c'eſt-à-dire, que lorſque les tranſpoſitions ſont moins frequentes, la bonne céſûre qui ſe forme ordinairement par le ſecours des tranſpoſitions, y eſt auſſi plus rare. Le ſtile héroïque demande une exactitude plus ſévére ſur l'un & ſur l'autre de ces deux points. Le ſtile mitoyen admet quelque relâchement ſur tous les deux; mais néanmoins, un relâchement qui ne dégenere point en licence, & en libertinage. Au reſte, ce ſtile mitoyen eſt celui dont l'u-

ſage me paroît le plus étendu, puiſqu'il entre dans toutes les piéces où les paſſions ne ſont point pouſſées juſqu'aux grands mouvemens; & il eſt d'ailleurs très-ſuſceptible de tout ce qu'il y a de plus noble, de plus brillant, & de plus délicat dans la Poëſie. L'exemple que j'en vais produire, eſt tiré de Madame des Houliéres; & s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment ſur ſes Ouvrages, j'avoüerai que je ne connois perſonne, ſans même en excepter aucun de nos plus grands Poëtes, qui ait mieux atteint que cette illuſtre Dame, au véritable goût de la Poëſie Françoiſe, & qui l'ait mieux fait ſentir dans ſes Vers. Il y a des gens qui croient que ſa maniere de verſifier eſt contraire à mes principes. J'abandonnerois mes principes ſi cela étoit, & dans la conviction où je ſuis que le tour qu'elle donne à ſes Vers, eſt le véritable tour qui convient à notre Poëſie, je ne pourrois m'empêcher de rejetter, comme fauſſes, toutes les régles qui n'y quadreroient pas: Mais, plus j'ai lû ſes Ouvrages, plus je me ſuis confirmé dans l'opinion où je ſuis, ſur ce qui fait l'eſſentiel de notre verſification. Je n'appellerai jamais de tout

ce qu'elle décidera contre moi en cette matiére. C'eſt ce que je déclare hautement, avec cette reſtriction néanmoins, que comme il n'y a point d'Auteur ſi parfait, où il n'y ait quelque choſe à rectifier, on ne ſe prévaudra point contre moi des endroits où elle aura négligé de mettre des tranſpoſitions, quand je montrerai évidemment, que les Vers en euſſent été plus beaux, ſi elle y en eût employé.

Je choiſis exprès l'Idile du Ruiſſeau, parce que quelqu'un m'a objecté cette Piéce, comme un exemple qui faiſoit contre mon opinion. Je n'en mettrai ici qu'une petite partie, & morceau à morceau. Les remarques que je ferai ſur chaque Période, en ſeront beaucoup plus ſenſibles.

Le Ruisseau.

Ruiſſeau, nous paroiſſons avoir un même ſort.
D'un cours précipité nous allons l'un & l'autre,
Vous à la Mer, nous à la mort;
Mais helas, que d'ailleurs je vois peu de raport
Entre votre courſe & la nôtre!

Le premier Vers renferme une Phraſe finie, & une Phraſe dont la conſtruction ne comporte point de tranſpoſition. Le ſecond & le troiſiéme en ont une qui les lie, & qui eſt très-douce.

Le quatriéme & le cinquiéme n'ont point de tranſpoſition ; mais, il me paroît qu'ils n'en auroient que meilleure grace, ſur-tout étant, comme ils ſe trouvent à la fin de la période, s'ils étoient relevés par une tranſpoſition qui les fit figurer à peu près de la maniere ſuivante.

Mais, qu'entre votre courſe, ici bas,
& la nôtre,
Je vois d'ailleurs peu de raport.

Je ſçai bien que, *ici bas*, que j'inſére dans le premier de ces deux Vers, eſt une cheville que j'ai employée, mais ce n'eſt pas de quoi il eſt queſtion. Il ne s'agit ici que de la tournure du Vers & de l'effet de la tranſpoſition, laquelle, ſi je ne me trompe, ſert à terminer beaucoup plus heureuſement la période, que le tour dont a uſé l'Auteur. Qu'on compare enſemble ces deux manieres, je ſuis perſuadé

qu'on conviendra, qu'à la cheville près, la ſeconde eſt la meilleure : Pourſuivons :

Vous vous abandonnez ſans remords,
ſans terreur,
A vôtre pente naturelle.

Il n'y a point ici de tranſpoſition, mais la choſe n'en eſt pas mieux. Il y en falloit d'autant plus, que le Verbe, *abandonner*, eſt un Verbe mixte, c'eſt-à-dire, qui peut ſe prendre activement & neutrement, ou ſans régime. Or, quand ces ſortes de Verbes employés comme actifs, ne ſont point précédés de leur régime, on les prend pour neutres ; c'eſt-à-dire, qu'on croit que la phraſe eſt terminée, avant que ce régime paroiſſe. Par exemple, quand on eſt au bout du premier de ces deux Vers, *vous vous abandonnez ſans remords, ſans terreur*, on n'attend plus rien, & le ſecond qui ſe trouve en dépendre, vient après coup. Il faut revenir à deux fois pour une Phraſe qu'on pouvoit lire tout d'une haleine : cela fatigue le Lecteur, cela lui déplaît. C'eſt une peine & une ſurpriſe qu'il faut lui épargner. Quelle devoit donc être la

vraie marche de ces deux Vers ? La voici.

A votre pente naturelle,
Sans remords, ſans terreur, vous vous abandonnez.

Il faudra changer la rime, il eſt vrai ; mais comme dit Dépreaux ;

* *La rime eſt une eſclave & ne doit qu'obéir.*

La premiere choſe à laquelle il faut penſer, quand on fait des Vers, c'eſt à donner à ſa Phraſe le tour Poëtique ; permis enſuite de ſonger à la rime. Tout Poëte qui fait ſon capital de la rime, & qui y aſſujettit la marche de ſon Vers, ne réüſſira jamais dans ſon métier. C'eſt l'écuëil le plus ordinaire où échoüent bien des verſificateurs ; & rien n'eſt plus propre à dérouter un Poëte qui commence, que de s'habituer à cette pratique ; elle fait prendre un plis qui ne s'efface preſque jamais. Je ſuis bien ſûr, que ce n'eſt pas le beſoin de la rime qui a déterminé Madame des Houliers ; elle la manioit avec trop de facilité pour s'en être renduë eſclave. Mais, quelque beau que ſoit pour l'ordinaire le tour de ſes Vers, elle ſe permettoit

* *Art. Poët.*

quelque fois des négligences, qu'elle mérite bien d'ailleurs qu'on lui pardonne, & quand je les reléve ici, ce n'eſt point pour la condamner, moi qui ſuis un de ſes plus zelés admirateurs, mais ſeulement, pour en tirer de quoi m'inſtruire moi-même, en inſtruiſant les autres. Auſſi, les négligences que je viens de relever, ſont elles preſque les ſeules qui ſe trouvent dans la Piéce du Ruiſſeau, dont je continuërai de raporter encore de ſuite quelques morceaux.

Point de loi parmi vous ne la rend criminelle ;
La Vieilleſſe chez vous n'a rien qui faſſe horreur.

Ce *parmi vous*, & ce, *chez vous*, tranſpoſés, ſont de ces inverſions preſque inſenſibles, par leur douceur & leur naturel, qui ménagent la régularité de la céſure, & l'agrément de la ſuſpenſion, ſans y mêler rien de trop hardi, ni de trop fier.

Près de la fin de votre courſe,
Vous êtes plus fort & plus beau,
Que vous n'étes à votre ſource.
Vous retrouvez toûjours quelque agrément nouveau.

La tranſpoſition qui lie les trois premiers Vers, eſt une tranſpoſition de prépoſition, qui, comme je l'ai fait voir dans ſon lieu, eſt de toutes les tranſpoſitions, l'eſpece la plus douce. Le quatriéme Vers ne me paroît là, que comme poſtiche & intercalaire; c'eſt-à-dire, qu'il n'y eſt employé que pour ménager le paſſage de la rime féminine précédente à une nouvelle. Il n'y a gueres de Piéces où l'on ne ſe trouve quelque fois dans cette néceſſité. L'art conſiſte à dérober la connoiſſance de ce beſoin, & à anclaver ſi bien ces morceaux ajoutés, qu'ils paroiſſent tenir au reſte de la phraſe; de ſorte que, ce que le beſoin ſeul a fait imaginer, ſe tourne en beauté. C'eſt à mon gré, un des endroits par où la difference des bons & des mauvais Poëtes, ſe fait le mieux ſentir. Madame des Houlieres en a uſé à peu près de la ſorte en cet endroit-ci, où, quoique le Vers dont je parle, ne ſoit pas néceſſaire, il ne laiſſe pas de figurer d'une maniere qui ne dépare point : paſſons à ce qui ſuit.

Si de ces paiſibles bocages
La fraîcheur de vos eaux augmente les
appas,

Votre bienfait ne ſe perd pas.
Par de delicieux ombrages
Ils embéliſſent vos rivages.
Sur un ſable brûlant entre des prés fle-
ris
Coule votre onde toujours pure, &

Il me faudroit tranſcrire le reſte de la Piéce qui eſt pleine de beautés, où les tranſpoſitions ſont admirablement ménagées, ſi je voulois profiter de tout ce qu'elle me fournit de preuves en faveur de mon opinion. Ceux qui voudront ſe donner le plaiſir de la lire toute entiere avec quelque attention, auront lieu de ſe convaincre de ce que j'en dis.

ARTICLE SIXIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile ſimple & familier dans la Verſification.

Outre les deux premiers ſtiles dont j'ai tâché de marquer la différence, il y en a une troiſiéme eſpéce, que j'appelle ſtile ſimple, libre, uni, familier qu'on emploie dans les Narrations, telles que les Fables & les Contes; dans les Epîtres badines, dans les Epigrammes, Madrigaux, dans les Reflexions dogmatiques & inſtructives; en un mot dans

dans toutes ces ſortes de Piéces où il faut un air de facilité & de négligence qui excluë toute contrainte.

Le ſtile qui eſt dans ce caractere, répond aſſez à celui* qu'Horace emploïe dans ſes Satyres & dans ſes Epîtres, & qu'il apelle lui-même un ſtile approchant de la Proſe. Ces deux ſtiles conviennent en une choſe, qui eſt, qu'ils n'ont tous deux preſque que la forme méchanique de la verſification, c'eſt-à-dire, que les Vers Latins de cette eſpéce, ne ſont Vers, qu'en ce que la quantité des ſyllabes & le nombre des pieds y ſont obſervés; & que les François n'ont preſque autre choſe du Vers, que le nombre des pieds, la céſure, & la rime. Il faut pourtant avoüer qu'il y a dans ces ſortes de Vers Latins, une rudeſſe & un air de ruſticité qui n'eſt pas dans les Vers François de la même eſpéce. Ceux-là ont quelque choſe de dur, de ſauvage, qu'on ne peut mieux déſigner que par le terme de raboteux, dont s'eſt ſervi M. de Cambrai, au ſujet de quelques-uns de nos Vers François. Ceux-ci au

* . . . . . *Neque ſi quis ſcribat, uti nos*
Sermoni propiora, putes hunc eſſe Poetam.
Lib. 1. Sat. IV.

contraire, ont de la douceur, du naturel, & un air de politeſſe. C'eſt une ſorte de négligence dans tous les deux; mais, d'un caractére bien différent: négligence inculte, & qui a quelque choſe de rebutant dans les premiers: négligence pleine d'art & d'agremens dans les ſeconds. Auſſi y a t-il une grande différence à mettre pour le mérite de la verſification, entre un Poëte Latin & un Poëte François qui écrivent dans ce ſtile. Le Poëte Latin ne ſçauroit jamais être regardé que comme un Poëte très-médiocre, ſi même il mérite le nom de Poëte, en ce qui regarde la verſification. C'eſt ce qu'Horace a dit de lui-même à cet égard. Ses Satyres, ſes Epîtres & ſon Art Poëtique, tous ouvrages écrits dans le ſtile dont je parle, ſont à mon gré, ce qu'il a fait de plus beau & de plus achevé: tout y eſt plein d'un art infini pour les penſées, pour les ſentimens, pour l'ordre & le tour, pour la vivacité des expreſſions, & pour la latinité qui y eſt exquiſe; mais à l'égard des Vers, ils ſont jettés au hazard, & l'on ſent, que loin de chercher à y répandre aucune harmonie, il a affecté d'éviter tout ce qui y en pouvoit mettre.

Le ſtile de Lucréce a quelque choſe encore de plus dur & de plus raboteux que celui d'Horace ; Mais, il eſt plus mâle, plus nerveux, & acquiert une ſorte de majeſté par ſa force & ſon énergie. D'ailleurs, tout inculte & tout ſauvage qu'eſt cet Auteur dans le dogmatique, il ſçait s'élever avec autant de grace que de nobleſſe, dans les deſcriptions & les images qui ſont ſuſceptibles d'agremens, & qu'il ménage habillement, comme pour ſervir d'entrepos & de délaſſement au Lecteur : de ſorte que je ſuis tenté de croire, qu'il n'a affecté tant de dureté dans ſon ſtile, que par une délicateſſe de précaution contre la foibleſſe de l'homme. Il a appréhendé que s'il donnoit plus d'harmonie à ſes Vers, ce ne fût un charme qui débaûchât l'eſprit du Lecteur, & qui ne partageât au moins, une attention qu'il vouloit conſerver toute entiere pour le fonds des choſes qu'il traitoit. Quoiqu'il en ſoit, à n'examiner préciſément que le mérite de la verſification, dans l'eſpece de ſtile dont il s'agit, il eſt très-borné chez les Latins, & ne peut jamais être d'un grand relief pour ceux qui écrivent dans ce goût.

Il n'en eſt pas de même pour le Poë-

te François qui travaille dans ce ſtile, lequel, dans nôtre Poëſie, loin d'avoir rien de la rudeſſe & d'une ſorte de ruſticité qu'il a dans la Latine, a au contraire, beaucoup d'agrément & de douceur, comme on peut en juger par les Fables de la Fontaine, & autres Vers de même eſpéce. Il n'eſt plus queſtion que de déterminer ce qui fait le caractere ſpécifique & particulier des Vers qui ſont dans ce ſtile.

Ce ſont des Vers à la verité, mais des Vers qui tiennent de la Proſe, & qui reſſemblent à ceux des Latins qu'Horace qualifie lui-même de Vers tirans ſur la Proſe. *Sermoni propiora.* D'où je tire cette conſequence, que d'un côté, ils doivent s'approcher le plus près qu'il eſt poſſible, de la facilité ſimple & naturelle de la Proſe, & que de l'autre, ils doivent s'affranchir de la gêne du Vers, autant qu'il eſt poſſible, ſans ceſſer d'être Vers; c'eſt-à-dire, que la difference qu'il y a entre cette troiſiéme eſpéce de ſtile, & celui de la ſeconde que j'apelle mitoyen, eſt, qu'au lieu que celui de la ſeconde eſpéce permet ſeulement un peu plus de relâchement, & ſur la céſure qui peut n'être pas toûjours ſi marquée, & ſur les

ranſpoſitions qui doivent être moins fréquentes & plus douces que dans le ſtile héroique ; la troiſiéme eſpece de ſtile exige qu'on rende la céſure la moins ſenſible qu'on peut, & que les tranſpoſitions y ſoient encore moins frequentes & moins marquées que dans le ſtile mitoyen. J'ai expliqué ce que j'entendois par une céſure moins ſenſible ; c'eſt-à-dire, lorſque les termes entre leſquels ſe forme la céſure, ſe ſuivent naturellement dans leur conſtruction. Ainſi, ce qui ſeroit une imperfection dans le ſtile héroique, devient un agrément, & une beauté dans le ſtile ſimple & familier, dans lequel, moins la céſure eſt marquée, & moins le Vers en eſt Vers de ce côté-là, & plus par conſequent, il approche de la facilité naturelle de la Proſe. Tels ſont ces Vers de la Fontaine dans la fable : *les Femmes & le Secret.*

La femme du Pondeur s'en retourne chez elle,
L'autre grille déja de conter la nouvelle :
Elle va la répandre en plus de dix endroits.
Au lieu d'un œuf, elle en dit trois.
Ce n'eſt pas encore tout, car une autre Commere

En dit quatre, & raconte à l'oreille le fait.

Dans la plûpart de ces Vers : la céſure eſt preſque inſenſible, & rien n'oblige, par la conſtruction de la phraſe, de s'arrêter plutôt au troiſiéme pied, qu'à un autre.

A l'égard des tranſpoſitions, on trouvera, non pas une, mais pluſieurs fables de ſuite dans la Fontaine, où il n'y en a pas ombre. Les trois premieres, *la Cigale & la Fourmi. Le Corbeau & le Renard. La Grenouille, &c.* n'en ont pas une ſeule. La ſuivante, qui eſt *les deux Mulets*, en a trois, ſur dix-neuf Vers. Il y en a d'autres qui en ont davantage, mais toûjours ſi douces & ſi bien ménagées, qu'il faut y faire attention pour s'en appercevoir.

On pourra ici m'objecter, que les Vers de cette eſpéce ne ſont donc que de la Proſe rimée. A quoi je reponds : Premierement. Qu'il eſt de l'eſſence de cette eſpéce de Vers d'approcher de la Proſe. Secondement. Qu'il y a, comme je l'ai expliqué plus haut, deux manieres de mettre de la Proſe dans les Vers. La premiere, que j'apelle poſitive, eſt quand le tour & les expreſſions ſont lâches, & de telle nature, que les plus

rtes tranſpoſitions mêmes ne peuvent
s rectifier, & leur ôter l'air de Pro-
. La ſeconde que j'apelle négative,
t quand il ne manque au Vers que
: qui peut y mettre de la ſuſpenſion,
: rendre le tour Poëtique. Les Vers
e la troiſiéme eſpéce dont je parle,
euvent être appellés de la Proſe ri-
ıée, en prenant les choſes à la rigueur
: dans le ſecond ſens. Mais ils ne le
ɔnt point, en les prenant dans le pre-
ıier; c'eſt-à-dire, que le plus ſouvent,
ls doivent éviter les tranſpoſitions, ou
u moins les rendre fort douces; mais
ls doivent s'éloigner encore plus de
oute conſtruction languiſſante, & qui
ent abſolument la Proſe. Les exemples
endront cette diſtinction plus ſenſible.
En voici d'abord un de la Fontaine,
iré de la Fable, *le Faucon & le Chapon.*

Un Citoyen du Mans, Chapon de ſon
métier,
Etoit ſommé de comparoître
Par devant les Lares du Maître,
Au pied d'un Tribunal que l'on nomme
Foyer.

Voilà une expoſition toute ſimple,
: qui vaut infiniment mieux dans ſa
mplicité, que ſi en voulant la relever

par des tranſpoſitions, on avoit arrangé les mêmes Vers de la maniere ſuivante.

Au pied d'un Tribunal que l'on nomme
Foyer
Etoit ſommé de comparoître
Pardevant les Lars du Maître,
Un Citoyen du Mans, Chapon de ſon
métier.

Le tour du Vers en eût eté ſans doute beaucoup plus noble, mais d'une ſorte de nobleſſe qui n'étoit pas proportionnée au ſujet. Un ton ſi relevé auroit eu en pareille matiere, quelque choſe de burleſque. D'ailleurs, quand on narre, on cherche à inſtruire, & non à briller; & celui à qui on fait la narration, n'eſt pas curieux d'un tour figuré qui ne ſerviroit qu'à le fatiguer par une vaine montre d'éloquence, ſur un fait dont il n'a en vûë que d'être inſtruit. Ainſi la Fontaine, dans le tour ſimple qu'il a donné à ſes Vers, leur a ménagé l'arrangement qui leur convenoit le plus, par raport au ſujet; mais, il n'y a d'ailleurs rien mis de lâche: de ſorte que ſans y changer un ſeul mot, on peut par la ſeule difference d'arrangement, en faire des Vers d'un ſtile très-revelé. Voilà un exemple des Vers de

la

la troiſiéme eſpéce, qui approchent de la Proſe par leur conſtruction & leur arrangement, ſans néanmoins être Proſe; c'eſt-à-dire, qui ne ſont Proſe que négativement, & en tant qu'ils n'ont point de ces tranſpoſitions qui ne leur conviennent pas.

En voici qu'on peut dire qui ſont Proſe poſitivement. L'exemple eſt tiré des Poëſies de l'Abbé Regnier, & d'une piéce qui a pour titre: *Les biens & les maux du mariage*, page 433. Il dit en parlant des mariages.

Je parle ſeulement de ceux où je ſuppoſe,
Que l'époux & l'épouſe attachés à leurs nœuds,
Ne ſe permettent autre choſe
Que de ſe rendre malheureux,
Sans nul ſujet, ſans nulle cauſe,
Que le peu de raiſon des deux.
Je parle ſeulement de ceux,
Où les humeurs mal aſſorties,
Font que toutes les deux parties,
En attendant le jour qui doit les dégager,
Paſſent toute leur vie à ſe faire enrager.

On ne peut gueres rien de plus Pro-

ſaïque que le tour & les expreſſions de ces Vers. *Je parle ſeulement de ceux*, expreſſion répetée deux fois en ſept Vers. Ces deux *que*, qui commencent le quatriéme & le ſixiéme Vers; cette phraſe qui n'eſt pas même correcte, *de ceux où*, pour dire, *de ceux dans qui.* Cela s'apelle de la Proſe pure, qui avec de la rime, ne ſçauroit jamais faire que de la Proſe rimée.

Le même Auteur dans une ſeconde piéce ſur le même ſujet, page 435. débute ainſi.

Quand un mari, quand une femme,
Vivent de telle ſorte entr'eux,
Que ce n'eſt qu'un cœur & qu'une ame,
Il n'eſt point d'état plus heureux.
Mais, ſi l'on s'en rapporte à ceux
Qui ſont ſous la loi conjugale,
C'eſt la Pierre Philoſophale
De n'être qu'un, quand on eſt deux.

Vivent de telle ſorte entr'eux que, &c. Voilà de pure Proſe. *Que ce n'eſt qu'un cœur & qu'une ame*, ne vaut gueres mieux. *Si l'on s'en rapporte à ceux qui ſont ſous la loi conjugale.* Ce ſont des phraſes toutes Proſaïques; & ce Pronom, *ceux* qui finit un Vers, pour commencer le ſuivant par ſon rélatif,

eſt inſoutenable, en quelque eſpéce de Poëſie qu'on l'emploie. Cependant, le voilà emploié trois fois en deux pages. Comment faudroit-il donc tourner ces huit Vers, pour en faire quelque choſe de raiſonnable ? Voici, ce me ſemble, le tour qu'on pourroit leur donner.

Quand un mari, quand une femme,
Unis d'interêts & de vœux,
Ne font qu'un cœur ne font qu'une ame;
Il n'eſt point d'état plus heureux.
Mais dans l'union conjugale,
Si l'on en croit nombre d'entr'eux,
C'eſt la pierre Philoſophale
De n'être qu'un, quand on eſt deux.

De la maniere dont j'ai tourné ces Vers, il n'y entre point de tranſpoſition qui ne ſoit du reſſort de la Proſe; ainſi, tout le changement que j'ai fait ne conſiſte que dans la ſuppreſſion des phraſes Proſaïques & lâches, auſquelles j'en ai ſubſtitué d'autres qui ſont plus fermes, & qui donnent plus de ſolidité à la forme du Vers.

Cette eſpéce de Vers n'exige point, au moins pour l'ordinaire, ce qui fait formellement le ſtile Poëtique dans les autres Vers; mais, moins ils ſont Vers de ce

côté là, & plus doivent-ils l'être dans le reſte ; c'eſt-à-dire, qu'ils demandent à être ſoutenus d'ailleurs, par des tours qui en relevent la ſimplicité, par un ſtile ſerré & ferme pour la phraſe, par des expreſſions vives & animées, pour ce qui regarde l'élocution ; & par la beauté, la richeſſe, & la varieté de la rime, du ſecours de laquelle ils ont encore plus de beſoin que les autres Vers. C'eſt un point ſur lequel la Fontaine me paroît trop négligé. Il ſemble même avoir affecté cette négligence, pour donner un air plus naturel à ſa narration. Mais, quand on narre en Vers, on fait deux choſes : On narre, & on fait des Vers; il ne faut donc point que l'un préjudicie à l'autre; & l'on ne doit tendre alors de donner à ſa narration, qu'un naturel dont le Vers ſoit ſuſceptible, & qui ne le dégrade point. Je m'explique d'autant plus librement ſur cet illuſtre Poëte, que perſonne ne rend dailleurs plus de juſtice que moi, à ſon rare & ſingulier talent dans le genre de Poëſie auquel il s'eſt attaché.

Au reſte, quand j'ai dit que les Vers de cette troiſiéme eſpéce n'exigeoient point de tranſpoſition, j'y ai mis cette reſtriction: *Pour l'ordinaire*; parce qu'il y

a des occaſions où les tranſpoſitions ſont néceſſaires, & ſans leſquelles, certaines phraſes auroient quelque choſe de flaſque & de trop languiſſant. Un exemple fera ſentir ce que je veux dire. Je le tire de la derniere piéce que je viens de citer de l'Abbé Regnier, & où il continuë ainſi.

Le mariage eſt une eſpéce
De banque & de ſocieté,
Où d'abord chacun a compté
Sur le rang & ſur la richeſſe,
Et quelque fois ſur la beauté
Sur l'agrément, ſur la tendreſſe.

Cette phraſe, *chacun a compté*, où ce Verbe gouverne tous les termes qui compoſent les trois Vers ſuivans, a, je ne ſçai quoi, qui languit, & qui ennuie le Lecteur. Il auroit été à propos de réveiller, & de ſoutenir ſon attention, par quelque choſe de plus vif qu'y auroit mis la tranſpoſition, à peu près de la maniere ſuivante.

Le mariage eſt une eſpéce
De banque & de ſocieté,
Où, ſur le rang, ſur la richeſſe
Et quelque fois ſur la beauté,
L'agrément même, & la tendreſſe,
Chacun d'abord avoit compté.

La tranſpoſition que j'ai employée dans ces Vers, n'a rien que de fort doux, & ſert d'ailleurs à lier entr'elles, les parties de la phraſe. Je n'ai point mis comme a fait l'Abbé Regnier.

Sur l'agrément, ſur la tendreſſe.

Parce que, dès qu'on donne également à chacun de ces termes, une prépoſition qui le diſtingue, & lui fait, pour ainſi dire, une marche à part, cela fait regarder les deux avantages de *l'agrément*, & de la *tendreſſe*, comme quelque choſe d'auſſi indépendant de la beauté, que le rang & la richeſſe; & alors la phraſe en devient plus lâche, au lieu qu'en mettant, comme j'ai fait.

..... *Sur la beauté,*
L'agrément même & la tendreſſe.

C'eſt-à-dire, en enveloppant ces deux derniers avantages ſous la même prépoſition qui tombe ſur la *beauté*; je fais ſentir qu'ils ne doivent être conſiderés dans cet endroit, que comme des ſuites & des effets de *la beauté.*

Je n'entre point ici en détail, ſur les differents ſujets qui demandent à être traités dans ce ſtile, j'en ai ſeulement touché quelques-uns en paſſant. Mais je ne puis me diſpenſer de dire à cet

égard, quelque choſe de cette partie de la Poëſie Lyrique qui eſt deſtinée pour la Muſique.

Nous n'avons point d'eſpéce de Poëſie qui demande une allûre plus douce, plus naturelle, & plus dégagée de toute ſorte d'embarras. Comme elle eſt deſtinée à ſervir de matiere & de corps, pour ainſi dire à la Muſique qui doit l'animer, elle ne ſçauroit trop s'y prêter; & il eſt viſible que moins elle eſt embaraſſée, & plus elle y eſt propre. La Muſique, en relevant la Poëſie ſur laquelle elle travaille, ne laiſſe pas de la gêner en quelque choſe; il n'y faut donc ajouter d'autre contrainte, que le moins qu'on peut. Une Proſe vive, avec un choix de termes ſonores & harmonieux, embellis par des rimes riches, eſt tout ce qu'il faut pour cette eſpéce de Poëſie; rarement y doit-il entrer d'autres tranſpoſitions, que celles que la Proſe figurée peut admettre; & ſi on y en reçoit quelque fois d'autres, elles doivent être les plus douces de celles qui ſont du reſſort de la Poëſie. Comme les grands Vers ſont moins propres au chant que les autres, & que ce qui les y rend moins propres, eſt la céſure: il eſt à

propos de la rompre le plus qu'on peut dans la Poëſie chantante. Voilà tout ce que j'en dirai, parce qu'il n'en faut pas davantage pour mon deſſein, & que cette eſpéce ſeule demanderoit, pour être bien traitée plus d'eſpace que je ne lui en veux donner ici.

ARTICLE SEPTIE'ME.

Réponſe générale à la principale objection qu'on forme contre mon opinion.

Il ne me reſte plus qu'à parler de la grande difficulté qu'il me revient de de tous côtés qu'on objecte contre mon opinion. C'eſt qu'on trouve dans de bons Auteurs, des tirades de trente Vers de ſuite ſans tranſpoſition. Je ne diſconviens pas que cela ne puiſſe être; mais, pour pouvoir porter quelque jugement de ces endroits, il faudroit les diſcuter chacun en particulier, ce qui ſeroit long; & ſi j'en produis quelqu'un de mon choix; ce que je dirai ſur celui-là, ne conviendra peut-être pas pour les autres. Ainſi, ſans entrer dans aucune diſcuſſion particuliere, je me contenterai de faire ici quelques remarques qui pourront ſervir de réponſe générale à cette objection.

La premiere remarque que je fais, eſt que ces longs morceaux dénués de tranſpoſitions, ne ſont pas ordinaires, ſur tout dans le ſtile héroïque, que regarde principalement la difficulté, puiſque les deux autres admettent plus ou moins de relâchement à cet égard.

La ſeconde, c'eſt que dans les piéces même qui ſont du reſſort du ſtile héroique, il y a des endroits où le ſtile peut deſcendre & s'humaniſer, ſur tout, dans ce qui eſt d'inſtruction, de narration, & même dans ce qui eſt du reſſort de certaines paſſions.

(a) La Tragedie baiſſe quelque fois le ton, & la Comedie, (b) quelque fois l'éleve, ſelon la remarque d'Horace, & alors, le ſtile du Vers doit ſe conformer, non pas, à ce que demande la nature de la piéce en général, mais à ce qui convient au morceau particulier qui s'écarte du caractere dominant de la piéce. De ſorte que ſuivant ce principe, il y a des endroits dans les Comedies, qui demandent plus de

(*a*) *Et Tragicus plerumque dolet ſermone pedeſtri.*

(*b*) *Interdum tamen & vocem Comœdia tollit.*

Ars Poetica.

tranſpoſitions, que certains morceaux de Tragédies.

La troiſiéme eſt, que comme il n'y a point de conſtruction plus ordinaire dans notre Langue, ainſi que je l'ai déja remarqué, que celle de la phraſe du Verbe actif précédé de ſon nominatif, & ſuivi de ſon accuſatif; & que c'eſt de toutes les phraſes, celle qui ſe prête le moins à la tranſpoſition, ou même, la ſeule qui y répugne preſque toûjours; quiconque, en verſifiant n'employera que cette eſpece de phraſe, pourra faire, non pas vingt, ni trente Vers, mais cent même, ſans trouver où placer la plus legere tranſpoſition. Mais auſſi, ſes Vers n'en ſeront-ils pas meilleurs. Il ne ſera pas blâmable, à la verité, de n'avoir pas uſé de tranſpoſition, dans des phraſes qui n'en comportent pas, & qui les excluent abſolument; mais il le ſera, à mon ſens, de n'avoir employé dans la verſification, que des phraſes qui ne comportoient point de tranſpoſitions.

La quatriéme eſt, que quand on trouve de ces longues tirades de Vers, où il n'y a point de tranſpoſition, il faut examiner comme j'ai fait ci-deſſus à l'égard de quelques Vers, s'ils n'auroient

pas meilleure grace, en y mettant des tranſpoſitions, & s'ils n'en ſentiroient pas plus la Poëſie. On me preſſera là deſſus, & l'on dira: Que ces endroits aient meilleure grace, en y mettant des tranſpoſitions, cela n'empeche pas, que même ſans ce ſecours, les Vers ne ſoient bons; c'eſt à quoi je ſatisferai par la cinquiéme remarque, qui eſt, que la nobleſſe des termes, l'élévation du tour, la hardieſſe & la beauté des figures, la régularité de la céſure, & la richeſſe de la rime, peuvent ſuppléer en quelque choſe au défaut des tranſpoſitions, & ſoûtenir les Vers au moins en partie. Mais, inſiſtera-t-on; ce ſont des bons Vers, & ſi l'on peut faire de bons Vers ſans tranſpoſitions, il s'enſuit qu'elles ne ſont pas eſſentielles au ſtile Poëtique. J'emploie pour répondre à cela.

La ſixiéme remarque, où je rapelle ce que j'ai dit ci-deſſus des deux manieres, dont le ſtile peut ſe trouver dans les Vers. J'ai fait voir qu'il y en avoit une poſitive, & une négative. Les Vers, tels que ceux dont on a parlé dans la remarque précedente, ne ſeront point Proſe dans le ſens poſitif; mais ils le ſeront toûjours dans le ſens négatif, & leur ſtile retombera dans celui de la

troiſiéme eſpéce, que j'ai appellé ſtile ſimple & familier. C'eſt-à-dire, que pour en faire des Vers qui ſoient bons d'une maniere complete, il ne leur manquera que quelques inverſions. Il eſt bien vrai, qu'independemment de ce ſecours, ils ne laiſſeront pas d'avoir de la beauté, de plaire, & de paroître même avoir toute leur perfection, quand on n'y prendra pas garde de trop près; mais, ſi on vient à les examiner un peu en rigueur, on trouvera toûjours à redire, que quelque beaux qu'ils paroiſſent, ils n'aient point d'autre avantage ſur la Proſe, que celui qu'ils peuvent tirer de la céſure & de la rime, & que le langage des Dieux ſe trouve réduit, pour le ſtile, au ſimple langage des hommes.

Je croi qu'avec le ſecours de ces ſix réflexions, il y a peu de difficultés contre mon opinion, auſquelles on ne puiſſe répondre.

Fin des Réflexions ſur la Poëſie Françoiſe.

DEFFENSE DE LA POËSIE FRANÇOISE.

JE laiſſe à Madame Dacier le ſoin de ſoutenir, comme elle ne manquera pas ſans doute de le faire très-ſçavamment, les principes qu'elle a avancés ſur le Poëme Epique, 1. & que M. l'Abbé de Pons a combattus dans ſa Diſſertation contre ſa Doctrine; 2. Mais en qualité de Citoien du Parnaſſe & de Rimeur, quoique indigne; je ne puis me diſpenſer d'entrer en cauſe ſur ce qui regarde les interêts & la gloire d'un Art que je cultive depuis long-tems.

Tout homme doit être ſoldat, quand il s'agit de deffendre ſa Patrie. Notre Patrie à nous autres Poëtes, s'il m'eſt permis de me mettre du nombre, c'eſt le Parnaſſe. On ne peut ſupprimer les Vers, qu'il ne ſoit ruiné de fond en

1 *Préface de la traduction Françoiſe de l'Odiſſée, par Madame Dacier.*

2 *Oeuvres de M. l'Abbé de Pons pag. 91.*

comble ; car pour Meſſieurs les *Proſateurs*, comme il leur plaît de ſe nommer ; ils y tiennent un ſi petit rang, ſi même ils y en tiennent aucun, qu'à peine les y compte-t-on pour quelque choſe. Les Poëtes au contraire y ſont les Seigneurs dominans ; Apollon ne s'y communique qu'à eux ; les Muſes ne favoriſent qu'eux ſeuls de leurs inſpirations, & même pour le faire avec plus de régularité & moins de confuſion ; elles ont partagé entr'elles les differentes ſortes de Poëſies auſquelles les Poëtes ſe conſacrent, & Pegaſe enfin, tout cheval qu'il eſt, ne s'y laiſſe monter que par les Poëtes.

Le Parnaſſe nous appartient donc en propre ; c'eſt notre patrimoine, & à titre d'autant plus légitime, qu'il y en a pluſieurs parmi nous, qui n'en ont jamais eû d'autre. En faut-il davantage pour allumer mon zele, & exciter dans moi cette vive ardeur avec laquelle on combattoit autrefois, pour ſes Foyers & pour ſes Autels ?

Je ſens bien que pour faire les choſes dans les formes, ce ſeroit en Vers que je devrois défendre la cauſe des Vers. Mais dans la juſte défiance que m'inſpire la médiocrité de mon talent en ce

enre, je ne veux pas donner lieu à non adverſaire de s'en prévaloir, & s'attribuer à l'imperfection de l'Art, ce qui ne devroit tomber que ſur l'incapacité du Poëte. Peut-être trahirois-je moi-même ma cauſe, en voulant la défendre, & je me ferois dire perſonnellement, ce que M. l'Abbé de Pons ne dit qu'en général, à tous mes Confreres : *Pourquoi ne me parle-t-on pas en Proſe ?* 1.

C'eſt donc en ce langage que je vais m'expliquer, & ſi dans une défenſe auſſi légitime que celle-ci, il m'échape quelques termes qui ne ſoient pas aſſez meſurés, je prie notre adverſaire de ſe ſouvenir que c'eſt le Parnaſſe nôtre domicile, que j'ai à défendre, & que je ſuis en droit de faire autant de bruit pour la défenſe de notre maiſon, que Ciceron en fit autrefois pour le rétabliſſement de la ſienne. 2.

Si c'eſt une illuſion dans Madame Dacier de croire, que 3. *les Vers* ſont plus ſuſceptibles *de grandeur & de majeſté que la Proſe, & que le Poëme y*

1 *Si les Vers (dit M. l'Ab. de P. pag.* 144.) *ne peuvent atteindre à la perfection réelle de la Proſe, pourquoi ne me parle-t-on pas en Proſe ?*

2 *Oratio pro domo ſuâ.*

3 *Préface de la traduction Françoiſe de l'Odiſſée.*

trouve plus de reſſource, j'avouë que je ſuis de moitié avec elle ſur cette illuſion, & je m'en fais honneur. Il ne ſeroit pas même impoſſible que l'illuſion ne fût moins de nôtre côté, que du côté de ceux qui nous l'imputent. Nous avons déja pour nous, de l'aveu de notre adverſaire, le préjugé public. * Tout déraiſonnable qu'on dépeint ce préjugé, on convient qu'il eſt *univerſel*; & ſi nous nous trompons, du moins avons-nous la conſolation de voir, que grand nombre d'honnêtes gens ſe trompent avec nous. Il ne s'agit plus que de ſçavoir de quel côté eſt l'illuſion.

Je ne prétens point ici ſuivre nôtre adverſaire pied à pied, ni faire une diſſertation dans les formes; mais ſans m'aſſervir à cette methode gênante, en répondant à un Auteur qui ne blâme rien tant dans notre Art, que la gêne, j'eſpere me ſatisfaire pleinement à toutes ſes difficultés.

Je conviens d'abord de bonne foi

* On imagine (dit M. l'Abb. de Pons) que les fictions agréables, les figures hardies, les images brillantes, ou l'image des vers, que la Proſe n'a pas [illegible] préjuge le plus déraiſonnable, il ſemble ce plus univerſel qui ait jamais obſédé [illegible] de l'erreur.

de

le cette eſpéce de gêne & de contrain-
:e qui ſe trouve dans les Vers, & qui
leur eſt ſi eſſentielle, que c'eſt princi-
palement ce qui les diſtingue de la Pro-
ſe. J'avouë en ſecond lieu qu'il eſt beau-
:oup plus aiſé de parler & d'écrire en
Proſe, que de parler & d'écrire en Vers,
:out comme il eſt beaucoup plus aiſé de
narcher que de danſer. Il y avoit plus
le quarante ans que M. Jourdain diſoit
le la Proſe, non ſeulement ſans avoir
ppris à en dire, mais même ſans ſça-
'oir qu'il en diſoit. Il eut beſoin de
;avoir faire une réverence pour ſaluer
ne Marquiſe, & pour cette ſimple ré-
'erence, il lui fallut un Maître. Que
:onclure de tout cela? le voici: c'eſt que
i on veut ſe borner à ce qui eſt le plus
acile & le plus commode, il faut s'en
enir à la Proſe, & ſupprimer les Vers, ſe
ontenter de marcher & bannir la danſe.

Le parallele que je fais ici des Vers
vec la danſe, eſt bien plus juſte, à ce
u'il me ſemble, que celui que fait M.
'Ab. de P. du Poëte avec un danſeur
le corde. * Qu'eſt-ce que la danſe? Ce
ont des pas meſurés. Qu'eſt-ce que les

* Un Danſeur de corde (dit M. l'Ab. de P. pag. 136.) ne danſe pas, à beaucoup près, ſur la corde, avec des mouvemens auſſi variés qu'il pourroit le faire

Vers ? ce ſont des mots cadencés & diſpoſés en certain ordre. C'eſt la varieté de cette meſure qui conſtituë les differentes ſortes de Vers, comme les pas differens, ou differemment liés, conſtituent les differentes ſortes de danſes. Le Poëte, ni le Danſeur, ne courent point riſque de ſe caſſer le cou dans l'exercice de leur Art. Tout eſt aſſez égale de part & d'autre ; & ſi les Vers ſont plus de plaiſir que la ſimple Proſe, c'eſt par la même raiſon, que la danſe a quel-

ſur un vaſte Théatre. Il eſt renfermé dans les bornes étroites d'une ligne qu'il parcourt en avant & en arriere, ſans pouvoir préſenter le front à ſa droite & à ſa gauche : l'attention qu'il eſt forcé de donner au peril de ſon Art, lui dérobe les graces libres & enjouées des bras & du viſage : il a l'air inquiet & ſouffrant ; cependant il plaît, il amuſe le Spectateur. Ce n'eſt pas préciſement le Danſeur qu'on admire ici : on n'eſt occupé que de la difficulté qu'il ſurmonte, du danger qu'il brave ; en ſorte que ſi la corde ſuſpenduë, ceſſoit de paroître dangereuſement diſtante du plancher, le ſpectacle ne ſeroit plus ſi intereſſant : nôtre homme pourroit encore étonner par ſon adreſſe, mais il perdroit le mérite du courage.

Appliquons ceci au Poëte. Il nous plaît, quoique ſouvent il nous parle avec moins d'élégance que le Proſateur. Nous nous plaiſons à le voir lutter contre les difficultés d'un Art induſtrieux & penible. Il n'y a point ici de peril comme dans l'exemple propoſé. C'eſt un ſpectacle de pure induſtrie : ce reſſort ſuffit à nous émouvoir. Quand une penſée ſe trouve à quelque choſe près, auſſi bien exprimée en Vers, qu'elle pourroit l'être en Proſe, on applaudit au ſuccès du Poëte ; on lui vouë ſon indulgence ; on lui permet de grimacer de tems à autres ; les expreſſions impropres ſont chez lui de legeres fautes ; les conſtructions inuſitées deviennent ſes privileges.

que choſe de plus piquant & de plus intereſſant, que la démarche ſimple & ordinaire d'un homme qui va naturellement ſon pas.

Il eſt vrai qu'Horace dans ſa belle Epître, addreſſée à Auguſte, ſemble faire une eſpéce de parallele entre les Poëtes & les Danſeurs de corde; mais le parallele ne tombe que ſur une choſe qui regarde plus le genie du Poëte que la verſification. Car que veut-il faire entendre, quand il dit qu'il n'eſt pas moins frapé de l'adreſſe & de l'habileté d'un Poëte qui, à la faveur d'un ſujet fabuleux & d'un peril imaginaire, fait joüer tous les reſſorts des paſſions dans un cœur, l'attendrit, le tranſporte, le calme ſucceſſivement, l'effraie & l'épouvante même par le preſtige & l'enchantement de ſon Art, que s'il le voioit danſer ſur la corde? Il ne veut dire par-là rien autre choſe, ſinon, que pour produire des effets ſi merveilleux dans les cœurs, il faut autant de ſoupleſſe & d'agilité, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans l'eſprit du Poëte, qu'il en faut dans le corps du Danſeur pour voltiger ſur une corde tenduë en l'air. Or ſi la Proſe, comme le ſoutient M. l'Ab. de P. *

* Pour moi, dit-il, (p. 140.) j'oſe penſer, que

peut faire tout ce que font les Vers ; ſi, comme il le dit, *les fictions ingénieuſes ; les figures hardies, les images brillantes* ne ſont pas plus l'apanage des Vers que de la Proſe ; voilà Meſſieurs les *Proſateurs* devenus Danſeurs de corde, auſſi-bien que nous. Ils croyent être en effet auſſi grands maîtres dans l'Art d'exciter les Paſſions, que le peuvent être les Poëtes, & par conſequent on ne peut nous mettre au niveau des Danſeurs de corde, qu'on ne faſſe entrer dans le même branle tous les Orateurs, Harangueurs, Avocats, & les Prédicateurs même.

Mais ſi l'on veut s'en tenir au plus commode, & ſe borner à ce qui eſt de plus naturel & de moins gênant, pourquoi ſe jetter à plaiſir dans la recherche fatiguante de *ces fictions ingenieuſes* & de

la Proſe, & les Vers, n'ont par eux-mêmes aucun ton déterminé, & qu'ils le reçoivent des ſujets differents ſur leſquels ils s'exercent. Si vous voulez traiter un ſujet galant, demandez à votre genie les graces badines propres à ce genre, des images ſimples, des idées naives. Voulez-vous chanter une action héroïque, montez votre génie au ton que demande votre ſujet ; vous nous parlerez avec majeſté ; vos fictions ſeront nobles & hardies ; vos images ſomptueuſes, vos figures éclatantes ; ce n'eſt point de l'Art des Vers que vous empruntez le droit de me parler ici avec tant de faſte ; c'eſt de la grandeur de l'action que vous célebrez.

ces figures hardies, propres à émouvoir les paſſions ? Pourquoi ſe tourmenter l'imagination à inventer des tours qui frapent, qui étonnent ? Pourquoi faire illuſion à l'eſprit par des enchantemens de figures maniées avec art, & par tous ces autres artifices de l'éloquence que l'Aréopage avoit bannis des cauſes qui ſe plaidoient à ſon Tribunal ? N'en coute-t-il rien pour tout cela à l'Orateur ; & ne ſeroit-il pas moins gênant, moins fatiguant pour lui, de ſe contenter d'expoſer ſimplement ſes raiſons l'une après l'autre dans l'ordre le plus naturel ? Il eſt vrai & rien même ne ſeroit plus raiſonnable, ſi l'eſprit de l'homme étoit d'une autre trempe qu'il n'eſt ; c'eſt-à-dire, s'il étoit aſſez Philoſophe pour ſe contenter du vrai tout pur : mais il a ſes caprices & ſes foibleſſes, qui demandent des ménagemens & des égards. Il y a des vérités qui ne font impreſſion ſur lui ; qu'autant qu'on a le talent de les lui faire goûter, & il faut ſouvent lui arracher par ſurpriſe, & comme à force de preſtige, ce que la raiſon nuë & degagée de ces eſpéces de fantômes ou ſéduiſans, ou effraians, dont l'Art l'environne, n'en obtiendroit jamais.

De la maniere que l'eſprit de l'homme eſt fait, on ne peut parvenir à lui plaire, que par des endroits qui le flatent; il faut quelque choſe qui ſe réveille, qui le pique, & qui excite dans lui de la ſurpriſe; & il n'eſt jamais touché plus agréablement, que quand cette ſurpriſe va juſqu'à l'admiration. Ce ſera un foible, ſi l'on veut, dans lui, que de ne ſe pas contenter de la verité pure & denuée d'agrémens; mais c'eſt à ce foible que nous devons l'invention des Arts & des Sciences, & le ſoin qu'on a pris dans tous les tems de les perfectionner. Or tout cela s'eſt-il fait, ou ſe fait-il encore ſans gêne & ſans contrainte; on la paſſe à tous les autres Arts, cette contrainte & cette gêne, pourquoi l'Art des Vers eſt-il le ſeul à qui on la reproche?

On me repond à cela, que ce qu'on blâme dans les Vers, ce n'eſt pas préciſement la gêne & la contrainte, mais une gêne, & une contrainte qui va à la ruine des penſées, qui leur fait * *perdre leur verité & leur grace naturelle; qui fait plier la raiſon ſous le joug d'un langage follement meſuré, biſarre, effrayant,*

* *M. l'Ab. de Pons. Ibid. p. 134.*

ui porte avec lui l'appareil du travail de l'affectation. A ces incommodi- s qu'on prétend qu'aporte avec elle, niformité de la rime & de la cadance; ı ajoute de plus, *qu'elle fatigue, qu'el- ennuie*; de ſorte qu'il n'y a eû qu'un ng commerce qui ait pû nous accou- ımer à la démarche affectée des Vers, à leur air contraint, & qu'on ne les uffre que par habitude. Enfin, comme ı dit feu M. l'Archeveque de Cam- ai : * *c'eſt une torture d'eſprit en pure rte*; car je ne diſſimulerai point que : grand homme a été ſur le ſujet des ers, dans la même prévention que l. l'Abbé de Pons. Je ſuis bien fâché e trouver en mon chemin un nouvel- adverſaire, de cette réputation & de : poids; mais dans la noble confiance ıe m'inſpire & la bonté de ma cauſe, : le caractere du Poëte, qui tient un eu du Gaſcon, je ne croi pas que je :cule pour un ennemi de plus, quel- ue formidable qu'il puiſſe être..

Cependant comme c'eſt l'Art que entreprens de deffendre, & non le ıauvais uſage qu'on en peut faire, je emande avant toute choſe, qu'on ne

* *Réflexions ſur la Rhet.*

mette point ſur le compte de la Poëſie, les imperfections & les défauts qui ne viennent que de l'ignorance, de l'incapacité ou de la négligence du Poëte. Je paſſe ſans peine condamnation ſur les mauvais Poëtes, & même ſur ce que les bons ont de défectueux. On nous cite * deux Vers de Racine, & deux * autres de Deſpreaux, où l'on trouve quelque choſe à reprendre. Ce ſont l'un & l'autre deux de nos plus grands Maîtres; je conviens cependant qu'au lieu de deux Vers de chacun, on en pourroit citer bien d'autres du ſecond, & un plus grand nombre encore du premier Poëte; plus aiſé que Deſpreaux

* Ce Fils que de ſa flâme il me donna pour gage,
Helas! je m'en ſouviens le jour que ſon courage.

C'eſt la rime, dit M. l'Ab de P. p. 137. qui fait preſent à l'élégant Racine de cette conſtruction inuſitée & violente.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un téméraire Auteur,
Penſe de l'Art des Vers atteindre la hauteur.

* *La hauteur d'un Art*, voilà une expreſſion impropre, continue-t-il, que la rime amenne ici contre le gré de Deſpréaux.

dans

dans ſa verſification ; mais bien moins châtié & bien moins correct. De-là on va conclure avec M. de Cambrai que *la perfection de la verſification Françoiſe eſt preſque impoſſible*, puiſque ceux même qui s'y ſont le plus diſtingués, & qui ont été le plus loin dans cet Art, ne ſont pas exempts de défauts.

Je ne puis mieux faire ſentir l'illuſion de cette conſequence que par une ſuppoſition que je ſuis en droit de faire. Ronſard jouïſſoit en ſon tems d'une réputation encore plus éclatante & plus univerſelle, que ne l'a été celle de Racine & de Deſpreaux dans le nôtre. Si ſur quelques-uns de ſes Vers reconnus pour foibles & pour mauvais, dans le tems même de ſa plus grande vogue, quelqu'un avoit conclu, qu'il étoit comme impoſſible d'atteindre à la perfection de la Poëſie, puiſque Ronſard même n'étoit pas exempt de défauts, ce raiſonnement nous paroîtroit-il aujourd'hui bien convainquant ? & qui nous a dit qu'il ne viendra pas après nous des genies heureux, qui aidés des lumieres, des leçons, & des exemples que leur ont laiſſé nos meilleurs Poëtes, porteront l'Art de la verſification encore plus haut, que ceux-ci ne l'ont porté, &

toucheront de plus près à ce point de perfection où tend l'Art ?

Si des fautes où ſont tombés les plus habiles & les plus diſtingués dans chaque Art, on doit conclure au préjudice de l'Art même, il n'y en a point de la perfection duquel il ne faille déſeſperer. Les plus grands Poëtes ſont ſujets à des négligences, & leurs plus beaux ouvrages ont des taches. J'en conviens; mais qu'on me montre un Orateur ſans défaut. On voudroit que *dans un long Ouvrage, le Poete ne laiſſât rien à déſirer pour la juſteſſe, la clarté & l'élégance.* Je le voudrois bien auſſi; mais qu'on me montre un long ouvrage de Proſe en nôtre Langue, où il n'y ait rien à redire ſur l'élegance, la clarté, ou la juſteſſe, & qui ſoit exempt des moindres négligences.

Je ne ſçai pas comment en jugent les autres ; mais je ne ferois point de difficulté de dire que je trouve à proportion beaucoup plus de choſes à reprendre dans les ouvrages de Proſe, que dans ceux de Vers, & je ſuis perſuadé que quiconque voudra examiner de près ce que nous avons de meilleur dans ces deux genres d'écrire, en fera le même jugement. Je dirai bien plus, c'eſt qu'il n'eſt gueres poſſible que les

ouvrages de Vers ne ſoient plus achevés que ceux de Proſe. Pourquoi cela? C'eſt que les bons Vers ſont toûjours travaillés avec plus de ſoin que la bonne Proſe, & que cependant la bonne Proſe ne demande gueres moins de travail & de méditation que les bons Vers. Il y a une ſorte d'harmonie dans la Proſe plus difficile à attraper que celle de la Poëſie; celle-ci a ſon chemin tout tracé; chaque pied, chaque ſyllable a ſon arrangement fixe & reglé; au lieu que l'autre qui n'a point de regle palpable & déterminée, dépend preſque toute du goût & de l'oreille.

Je ne puis diſſimuler que je trouve une injuſtice criante dans la maniere dont on juge des Poëtes. On convient qu'ils ſont plus gênés que ceux qui écrivent en Proſe; & au lieu de leur paſſer quelque choſe en faveur de cette gêne, on exige dans eux plus de régularité, plus de juſteſſe & plus de perfection que dans les autres Ecrivains. Quand un *Proſateur* a exprimé rondement ſa penſée en termes intelligibles & reçûs, on n'en demande pas davantage, & l'on ne va pas rechercher, s'il n'y avoit point de termes plus propres, plus énergiques, ou des

tours plus vifs & plus heureux qu'il pût employer. On entend ce qu'on a lû ; on a hâte d'aller à ce qui ſuit, & par-là on eſt diſpoſé à ſe contenter aiſément de ce que l'on trouve. Il s'en faut bien qu'on ait la même indulgence pour le Poëte. Ce n'eſt pas aſſez qu'on entende ce qu'il dit ; on lui fait encore un Procès ſur ce qu'il ne dit pas & qu'il n'a ni dû, ni voulu dire, mais qu'on dèvine, que la gêne du Vers lui a fait ſupprimer malgré lui On peſe juſqu'aux moindres ſyllables de ſes Vers ; on ne veut point que rien y ſoit forcé ou déplacé, que rien y *grimace* ; & tout prévenu qu'on eſt ſur la ſervitude perpetuelle de la rime, on ne lui en veut pas paſſer une de foible. On repond à cela : Ce ſont des Loix qu'il s'eſt faites ; on eſt en droit d'exiger qu'il les obſerve. Pourquoi s'eſt-il aſſujetti à cette *folle meſure*, * ſouvent aux dépens de la raiſon qu'il eſt obligé de faire plier ſous le *joug* de ce *langage biſarre*, qui *fait perdre aux penſées leur verité & leur grace naturelle*. C'eſt un joug, il eſt vrai, c'eſt une gêne & une contrainte, où les Poëtes trouvent de la douceur, & de très-grands avanta-

* *M. l'Abbé de Pons p.* 134.

ges, & qui ſans les jetter dans tous ces inconvéniens qu'on impute à leur Art, leur procure des ſecours auſſi grands qu'ils ſont réels.

Pour rendre ceci ſenſible, & faire toucher au doigt les avantages conſidérables que retirent les Poëtes de cette contrainte à laquelle la meſure du Vers les aſſujettit; je ſuppoſe qu'on donne à deux perſonnes d'un eſprit à peu près égal, la même penſée à exprimer, à l'un en Proſe, & à l'autre en Vers. Le premier s'en tiendra, comme il arrive d'ordinaire, à la premiere expreſſion juſte & claire qui ſe préſentera d'abord à ſon eſprit. Le ſecond au contraire, gêné par la cadence, & par la rime qu'il ne rencontre pas dans les premiers termes que ſon eſprit lui fournit, tournera ſa penſée en cent façons, l'enviſagera dans tous les ſens dont elle paroîtra ſuſceptible, s'échauffera l'imagination pour en tirer des termes, qui puiſſent faire quadrer ſa penſée, à la meſure de ſon Vers. Or quoi de plus propre à cultiver l'eſprit, à l'élever, à le perfectionner, à enrichir l'imagination, & à lui donner cette fécondité qui multiplie en quelque ſorte, le même objet dans ſon idée, par les differens regards? Oüi! mais,

dit-on, voici l'inconvénient & l'écueïl : De tous ces tours, de toutes ces images, de toutes ces expreſſions, on choiſira, non la meilleure & la plus convenable, mais celle qui renferme la rime dont on a beſoin & après laquelle on court. Ainſi voilà le Poëte gouverné par la rime; elle le ſéduit; elle le gourmande, elle fait *plier la raiſon ſous le joug du Vers*, & par-là, *elle fait perdre aux penſées leur verité & leur grace naturelle.* *

Tout cela eſt vrai dans la pratique des mauvais Poëtes, & dans l'idée de ceux qui, faute d'être dans l'exercice de la verſification, ne ſçavent pas comment les bons Poëtes ſe gouvernent à cet égard. Il y a dans tous les Arts, certains myſteres où la Theorie ne penétre point, & qui ne ſe revelent qu'à la pratique & à l'uſage. Les bons Poëtes, comme les mauvais, ſont obligés de faire paſſer une même penſée par vingt expreſſions différentes, & de ſe la repréſenter ſous vingt differents jours; juſque là tout eſt égal entr'eux. Voici le point où ils ſe ſéparent, & ce qui les diſtingue les uns des autres. De tous ces tours & de toutes ces expreſſions differentes qu'ils ont

* *Ibid.*

imaginées; le mauvais Poëte s'en tient à celle qui lui livre ſa rime, & c'eſt en cela qu'il eſt mauvais Poëte. Le bon Poëte au contraire, choiſit avant toute choſe, l'expreſſion la plus noble & la plus énergique; le tour le plus vif, le plus brillant, & qui donne le plus de force & le plus de grace à ſa penſée, & cela ſans égard pour la rime à laquelle il ne donne que ſa ſeconde réflexion. Quelque ſoit cette rime, il y aſſujettit tout le reſte; c'eſt ainſi qu'il fait plier la rime ſous le joug de la raiſon, tandis que le mauvais Poëte fait plier la raiſon ſous le joug de la rime. La gêne de la rime fait ſouvent dire au mauvais Poëte, ou plus, ou moins, ou toute autre choſe qu'il ne voudroit dire; au lieu qu'elle fait ſouvent trouver au bon, des idées naïves & des ſaillies heureuſes, qu'il n'auroit jamais imaginées ſans cet aiguillon. Il y a toûjours dans chaque période, dans chaque penſée un peu étenduë, quelque endroit qui domine, à peu près, comme dans un tableau, il y a toûjours un objet principal auquel on rapporte & on unit tous les autres. Chez les Auteurs qui ont du goût, c'eſt cet endroit qui gouverne le reſte qu'on tâche d'y

lier, d'y aſſortir & d'y unir le plus naturellement qu'on peut. Or c'eſt-là, dit-on, la difficulté de cette union; il faut trouver une terminaiſon qui rime à cette expreſſion dominante, que vous aurez choiſie par préférence, il faudra forcer tout le reſte pour l'amour d'elle. Et qu'importe de quel côté ſoit la gêne & la tyrannie, & laquelle des deux rimes qui ſe répondent, ſouffre & grimace? Le Lecteur n'en ſera pas moins frapé du déſagrément qui réſulte de cette gêne.

Fauſſe idée de ceux qui ne ſont point dans l'habitude de la verſification, & qui ſe font un monſtre de la rime; mais idée en même tems dont il eſt d'autant plus difficile de les faire revenir, qu'il n'y a, que l'exercice & l'habitude de la verſification, qui pût les déſabuſer. Je les prierai ſeulement de faire une remarque qu'ils n'ont peut-être jamais faite, & dont il n'y a perſonne qui ne ſoit capable. C'eſt que dans le diſcours ordinaire, on ne dit gueres une douzaine de mots de ſuite, qu'on n'en trouve au moins deux qui riment enſemble; de ſorte que tout le travail ſe réduit à tourner ſa phraſe de maniere, que ces deux terminaiſons qui riment,

tombent naturellement au bout des deux Vers. Ce qui eſt plus facile que je ne le puis dire ; & ſi on conſulte ceux qui ſont dans l'uſage de faire des Vers François, ils conviendront ſans peine que la rime pour l'ordinaire, eſt ce qui les gêne & les embaraſſe le moins ; de ſorte que Deſpreaux a eû grande raiſon de dire dans ſon art Poëtique au ſujet de la rime :

Lorſqu'à la bien chercher d'abord on s'évertuë,
L'eſprit à la trouver aiſément s'habituë ;
Au joug de la raiſon, ſans peine elle flechit,
Et loin de la gêner, la ſert & l'enrichit.

S'il me falloit verifier papiers ſur table, ce que j'ai dit du peu de préjudice que la contrainte de la cadence & de la rime apporte à *la verité, à la beauté & a la grace* des penſées : je n'en irois point chercher d'autre preuve, que cet Ouvrage même de Deſpreaux que je viens de citer, & que je regarde comme le Poëme le plus achevé que nous ayons en nôtre Langue. Je trouve dans ce ſeul Poëme de quoi prouver

qu'il n'y a peut-être rien qu'on ne puiſſe exprimer auſſi heureuſement en Vers qu'en Proſe. C'eſt un Ouvrage didactique, & par là même, d'un caractere froid, & moins ſuſceptible des agrémens de la Poëſie, que toute autre eſpéce de Poëme. C'eſt peu de dire qu'il n'y a preſque rien de forcé, ni de foible dans cet Ouvrage ; tout m'y paroît ſi aiſé, ſi naturel, que je ne ſçai pas comment le Poëte auroit pû s'y prendre, pour trouver des termes plus propres & plus nobles que ceux qu'il a mis en œuvre. Je fais plus : je propoſe au plus habile *Proſateur* de prendre le fonds de cette Ouvrage & d'en mettre les préceptes & les inſtructions en pure Proſe, & je le defie de le faire plus intelligiblement, plus nettement, & plus naturellement que Deſpreaux ne l'a fait en Vers.

S'apperçoit-on dans cet Ouvrage & dans la plûpart de ceux du même Auteur & de nos autres bons Poëtes,* de cet *air contraint* & de cet *appareil de travail & d'affectation*, qu'on reproche tant ? Pour moi, ſi j'oſe dire ce que je penſe, je m'en apperçois

* *Ibid p.* 114.

bien davantage dans des ouvrages de Proſe, pleins d'eſprit d'ailleurs, mais dont le ſtile me paroît bien plus gêné & plus affecté que celui de la Poëſie. Tel eſt celui de S. Evremont en pluſieurs de ſes Ouvrages. Les mots y ſont preſque toûjours dans une attitude contrainte & forcée ; il faut ſouvent aider à la lettre, pour les entendre, & je ſuis perſuadé que s'ils avoient la liberté de ſe plaindre, ils avouëroient qu'ils ſe trouvent bien plus en preſſe & plus mal à leur aiſe dans ſa Proſe & dans d'autres ouvrages pareils, qu'ils ne le ſont dans les bons Vers.

Il eſt ſur que la cadence & la rime aſſujettiſſent à une certaine meſure reglée, qu'on apellera contrainte, ſi l'on veut, en ce que toute regle emporte avec ſoi une ſorte de contrainte ; mais c'eſt en quoi paroît la ſupériorité du bon Poëte, de ſçavoir manier ſi dextrement ſon Art, qu'il en faſſe oublier la contrainte à ſon Lecteur : qu'il obſerve la regle, ſans paroître s'être fait une affaire de l'obſerver ; que les termes ſe trouvent ſi bien liés & ſi naturellement aſſortis enſemble, que cette union ſemble plûtôt l'effet d'une rencontre heureuſe, que le fruit d'une

recherche étudiée ; & qu'enfin la rime tombe ſi juſte & ſi à propos, qu'on ſoit tenté de croire qu'elle ne s'y trouve que par hazard, & parce qu'on n'a pû l'éviter.

C'eſt ce qui fait une ſorte d'illuſion qu'on peut regarder comme la ſource de cette multitude de mauvais Poëtes dont le Public eſt obſédé. Cet air d'aiſance que les bons Poëtes ſçavent répandre dans leurs Vers, a quelque choſe de ſéduiſant. Tout y paroît ſi naturel que le Lecteur, s'il n'eſt ſur ſes gardes, eſt porté à préſumer qu'il ne tiendroit qu'à lui, d'en faire autant. *Ut ſibi qui vis ſperet idem*, 1 flaté de cette agréable idée, il prend la plume en main ; & croit que les Vers vont couler comme la Proſe : il n'y a que l'experience qu'il fait du contraire, qui puiſſe le detromper : *ſudet multùm frustràque laboret auſus idem.* 2 Le malheur eſt que la plûpart ne veulent pas être déſabuſés. Toûjours leurrés par le charme flateur des Vers qu'ils admirent, ils en trouvent toutes les beautés ſi fort à leur portée, qu'ils croyent y toûcher déja, & qu'il leur en coûtera peu d'efforts pour y atteindre.

1 *Horat. Art. Poët.*
2 *Ibid.*

Or ce charme & cet enchantement dont la multitude des mauvais Poëtes nous fait trop voir, combien il eſt difficile de ſe défendre, peut-il être l'effet d'un *langage bizarre & effraïant*, comme on veut bien l'appeller ? La bizarrerie a-t-elle quelque choſe de ſi attrayant ? Ce qui effraïe eſt-il propre à ſéduire, & à inſpirer une envie ſecrette de l'imiter ?

M. de Cambrai apporte pour preuve de cette bizarrerie prétenduë, le ſoin qu'on a d'éviter dans la Proſe, la cadence des Vers, *tant elle eſt peu propre*, dit-il, *à flater l'oreille.*

C'eſt à peu près comme ſi pour prouver, que la Danſe eſt bizarre, on alleguoit le ſoin qu'on prend d'en éviter les mouvemens & les attitudes en marchant. Le meilleur Danſeur du monde paroîtroit ridicule, s'il obſervoit, dans ſa démarche ordinaire, la meſure & les inflexions qu'on auroit admirées dans ſa danſe. La Proſe & les Vers ont chacun une ſorte d'harmonie qui leur eſt propre. Si l'on évite dans la Proſe celle qui convient aux Vers, ce n'eſt pas qu'elle ne flatte l'oreille, mais c'eſt qu'elle ne la flatte pas, de la maniere qu'elle la doit flatter,

& qu'il eſt auſſi mal de parler Vers en Proſe, que de parler Proſe en Vers. La cadence du Vers loin d'avoir rien de bizarre ou de choquant, a au contraire quelque choſe de ſi naturel, que quand on compoſe dans un ſtile un peu élevé, c'eſt la premiere qui ſe preſente d'abord à l'eſprit; & de très habiles gens, faute d'être dans le trein de la Poëſie, en ont été la dupe, & ont laiſſé échaper bien des Hémiſtiches, & ſouvent des Vers entiers dans leur Proſe: C'eſt là qu'on peut dire, qu'elle laſſe, qu'elle *fatigue*, qu'elle *ennuïe*, parcequ'elle eſt hors de ſa place, & non pas dans les Vers, où elle doit ſe trouver.

J'ai dans la cauſe que je défens, un avantage qui en juſtifie la bonté; c'eſt que nos adverſaires en ſont réduits à ſe contredire dans les reproches qu'ils nous font. M. l'Abbé de Pons, par exemple, nous declare * qu'il y a quelque choſe dans les Vers qui le *fatigue* & qui *l'ennuie*. Mais un peu plus bas, il convient *que le Poëte nous plaît, quoique ſouvent il nous parle avec moins d'élegance que le Proſateur*. Comment

* Page 134.

ennuie-t-il, s'il plaît, & comment plaît-il, s'il ennuie 1 *Au retour importun de la rime, à la repetition des mêmes nombres dans chaque phraſe.* Enfin à l'uniformité perpetuelle qui regne dans les Vers.

J'aurois peut-être été embaraſſé à répondre à cette difficulté, & à juſtifier la verſification d'un ennui qu'on prétend qu'elle devroit cauſer, quoiqu'on convienne qu'elle ne le cauſe pas; ſi M. de Cambrai ne m'avoit fait appercevoir dans l'analiſe qu'il fait de la conſtruction de la phraſe Françoiſe, que la Proſe en notre Langue peche encore plus du côté de cette uniformité, que les Vers. En effet, que peut-on imaginer de plus ſimple & de plus uniforme que cette conſtruction 2? *On voit toûjours*, dit-il, *venir d'abord un nominatif ſubſtantif qui mene ſon adjectif comme par la main. Son verbe ne manque pas de marcher derriere, ſuivi d'un adverbe qui ne ſouffre rien entre deux, & le regime appelle auſſi-tôt un accuſatif qu'on ne peut deplacer. C'eſt ce qui exclut toute ſuſpenſion d'eſprit, toute attente, toute ſurpriſe, toute va-*

1. *Ibid.*
2 *Réflexions ſur la Rhétorique.*

rieté, & ſouvent toute magnifique cadence. Voilà la preuve que me fournit l'un de nos adverſaires, ſur l'uniformité conſtante & invariable de la conſtruction Françoiſe en Proſe. Mais ne ſe trouve-t-elle pas la même dans les Vers? Non, & c'eſt ſur quoi j'ai pour garant notre autre adverſaire M. l'Abbé de Pons. A l'égard *des conſtructions*, dit-il, *on accorde aux Poetes le droit de les varier un peu plus, que ne fait la Proſe.*

Nous voilà donc, de ſon aveu même, un peu plus au large de ce côté-là, que les *Proſateurs*, nous, qu'on dépeint comme des gens ſi contraints & ſi gênés dans leur marche. On s'eſt bien douté que les Poëtes ne manqueroient pas de s'en prévaloir, comme de raiſon; & c'eſt pour cela qu'on prend la précaution de les avertir charitablement, *de n'en point tirer de vanité*, car, ajoûte M. l'Abbé de Pons, *ce droit meme atteſte la miſere de leur Art*; & nous, nous ſoutenons qu'il en montre la richeſſe & la beauté. En quoi fait-on conſiſter cette miſere pretenduë de notre Art? En ce que pour ſubvenir à ſon beſoin,* *on a été forcé*

* *Ibid.*

de

de faire plier la regle Françoiſe qui veut qu'on ſoulage l'attention par une conſtruction aiſée, qui preſente à quelque choſe près, les idées dans leur ordre naturel. Et nous, nous pretendons, non pas qu'on a accordé aux Poëtes, car nous ſommes glorieux, & nous ne voulons avoir obligation à perſonne; mais qu'ils ſe ſont mis eux-mêmes & de leur propre autorité, en poſſeſſion d'un droit qui les ſauvoit de cette uniformité languiſſante, qui eſt excuſable dans la Proſe, mais qui nous a paru incompatible avec la grandeur & la majeſté des Vers; & c'eſt par cette heureuſe hardieſſe, digne de l'élevation de leur génie, qu'ils ſe ſont mis en état de produire *cette ſuſpenſion d'eſprit, cette attente, cette ſurpriſe, cette varieté & ces magnifiques cadences*, où ſelon M. de Cambrai, la Proſe ne peut atteindre.

S'il étoit vrai que ce droit ne fût accordé qu'à la miſere de notre Art, à titre de beſoin, & ſous le nom de licence, nous éviterions autant qu'il nous ſeroit poſſible, de nous en ſervir; & ſoigneux de cacher notre miſere, nous ne nous en ſervirions jamais qu'à la derniere extremité. Loin

de cela nous évitons au contraire la conſtruction naturelle de la Proſe, comme un écueïl, & nous regardons toute Poëſie où cette conſtruction eſt regulierement obſervée, plûtôt comme de la Proſe rimée, que comme des Vers.

Et pour ne point ſortir de l'exemple des Vers de M. de la Motte, cités par M. l'Abbé de Pons, où parlant des tréſors, il dit :

Du ſein de la terre entr'ouverte,
Chers inſtrumens de notre perte,
L'argent & l'or ſont arrachés ;
On les tire de ces abymes,
Où ſage & prévoyant nos crimes,
La nature les a cachés.

Il ne faut pas croire que ce ſoit la neceſſité de la meſure qui ait forcé M. de la Motte, à renvoyer ces mots : *l'argent & l'or*, au troiſiéme Vers, & celui-ci, *la nature*, au dernier, c'eſt-à-dire, tous deux à la fin de la phraſe, où ils ſe trouvent. Il lui étoit aiſé, s'il l'eût voulu, de les arranger, comme ils le ſont dans la verſion qu'en a faite en Proſe, M. l'Abbé de Pons ;

* mais alors ce n'eût été que de la Proſe rimée ; au lieu qu'ici ce ſont des Vers. Ces deux nominatifs qui ſont les objets dominans des deux phraſes, & comme les principaux perſonnages du tableau, étant renvoyés vers la fin, produiſent *cette ſuſpenſion*, qui ſoutient avec agrément l'attention de l'eſprit, & qui par-là le preſerve de cet ennui qu'on nous reproche à tort, & dont nos Vers ne ſe défendent qu'en évitant avec ſoin, l'allure de la Proſe.

Nous ſommes donc bien éloignés de croire, comme M. l'Abbé de Pons, que ſi nous ſuivions cette allure, *nos Vers n'en ſeroient que plus parfaits* ; nous ſommes perſuadés au contraire, qu'ils en ſeroient moins Vers, c'eſt-à-dire, moins ce qu'ils doivent être ; il ajoûte que quand il en *trouve une ſuite nombreuſe, dont les conſtructions pourroient être adoptées par la Proſe*,

* La Proſe, dit-il p. 139. ne ſe permettroit pas cette conſtruction ; voici comme elle parleroit....

L'argent & l'or chers inſtrumens de notre perte, ſont arrachés du ſein de la terre, on les tire de ces abîmes, où la nature ſage & prévoyante, les a cachés.

il applaudit au prodige. Je lui crie merci ſur cela, & je lui declare qu'en mon particulier, j'ai toujours tâché de faire des Vers qui fuſſent naturels; mais que quelqu'eſtime que je faſſe d'ailleurs de ſon jugement, & quelque paſſion que j'euſſe de meriter en toute autre choſe ſes applaudiſſemens, je ſerois très fâché de les meriter ſur cet article de verſification, adoptable par la Proſe.

Quelqu'agrément que la rime donne aux Vers, nous ne nous tiendrions pas aſſez diſtingués des *Proſateurs*, ſi nous n'en differions que par cet endroit, qu'on nous reproche encore comme une ſource d'ennui, par l'uniformité de ſa terminaiſon. S'il n'y avoit qu'une rime au monde, ou que le nombre en fut fort borné, le reproche ſeroit bien fondé; mais il y en a des milliers dans nôtre Langue, & quand on ſçait les varier, comme le font les bons Poëtes, en les choiſiſſant de ſons differens, loin que ces terminaiſons miſes comme en regard, fatiguent & ennuyent, elles ſoulagent au contraire & délaſſent agréablement le Lecteur. M. de Cambrai étoit d'avis qu'on nous mit un peu plus au large ſur cet ar-

ticle, mais à Dieu ne plaiſe, le Parnaſſe a plus beſoin d'être reformé en cela, que d'être mitigé; le Public y perdroit auſſi bien que nous, & une pareille indulgence ne ſerviroit qu'à multiplier les mauvais Poëtes, & à faire dégenerer les bons.

De tout ce que j'ai dit, il s'enſuit, que de quelque côté qu'on enviſage la conſtruction des Vers, il ne s'y trouve rien qui ne doive plaire, & qui ne plaiſe en effet. Auſſi nos adverſaires en conviennent-ils de bonne foi, & M. l'Abbé de Pons avoüe lui-même qu'*il eſt dans une illuſion la plus favorable à l'Art qu'il condamne, & qu'il eſt ſenſible aux graces des Vers.* Mais il declare en même-tems, que c'eſt une *illuſion*, qu'en cela même il eſt *dupe*, & qu'il a tort de s'y plaire. Quel triomphe pour la Poëſie, qu'un pareil aveu qu'elle arrâche de la plume de ſon ennemi, à qui elle plaît même malgré lui! Il appelle toute ſa raiſon au ſecours, pour ſe défendre de ce charme qu'il nomme *illuſion*, il en recherche la ſource; & au lieu de l'attribuer à l'élevation, à la magnificence, à la varieté, à la hardieſſe, au brillant, au merveilleux des tours, des

figures, des expreſſions, il aime mieux imaginer que ce charme ne vient que de l'habitude. Ce que je vois de conſtant dans tout ceci, c'eſt que les Vers plaiſent. Pourquoi plaiſent-ils ? C'eſt ſur quoi on devine plûtôt qu'on ne raiſonne. Tenons-nous en donc à ce qui eſt de certain, & recevons la ſatisfaction que nous donnent les Vers, ſans les aller chicaner mal-à-propos, ſur le plus ou le moins de droit qu'ils ont de nous en donner. Les gens d'eſprit ſont toûjours ingenieux à ſe tourmenter eux-mêmes. Ce n'eſt pas aſſez pour eux d'avoir dû plaiſir, ils veulent encore en avoir ſcientifiquement & dans les regles; il faut qu'ils creuſent juſqu'à ce qu'ils ayent pû démêler, pourquoi ils en ont. Hé, Meſſieurs, vous qui êtes ſi ennemis de la gêne & de la ſervitude des Vers, pourquoi vous en procurez-vous une inutile, même dans ce qui vous plaît. Jouiſſez, ſans tant ſubtiliſer, d'un plaiſir auſſi innocent, que celui que vous offre l'harmonie des Vers; & ſongez, que les plaiſirs de cette trempe ſont ſi rares & ſi précieux, que loin de chercher à en diminuer le nombre & à les effaroucher par des réflexions importunes, on doit encore travailler à les multiplier.

APOLOGIE
POUR LES SÇAVANS

Sur les vivacités & les impoliteſſes qui leur échapent dans leurs querelles.

JE ne tirerai point de vanité des éloges que M. l'Abbé de Pons veut bien donner à la moderation que j'ai gardée, * en défendant contre lui les droits de la Poëſie Françoiſe ; & quoique j'aie tout lieu de me loüer de la ſienne à mon égard, j'oſe dire que, ni lui, ni moi, n'en ſommes pas encore au point de nous tant applaudir là-deſſus. Juſqu'ici, il eſt vrai, tout s'eſt fait dans les regles de part & d'autre ; & la bienſéance n'a rien ſouffert du zéle que les parties ont eû pour la défenſe de leurs ſentimens ; mais nous ne faiſons que d'entrer en lice, & la querelle n'eſt pas encore aſſez échauffée entre nous, pour que nous ſoyons en

* *Oeuvres de M. l'Abbé de Pons, page 148.*

droit de nous prévaloir d'une retenuë, qui n'a pû être miſe à de grandes épreuves.

Il faudroit être de bien mauvaiſe humeur pour commencer par ſe quereller d'abord, & pour debuter par des invectives. C'eſt toûjours avec politeſſe qu'on entre en matiere : on a des égards reciproques dans les commencemens, on meſure les termes ; on ménage ſon adverſaire, on reſpecte même le Public, témoin & juge de ces ſortes de differens ; mais il eſt difficile d'avoir long-tems un ennemi en tête, ſans être tenté de le regarder un peu comme un ennemi. On ſe chagrine, on s'irrite dans le cours de la diſpute ; de l'oppoſition de ſentimens, on paſſe à l'averſion pour la perſonne ; & le moyen que l'amertume & le fiel, que l'eſprit fait gliſſer dans le cœur, n'influë enfin dans la plume, & ne ſe répande dans les écrits !

Il eſt vrai qu'on ne s'oublie pas tout d'un coup, & qu'on n'en vient pas d'abord aux derniers excès. Ce ne ſont dans les commencemens que de petits traits enveloppés & preſque imperceptibles ; mais qui, pour être plus déliés, ne s'en font que mieux ſentir. La

Riſpoſte

Ripoſte qui ne manque pas de ſuivre, & de renchérir ſur l'attaque, donne lieu à une réplique plus vive & plus piquante encore; le ton s'éleve peu à peu, & comme par dégrés, juſqu'à ce qu'enfin, ce qui ne paroiſſoit d'abord que badinage, dégenere en fureur; * & la diſpute ne finit point, qu'on n'en ſoit venu aux injures, & qu'on n'ait épuiſé tout ce que la Rhétorique fournit de figures plus aigres & plus violentes.

Je ſupplie les Sçavans, y compris les *Erudits*, qui peuvent ſe trouver dans le cas, de ne s'offenſer point de la comparaiſon que je vais faire; mais il me paroît qu'il y a beaucoup de conformité entre ce qui arrive dans leurs querelles, & ce qu'on voit arriver tous les jours dans celles des enfans. Ceux-ci en effet, quand ils joüent enſemble, y vont d'abord de la meilleure foi du monde, & ne penſent à rien moins qu'à ſe faire du mal. Mais comme les coups de main entrent d'ordinaire dans tous leurs jeux, on n'eſt pas long-tems ſans s'agacer, ſans s'eſcrimer: ce n'eſt

* *Donec jam ſanus aperta*
In rabiem verti cœpit jocus.
Hor. Ep. liv. 1. Ep. 1.

d'abord qu'en badinant & legerement; la main enſuite s'élevant par proportion, le coup qu'on rend eſt toûjours plus fort que celui qu'on a reçû : & de dégrés en dégrés la choſe devenant toûjours plus ſerieuſe, ce qui n'étoit qu'un jeu au commencement, aboutit enfin à une vraie batterie.

J'avoüe que ce n'eſt pas ſans quelque ſorte de confuſion, que j'ai fait cette remarque, qui ne me paroît que trop bien fondée. J'en ai honte pour les Sçavans, & je ne puis m'empêcher de dire, que s'ils étoient tentés de s'en faire accroire ſur leurs lumieres; pour peu qu'ils fiſſent de réflexion aux excès où ils ſe laiſſent aller dans leurs démêlés, ils y trouveroient bien de quoi s'humilier. A ne conſiderer que l'élevation de leur génie, l'étenduë de leurs connoiſſances, & la fécondité de leurs productions, on ſe ſent épris pour eux d'un certain ſentiment de vénération, qui nous les fait preſque enviſager, comme des gens formés d'un meilleur limon que nous, & d'une eſpece ſuperieure à la notre; mais une vetille de Grammaire, ou autre minutie pareille vient elle à les diviſer? On voit ces Génies ſublimes baiſſer tout

d'un coup ; ces hommes ſi grands, ſi reſpectables ſemblent râpetiſſer : L'aigreur & la colere les ramenent aux puérilités de l'enfance ; & de l'admiration qu'on avoit pour leurs talens, on paſſe bientôt à la compaſſion qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour leurs foibleſſes.

Je ne ſçai ſi le Public a ſur cela autant d'indulgence pour eux, que le prétend M. l'Abbé de Pons, & s'il eſt bien vrai qu'il les *ait diſpenſés* de tous *devoirs* de bienſéance, les uns envers les autres ; mais je doute qu'ils vouluſſent ſe prévaloir d'une diſpenſe qui leur eſt accordée à titre auſſi injurieux, que celle-ci. Car ce n'eſt, dit-on, *qu'à force d'excès qu'ils l'ont acquiſe*, & ſous nom de *Peuple feroce & indiſciplinable, qu'il faut abandonner par pitié à ſa dure impoliteſſe, à ſa groſſiere ruſticité.* S'il en alloit ainſi, un pareil Privilege ne leur ſeroit gueres honorable. Ne ſeroit-ce pas les mettre en quelque ſorte dans la même categorie que les Iroquois, les Hurons & les autres Barbares du Canada, dont on n'a pû adoucir la ferocité, & qu'on a été contraint de laiſſer dans la poſſeſſion où ils ſont de tout tems, de s'aſſom-

mer & de ſe manger les uns les autres dans les guerres qu'ils ſe font ? Etrange parallele pour des gens qui font profeſſion de cultiver des Sciences qu'on a toûjours regardées comme la ſource de l'humanité & de la politeſſe, & auſquelles on a ſpécialement par cette raiſon, donné le nom de Lettres humaines, *Humaniores Literæ.*

Que répondre à cela ? N'y auroit-il point quelque biais, quelque ouverture à laver d'un pareil reproche & les Sçavans & les *Erudits* leurs Confreres, qui qu'ils ſoient ; car j'avoüe ingénuement, que je ne ſuis pas encore bien au fait ſur le caractere diſtinctif de ces derniers. Nierons-nous que les uns & les autres tombent effectivement dans les excès qu'on leur reproche ? Je voudrois bien qu'il me fût permis de m'inſcrire en faux ſur cela ; mais ſi je le faiſois, tous les ſiécles, depuis les plus reculés juſqu'au nôtre, dépoſeroient contre moi, en dépoſant contr'eux, & j'ouvrirois à M. l'Abbé de Pons un beau champ pour la replique. Entreprendrai-je de les diſculper totalement à cet égard ? Ce ſeroit me rendre coupable moi-même ſans les juſtifier ; mais ſi je ne puis les excuſer en tout,

je puis du moins ameliorer leur cauſe, & faire retomber ſur d'autres, une partie du tort qu'on jette tout entier ſur eux.

Car on leur fait, ſelon moi, une double injuſtice. Premierement, en ce qu'on leur donne plus de tort qu'ils n'en ont en effet. Secondement, en ce qu'on les rend ſeuls reſponſables des excès qu'on leur reproche, & dont il y en a qui ſont peut être plus coupables qu'eux. C'eſt dans ces deux conſiderations que je renferme cette eſpece d'Apologie que je hazarde en leur faveur, par rapport à une licence ſur laquelle je ne les croi ni tout-à-fait excuſables, ni auſſi coupables qu'on les fait.

Qu'ils ayent tort de faire entrer de la paſſion dans des diſputes, où la raiſon devroit ſeule parler; c'eſt de quoi je ne puis, ni ne veux diſconvenir; les bons mots, les traits piquans, les ironies cachées, les applications malignes, les reproches indirects, & quelquefois formels, les apoſtrophes, les invectives, les injures; en un mot, tout ce qui ſent la ſatire perſonnelle, ne decide rien pour le fonds des choſes en matiere de Doc-

par rapport aux bienſéances. La cauſe que je traite eſt commune à tous les Sçavans en un point, qui eſt, que tous, tant Anciens que Modernes, ils ſe ſont plus ou moins émancipés dans leurs querelles, mais la faute n'eſt pas égale dans tous; & ce qui va paroître un paradoxe, c'eſt qu'en même tems que je reconnois que les Modernes ſont plus moderés que ne l'ont été les Anciens; je ſoutiens que les Anciens ſont encore plus excuſables que les Modernes dans leurs excès, ſi même les premiers ſont juſtement repréhenſibles; & je croi être bien fondé à en douter: car voici à quoi ſe réduit la juſtification des uns & des autres.

Je dis donc en premier lieu, que les Anciens qui ont uſé d'invectives, & qui ont employé la Satyre dans leurs querelles dogmatiques, n'ont rien fait en cela contre les regles de la bienſéance, entenduës comme elles le doivent être. Je dis en ſecond lieu, que les Modernes ſont excuſables d'avoir conſervé quelque teinture du ſtile des Anciens en ce genre, & qu'ils ſont même loüables d'en avoir adouci l'aigreur autant qu'ils l'ont fait.

Pour déterminer regulierement &

avec quelque ſorte de juſtice, ſi les Anciens ont peché contre la bienſéance, en ſe pouſſant à toute outrance les uns les autres dans leurs querelles, il faut ſçavoir, ſi la bienſéance, telle qu'elle étoit établie de leur tems, exigeoit d'eux plus de moderation qu'ils n'en ont gardé, & leur interdiſoit tout ce qui reſſentoit la paſſion dans leurs diſputes. Car ſi nous voulons juger les Anciens ſur nos uſages & les ramener à nos manieres, il n'y a preſque rien ſur quoi ils ne pûſſent nous condamner à leur tour. Il faut avoir, par raport à la différence des tems, la même équité qu'on a par raport à la différence des lieux : chaque tems a eû ſes uſages, comme chaque Païs a les ſiens, & nous ne ſommes pas plus en droit de condamner les Anciens ſur certains uſages contraires aux nôtres, que nous le ſommes de condamner les manieres des Orientaux, parce qu'elles ne ſont pas conformes à celles des Européens. Il s'agit donc de ſçavoir, non pas, ſi les emportemens des Anciens dans leurs querelles ſont contre les regles de la bienſéance de notre ſiécle, mais ſi elles ſont contre les regles de la bienſéance reçuë & établie dans le leur :

il s'agit de déterminer, non pas, s'ils auroient tort aujourd'hui, d'en uſer ſur cela auſſi librement qu'ils le faiſoient de leur tems, mais s'ils avoient tort alors de le faire, & je prétends qu'ils ne l'avoient pas. Pourquoi? Parce qu'ils n'étoient pas obligés d'avoir plus de retenuë & de moderation dans leurs querelles, que n'en faiſoient paroître dans leurs démêlés les plus grands Hommes de leur tems, les plus ſages, les plus graves, & les plus diſtingués d'ailleurs par leur naiſſance & leurs dignités. Or, on a preuve en main que de très-grands Perſonnages, & de la plus haute diſtinction en toute maniere, ont pouſſé les choſes en ce genre, dans des occaſions très-éclatantes, & devant des aſſemblées dignes de toutes ſortes d'égards, plus loin que ne l'a jamais fait le Sçavant le plus emporté, le plus furieux, & le plus atrabilaire, contre l'Antagoniſte le plus mépriſable & le plus vil.

En effet s'il y a jamais eu une Compagnie reſpectable & même auguſte, c'eſt ſans doute le Sénat Romain, ſurtout, tel qu'il étoit ſur les fins de la République, dans un tems où il comptoit entre ſes Membres un Pompée,

un Céſar, un Craſſus, un Caton, un Ciceron, un Luculle, & tant d'autres grands Sujets dont l'Hiſtoire nous a fait l'éloge. Cependant, de quel air ces Meſſieurs ſe traitoient-ils l'un l'autre dans leurs conteſtations, à la face même de ce Sénat ſi auguſte ? Je m'en raporte à la maniere dont Ciceron, perſonnage Conſulaire, & l'un des plus graves & des plus ſages Sénateurs de l'ancienne Rome, traita autrefois en plein Sénat le Conſulaire Piſon, qui d'un côté l'égaloit en dignité, & de l'autre l'emportoit infiniment ſur lui par l'éclat de ſa naiſſance. Certainement les termes qu'il emploie dans cette invective qui nous reſte de ſa façon, ne ſont rien moins que meſurés : il ne l'y apoſtrophe jamais que par les noms outrageans de * *Béte féroce*, de *Bête brute*, d'*Animal*, d'*Hebêté*, de *Stupide*, d'*Aſne*, d'*Extravagant*, de *Voleur*, de *Brigant*, de *Pendart*, de *Boureau*, de *Furie*; enfin de *ſale Bourbier*, & de *Charogne jettée à la Voirie*. Cet échantillon ſuffit pour donner idée du reſte

* *Bellua pecudis, in hoc animali, Vecors, tarditas ingenii, Aſine, Amens, Qui latrones, qui prædones? Furcifer, Carnifex, Furia, Cœnum, ejecto Cadavere.*

de la Piéce, dont il faudroit tranſcrire la plus grande partie, ſi on vouloit en raporter toutes les injures ; auſſi, ai-je été obligé de ſuprimer une partie même des Apoſtrophes, faute de les pouvoir bien rendre en nôtre Langue, qui n'eſt pas à beaucoup près ſi riche en injures que la Latine, ſur laquelle la Grecque l'emporte encore de beaucoup en ce genre.

Au reſte, ſi je ne cite ici que l'invective prononcée dans le Sénat contre Piſon, ce n'eſt pas par diſette de pareils exemples tirés de Ciceron. Ceux qui connoiſſent ſes Ouvrages, ſçavent que la ſeconde Philippique qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence, & qui fut prononcée en plein Sénat, en face même du fameux Marc-Antoine, actuellement Conſul, eſt encore toute autre choſe en fait d'outrages ſanglans, & que l'Orateur s'y livre ſans nul ménagement à tout ce que lui inſpire ſon indignation & ſa fureur.

Mais parce qu'on pourroit s'imaginer que ces ſortes d'excès étoient rares, je renvoie ſur cela le Lecteur aux Lettres de Ciceron, & en particulier à celles qui ſont adreſſées à Atticus, dont M. l'Abbé de Montgault nous a donné

une traduction excellente, qui peut ſervir de modele aux Traducteurs, comme les éclairciſſemens qu'il y a joint, en peuvent ſervir aux Commentateurs.

Dans ces Lettres où Ciceron rend compte à ſon ami de ce qui ſe paſſoit à Rome, & en particulier dans le Sénat, on verra les ſcénes que de graves Sénateurs y donnoient quelquefois à la Compagnie, en ſe reprochant fort librement l'un à l'autre, leurs defauts, leurs foibleſſes, leurs turpitudes, leur crapule, & les débauches les plus infâmes. Qu'on liſe ſeulement la quinziéme Lettre du premier livre, où Ciceron fait le détail d'une priſe qu'il avoit eûë avec Clodius dans le Sénat; & l'on ſera convaincu que ces Héros de l'ancienne Rome, & ces Maîtres de l'Univers ne ſe croyoient pas obligés entr'eux à de grandes meſures, ni par rapport à ceux qu'ils outrageoient ni par rapport au Sénat à qui on faiſoit eſſuyer de pareilles ſcénes.

On me dira que Ciceron avoit tort de traiter ſi indignement & devant une ſi auguſte Compagnie, Piſon, Antoine, Clodius, & tout autre Sénateur; qu'il oublioit en ce point ce qu'il devoit à leur rang, ce qu'il devoit à la

Majeſté du Sénat, & ce qu'il ſe devoit à lui-même. Tout cela eſt vrai dans le ſiſtême de politeſſe qui regne aujourd'hui ; mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi, dans ces tems-là on étoit auſſi ſcrupuleux ſur l'article, qu'on l'eſt à préſent : Or, c'eſt ce que je ne penſe pas, & voici ſur quoi je me fonde. Ciceron étoit non-ſeulement un homme d'un très-beau génie, & ce que nous apellons un très-bel Eſprit; mais il étoit encore homme de très-grand jugement, ſage, entendu, habile à prendre ſes avantages, & à ne point donner priſe ſur lui. Rompu comme il l'étoit dans les affaires, & inſtruit, par une longue expérience, de l'eſprit & des uſages du Sénat, il devoit mieux que perſonne, connoître les bienſéances de cette Compagnie, & il n'avoit garde dans une occaſion où il ſe propoſoit de rendre Piſon odieux à cet illuſtre Corps, d'employer des termes & des outrages dont il l'eût crû d'humeur à ſe formaliſer. C'eſt de quoi on ne pourra douter, ſi l'on fait attention aux ménagemens & aux égards infinis qu'il a dans ſes diſcours pour tous ceux que leur probité, leur autorité, leur mérite, leur crédit, ou leurs ſervices rendoient re-

commandables aux yeux du Public. Dans l'affaire de Murena, par exemple, où il avoit Caton contre lui, il ſe donne bien de garde de le traiter comme il auroit fait un Accuſateur du commun, & un Adverſaire moins accrédité; mais par un des traits les plus fins qu'il ait jamais mis en œuvre, il trouve moyen d'énerver l'autorité de ſon témoignage, en faiſant l'éloge de ſa vertu: & cela d'une maniere ſi enjouée, ſi délicate, mais en même-tems ſi obligeante & ſi flateuſe, que Caton lui-même, loin de s'en offenſer, ne pût s'empêcher de lui applaudir. C'étoit Caton qu'il reſpectoit en cela, & & non pas le Tribunal devant lequel il parloit; & il eſt conſtant que quand il s'abſtenoit d'invectives dures & violentes, c'étoit plus par ménagement pour le particulier, que par égard pour la bienſéance publique.

Que ſi ce que je viens de dire là-deſſus, n'étoit admis que ſur le pied de conjecture, & qu'on fût réſolu à ne point m'en tenir quitte, à moins d'une preuve plus préciſe & plus poſitive; je renvoirois encore une fois le Lecteur à la Lettre que j'ai citée ci-deſſus, où Ciceron fait mention de la

priſe qu'il eût avec Clodius, & où il paroît ſe ſçavoir ſi bon gré de l'avantage ſignalé qu'il eut en cette occaſion ſur ſon Adverſaire qu'il atterra, dit-il, par ſes reparties vives & piquantes, & que les huées du Senat acheverent de confondre, en lui fermant la bouche * *Magnis clamoribus afflictus conticuit, & concidit.* Voilà donc ce Senat ſi grave & ſi auguſte, qui applaudit & frape des mains en faveur d'un de ſes Membres, ſur ce qu'il en outrage un autre en ſa préſence, & l'outrage de la maniere la plus cruelle. Car que croit-on que renfermaſſent ces reparties ingénieuſes, dont Ciceron raporte avec tant de complaiſance quelques traits à ſon ami ? Rien moins que quelques petits reproches galans ſur l'Inceſte & ſur les déſordres les plus abominables & les plus affreux : Tout cela à la verité en termes couverts, mais pourtant aſſez intelligibles, pour que le Sénat pût applaudir avec connoiſſance de cauſe.

Or, ſupoſons que ce qui s'eſt paſſé autrefois dans le Sénat de Rome entre Ciceron d'une part, & Piſon, Antoine, ou Clodius de l'autre, ſe paſſe

* *Ep. ad Att. Lib* 1. *Ep.* 15.

aujourd'hui

aujourd'hui dans un de nos Parlemens entre deux de ſes Membres. Comment ſe recrieroit-on là-deſſus ? & quelles ſatisfactions ne ſe croiroit on pas en droit d'exiger pour la Majeſté de la Cour ſi indignement violée ? Le Parlement ſe trouveroit en cela bien plus lezé encore, que la perſonne même qui auroit été outragée. Il faut donc néceſſairement conclure, que les bienſéances ont fort changé de ce qu'elles étoient anciennement, & qu'on eſt aujourd'hui tout autrement délicat ſur cet article, qu'on ne l'étoit autrefois. C'eſt auſſi ce qui me fait paroître plus excuſables les Heros d'Homere dans les injures qu'ils ſe diſent à tout propos, & qu'on leur a tant reprochées. Car ſi on étoit encore ſi groſſier ſur ce Chapitre, du tems même de Ciceron, c'eſt-à-dire dans un ſiécle très-poli d'ailleurs ; combien devoit-on l'être davantage, tant de ſiécles auparavant, dans le tems d'Homere, c'eſt à dire dans le tems de la naiſſance de ces belles Lettres, qui ont poli la Grece.

Il eſt vrai que les Eſprits ſe ſont adoucis depuis, & que la colere, qu'on peut dire avoir été celle des Paſſions, qui s'eſt le moins civiliſée chez les An-

ciens, a bien perdu de ſa premiere férocité dans laſuite des tems. Que ſi néanmoins, les Sçavans en ont encore conſervé quelque teinture; j'oſe dire que le commerce qu'ils ſont obligés d'avoir avec les Anciens, & qu'ils ne ſçauroient acheter trop cher, les rend en quelque ſorte excuſables de ce côté-là. Il eſt naturel de prendre les manieres de ceux qu'on frequente; on ſe moule inſenſiblement ſur eux, ſans y prendre garde, à peu près comme on ſe hâle au grand air, ſans y faire réflexion; & plus on eſtime les gens, plus on s'étudie à les imiter, & à leur reſſembler juſque dans leurs défauts. Ciceron eſt ſans difficulté, pour la ſolidité & la délicateſſe des penſées, pour la fécondité & la richeſſe des expreſſions, le premier des Auteurs Latins; c'eſt celui de tous qu'on lit le plus, & qu'on doit le plus lire; & c'eſt, pour ainſi dire, le premier lait qu'aient ſuccé les Sçavans dans leur jeuneſſe. On tâche de prendre ſon ſtile, & d'en approcher le plus près qu'on peut; on s'y exerce, & on y apporte toute ſon application; rien n'eſt plus loüable en effet, car le ſtile de Ciceron eſt à mon gré le plus parfait qu'il y ait, & le plus propre à

former, non-ſeulement pour bien écrire en Latin, mais même pour bien écrire en François, par la netteté, l'ordre, l'arrangement, & la liaiſon naturelle, qu'il donne aux penſées. Que s'il arrive après cela, qu'il s'éleve quelque conteſtation entre les Doctes, & qu'on entre en diſpute, Sçavant contre Sçavant, comme Romains contre Romains: de qui empruntera-t-on plutôt des armes, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre, que de Ciceron, le modéle & le grand Maître en l'un & l'autre genre? On le conſulte donc, on le ſuit, on l'imite, on prend ſon ton & ſes expreſſions; & comme les reproches, les outrages, & les injures entrent pour quelque choſe dans le ſiſtême de ſon Eloquence, on ſe laiſſe aller ſans peine à les mettre en œuvre, ſur la foi d'un tel garant: on ſe raſſûre ſur ſes ſcrupules, & à l'exemple de ce jeune débauché de Terence, qui s'autoriſoit au crime par un Tableau licentieux de Jupiter, on s'autoriſe aux invectives par l'exemple de Ciceron, & on ſe dit à ſoi-même pour s'enhardir: quoi, je ſerois plus délicat & plus ſcrupuleux en matiére de bienſéance, que ne l'a été ce grand homme? Il a traité de ſtu-

pide, de bête brute, d'insensé, & de pis encore un personnage Consulaire ; & je ferai difficulté de traiter de visionnaire, & d'extravagant, un Ecrivain qui a l'audace de me contredire. * *Ego homuncio hoc non facerem* ! Dieu sçait après cela, comme on se donne carriere ! Les premiers qui ont fait la planche, se sont autorisés de Ciceron, & des autres Anciens dans leurs excès ; ceux qui ont suivi, ont eû de plus pour eux, l'exemple de ces premiers Imitateurs ; ainsi de siécle en siécle, & de Sçavans en Sçavans, cet usage s'est perpétué, & malgré les égards, & les ménagémens de politesse que le tems & le commerce civil ont introduit dans les mœurs, & par lesquels la bienséance s'est épurée chez les gens ignares & non lettrés ; les Sçavans se sont presque toujours maintenus à quelqnes façons & à quelques termes près, dans l'ancienne liberté d'attaquer & de se défendre à toute outrance. C'est ce qu'il est aisé de remarquer, surtout dans ceux qui ont écrit en Latin ; car je ne disconviens pas qu'il n'y ait eû du déchet de ce côté-là dans ceux qui ont écrit en Fran-

* Ter. Eunuch. Act. III. Sc. 4.

çois, Langue plus modeſte, plus retenuë, où les termes injurieux ſont plus rares, & ſonnent beaucoup plus mal, que dans la Langue Latine.

Je ſens fort bien ce que l'on peut m'objecter là-deſſus, & l'on ne manquera pas de dire, qu'il eſt étrange que des perſonnes à qui l'étude, la lecture, & les belles Lettres devroient avoir inſpiré cette humanité & cette douceur qui leur eſt propre, & qu'on prétend même qui eſt née dans leur ſein, ſe trouvent pourtant moins ſociables, moins traitables, d'un commerce plus épineux, d'une humeur plus difficile, plus farouche, & ſi je l'oſe dire, plus hargneuſe que le commun des hommes, & que les ignorans même. Mais peut-être en ſera-t-on moins ſurpris, ſi l'on fait attention au caractere d'indépendance attaché à la profeſſion de Sçavant, & ſur lequel je fonde en leur faveur un ſecond moyen de défenſe & d'Apologie : voici comment.

Qu'eſt-ce qui a policé les hommes dans les premiers tems, & qui, du fonds des bois où ils vivoient diſperſés, comme des bêtes féroces, les a raprochés les uns des autres, les a engagés à ſe réünir, à vivre enſemble,

& à convenir entr'eux de certaines loix ? Ce n'a été ni l'Eloquence, ni la Poëſie, ni la Muſique, à qui les Orateurs les Poëtes, les Muſiciens, chacun pour l'interêt & la gloire de ſon Art, ſans autre fondement, ont bien voulu en faire honneur ; ç'a été uniquement le beſoin reciproque qu'ils ont eû les uns des autres. C'eſt ce qui a formé les Villes dans les premiers tems, & c'eſt encore ce qui les maintient. Si les hommes ont des ménagemens & des égards entr'eux, c'eſt parce qu'ils ont actuellement, ou qu'ils prévoient qu'ils auront dans la ſuite beſoin les uns des autres. Ainſi leur politeſſe n'eſt fondée que ſur ces ſecours reciproques qu'ils attendent les uns des autres, & qui font que les plus grands même dépendent des plus petits : ſuprimez ces beſoins, vous ôtez la dépendance, & vous rompez par là toute liaiſon d'interêt, toute ſocieté, tout commerce, & par conſéquent tous égards, toute politeſſe, & toute bienſéance.

Or voilà la ſituation où ſe trouve les Sçavans, & ce qui fait en même-tems la nobleſſe de leur profeſſion. Ils n'ont beſoin de perſonne, ils ne relévent que de leur génie, & par-là ſont indépen-

ns. Un Marchand a beſoin d'un au-
Marchand pour faire aller ſon com-
rce, & il ne s'en cache pas : un Sça-
nt ne veut rien devoir à un autre Sça-
nt, il ſçait ſe paſſer de ſon ſecours,
urquoi le ménageroit-il ? Un Roi
obligé d'avoir des égards pour ſes
iſins, dont il peut craindre les for-
s., il faut même qu'il ait des atten-
ns pour ſes ſujets, dont il ſçait que
ſecours lui ſont néceſſaires & en
ix & en guerre. Un Sçavant ne craint
rſonne, & la plume à la main, du
nds de ſon cabinet, il fait la guerre
toute la Terre, toûjours également
êt pour l'offenſive, ou la deffenſive.
ns dépendre en rien de qui que ce
it, il trouve dans lui-même, dans la
rce de ſon eſprit, dans la richeſſe
ſes connoiſſances, dans l'étenduë
ſes lumieres, & dans les Livres de
Bibliotéque qu'il regarde comme
s troupes auxiliaires, tout ce qu'il
i faut pour attaquer, ou pour ſe dé-
ndre : & c'eſt ce qui le diſpenſe de
us ces égards & ces ménagemens,
ıxquels on a donné le nom de poli-
ſſe, pour relever la baſeſſe de leur
incipe, & colorer la honte de leur
rigine, qui eſt le beſoin & la dépen-
ance.

Je ne veux pas dire pour cela, que les Sçavans ſoient diſpenſés de toute politeſſe les uns envers les autres, ni même qu'il ſoit vrai qu'ils n'en ayent jamais; ce que je pretends, c'eſt qu'ils ſont plus excuſables que le reſte des hommes, quand ils en manquent; & que quand ils veulent bien faire tant, que d'en avoir, on doit leur en tenir plus compte qu'à d'autres, & parce que leur indépendance rend leur politeſſe bien plus déſintereſſée, & parce qu'il leur en coûte plus, par raport à leur ſenſibilité, qui me fournit encore un nouveau moyen de défenſe en leur faveur.

Il eſt ſûr qu'il n'y a point de ſenſibilité, qui égale celle d'un Sçavant qu'on attaque ſur ſes Ouvrages & ſur ſes ſentimens. C'eſt de quoi je pourrois aporter des preuves très-amples & très-déciſives, ſi cela étoit néceſſaire: mais je n'en fais grace au Lecteur, & à tous ayans cauſe; & je ſuis perſuadé qu'il y a bien des gens diſpoſés à m'en tenir quitte; ſenſibilité au reſte, d'autant plus pardonable, quelque vive qu'elle ſoit, que véritablement elle eſt fondée ſur le point d'honneur le plus délicat, qui eſt la gloire de l'eſprit. On n'a point honte d'être moins riche, ou

dans

dans un rang moins élevé qu'un autre, d'être moins bien partagé des autres avantages de la Nature ou de la Fortune; on céde ſur tout cela ſans répugnance, mais en fait d'eſprit, on ne veut céder à perſonne.

* *Qui velit ingenio cedere rarus erit.*

On paſſe même aſſez librement à quelques-uns la ſupériorité du côté de la Science, & de l'Erudition; on avouëra ſans peine, qu'ils ont plus lû, plus apris, & plus retenu que nous; mais qu'ils ayent plus d'eſprit, c'eſt un aveu que même, avec beaucoup d'humilité, on ne fait pas volontiers. Auſſi, eſt-il rare qu'on ſe faſſe juſtice là-deſſus. Chacun croit avoir pour le moins autant d'eſprit que ſon voiſin, & comme l'a dit fort ſpirituellement Madame Deſhoulieres.

Nul n'eſt content de ſa fortune,
Ni mécontent de ſon eſprit.

Or s'il y a gens au monde qui doivent être contens du leur, c'eſt ſans contredit les Sçavans. Comment donc pourroient-ils n'être pas ſenſibles, quand

* *Martialis. Liv. VIII. Ep.* 18. *ad Cirinum.*

on les attaque de ce côté-là? C'eſt ce qui fait leur gloire; on veut le leur diſputer, le leur arracher, c'eſt-à-dire, les deshonorer, & ils le ſouffriront tranquillement. Il faudroit pour cela qu'ils euſſent une vertu bien héroïque qu'on n'eſt pas en droit d'exiger d'eux. J'admire, pour moi, l'injuſtice du monde en ceci. On n'eſt point étonné de voir deux Parties acharnées l'une contre l'autre, ſe plaider à toute outrance dans le Bareau, & mêler la ſatyre perſonnelle dans leurs Factums, ſouvent pour un interêt très-médiocre; & l'on veut que des Sçavans apointés à faits contraires, & qui travaillent, chacun de leur côté, à ruiner de fond en comble le ſiſtême de ſon adverſe Partie, c'eſt-à-dire à anéantir tout le fruit de ſes lectures, de ſes études, & de ſes réflexions, combattent froidement & poliment l'un contre l'autre: qu'ils ſe diſent tour à tour avec douceur, avec honnêteté, avec politeſſe: qu'ils ont tort, qu'ils ſont dans l'illuſion, qu'ils y ont été toute leur vie, qu'au lieu de s'inſtruire ils n'ont fait que s'égarer, qu'après avoir bien lû, bien médité, bien écrit, leurs productions vont directement contre le ſens com-

mun. En verité cela n'eſt pas poſſible, auſſi cela n'arrive-t-il gueres. J'ai même remarqué que des perſonnes fort moderées d'ailleurs, & qui avoient dans le commerce ordinaire, non-ſeulement de l'humanité & de la politeſſe, mais même la douceur & la ſimplicité d'un enfant, devenoient tout autres, quand il s'agiſſoit de défendre leurs ſentimens & tel, qu'à l'entendre parler, on ne croiroit pas qui ſçût remuer l'eau, n'a pas plutôt la plume à la main, qu'il paroît un *ferragus* & un pourfendeur de Géans.

On accuſe aſſez communément les Poëtes d'être plus ſenſibles ſur leur réputation, & de prendre feu plus aiſément que les autres Sçavans. * *Genus irritabile vatum*. Je ne ſçai pas bien ſur quoi on fonde ce préjugé; car je ne vois pas que les autres ſoient moins délicats & moins vifs ſur le chapitre de leurs productions. Peut-être que comme les Poëtes ſe vengent d'ordinaire avec plus de vivacité & plus de ſel, & que ſouvent un Vers leur fait raiſon d'un volume entier décoché contr'eux; on a eû plus d'égard à l'éclat de la vengeance qu'à la force du reſſentiment, &

* *Horat. Lib. II Ep. 2.*

à l'effet prompt & éclatant, que produiſoit, dans eux la ſenſibilité, qu'à la ſenſibilité même. Il me ſemble qu'elle eſt à peu près égale dans tous les Auteurs de quelque eſpéce qu'ils ſoient, & dans quelques ſiécles qu'ils ſe ſoient rencontrés ; & ſi elle s'eſt moins émancipée dans le nôtre, comme je le ferai voir dans la ſuite, il ne faut pas croire pour cela qu'elle ſoit diminuée. Je la croi au contraire plus vive qu'elle n'a jamais été, & dans les regles elle le doit être, puiſqu'elle n'a peut-être jamais été miſe à de plus frequentes & de plus cruelles épreuves que depuis cinquante ou ſoixante ans. En quoi cela ? en ce qu'on n'a peut-être jamais plus écrit que depuis ce tems-là, & que dans la démangeaiſon naturelle qu'ont les Sçavans, de ſe contredire les uns les autres; on peut dire qu'où il y a plus de Sçavans, il y a auſſi plus de conteſtations & de diſputes.

A ce principe general qui de lui-même ne détermine pas plus un ſiécle que l'autre, & qui eſt égal & uniforme pour tous les tems, j'en ajoûterai un particulier, qui eſt propre de nôtre ſiécle. C'eſt cet eſprit de juſteſſe, d'ordre & de préciſion qui s'y eſt introduit, &

dont nous avons obligation à la Philoſophie moderne, comme l'a fort bien remarqué * M. l'Abbé Terraſſon. Je ne prétends point pour cela faire ici l'éloge de tout ce qui entre dans cette Philoſophie, ni en approuver toutes les opinions. Qu'elle ait tort ou raiſon, en tout, ou en partie, il eſt toujours conſtant qu'elle nous a rendu un ſervice ineſtimable, & dont l'utilité ſe ſera toûjours ſentir de plus en plus, en nous mettant en garde contre les préjugés, & en nous accoutumant à examiner tout ſur des régles fixes & ſûres, à développer nos idées, à raporter toutes choſes à leurs principes, & à ne nous rendre qu'à ce qui eſt ſi clairement & ſi ſenſiblement démontré, que la raiſon forcée par l'évidence, & ſubjuguée, pour ainſi dire par la vérité, ne puiſſe ſe défendre de céder.

Qu'eſt-il arrivé de-là ? C'eſt que la Critique mieux inſtruite & plus éclairée, eſt auſſi devenuë plus rigoureuſe & plus ſévére. Autrefois on ſe contentoit à peu de frais. Qu'on remonte cent ans, & moins même, au-deſſus de nous, on reconnoîtra que le gros des Ecrivains donnoit ſes premiers

* *Diſſert. Crit. ſur l'Iliade d'Homere, Préface.*

ſoins au brillant de l'expreſſion, & qu'il en faiſoit ſon capital; que c'étoit être éloquent, que de dire beaucoup de choſes, quelque inutiles qu'elles fuſſent au ſujet; que c'étoit être ſçavant, que d'entaſſer citations ſur citations, ſans nul beſoin, & par pure parade de Doctrine. Cela s'apelloit Erudition, on couroit après, & l'on jugeoit de la profondeur & de l'étenduë de la ſcience d'un Ecrivain au *prorata* du Latin, & du Grec, dont il bigaroit ſes Ecrits.

Mais depuis que l'Eſprit de Géometrie nous a rapelés au vrai, les choſes ont bien changé de face. On a exigé qu'en écrivant, la principale attention fut pour les choſes, ſans préjudice néanmoins de la clarté & de la régularité de l'élocution qui a auſſi ſes droits, mais qui ne doit être conſiderée qu'en ſecond; les mots étant faits pour exprimer les penſées, & non les penſées pour donner de l'emploi aux mots. Ainſi, quand il s'eſt trouvé des Ouvrages, qui péchoient par un de ces deux endroits, on a eû plus d'indulgence pour des irrégularités d'expreſſion qui pouvoient ſe réparer, & qui n'alteroient en rien le fond des choſes, que pour un manque de juſteſſe & de

ſolidité dans le raiſonnement, qu'on n'a point pardonné, parce qu'il étoit ſans remede. C'eſt ce qui a conſervé ou remis en honneur des Livres, quoique d'ailleurs d'un langage ſuranné, quand le fond s'en eſt trouvé bon, & c'eſt ce qui en a fait tomber en tout genre, une infinité d'autres qui faiſoient l'admiration du Public, il y a ſoixante ans, & qu'on ne lit plus aujourd'hui, parce qu'on n'y trouve rien de ſolide, & qu'on n'eſt plus d'humeur à ſe payer de l'harmonie vaine d'une Période, qui n'apprend rien. C'eſt pour cela encore que les Ouvrages des Anciens qui ont écrit ſenſément, n'ont rien perdu de leur prix dans les plus vieilles Traductions; tandis que les plus brillantes, avec le langage le plus noble & le plus fleuri, n'ont pû nous ſéduire, en faveur de ceux qui nous ont paru pécher dans l'eſſentiel.

On s'eſt donc mis à examiner les choſes de plus près, & ſi quelqu'un s'eſt échapé à avancer des opinions fauſſe, ou mal prouvées, il ne la plus fait impunément. Les Sçavans ne s'attaquoient gueres autrefois que par jalouſie de métier, ou par des raiſons d'interêt de Parti. Je ne diſconviens pas

que quelquefois il n'en arrive encore de même, mais cela eſt borné à certaines matiéres : hors de-là on n'attaque un Auteur, que parce qu'on croit que ſes principes ſont faux, ou qu'il les étend à des conſéquences qui n'en ſuivent pas. Le goût que la Philoſophie nous a donné pour le vrai, ſuffit dans ces rencontres pour animer notre zele. On ne veut point que le Public reſte dans l'erreur, & l'on n'épargne rien pour le détromper ; de-là, quelle foule de Contradicteurs ! Quelle ſévérité de critique ! & conſequemment quelles épreuves pour la ſenſibilité naturelle ! Mais ſi elle eſt plus ſouvent & plus vivement attaquée, elle l'eſt auſſi avec plus de ménagement & de modération, puiſqu'en même-tems que l'eſprit de Philoſophie a rendu la critique plus fréquente & plus ſévére, il là renduë auſſi plus ſage & plus moderée ; & quoiqu'il ſoit vrai de dire que l'eſprit de politeſſe qui ſe perfectionne, & s'épure tous les jours dans une Nation d'un caractere naturellement doux & humain, a beaucoup contribué à inſpirer de la retenuë & de la modération aux Sçavans même, j'oſe dire que l'eſprit de Philoſophie y a eu encore plus

de part. Car cet eſprit nous accoûtumant à chercher le vrai, à y tendre directement, & à regarder comme des inutilités, tout ce qui ne nous y mene pas, il écarte comme étranger, tout ce qui n'eſt pas raiſon, & par conſéquent toute ſatyre perſonnelle. Il nous fait entrevoir dans toute invective, un aveu ſecret d'impuiſſance de la part de celui qui s'en ſert, & qui eſt cenſé ne les employer que pour ſuppléer au défaut des raiſons qui lui manquent. Il ne va point chercher, ſi les preuves qu'allégue un adverſaire, viennent de ſon fonds où d'emprunt, mais il examine uniquement, ſi elles ſont concluantes de quelque part qu'elles viennent. Il ne s'attache point à réfuter pour chagriner, mais pour inſtruire en réfutant. Lorſqu'il arrive à un Auteur d'avancer des extravagances & des viſions, ce n'eſt point en le traitant de viſionnaire & d'extravagant, qu'on montre qu'il a tort. L'affaire de celui qui réfute, eſt de mettre le Public au fait; le Public inſtruit, ſçaura de lui-même donner aux opinions bien refutées, les qualifications qui leur conviennent.

Ce ſont-là les principes que donne en cette matiere la véritable Philoſo-

phie. Auſſi eſt-il vrai de dire, que depuis qu'elle s'eſt accréditée parmi nous, les Sçavans ont aporté dans leurs querelles plus de moderation qu'ils ne faiſoient autrefois ; je ne doute pas qu'à meſure, que cet eſprit prévaudra, la moderation n'aille toûjours en augmentant. Mais ſi malgré tout ce que j'ai dit pour excuſer les Sçavans, au moins en partie, on refuſoit encore de leur faire aucune grace, je ſerois du moins en droit d'exiger qu'on ne les accablât pas de tout le blâme. Quelque coupables qu'on les juge, j'oſe dire que ce ne ſont pas eux qui ont le plus de tort en tout ceci, comme j'eſpere le prouver dans la ſeconde partie de leur Apologie.

Je ne ſçai ſi les Sçavans me ſçauront tout le gré que j'aurois naturellement lieu de me promettre du zele avec lequel je prens en main leur défenſe ; mais comme il faut être déſintereſſé dans le bien qu'on fait, le plus ou le moins de reconnoiſſance de leur part n'altérera en rien l'inclination que je me ſens à leur rendre toute la juſtice qu'ils méritent ; & puiſque j'ai commencé à les défendre, il faut continuer de bonne grace, & donner à leur Apologie toute l'étenduë que demande l'im-

portance du ſujet, & toute la force dont il peut être ſuſceptible.

On les accuſe de manquer de modération dans leurs querelles ; j'ai fait voir en quoi on leur faiſoit injuſtice ſur ce point, mais je veux qu'ils ayent tort; qui eſt-ce qui les blâme ? C'eſt le Public : & moi je prétends que le Public n'eſt pas en droit de le faire : pourquoi? parce que c'eſt à ce Public même qui leur fait leur procès avec tant de hauteur & de ſévérité, qu'il faut imputer tout ce qu'on leur reproche, & qu'il eſt plus reſponſable qu'eux, de tous leurs excès.

La propoſition eſt hardie, je l'avouë, & il y a une ſorte de témérité & même d'inſolence à prendre le Public à parti auſſi hautement que je fais ; mais voici ce qui me ſauve : c'eſt à ſon propre Tribunal que je le cite, ce n'eſt que devant lui que je veux plaider contre lui-même ; & je me flatte qu'en faveur d'une déference ſi reſpectueuſe, & en même tems ſi honorable pour lui, il me paſſera ſans peine tout ce que la propoſition d'elle-même, pourroit avoir de choquant & d'irrégulier. Je le fais donc juge en ſa propre cauſe, & je compte aſſez ſur ſa droiture & ſur

ſon équité, pour être perſuadé qu'il ſe fera juſtice auſſi exactement qu'il a coûtume de la faire aux autres, & qu'il ſera le premier à ſe condamner, ſi on lui fait voir par de bonnes raiſons qu'il ſoit véritablement en faute. Or, c'eſt ce que j'entreprends de vérifier, & voici ſur quoi je me fonde.

Quand des Sçavans s'attaquent l'un l'autre dans des ouvrages qu'ils mettent en lumiere : je demande quelle eſt leur vûë ? car chacun d'eux a ſon but, & ſe propoſe une fin. Seroit-ce de détromper ſon Adverſaire, & de lui faire avouër qu'il a tort ? Un Sçavant peut bien avoir aſſez bonne opinion de la ſupériorité de ſon eſprit, & de la force de ſon raiſonnement, pour ſe flater qu'il fera connoître ſenſiblement à ſon Antagoniſte, qu'il eſt dans l'erreur : mais s'il eſpere le réduire à en convenir lui-même ; c'eſt ce me ſemble beaucoup préſumer de ſa docilité & de ſa droiture. Quelque détrompé qu'on ſoit dans le cœur, il en coûte trop à l'amour propre pour l'avouër : & quand il ſe trouveroit quelque exemple d'un aveu pareil, c'eſt quelque choſe de ſi héroïque, & par là même de ſi rare, que cela ne doit pas être tiré à conſéquence.

D'ailleurs, ſi l'on ne ſe propoſe point d'autre fin, à quoi bon rendre publique une conteſtation où il ne s'agit que de détromper un particulier ? Pourquoi étaler aux yeux de tout le monde la honte de ſon illuſion ? Pourquoi le couvrir d'une confuſion qu'on peut lui épargner en l'inſtruiſant tête à tête, ou par des écrits qui n'aillent qu'à lui ? Methode d'autant plus efficace pour ramener une eſprit à la verité, que l'orgueil naturel ſe ſent moins intereſſé dans un aveu ſecret de l'erreur où on a donné, & qu'il trouve dans la délicateſſe de ces ſortes de ménagemens, de quoi ſe relever de tout ce qu'un aveu pareil peut avoir d'humiliant.

On a donc quelque autre vuë, quand on donne au Public ces ſortes d'ouvrages ; & quelle peut être cette vûë, ſinon, de le rendre arbitre de la diſpute & de plaider à ſon Tribunal ? L'impreſſion des Livres tient lieu d'exploit dans la République litteraire ; & tout Auteur qui imprime contre un autre, eſt cenſé le citer devant le Tribunal du Public, pour s'y voir condamné & convaincu d'ignorance & d'erreur. On regarde de part & d'autre le Public, comme le Juge naturel de la conteſta-

tion, & l'Arbitre ſouverain qui doit en décider. On a donc de part & d'autre, égal interêt de le gagner, de lui plaire, de s'inſinuer dans ſon eſprit; & par conſéquent de prendre, en écrivant, le ſtile le plus convenable à ſon humeur, le plus conforme à ſon goût, & le plus capable de le flatter. Ainſi, lorſque des Sçavans s'attaquent par des invectives s'offenſent par des reproches, ſe déchirent par des médiſances; ils ſont à plaindre ſans doute d'en être réduits à une ſi étrange & ſi cruelle néceſſité; mais, eſt-ce à eux qu'il faut s'en prendre, & non pas plutôt au Public qui les y réduit & qui les y force, comme on le verra dans la ſuite.

Quand on donnoit autrefois à Rome de ces Fêtes ſanglantes, où trois, quatre & cinq cens hommes deſtinés à réjouir le Peuple Romain, aux dépens de leur vie, ſe maſſacroient cruellement les uns les autres; à qui croit-on qu'il fallut imputer l'horreur de cette boucherie, aux Gladiateurs qui s'eſtramaçonnoient ſans quartier, ou au Peuple en faveur de qui on donnoit ce divertiſſement barbare? C'étoit ſans doute quelque choſe de bien atroce & de bien inhumain qu'un pareil ſpectacle; mais y auroit-il eû de la raiſon de

le reprocher à ces pauvres & infortunés Gladiateurs ? & n'auroient ils pas été en droit de répondre : Helas ! c'eſt bien malgré nous que nous en venons à cette barbarie ; blâmez ce Peuple, au plaiſir & à la cruauté duquel on nous ſacrifie, mais pour nous, nous ſommes à plaindre & non à blâmer. Or, ce que ces Gladiateurs répondroient en cas pareil, les Sçavans ſont en droit de le répondre ſur le reproche qu'on leur fait, & de dire : ſi nous ſommes cruels les uns envers les autres, ſi nous nous pouſſons ſans ménagement dans nos querelles, ſi nous nous décrions, ſi nous nous déchirons impitoiablement, c'eſt le Public qui nous y contraint & qui nous en fait la loi. Nôtre grand interêt eſt de lui plaire, & nous n'employrions pas des moyens ſi violens pour y parvenir, ſi nous n'étions perſuadés qu'ils ſont de ſon goût.

Le Public ne manquera pas de réclamer là-contre, & de prétendre qu'on lui fait injure, en lui donnant un caractere ſi cruel & qui a même quelque choſe d'inhumain & de barbare. Surquoi je dirai d'abord, que, ſi je n'avois affaire qu'au Public d'autrefois, & que les Peuples d'aujourd'hui ref-

ſemblaſſent au Peuple Romain tel qu'il étoit dans les tems de la République & ſous les Empereurs Payens ; la queſtion ſeroit bientôt vuidée. Je rends juſtice autant que perſonne, au mérite & au caractere de ce fameux Peuple : mais plus j'étudie ſon hiſtoire, & plus je ſuis convaincu qu'il ne faut pas l'éplucher de trop près. La proſperité de ſes armes, l'éclat de ſes conquêtes, l'étenduë, & la durée de ſon Empire, ſa puiſſance, ſa magnificence, & même quelques vertus morales aux quelles la ſplendeur de la Nation a donné du luſtre, nous font une ſorte d'illuſion qui nous aveugle en ſa faveur. Parce qu'ils ont été grands en quelque choſe, on les croit parfaits en tout ; parce que quelques Romains ont été des Héros, on fait des Héros de tous les Romains, & l'on tient compte au moindre d'eux, des vertus qui ne ſe ſont trouvées que dans un petit nombre de ſes compatriotes, & qui même, n'y ont jamais été ſans grand mêlange. C'eſt tout ce que j'en inſinuërai quant à preſent, pour ne point entrer dans un détail qui me meneroit trop loin, & qui d'ailleurs, n'eſt point eſſentiel à mon ſujet ; mais je ne puis m'empêcher de dire

dire, que, quelque haute idée qu'on ait conçuë de ce grand Peuple, on ne doit point mettre la Pitié, la Compaſſion & l'Humanité, au nombre de ſes vertus, & qu'il n'y a peut-être jamais eû de Nation qui fût naturellement & de ſon fonds plus dure, plus impitoïable & plus cruelle; c'eſt ſurquoi (ſi l'on m'oblige d'en venir à la preuve) je promets de donner entiere ſatisfaction.

J'avouë que les mœurs ont fort changé à cet égard, & qu'ils ſont aujourd'hui tout autres qu'ils n'étoient autrefois. A meſure que le Chriſtianiſme a pris le deſſus, l'eſprit de douceur qu'il inſpire, a réprimé cette férocité barbare qui avoit ſa ſource dans la corruption de l'homme, & que la ſuperſtition payenne étoit plus propre à entretenir & à augmenter, qu'elle ne l'étoit à la diminuer & à l'adoucir. On n'a pû s'empêcher de prendre des ſentimens d'humanité & de compaſſion pour des hommes que la Religion nous a appris à regarder ſur le pied de freres. Mais comme entre les freres même, l'union n'eſt jamais ſi parfaite que l'interêt particulier & l'amour propre n'y apportent quelquefois de l'altération; auſſi, tout Chretiens, & tout freres que

nous ſommes, eſt-il reſté dans nos cœurs, je ne ſçai quel levain d'inimitié réciproque, que la Religion condamne, mais dont la nature à peine à ſe défaire; que la vertu peut combattre, mais qu'elle ne ſçauroit entiérement détruire. On répugne à voir répandre le ſang de ſon prochain; mais on eſt bien aiſe quelquefois de le voir humilié. Une révolution qui l'abîme, une diſgrace qui l'accable, excite nôtre compaſſion, émeût nôtre ſenſibilité; une mortification qui le pique, un accident qui dérange un peu ſes affaires, trouve nôtre cœur tout diſpoſé à le ſouffrir ſans murmure, & à n'en ſçavoir pas mauvais gré à la fortune. Enfin, nous ne demandons pas que les hommes périſſent; mais nous ne ſommes pas fâchés de les voir par quelque endroit au-deſſous de nous. Il n'y a donc point de cruauté dans notre cœur, mais qu'il n'y ait un fonds ſecret de malignité, c'eſt de quoi il eſt difficile de ne pas convenir. Or, ce fond de malignité me ſuffit pour imputer au Public, les emportemens des Sçavans dans leurs querelles, & pour le rendre reſponſable de toutes leurs impoliteſſes. Un Sçavant qui écrit contre un autre, veut gagner les ſuffrages du Public, ſpectateur &

arbitre du combat. Il veut lui plaire, & il ſçait que le meilleur moyen pour y parvenir, eſt de flatter ſa malignité. Et de qui tient-il cela ? du Public même ; de ce Public qui a horreur des combats où il y a du ſang répandu ; mais qui aime la vivacité dans ſes querelles, où la vie ne court point de riſque. Que deux hommes l'épée à la main ſe battent en déterminés, prêt chacun à percer ſon ennemi ; on tremble pour eux & l'on s'intereſſe à les ſéparer. Que deux femmes en viennent aux priſes ; qu'elles s'égratignent, qu'elles ſe décoëffent, c'eſt un paſſe-tems pour les ſpectateurs ; on frape des mains, & loin de les ſéparer, on ne ſonge qu'à les encourager & à les animer. Un inconnu fait-il une chûte dangereuſe ? les plus indifferens s'empreſſent pour le ſecourir. Que la chûte ſoit legere & ſans conſequence, notre premier mouvement nous porte à en rire. Qu'eſt-ce qui fait cela dans l'homme ? Un ſentiment d'amour propre & un retour de complaiſance ſur ſui-même, qui lui fait enviſager dans la diſgrace d'autrui, une foibleſſe ou une imprudence dont il ſe croit incapable ; car tout ris moqueur ſupoſe un ridicule dont on ſe croit exempt. Un

Boiteux ne rit pas d'un autre Boiteux, s'il ne le croit plus boiteux que lui. D'où il eſt naturel de conclure, que le ris renferme en même-tems & une ſorte de mépris pour celui qui en eſt l'objet, & une idée de ſupériorité qu'on croit avoir ſur celui dont on ſe moque; c'eſt-à-dire, que tout homme qui rit d'un autre, fait tout bas, ſon propre panegyrique, aux dépens de celui dont il rit; car, s'il y prend bien garde, il reconnoîtra qu'il ſe dit dans le cœur; je ne ferois pas cette faute, je ne donnerois pas dans ce ridicule, j'aurois évité cet écueïl, je me ſerois bien gardé de faire cette bevûë, de tomber dans cette imprudence; ainſi, je vaux mieux qu'un tel, au moins par cet endroit. Pourquoi les perſonnes d'un certain âge, ſont elles plus réſervées & plus retenuës à rire des foibleſſes & des petits accidens qui arrivent à autrui, que ne le ſont les jeunes gens! c'eſt que, comme il leur eſt arrivé ſouvent, ou du moins qu'ils ont remarqué qu'il étoit arrivé à d'autres, de donner dans des ridicules dont ils avoient ri auparavant, ils épargnent les autres par conſidération pour eux-mêmes. Cette indulgence dans eux eſt le fruit de leur expé-

rience & l'effet d'un amour propre, reflechi ſur lui-même. Les jeunes gens, au contraire, qui ne doutent de rien, & dans qui l'expérience n'a pû encore corriger la préſomption, ſont toûjours prêts à rire de tout, parce qu'ils ſe croient fort au-deſſus des foibleſſes dont ils ſe moquent. Il eſt vrai qu'eux & bien d'autres ſe trompent ſouvent dans leur calcul. Quand le Maître de Philoſophie, dans le Bourgeois Gentilhomme, fait de belles leçons de modération & de patience, au Maître à Danſer & au Tireur d'Armes qui ſe battoient, il ſe croit lui-même fort éloigné de tomber dans un pareil excès; mais, s'imagine-t-il être intereſſé dans la querelle? Adieu la Morale & les Reflexions; le Philoſophe ſe tait, & l'homme ſe bat. Il faut être dans l'occaſion, pour pouvoir juger de quoi on eſt capable. Mais, comme ordinairement on ne ſe rend gueres plus de juſtice, que ſe faiſoit ce Philoſophe, & que chacun en particulier, eſt toûjours fort diſpoſé à faire le procès à ſon prochain, & à rire de ſes foibleſſes, on peut établir comme un principe certain, que le meilleur moyen d'intereſſer le Public, eſt de flatter ſa malignité, &

par conſéquent de le réjouir aux dépens de nôtre Adverſaire : pourquoi cela ? Premierement, parce que c'eſt en quelque ſorte pour lui, un ennemi de moins, c'eſt un homme qu'on dégrade devant lui, & ſur lequel on ſemble lui donner une eſpéce de ſupériorité. Secondement, parce que celui qu'on humilie, eſt un Sçavant. Car, plus un homme eſt élevé au-deſſus des autres, ou par ſa naiſſance ou par ſa fortune, ou par ſes talens; plus on aime à le voir rabaiſſé. Le premier ſouhait de l'amour propre dans le cœur humain, eſt de l'emporter ſur tout le monde. Au défaut de cet avantage, nous ſouhaitons au moins que perſonne ne l'emporte ſur nous. Ainſi, tout homme qui, par quelque endroit que ce ſoit, ſe tire de pair d'avec les autres, devient d'abord l'objet de la jalouſie publique, & ſi l'on s'écoutoit, on lui demanderoit volontiers compte de ce qu'il a de plus que nous. De quel droit en effet, aura-t-il ou plus d'eſprit, ou plus d'érudition ? Encore faut-il remarquer qu'on pardonne plus aiſément aux Gens de Lettres, ce qui vient d'érudition, que ce qui vient d'eſprit: pourquoi ? Parce que ce qui vient d'érudition eſt en quel-

quelque maniere plus à notre portée, & nous donne moins le deſſous ; les Sçavans n'ont fait que moiſſonner dans un champ qui eſt ouvert à tout le monde, & où il n'a tenu, & il ne tient encore qu'à nous de recueillir, auſſi-bien qu'eux. Ils ont lû, & nous pouvons lire; ils ont tranſcrit, & nous pouvons tranſcrire. Cette réflexion les reconcilie avec nous ſur ce point, parce qu'elle ſemble les ramener au niveau de ce que nous ſommes. Mais ce qui vient de ſupériorité d'eſprit, ne s'excuſe pas de même ; on veut toûjours du mal à ceux qui nous priment de ce côté-là ; & comme ordinairement les Sçavans, s'ils n'ont plus d'eſprit que les autres, ont du moins l'eſprit plus cultivé, on leur ſçait mauvais gré en même tems, & de leur érudition & de leur eſprit : de ſorte que ſi on ne peut pas leur arracher ces avantages, & leur diſputer ces talens, on eſt bien aiſe du moins d'avoir d'ailleurs de quoi s'en dédommager, & de pouvoir regagner ſur eux, dans les défauts & les foibleſſes qu'ils ſe reprochent tour à tour, ce qu'ils ont de plus que nous, du côté de l'eſprit & des lumieres.

Ainſi quand deux Sçavans en vien-

nent aux mains, c'eſt une fête pour le Public, & un ſpectacle d'autant plus agréable, qu'il y trouve de quoi ſatisfaire ſa malignité, & par-là, de quoi flatter ſon amour propre. On ſe dit alors à ſoi-même : Je ne ſuis pas Sçavant, mais auſſi je ne ſuis pas Pédant ; & l'on trouve dans ce ridicule du Pédantiſme qu'on attache à la Science, non-ſeulement de quoi ſe conſoler de l'érudition qu'on n'a pas, mais encore de quoi ſe mettre au-deſſus de ceux qui l'ont acquiſe. Car, l'amour propre a ſa Logique, & ſes principes auſquels il ramene tout. Le premier de ces principes eſt de nous faire juger de toutes choſes par comparaiſon à nous mêmes, de ſorte que nous ne donnons la préférence ou le deſſous aux Profeſſions, aux Arts, aux Sciences, & à tout le reſte, que ſelon que nous nous ſentons plus ou moins de diſpoſition & de talent pour y réüſſir. Tout Art où nous réüſſiſſons, eſt toûjours le plus eſtimable ; tout Art où nous ne pouvous atteindre, eſt un Art vain & frivole. Je dis le même des Profeſſions différentes, & je pourrois étendre la maxime juſqu'aux inclinations, aux humeurs & aux tempéra-

mens

mens. C'eſt par-là que l'homme d'Epée dédaigne l'homme de Robe, & que l'homme deRobe neglige l'homme d'Epée; que l'Aſtrologue & le Géometre mépriſent le Poëte & l'Orateur, & & que réciproquement le Poëte & l'Orateur, qui ne ſe font guéres plus de quartier, quand ils ſe mé urent l'un l'autre, ne font pas grand cas de l'Aſtrologue ni du Géometre. Cependant, comme chaque Etat, comme chaque Art eſt toûjours eſtimable par lui-même, & qu'on ne peut pas nier, que l'Equité dans un Magiſtrat, la Valeur dans un Soldat, l'Erudition dans un homme de Lettres ne ſoient à priſer, & ne meritent une conſidération que notre amour propre, qui croit s'ôter à lui-même ce qu'il accorde à autrui, ne ſe laiſſe pas aiſément arracher, la malignité eſt venuë au ſecours, & nous a appris à enviſager les Arts & les Profeſſions qui ne nous plaiſent pas, ſous un ridicule accidentel qui y ait quelque raport. Ainſi, l'homme de Robe eſt devenu un Chicanneur, l'homme d'Epée un Breteur, l'homme de Lettres un Pédant. Le Sçavant eſt au-deſſus de nous par la Science, mais nous prétendons qu'il retombe au-deſſous, par

ſes foibleſſes. Le ridicule du Pédantiſme nous fait regagner ſur le Sçavant avec uſure, ce que le mérite de la Science nous faiſoit perdre avec lui. Nous ne nous contentons pas d'une ſimple compenſation qui nous remette tous au niveau, nous aſpirons à quelque choſe de plus: Sur quoi fondés? ſur un principe aſſez vrai, & que l'amour propre à grand ſoin de faire valoir, qui eſt, qu'il vaut mieux avoir une perfection de moins, & être exempt d'un foible; car il y a des genres de mérite que nous ne ſommes pas obligés d'avoir; mais il n'y a point de ſorte de ridicule, dont nous ne ſoyons obligés, autant qu'il nous eſt poſſible, de nous garantir.

Les Sçavans ſe font tort à eux-mêmes, je l'avouë, de donner cet avantage ſur eux au Public; mais dans la chaleur de la diſpute, on ne fait pas tant de réflexions. Chacun d'eux ne ſonge qu'à décréditer ſon Antagoniſte dans l'eſprit du Public, ſans ſonger qu'il lui donne lieu par-là, de lui rendre la pareille; & que le Public qui fait là le perſonnage du *Grippeminaut de la Fable de la Fontaine*, tire ſon profit des deux côtés, & ſe mocque de l'un & de l'autre.

Mais, je veux que les Scavans faſſent attention au préjudice qu'ils ſe cauſent mutuellement, en s'outrageant dans leurs querelles ; je veux qu'ils en ſoient perſuadés & convaincus : Quel parti leur reſte-t'il à prendre? Point d'autre que celui de ſe taire. Qui les empêche, direz-vous, d'écrire de part & d'autre avec modération, & d'expoſer leurs raiſons avec douceur & avec bienſéance? C'eſt le Public qui le leur défend. Comment le Public ! Eh ne blâme-t-il pas hautement tous les jours ces ſortes d'excès? Oui il les blâme de bouche & en apparence, mais réellement & de fait, il les ordonne & il les exige : en voici la preuve.

Un Sçavant qui met au jour un Ouvrage Polemique, a ſans doute envie que ſon Ouvrage ſoit lû. Ni lui ne ſe met en frais pour compoſer, ni le Libraire pour imprimer, que dans l'eſperance que le Livre ſera débité. Il y a quelque fois du mécompte ; mais quoiqu'il en arrive ; voilà du moins à quoi on viſe, & l'on peut dire que cette flateuſe eſperance eſt la cauſe premiere de tout ce qui s'imprime de Livres. Il faut donc ſur ce pied là que l'Ouvrage ſoit écrit de maniere à piquer la curioſité

du Public, qui n'a coûtume de l'acheter qu'autant qu'il le trouve à ſon goût. Or, je ſuppoſe qu'un Sçavant qui écrit contre un autre, le faſſe avec cet eſprit de modération & de douceur, avec ces ménagemens de bienſéance & de charité même, que tout le monde ſemble exiger, & que perſonne ne veut goûter. Qui eſt-ce qui lira ſon Ouvrage, * *Quis leget hæc?* Voilà le Livre à bas, le Libraire ruiné, & l'Auteur deshonoré. Mais le Livre eſt ſi bon! Il eſt écrit avec tant de ſolidité & de politeſſe! Les raiſonnemens en ſont juſtes, les réflexions ſenſées, l'élocution exacte; cela eſt vrai, mais il eſt froid. Je n'y trouve point de goût; c'eſt un potage de ſanté, que j'aprouve fort pour un malade, mais pour moi qui me porte bien, je veux quelque choſe de plus piquant, & qui reveille mon appetit; voilà ce qu'on repond, & le Livre demeure. Que l'Auteur ſe défaſſe de ſa moderation, & que, ſans rien changer, pour le fond, à ſon Ouvrage, il larde ſes raiſonnemens de quelques traits de Satyre, & répande un peu de malignité dans ſes réflexions, voilà le Livre qui

* *Perſ. Sat. I.*

reſſuſcite ; la preſſe y eſt ; on ſe l'arrache, les Editions s'en multiplient, & le Libraire dit ſur la foi du Public qui l'achete : Voilà un bon Livre. Il ſe fait deux Hiſtoires d'un grand Perſonnage ; toutes deux bien écrites, & par des Auteurs différens. L'un fait un Saint de ſon Héros, l'autre en fait un Politique. Le Saint va ſon chemin tout uniment ; le Politique fait fortune ; on loue le premier, & on lit le ſecond. D'où vient cette différence ? C'eſt que la malignité du cœur trouve mieux ſon compte avec le dernier qu'avec l'autre. Que conclure en tout cela ? Le voici. C'eſt que tout Auteur qui veut être lû (& ce n'eſt pas ſe méprendre, que de croire que tous le veulent) doit écrire d'une maniere qui intereſſe le Lecteur ; qu'il ne le peut faire dans ſes ouvrages Polemiques, qu'en flattant ſa malignité, & que rien n'eſt plus propre à la piquer, que les traits de Satire perſonnelle. J'aprouve donc, direz-vous, ce ſtile Satyrique ? A Dieu ne plaiſe, je le condamne au contraire, mais le Public l'exige. Il a tort j'en conviens, & c'eſt dans lui, un goût dépravé ; mais c'eſt ſon goût : Ne point chercher à le flatter, ſeroit beau-

coup plus dans les regles ; mais ce ne ſeroit pas le moyen d'être lû. Or, on n'écrit que dans cette vuë, & qui ne veut point être lû ne doit point écrire. Cette raiſon ſuffiroit donc toute ſeule, pour rendre le Public reſponſable de tous les excès qu'on blâme dans les Sçavans qui ſe font la guerre, mais, à cette premiere raiſon, tirée de la malignité du cœur de l'homme, j'en ajoute une ſeconde, fondée ſur l'imperfection de ſon eſprit, & ſur l'indolence, qui lui eſt naturelle.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on cherchât le vrai en tout. Chacun fait profeſſion de l'aimer & de s'y attacher ; mais, pour être en état de le diſcerner, il faut néceſſairement deux choſes. La premiere, qu'on ait aſſez d'intelligence & de pénétration pour le découvrir ; la ſeconde, qu'on ait aſſez de réſolution & de patience, pour ne point ſe laſſer dans cette recherche. Or, il arrive ordinairement que de tous ceux qui veulent juger d'une controverſe & d'une diſpute entre les Sçavans, la moitié manque de lumiere, & d'intelligence, & l'autre moitié manque de bonne volonté ou de loiſir. Les uns n'ont ni les principes, ni les talens qu'il faut pour entendre la matiere, les autres ne veu-

lent pas ſe donner la peine de l'étudier; enfin, ſoit incapacité, ſoit pareſſe, ils ſont preſque tous également hors d'état de porter leur jugement ſur une queſtion qu'ils n'entendent point; & cependant tous, comme Perrin Dandin, veulent juger. Il s'enſuit de-là, que le Public, non-ſeulement eſt aiſé à tromper, mais même qu'il veut bien être trompé; & par conſéquent, que quand on le prend pour juge d'une affaire, il n'eſt pas tant queſtion de l'inſtruire, que de le prevenir. Si les Sçavans dans leurs démêlés, avoient droit de ſe choiſir un Juge, je veux croire qu'ils auroient aſſez de bonne foi pour le prendre autant ennemi de toute ſurpriſe, qu'il en ſeroit incapable, mais ils n'ont point ſur cela de choix à faire : leur Juge naturel & néceſſaire, c'eſt le Public; ils ne peuvent, ni ne veulent même décliner ſa Juriſdiction. C'eſt à ſon Tribunal qu'ils portent leurs cauſes, c'eſt à ſa déciſion qu'ils ſoumettent leurs raiſons, c'eſt-à-dire à la déciſion d'un Juge qu'il n'eſt queſtion que d'ébloüir & de gagner. Ainſi, pour peu que la matiere ſoit obſcure, ou qu'elle demande de la diſcuſſion, ils fondent moins leurs eſperances ſur la ſolidité

de leurs raiſonnemens, & ſur la force de leurs preuves, que ſur l'agrement & le ſel qu'ils tâchent d'y répandre. L'importance n'eſt pas d'inſtruire le Juge, c'eſt de l'amuſer & de lui plaire. Il ne s'agit pas tant de prouver, que notre Adverſaire a tort, que de faire croire qu'il doit avoir tort, & de faire ſouhaiter qu'il l'ait effectivement, c'eſt-à-dire, de le rendre odieux & mépriſable. Or, rien n'eſt plus propre à produire cet effet, que les railleries, les reproches, la ſatyre & l'invective. Ce n'eſt donc pas le Sçavant qui a tort de les employer; mais le Public qui le met dans la néceſſité de le faire.

Entre les coûtumes particulieres de chaque Province, il y en a d'aſſez bizarres, & qui paroiſſent même oppoſées aux principes de l'Equité naturelle; de ſorte qu'un Avocat qui a à plaider une Cauſe dans tel ou tel Canton, ſe trouve obligé d'abandonner ſes principes, pour chercher des moyens de défenſe dans la bizarrerie de la coûtume. Eſt-ce ſa faute? Non. La coûtume eſt établie; c'eſt d'elle, toute bizarre qu'elle eſt, que les Juges empruntent leur juriſprudence, c'eſt à eux ſeuls, que l'Avocat a affaire, ce ſont

eux qu'il doit perſuader ; il doit donc ſe conformer à leurs idées, & leur parler un langage qu'ils entendent. Il en eſt de même du Sçavant, il a affaire à un Juge qui ſe conduit moins, par raiſon que par prévention ; c'eſt donc moins par des raiſonnemens ſolides, que par des préjugés artificieux, qu'il peut eſperer de le gagner. Il s'y attache ; il en fait ſon capital ; & en cela, il ne fait que ſuivre la Loi, & s'aſſervir à la néceſſité que le Public lui impoſe. Qu'on déclame tant qu'on voudra contre l'irrégularité de ce procédé ; c'eſt au Public qui l'exige, & non au Sçavant qui s'y conforme malgré lui, à en répondre.

Quand on a affaire à un homme en place, ſoit Magiſtrat, ſoit Miniſtre, ſoit Grand-Seigneur ; qu'on a à lui demander juſtice, ou qu'on en attend quelque grace ; quel eſt nôtre premier ſoin ? C'eſt de nous informer par où il eſt acceſſible, & de ſçavoir qui le gouverne. Le Sçavant recherche la faveur du Public, à qui il demande juſtice contre ſon Adverſaire. Son premier ſoin doit donc être, de ſçavoir qui le gouverne. Or qu'eſt-ce qui gouverne le Public ? C'eſt la prévention. Cela a

leve dans ſon eſprit, & décrédite d'abord le raport qu'on lui fait. 1. *Nazareth*, dit-il, *en peut-il venir quelque choſe de bon* ! Nous voyons tous les jours, que les Conditions differentes, les Profeſſions, les Arts, les Sciences, même le Corps particulier dans chaque Republique, ſont ſoumis à certains préjugés generaux, qui réglent le plus ou moins d'eſtime qu'on doit accorder aux Particuliers. Voilà deux hommes que je n'avois jamais vûs; ſi je veux m'en tenir à la premiere impreſſion que forme dans moi le préjugé, ce ſera pêut-être la couleur ou la forme de l'habit qui me fera donner la préférence à l'un au préjudice de l'autre. Ce qui nous paroît vulgaire & trivial dans un homme du commun, nous paroît plein de ſel dans la bouche d'un homme de condition. La naiſſance, le rang, la réputation, le ton même de celui qui parle, entre toûjours pour beaucoup, dans le jugement que nous portons de ce qu'il dit; enfin, comme l'a remarqué l'Auteur de la Recherche de la Vérité. 2. » Si un homme eſt aſſez heureux » pour plaire, ou pour être eſtimé, il

1 *Ibid.*
2 *L. 1. Ch. 18.*

» aura raiſon dans tout ce qu'il avance-
» ra ; & il n'y aura pas juſqu'à ſon colet
» & à ſes manchettes, qui ne prouvent
» quelque choſe. »

Je ſçais que l'homme ſage apelle toûjours de cette premiere ſurpriſe, & qu'il eſt même en garde contre elle ; mais l'homme ſage ne fait pas le grand nombre. La Philoſophie de ce qu'on apelle le Pubic, eſt une Logique abregée & réduite à un petit nombre de principes vagues & ſuperficiels. Si vous voulez avoir ſon ſuffrage, il faut ramener votre cauſe à ces ſortes de principes qui l'exemptent d'une diſcuſſion onereuſe, à laquelle il ne ſe prête pas volontiers. Etudiez-vous plûtôt à lui plaire qu'à le convaincre, vous le convaincrez infailliblement en lui plaiſant.

C'eſt pour cela qu'on regarde comme un point capital dans toutes les conteſtations, de mettre les Rieurs de ſon côté. La Raiſon a beau être pour vous ; ſi les Rieurs ſont contre, vous avez le deſſous, & cela, en quelque matiére que ce ſoit, & même dans les plus graves. Des Sçavans étoient aux priſes avec d'autres : des deux côtés on mettoit en œuvre toute la ſubtilité

de la Dialectique, toute la force du raiſonnement ; le Public ouvroit de grands yeux & ne diſoit mot. Vous vous y prenez mal, dit à l'un des deux partis, un homme ſenſé qui connoiſſoit le terrain ; laiſſez-moi-là tout ce fatras d'érudition & ces ſubtilités quint-eſſenciées, où le Public ne voit goute & dont il n'a que faire. Faites diverſion, prenez des matieres qui ſoient à ſa portée ; attachez vous, en les traitant, plûtôt à la gayeté, qu'à la ſolidité ; du ſel, de la legereté, de la naiveté, de l'enjouëment ; voilà ce qu'il lui faut. On aura beau vous relever ſur le fond des choſes ; ſi l'on ne l'emporte ſur vous par l'agrement, on ne gagnera rien ; le Public ne veut pas étudier, il veut ſe réjouir ; travaillez ſur ce principe, on le fit & on s'en trouva bien.

Il eſt ſi vrai que le Public ne ſe mene que par les préjugés, & que dans tous les ſiécles & chez toutes les Nations, il ne s'eſt jamais gouverné autrement ; que toute la Rhetorique n'eſt fondée que ſur ce principe. En effet, retranchez de cet Art, tout ce qui ne va qu'à ſéduire le cœur, vous le réduirez à une pure Dialecti-

:. 1. Ariſtote n'eſt pas, à la verité, :t-à-fait de ce ſentiment, & regar- ıt la partie qui touche les preuves, nme la plus eſſentielle de la Rhe- ›rique, il blâme les Rheteurs qui nt précedé, de ne s'être preſque athés qu'à celle qui touche les mœurs les paſſions, dont il ne fait que l'acſoire. Mais, quelque venération que ie pour ce grand Philoſophe, je le ntredirai ici d'autant plus librement, 'il eſt en quelque ſorte Moderne à gard de ceux qu'il blâme & que je fends; & que d'ailleurs il me four- : lui-même de quoi le refuter. Car, rquoi appuye-t-il ſon ſentiment? *Sur que*, dit-il, 2. *les Paſſions ne ſont int du fait de l'Orateur, mais regarnt le Juge..... qu'il ne faut pas le rvertir, ni le porter à la compaſſion, à la colere..... & que l'emploi de lui qui plaide, eſt de montrer ſimpleent, que la choſe eſt, ou qu'elle eſt pas.* S'il ne faut que cela pour plaiır, les Rheteurs peuvent fermer leurs coles. J'avouë qu'il ſeroit mieux de : point exciter de Paſſions dans le eur du Juge; mais il ne s'agit pas

1 *Rhet. d'Ariſt. L I. Ch. I.*
2. *Ibid.*

ici de ſçavoir, ſi cela eſt permis ou non dans la bonne Morale, mais de déterminer, à quel Art il appartient de produire cet effet : Or, * il eſt clair que c'eſt à la ſeule Rhetorique, comme Ariſtote en convient lui-même ; & c'eſt juſtement parce que ces Paſſions regardent le Juge, qu'elles ſont du fait de l'Orateur, qui n'a d'autre but que de perſuader le Juge à qui il parle. Mais, que cette partie ſoit ou non, la plus eſſentielle, il eſt toûjours certain qu'il la regarde lui-même, comme ſi importante, que c'eſt celle qu'il ſemble avoir traitée avec le plus de ſoin, & qu'elle fait un des plus beaux morceaux de ſa Rhétorique, c'eſt-à-dire, d'un des plus excellens Ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité.

On peut donc regarder la Rhétorique, comme toute fondée ſur les préjugés ; de ſorte qu'à la bien définir, c'eſt l'Art de tromper les hommes, puiſqu'elle enſeigne à ſéduire leur raiſon, au préjudice de la Juſtice & de la vérité. Comment cela ſe fait-il ? En profitant de leurs préjugés, en excitant leurs paſſions, en les portant à la co-

* *Ibid. L. 2. Ch. 1.*

lere

lere, à l'indignation, à la pitié; à la crainte, ſelon que la cauſe le demande; c'eſt pour cela que les Rheteurs traitent ſi au long, non ſeulement des paſſions, mais encore de ce qu'ils appellent Lieux communs. En effet, qu'eſt-ce que ces Lieux communs? Rien autre choſe, que certains préjugés généraux, où l'Auditeur ſe laiſſe enveloper, comme dans des filets. Or puiſque les hommes ſont faits de la ſorte; puiſqu'il eſt ſi aiſé de les ſéduire, & de les tourner où on veut; puiſqu'ils veulent même être trompés, & que la Rhétorique n'eſt fondée que ſur leurs préventions & leur foibleſſe; les Sçavans ont-ils tort de profiter de cette diſpoſition, de travailler chacun de leur côté, à décréditer leur Adverſaire dans l'eſprit du Public, & d'employer pour cela les reproches, les injures, l'ironie, la ſatyre, & tout ce que l'Art fournit de figures plus malignes & plus offenſantes? Dès qu'on s'apperçevra que le Public n'en ſera plus la dupe, les Sçavans ceſſeront de les mettre en uſage; mais tant qu'il ſe laiſſera conduire par des préjugés, & qu'il ne décidera que par paſſion, les Sçavans ſeront en droit de ſe croi-

re légitimement diſpenſés dans leurs diſputes, d'une modération non ſeulement inutile, mais même ruineuſe à l'interêt de leur cauſe.

Il eſt donc tems, me dira-t-on, que les Auteurs adouciſſent leur ſtile, & qu'en écrivant l'un contre l'autre, ils ſe conforment à ces uſages de bienſéance, que la politeſſe a introduit dans nos mœurs. Le Public s'eſt réformé ſur ce point, il faut donc que les Sçavans ſe reforment à leur tour, s'ils veulent lui plaire. Les emportemens & les invectives ne ſont plus de ſon goût, même dans la plus juſte querelle; ils doivent donc s'en défaire.

Voilà un Entymême bien preſſant, & auquel on ne peut s'empêcher de ſe rendre, ſi l'antécédent en eſt auſſi vrai qu'on le ſupoſe; c'eſt-à-dire, s'il eſt conſtant que le Public ait changé de goût ſur cet article, & qu'il exige abſolument de la moderation dans les Sçavans. Je ſens bien que je ſuis moi-même d'autant moins en droit de conteſter ſur cette ſuppoſition, que je parois en convenir dans la premiere partie de cette Apologie. Peut-être, cependant, qu'à force d'entendre débiter cette maxime, je me la ſuis perſuadée

comme les autres, & que j'ai été en cela la dupe du préjugé. Je vois bien qu'aujourd'hui, on ne donne pas tout-à-fait dans les mêmes excès où l'on donnoit autrefois ; mais je ſens bien auſſi, que la moderation n'eſt pas encore venuë au point que l'on pretend. Le Public ne veut pas à la vérité qu'on outre le reſſentiment ; mais il ne me paroît pas auſſi s'accommoder d'une politeſſe trop circonſpecte ; & il me ſemble que ceux qui écrivent encore aujourd'hui ſur des matiéres conteſtées, penſent ſur cela comme moi. Car ces Auteurs, qui ſans doute veulent plaire au Public, n'inſinuëroient pas dans leurs Ouvrages, des traits de Satyre contre leurs Adverſaires, s'ils croioient que cette liberté ne dût pas être approuvée. Cependant, qu'on examine de près le Livre le plus moderé, & le plus meſuré, en matiére Polémique, je ſuis perſuadé qu'on en lira pas quatre pages, l'une portant l'autre, qu'on n'y trouve quelque trait, non eſſentiel à la cauſe, que l'Averſaire voudroit qu'il n'y fût pas. Or, tout trait de cette nature, eſt un trait malin ; car ce n'eſt pas à celui qui porte le coup, à juger de ſon effet ; mais à celui qui le re-

çoit. C'eſt ſur lui que le coup tombe, il ſent mieux que perſonne, s'il le bleſſe, & à quel point il le bleſſe ; c'eſt-à-dire, qu'il en connoît mieux que perſonne, toute la malignité. Il y a donc quelque myſtere caché là-deſſous, & il faut que le Public ne ſoit pas bien d'accord avec lui-même. Car, *s'il* déſaprouve la Satyre entre des gens qui conteſtent ſur des points de Doctrine, d'où vient par ſon empreſſement à avoir ces ſortes de Livres, donne-t-il lieu de croire que ce ſtile ne lui déplaît pas ? Il blâme l'Ouvrage, il eſt vrai, mais il l'achete & plus cher peut-être qu'il ne feroit, ſi le ſtile en étoit plus meſuré ; il parle d'une maniere & il agit d'une autre : à quoi attribuer cette duplicité de conduite ? En voici la ſource, ſi je ne me trompe. C'eſt que le Public à deux choſes oppoſées à accorder enſemble ; ſa paſſion & ſon honneur, ſa malignité, & la bienſéance. La Satyre lui plaît, mais il a honte de l'avoüer ; il la condamne donc par bienſéance, tandis que par malignité il en profite.

Ce principe me paroît d'autant plus vrai, que les Sçavans s'y conforment en écrivant, & que leur conduite, dans

les conteſtations qu'ils ont enſemble, le ſuppoſe néceſſairement. Car, s'ils gardent plus de meſures qu'on en gardoit autrefois, il ne faut pas croire qu'ils ſoient moins jaloux de leur reputation, moins vifs ſur leurs interêts, & moins déterminés à pouſſer leurs Adverſaires, qu'on ne l'étoit du tems de nos ancêtres. On peut au contraire ſuppoſer que les Sçavans d'aujourd'hui, quand ils ſont en querelles, ſe veulent autant de mal, que ceux du tems paſſé. La ſenſibilité, comme je l'ai fait voir dans ma premiere partie, eſt non-ſeulement auſſi grande, mais même plus vive à cet égard, qu'elle ne l'a jamais été. D'où vient donc a-t-on baiſſé le ton? D'où vient l'Aigreur & la Colere ne parlent-elles plus le même langage? C'eſt qu'on a ſenti le foible du Public, qui vouloit pouvoir ſe divertir aux dépens d'autrui, ſans en avoir l'odieux. Il a donc fallu le ſauver du blâme, en flatant ſa malignité, lui procurer du plaiſir, ſans qu'il entrât dans les frais; c'eſt-à-dire, qu'il a fallu rafiner la Satyre, uſer d'envelopes, & faire ſourdement, ce qu'on faiſoit autrefois tête levée. De là eſt venu l'uſage de la ſatyre indirecte, & tous les

autres détours qu'on met en œuvre, pour dire équivalament en termes radoucis, ce qu'on n'oſe plus dire ouvertement & en termes formels. On ne fait plus directement des reproches injurieux ; mais on fait paſſer en preuves le fond du reproche, & quand on a bien établi le principe, on préſume aſſez favorablement de la pénétration du Lecteur pour croire, qu'il demêlera bien de lui-même, tout ce qu'une conſéquence néceſſaire renferme d'injurieux. Souvent les traits les plus piquans, ſont couverts de fleurs, & ſous les louanges les plus flatteuſes, on ſent la pointe de la Satire.

* *Sono accuſe, e Paion Lodi.*

Il y a même quelque choſe, dans cet uſage, qui flatte également & l'Auteur & le Lecteur ; car, de traiter ſon Adverſaire d'Ignorant, d'Impoſteur, de Préſomptueux, cela eſt aiſé, & il ne faut, ni grand génie à l'Auteur, pour trouver ces termes, ni grande pénétration au Lecteur pour ſentir tout ce qu'ils ſignifient ; au lieu que quand la choſe ſe dit figurement, & ſous des termes deguiſés, ils ſe ſçavent tous

* *Hierus. Liberata. Cant. II. Str. 58.*

deux bon gré ; l'Auteur, d'avoir ſçû faire paſſer tout ſon venin ſous des expreſſions mitigées ; le Lecteur, d'en avoir penetré toute la malignité, au travers même de la politeſſe des expreſſions.

Je croi qu'on peut conclure de-là, qu'à bien apprecier les choſes, l'avantage que nous prétendons avoir ſur les Anciens, du côté de la politeſſe, a plus d'apparence que de réalité, & qu'en fait d'animoſité & de reſſentiment, nous ne leur en devons guéres. Car, qu'importe que les termes ſoient plus meſurés, ſi dans le fond, ils produiſent le même effet. Nous uſons, il eſt vrai, d'un langage plus poli ; mais, nous comptons bien que le Lecteur ſentira dans ce que nous diſons, tout ce que nous voulons dire, & lui de ſon côté ne s'y méprend guéres. Ce ſont comme des jettons qu'on fait valoir autant qu'on veut, ſelon la convention que les joueurs font entr'eux ; il ſemble qu'il y ait un Traité ſécret entre les Sçavans & le Public, dans lequel on ſoit convenu de part & d'autre, pour le bien commun, que le Sçavant n'uſeroit que de termes moderés, & que

le Public entendroit ſous ce langage, tout ce que les expreſſions les plus violentes pourroient ſignifier. C'eſt une eſpéce de chifre établi entr'eux. Ainſi, quand un Sçavant dit à un autre, que peut-être, il n'auroit pas avancé telle Propoſition, *s'il avoit fait reflexion*, &c. cela réduit à ſa juſte valeur, ſignifie : *s'il avoit eu du jugement.* Un autre inſinuëra poliment, que ſon Adverſaire *n'a pas tout-à-fait compris le véritable ſens de tel terme d'un Auteur, quand il lui fait dire*, &c. Cela eſt honnête, mais dans le fond, autant vaudroit dire que l'Adverſaire eſt un ignorant, & le Lecteur qui ne s'y trompe pas, l'entend de la ſorte. Il y a trois cens ans qu'un homme étoit auſſi riche, & faiſoit autant avec un écu, qu'on fait aujourd'hui avec quarante ; auſſi les Sçavans font autant aujourd'hui avec un langage compaſſé, qu'on faiſoit il y a trois cens ans, avec les termes les plus violens & les plus odieux.

Il y a donc encore beaucoup à dire, que nôtre Politeſſe prétenduë en ſoit au point où on le croit, & quoique les dehors ſoient aſſez civils aujourd'hui dans le commerce de la vie ; cependant,

dant, je ne puis diſſimuler qu'il y a de certains, traits de ruſticité, qui échapent aſſez communément à des perſonnes d'ailleurs très-polies, & que je ne ſçai comment excuſer. Il ſemble que quand il s'agit de certaines Profeſſions, ou de certains corps, on ſe croïe diſpenſé de tout ménagement de bienſéance. Qu'on diſe à un homme de Guerre, que les gens de ſon Métier ſont des Brutaux, il s'en offenſera, ſans doute, & tout le monde conviendra, qu'il a raiſon de s'en offenſer. Qu'on diſe en face à un Medecin, contre ſa Profeſſion, tout ce que Moliere en a dit ſur le Théatre, cela ne paſſe que pour gentilleſſe, & le Médecin, s'il s'en formaliſe, eſt un bouru; il me paroît cependant qu'il a autant de droit d'être jaloux de l'honneur de ſon Corps, qu'un homme de Guerre en a de s'intereſſer à la gloire de ſa Profeſſion, & qu'il y a autant de groſſierté à attaquer l'un par cet endroit, qu'il y en auroit à attaquer l'autre. Je ſuprime d'autres exemples encore plus forts que je pourrois raporter, & qui me paroiſſent toûjours nouveaux, toutes les fois que j'en ſuis témoin; c'eſt ce qui m'eſt

arrivé ſouvent, ſans que j'aie encore pû m'y accoûtumer. Si le Public veut que les Sçavans réforment leur ſtile, il faut qu'il réforme lui-même ſon goût, & qu'en certaines choſes il leur montre l'exemple; du moins reconnoîtra-t-il, qu'il a plus d'interêt qu'il ne penſoit à excuſer un peu les impoliteſſes qui leur échapent dans leurs conteſtations; car, je crois avoir prouvé aſſez clairement, que s'ils péchent en cela, c'eſt à lui, bien plus qu'à eux, qu'il faut s'en prendre.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

OU l'on examine en quoi conſiſte ce qui fait le caractere propre du Vers François, & ce qui le diſtingue eſſentiellement de la Proſe. Pag. 1

CHAPITRE II.

Examen des Tranſpoſitions permiſes ou deffenduës dans le ſtile Poëtique 53

CHAPITRE III.

Examen de la Tranſpoſition du Datif. 66

CHAPITRE IV.

Examen de la Tranſpoſition du Genitif & de l'Ablatif. 85

TABLE

CHAPITRE V.

Examen des Tranſpoſitions du Nominatif & de l'Accuſatif. 113

ARTICLE PREMIER.

Examen de la Tranſpoſition du Nominatif avec ſon Verbe. 117

ARTICLE SECOND.

Examen de la Tranſpoſition de l'Accuſatif avec ſon Verbe. 136
Obſervation ſur le Vocatif. 165
Obſervation ſur les Noms Adjectifs ou les Epithetes. 166

CHAPITRE VI.

Examen de la Tranſpoſition des Verbes. 170

ARTICLE PREMIER.

Examen des Infinitifs qui ſont régis par un Nom ou par un Verbe. Où l'on montre que ces ſortes d'Infinitifs ſe raportent à quelques-uns des cas des Noms. 173

DES CHAPITRES.

ARTICLE SECOND.

Suite de l'Examen des Infinitifs, Où l'on montre qu'ils ſuivent dans la Tranſpoſition, les mêmes Regles que les cas auſquels ils ſe raportent. 186

Parallele de la Tranſpoſition des Datifs, avec celle des Infinitifs qui ſont précédés par la Particule, ou Article à 188

CHAPITRE VII.

Parallele de la Tranſpoſition des Génitifs ou Ablatifs, & de celle des Infinitifs qui ſont précédés par la Particule ou Article, de. 222

CHAPITRE VIII.

Parallele de la Tranſpoſition des Accuſatifs, & de celle des Infinitifs gouvernés immédiatement par un Verbe. 235

CHAPITRE IX.

Examen de la Tranſpoſition des Noms & des Verbes gouvernés par des Prépoſitions. 238

CHAPITRE X.

Conſequences qui ſuivent de tout ce qui a été dit ſur les Tranſpoſitions. 258

CHAPITRE XI.

Examen de l'autorité de l'uſage dans les Langues. 267

CHAPITRE XII.

Eclairciſſemens ſur ce qui fait le caractere propre & eſſentiel du Vers François, Où l'on répond à quelques objections qu'on avoit faites touchant l'opinion qu'on a établie dans le premier Chapitre. 280

ARTICLE PREMIER.

En combien de manieres la Verſification peut être Proſaïque. 292

ARTICLE SECOND.

En quoi conſiſte ce qui fait la difficulté de la Poëſie Françoiſe. 297

ARTICLE TROISIE'ME.

Diſtinction de trois ſortes de ſtiles differens

DES CHAPITRES.
dans la Poëſie. 302

ARTICLE QUATRIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile heroïque dans la Verſification. 311

ARTICLE CINQUIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile mitoyen dans la Verſification. 320

ARTICLE SIXIE'ME.

En quoi conſiſte le ſtile ſimple & familier dans la Verſification. 328

ARTICLE SEPTIE'ME.

Réponſe général à la principale objection qu'on forme contre mon opinion. 344

Deffenſe de la Poëſie Françoiſe. 349

Apologie pour les Sçavans. 383

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Réflexions ſur la Poëſie Françoiſe* ; & je croi que le Public en verra l'impreſſion avec plaiſir. A Paris ce 7. Août 1741.

DANCHET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra, SALUT : Notre bien Amé Michel GANDOUIN, Libraire à Paris ; Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuſcrit qui a pour titre : *Réflexions ſur la Poëſie Françoiſe*, par le Pere du CERCEAU, qu'il ſouhaiteroit de faire imprimer & donner au Public s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour

modele ſous le contreſcel des Preſentes : A ces Cauſes voulant traiter favorablement ledit Expoſant ; Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre cy-deſſus ſpecifié en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes ; faiſons deffenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition quelles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires-Imprimeurs & autres ; d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre ci-deſſus expoſé en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, ou changemens de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Sieur Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts : A la Charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles : Que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de

la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cens vingt-cinq ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Daguesſeau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Daguesſeau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Preſentes: Du contenu deſquelles vous Mandons & Enjoignons de faire joüir ledit Sieur Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers, & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires: car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le neuviéme jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cens quarante-un, & de notre Regne le vingt-ſeptiéme: Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre X. de la Chambre Roya-le des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 549. Fol. 541. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 26 Septembre 1741.

SAUGRAIN, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 6. *lig.* 7. *liſez* unie. P. 16. *lig.* 2. *liſez* dans. Pag. 47. *lig.* 7. *liſez* perſonne. *Pag.* 61. *lig.* 5. *liſez* ces. *pag.* 84 *l.* 15. *liſez* les. *pag.* 86. *l.* 13. *liſez* Ablatif. *pag.* 94. *l.* 7. *liſez* pour. *pag.* 158. *l.* 29. *liſ.* de. *page* 168. *l.* 23. *liſ.* une. *pag.* 171. *l.* 4. *liſ.* Infinitifs. *pag.* 187. *l.* 4. *liſ.* repreſentent. *pag.* 212. *l.* 6. *liſez* font.
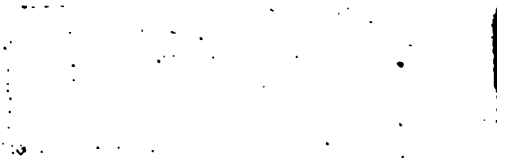
De l'Imprimerie de J. CHARDON.